

HISTOIRE
DE FR. DE
LE GEND

TO M. DE
L'ACADEMIE

A
41-445





v 22.



46 = 8

16708337



BIBLIOTECA HOSPITAL REAL GRANADA	
Sala:	A
Estante:	41
Numero:	445

4
10-193

NOUVELLE
HISTOIRE
DE
FRANCE.
TOME VI.



2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

46 = 8

116708337



BIBLIOTECA HOSPITAL REAL GRANADA	
Sala:	A
Estante:	41
Número:	445

4
10-193

NOUVELLE
HISTOIRE
DE
FRANCE.
TOME VI.



NOUVELLE
HISTOIRE
DE
FRANCE
TOME VI.



L E S
HISTORIENS
PRINCIPALEMENT
CONTEMPORAINS,

Sur les Escrits desquels a esté com-
posée cette nouvelle Histoire de
France;

Avec un jugement de leurs Ouvrages.

E T L E S
MOEURS ET COUTUMES
DANS LES DIFFERENS TEMS
DE LA MONARCHIE.

Par M. LOUIS LE GENDRE,
Chanoine de l'Eglise de Paris.

TOME VI.



A PARIS,
Chez CLAUDE ROBUSTEL, rue Saint
Jacques, à l'Image S. Jean.

M. DCCXXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROT.

HISTOIRE
PRINCIPALMENT
CONTEMPORAINES
Sur les Eclaircissements de ces com-
ptes et sur les nouvelles Histoires de
France ;
Avec un jugement de leurs Ouvrages.

ET LES
MOEURS ET COUTUMES
DANS LES DIVERS TEMS
DE LA MONARCHIE
PAR M. LOUIS LE GENDRE
Chanoine de l'Eglise de Paris

TOME VI



A PARIS,
Chez CLAUDE ROUSTEL, rue Saint
Jacques, à l'Image S. Jean.

M. DCCXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



L E S

HISTORIENS

PRINCIPALEMENT

CONTEMPORAINS,

Sur les Escrits desquels a esté
composée cette nouvelle
Histoire de France;

*Avec un jugement de leurs
Ouvrages.*

A



BBON Moine de Saint Ger-
main des Prés, Abbaïe dans
un des Fauxbourgs de Pa-
ris, a fait en Vers Hexa-
metres, une Relation du
siege que Eudes Comte de cette Vil-
le, qui fut élu Roy quelques mois

A

après, y soutint contre les Normands, en 886. & 87. Relation d'autant plus exacte, que l'Auteur estoit dans Paris, & qu'il remarqua avec soin tout ce qui se passa à ce siege, afin d'en escrire l'Histoire.

S'il n'est pas bon Poëte, du moins est-il bon Historien, entrant dans un grand détail, & rendant justice au merite. Son Poëme contient en deux Livres, plus de douze cens Vers. Ce Religieux estoit Normand, & mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 891. *Collection de Duchesne, Tome 2. page 499.*

ABRAHAM TESSERAU, mort 1691. a fait en François, d'un stile pur & net, une Histoire exacte & autant riche qu'elle puisse l'estre, non seulement des Chanceliers, mais des Secretaires du Roy, & autres Personnes qui composent aujourd'hui la Grande Chancellerie de France.

Il y rapporte sans ennuyer, l'origine, le progrès, les Privileges, les fonctions de ces differents Officiers, & prouve ce qu'il avance par des Chartres, Edits & Arrests. Ce Livre est plein de curieuses recherches. *Histoire Chronologique de la Grande Chan-*

*cellerie de France , par Abraham Tessen-
reau Secrétaire du Roy. Paris , chez
Pierre le Petit , 1676. in fol.*

ADON Archevesque de Vienne,
nacquit vers l'an 800. dans le Gasti-
nois. Sa Chronique est si estimée,
qu'elle est citée avec éloge par les
Auteurs les plus exacts.

Elle est divisée en six âges. 1. De-
puis la création du Monde jusques au
Deluge. 2. Depuis le Deluge jusques
à Abraham. 3. Depuis Abraham jus-
ques à David. 4. Depuis David jus-
ques à la Captivité de Babilone. 5.
Depuis la Captivité de Babilone jus-
ques à Jesus-Christ. 6. Depuis la
naissance du Fils de Dieu jusques au
tems de l'Auteur.

On ne sçait point précisément en
quelle année il a fini cette Chronique.
Ce qu'il y a de certain , c'est qu'estant
mort le 16. de Decembre l'an 874.
il n'a pû la continuer jusques au ter-
me où nous la voïons ; c'est-à-dire ,
jusques au deceds de Louïs le Begue ,
qui mourut le 10. Avril l'an 879.
*Paris , in fol. caractere Gothique , 1522.
avec une partie du Gregoire de Tours.*

ADREVALDE Moine de Fleuri
sur Loire, qui vivoit encore on l'an

4 LES HISTORIENS

890. dit dans le Livre qu'il a fait des Miracles de Saint Benoist, bien des choses considerables des Regnes de Pepin, de Charlemagne, du Debonnaire, de Charles le Chauve, de Louïs le Begue.

Il dit par exemple, que ce fut sous le Pontificat & par le credit d'Estienne III. que Pepin devint Roy de France : circonstance déjà remarquée par Thegan, & laquelle affoiblit le témoignage des Historiens, qui disent que ce fut Zacharie, qui, consulté par les François, répondit qu'il convenoit mieux que celui-là fust Roy qui en avoit l'autorité, que celui, qui jusques alors n'en avoit eu que le nom.

Le stile d'Adrevalde est un stile ampoullé, souvent il parle Phœbus. *Page 439. 3. Tom. de la Collection de Duchesne.*

ADRIEN JOURDAN Jesuite, Auteur d'une Histoire des Regnes de la premiere Race, n'estoit point une plume délicate, qui donnast à ce qu'il raconte, cet air aisé & naturel qui charme les gens de bon goust ; son stile est peu chastié, & l'on rencontre assez souvent des expressions lou-

ches & geseñées, qui fatiguent & qui rebutent : cependant c'est moins pour cela, que cette Histoire n'a esté & n'est, ni luë, ni estimée, que pour les longues digressions, que l'Auteur fait trop frequemment, & que pour le peu de fondement, qu'a sa nouvelle découverte.

Il prétend que la Maison de France descend en ligne Masculine, par un Prince nommé *Sigismer*, qu'il estime fils de Clodion ; qu'elle descend, dis-je, du Roy Francus, qui regnoit dans la Pannonie, environ l'an 250. Francus en partit deux années après, à la teste de douze mille Francs, qui tous descendoient comme lui, de Fuiards de l'ancienne Troye, & vint s'establir sur le Rhin, dans une Contrée si deserte, qu'il n'y avoit presque plus d'Habitans, depuis le cruel carnage qu'en avoit fait un Empereur.

Une transmigration si bien circonstanciée se trouve-t-elle en quelques Auteurs, ou du tems, ou qui en approchent ? Cet Historien avouë que non ; cependant il ne la croit pas moins, sur ce que dit Gregoire de Tours que c'estoit une tradition, que

les François estoient venus de la Pannonie.

Sur de pareilles inductions tirées de deux passages, l'un du Grammairien Priscus, l'autre de Sidoine Apollinaire, il veut qu'on croie que Clodion laissa des fils d'un premier liét. Que l'aîné nommé Sigismer, eut guerre avec Merovée, qui s'estoit emparé du Throsne, par le credit de sa Mere seconde femme de Clodion; enfin, que c'est de ce Sigismer qu'estoit descendu Saint Arnoul, tige, selon lui, de la troisieme Race, aussi-bien que de la seconde.

On ne croit point des faits si graves, que l'on n'en ait de bons garands, & qui en aient parlé en termes exprès. *Histoire de France, & l'origine de la Maison Roïale, par le P. Adrien Jourdan de la Compagnie de Jesus. 3. Tomes in 4°. Paris, chez Sebastien Mabre-Cramosi, 1679.* Ce Religieux né à Coustances en Normandie, mourut à Paris au mois de Fevrier 1692.

ADRIEN DE VALOIS, né à Paris le 14. Janvier 1607. & mort en cette Ville le 2. Juillet 1692. es-

toit un excellent Critique , qui a épluché nos vieux Auteurs , pour faire une Histoire exacte , depuis que les François ont commencé à faire parler d'eux , jusques à l'élection de Pepin ; c'est-à-dire , l'an de Jesus-Christ , environ 254. jusques en 752.

Cet Ouvrage est d'une si grande érudition , qu'il a bien autant l'air de Dissertation que d'Histoire , tant il y a de citations & de digressions , mesme pour examiner des passages , & pour les confronter les uns avec les autres.

Il est escrit en beau Latin , d'un stile masle & clair. Si l'Auteur l'avoit continué jusques à nostre tems , c'eust esté un travail immense & infiniment estimable. *Hadriani Valesij rerum Francicarum. 3. Volumes in folio. A Paris , chez Cramoisi , 1658.*

AGATHIAS Historien Grec , qui vivoit dans le sixiesme siecle , sous l'Empire de Justinien , a escrit en stile fleuri , coulant & toujours égal , une Histoire de son tems , dans laquelle en plusieurs endroits , il parle honorablement de quelques-uns de nos premiers Rois.

C'est de lui que nous tenons , que

Theodebert Roy d'Austrasie, irrité de ce que Justinien avoit pris dans ses Titres, celui de *Francique* ; c'est-à-dire, Vainqueur des François, résolut de passer en Thrace & d'assiéger Constantinople.

C'est lui encore qui nous apprend, que Theodebert étant à la chasse, & un Buffle ou Taureau sauvage, aiant renversé un arbre en donnant contre avec furie, une des branches de l'arbre, blessa tellement ce Prince, qu'il en mourut le mesme jour ; mais ce qui peut faire douter, si on doit croire ce que cet Historien rapporte de ce fait, & de quelques autres qu'il raconte de nos premiers Rois ; c'est qu'il est si mal informé, qu'il dit en termes exprès, que les freres de Clodomir Roy d'Orleans, ne succederent à ses Estats, que parce qu'il n'eut point d'enfans.

Clodomir eut trois fils, dont deux, très certainement, furent poignardez par leurs oncles. *Duchesne, Tome 1. page 210.*

AGNÈS DE HARCOURT troisieme Abbessé de Long-Champ, Maison de Cordelieres à deux lieues de Paris, a fait en François la Vie d'I-

fabelle sœur de Saint Louïs , Fondatrice de cette Abbaïe. Avant que d'estre Religieuse , Agnès avoit esté une de ses Demoiselles Suivantes.

Il y a dans cette Vie quelques faits remarquables , qui ont rapport à nostre Histoire. Du reste , ce n'est qu'un petit discours sur les vertus de la Princesse ; mais discours de bon sens & qui fait honneur à l'Abbesse qui l'a composé.

Le François en est si correct & si intelligible , que je crains qu'on ne l'ait retouché. *Cette Vie est rapportée page 169. du Joinville , donné par Du Cange. In fol. Paris , 1668.*

A I M O I N Moine de Saint Germain des Prez de Paris , dans le Livre qu'il a composé des Miracles du Saint Prélat Patron de cette Abbaïe , dit bien des choses qui peuvent entrer dans nostre Histoire , nommément les cruels ravages que firent les Normands aux environs de Paris.

Cet Aimoin Moine de Saint Germain , estoit un sçavant Religieux qui vivoit dans le neuvième siècle , & à qui son disciple Abbon , autre Moine de la mesme Abbaïe , dedia le Poëme qu'il fit vers l'an 890. sur le siege fa-

meux que trois années auparavant, cette Ville avoit soutenu contre une Armée de Normands. 2. *Tom. Duchesne*, page 655.

AIMOIN Moine de Fleuri, autrement Saint Benoist sur Loire, a composé plusieurs Ouvrages, dont le plus renommé est son Histoire de France. Merite-t-elle l'honneur qu'elle lui a fait ? C'est ce que nient quelques Critiques, parce que hors ce qu'il entremesse, tant de l'Histoire Estrangere, que de Vies de Saints, il y a peu de chose de lui ; en effet, la meilleure partie est coppiée souvent mot à mot, de Gregoire de Tours, & des Gestes des Rois François. Reproche qu'il se fait à lui-mesme, dans son Avant-propos, & dont il ne se justifie, qu'en disant, qu'il ne fait en cela, que suivre l'exemple de bien des gens. Ecrivaint aisément, il auroit bien mieux fait de composer une Histoire toute de lui, que d'y coudre ainsi des lambeaux, qui le font passer pour plagiaire. Il est surprenant, qu'un homme de si bon esprit, ait esté aussi peu exact qu'il le paroist en cet Ouvrage, & qu'il ait donné dans les Fables.

Il finit son Histoire en la seiziesme

année du Regne de Clovis II. c'est-à-dire, l'an 654. de l'Ere Chrestienne.

Dans les Livres qu'il a faits vers 1008. des Miracles de Saint Benoist, il rapporte encore bien des choses du Regne de Charles le Chauve, & des autres Rois de France, jusques au Regne de Robert.

Cet Aimoin l'Historiographe estoit né en Aquitaine, il florissoit dans le dixiesme siecle & est mort au commencement du onze. On ne sçait point précisément en quelle année. Son Histoire de France a esté continuée jusques en 1165. par gens qu'on ne connoist pas. *Tome 3. Duchesne, page 1. & suiv.*

ALBERIC Moine des Trois-Fontaines, Diocese de Liege, selon quelques Manuscrits, selon d'autres, de celui de Châlons sur Marne, a fait une Chronique assez ample de ce qui est arrivé de plus considerable depuis la création du monde jusques en l'an de Jesus-Christ 1241. auquel il vivoit.

Ce qu'il y a de singulier dans cette Chronique, c'est que l'Auteur a pris soin de rapporter exactement les Genealogies des Rois, Princes & Grands Seigneurs, & d'inserer dans son Ou-

vrage, les endroits les plus curieux de Chroniques anciennes, qui sans cela, ne seroient point venues à nostre connoissance. *Accessionum Historicarum, Tomus 2. continens Chronicum, Alberici Monachi Trium-Fontium, diu desideratum & à Manuscriptis editum à G. G. L. Hannoveræ, impensis Nicolai Forsteri 1598.*

ALBERT Chanoine d'Aix en Provence, *Albertus Aquensis*, n'ayant pu à son grand regret, comme il le marque dans sa Préface, estre de la premiere Croisade l'an 1096. en fit quelque tems après sur ce qu'il en avoit ouï dire à gens qui en avoient esté, une Histoire ample & exacte.

Si le Latin en estoit moins rude, il n'y a guere d'Ouvrage qui fît plus de plaisir à lire. Elle finit en la seconde année du Regne de Baudouin II. & commence au voïage que fit à Jerusalem, un Prestre nommé *Pierre l'Hermite*, qui originairement fut le premier moteur de cette celebre expedition. *Gesta Dei per Francos. Hannoveræ, Tytis Vechelianis. 1611. p. 184.*

ANASTASE le Bibliotequaire, dans son Livre de la Vie des Papes, dit bien des choses considerables, qui

peuvent entrer dans nostre Histoire depuis 736. ou environ que Gregoire II. commença d'implorer le secours de Charles Martel, jusques en 867. que mourut Nicolas I. à la mort duquel Anastase finit son Histoire.

Parmi les somptueux presens, que, selon cet Historien, nos Princes faisoient tous les ans aux Eglises de Rome, il n'avoit garde d'oublier la magnifique donation faite aux Papes par Pepin & confirmée par Charlemagne, de l'Exarcate de Ravenne & de quelques autres Estats, que ces Princes offerent aux Lombards, pour en enrichir le Saint-Siege.

Cet Historien estoit un homme de merite, qui fut employé en de grandes affaires. On ne sçait point précisément, quand il mourut; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivoit encore sous le Pontificat de Jean VIII. qui fut élu en 872. & mourut en 882. le stile d'Anastase, n'est ni pur, ni vif, ni poli; en récompense, il est net, & il y a dans sa maniere de conter, un air de sincerité qui porte volontiers à le croire. *Anastasi Bibliotecarij Historia Ecclesiastica, in 4°. Moguntia, Typis Joannis Albini, 1602.*

ANDRÉ DUCHESNE & François son fils, ne peuvent estre assez loüiez d'avoir entrepris & achevé heureusement cet inestimable Recueil, qui comprend en cinq Volumes in folio, tous nos anciens Historiens, jusques au Regne de Philippe-le Bel.

André, homme laborieux au-delà de ce qu'on peut croire, non content d'un si grand travail, a fait en François, une Histoire des Papes, une Histoire d'Angleterre, une Histoire de Bourgogne, les Histories Genealogiques des Maisons d'Ardres, de Barle-Duc, de Bethune, de Broyes, de Chasteauvillain, de Chasteigner-la-Rochepozai, de Chastillon sur Marne, de Couci, de Dreux, de Gand, de Guisnes, de Limbourg, de Luxembourg, de Montmorenci, de Richelieu & de Vergi. Tous in folio.

Il y a encore de lui d'autres Ouvrages en nostre Langue, qui ne sont pas beaucoup recherchez. Il escrivoit bien en Latin, comme il paroist par ses Prefaces, & mal en François.

Il estoit de Touraine. Revenant de la Campagne à Paris, il tomba & se tua le 30. Mars 1640.

ANDRÉ FAVIN Auteur d'un

Livre intitulé, *les Officiers de la Couronne*, à Paris, chez *Fleuri Bourriquant*, 1613. in 8°. n'a fait qu'ébaucher la matiere. *Anselme de la Vierge-Marie* Augustin Déchaussé, l'a enrichie de ses recherches ; mais qui l'a traitée bien au long, & beaucoup plus exactement que n'avoient fait ces deux Auteurs, c'est *Honoré Caille* Sieur du *Fourni*, qui, sans vouloir s'en faire honneur, mit au jour en 1712. deux gros in folio sous le titre de *Histoire Genealogique & Chronologique de la Maison Royale de France, des Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy*, par le P. *Anselme Augustin Déchaussé*, revue, corrigée & augmentée après son deceds, & continuée jusques à present par un de ses amis. A Paris, chez *Jean Guignard*, &c. 1712.

ANDRE SILVIUS ; c'est-à-dire, du *Bos*, ou du *Bois*, mort à plus de quatre-vingt ans, au commencement du troizième siecle, dans l'Abbaïe de *Marchiennes*, dont il estoit Prieur, a fait un *Abregé* fort court, d'ailleurs sec & peu exact, du Regne de nos Rois, jusques en 1195. Tout ne feroit pas quarante pages d'un petit in

quarto, si l'Auteur n'y avoit mêlé les faits principaux de l'Histoire, tant Ecclesiastique, que Profane.

Guillaume Abbé d'Andres & deux Religieux de Marchiennes, ont continué cet Abregé, jusques en 1264. Raphaël de Beauchamp Moine de la même Abbaïe, Editeur de ce petit Ouvrage qu'il donna au Public en 1633. y a confu presque par tout, sous le nom de Prolegomenes, d'Appendices, ou d'Observations, tant de choses diverses & estrangeres au sujet, que quelquefois dans cette confusion, on a peine à reconnoître ce qui est d'André Silvius : qu'il est rare de trouver gens d'un esprit net, gens d'un esprit de précision, & qui sçachent à propos mettre chaque chose en sa place. *Historia Franco-Merovingica Synopsis.... à R. P. Domno Andrea Silvio Regij Marcianensis Cœnobij magno Priore ante annos circiter 433. conscripta.... Nunc Opera R. P. ac Domini Raphaelis de Beauchamp.... Marcianensis Monasterij Religiosi, prolegomenis, appendicibus, notationibus & paralipomenis laboriose illustrata primum in vulgum emissa.* Douai, chez Pierre Bogard 1633. 2. vol. in quarto.

ANDRÉ

ANDRÉ DE LA VIGNE Secrétaire d'Anne de Bretagne femme de Charles VIII. a fait un Journal du Voïage que ce Monarque fit pour conquérir Naples : Ce Journal est exact & assez bien écrit. Il y a beaucoup de détails , témoin l'ample description des Funerailles, que Charles VIII. fit faire au Comte de Vendosme, à Verceil en Italie. *In 4°. A Paris, chez Abraham Pacard 1617.*

ANNE COMNENE fille d'Alexis I. Empereur de Constantinople, qui a regné depuis le 1. Avril 1081. jusques au 15. Aoust 1118. a écrit la vie de ce Prince, d'un stile si noble & si aisé, que sa naissance, quoique auguste, ne lui fait guere plus d'honneur qu'un Ouvrage si excellent.

On lui reproche d'y avoir continuellement donné des loüanges a son pere : Eloges d'autant plus odieux, que nostre Histoire le represente comme un homme perfide & cruel, qui fit ce qu'il put secretement pour faire perir les Croisez en l'an 1096 ou du moins pour les empescher de conquérir la Terre Sainte. Il y a peut-estre, trop d'aigreur de la part de nos Escrivains, & de la part de la Princesse,

B



trop de tendresse pour son pere.

Quoiqu'il en soit, on ne peut s'empescher d'admirer, que sans avoir l'humeur pedante & sans en estre plus retirée, une femme d'un si bel esprit & d'une si haute qualité, ait fait de l'estude ses délices, au milieu d'une Cour, où on ne pensoit qu'aux plaisirs.

Elle sçavoit la Philosophie, les Mathematiques, la Medecine, la Jurisprudence & mesme la Theologie. *In 4°. Paris, chez Rocolet 1672. 4°. Tome de la traduction de l'Histoire Bizantine, par le President Cousin.*

ANTOINE AUBERI Avocat au Conseil, a fait l'Histoire du Cardinal de Richelieu.

Quelques Censeurs outrez ont beau la decrier, elle n'est méprisable, ni par le stile qui est net, ni par le François qui n'est pas mauvais, ni par les choses qu'il y raconte; faits graves, certains, curieux, qui interessent les Lecteurs. Hors un peu trop d'encens qu'y donne l'Auteur, je ne vois rien que l'on puisse lui reprocher, sinon qu'à force de justifier les intentions du Cardinal, peut-estre ne l'a-t-il pas fait aussi Politique qu'il estoit.

Pour preuves de cette Histoire, l'Auteur fit imprimer peu de tems après qu'elle eut paru, deux Volumes in folio, contenant une infinité de Lettres, de Négociations, d'Instructions, de Relations, & autres Pieces qui y ont rapport. Il mourut le 29. de Janvier 1695. dans sa 79. année. *Histoire du Cardinal de Richelieu, Paris 1660. in fol. chez Bertier. Memoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu, in fol. 2. Tom. 1660. chez le mesme.*

ANTOINE MATAREL. On a de lui une Réponse à un petit Livre intitulé : *Franco-Gallia, la Gaule Françoisé*, que François Hotman sçavant Jurisconsulte, mais zélé Huguenot, avoit mis au jour deux ans auparavant. Dans le Livre & dans la Réponse, il y bien des choses de l'Establissement de nostre Monarchie, & de ses anciennes Loix & Coustumes. *Ad Francisci Hotomani, Franco-Galliam, Antonij Matarelli, &c. Responsio, in 8°. 1575. apud Fredericum Morel, Parisiis.*

ANTOINE VARILLAS Sous-Bibliothecaire de la Bibliotheque du Roy pendant un assez long tems, a
Bij

fait le Regne de Louïs XI. de Charles VIII. de Louïs XII. de François I. d'Henry II. & de ses fils.

Quantité d'Episodes, ou Galantes, ou Tragi-comiques, qui sont semées dans ses Ouvrages, les firent lire avec plaisir, jusques à ce qu'on se fut aperceu que ces agreables Episodes, & la pluspart des ornemens, dont l'Auteur brode quelquefois des faits d'ailleurs veritables, n'estoient que des fictions; témoin l'Historiette de la belle Françoisse de Foix Comtesse de Chastaubriant, *a* à qui, selon Varillas, son Mari fit ouvrir les veines en 1526. pendant que François I. dont elle avoit esté Maistresse, estoit Prisonnier à Madrit, après quoi le Mari s'enfuit, de peur que le Roy, de retour, ne lui fist faire son Procès. Circonstances si fausses, que la Comtesse ne mourut qu'en *b* 1537. d'une mort des plus naturelles, & que pour consoler l'Epoux, François I. la mesme année, lui continua la jouïssance de deux Terres considerables, qu'il avoit données à l'Epouse en 1532.

a François I. in 4. Paris, chez Barbin 1675. Liv. 6 page 77. & suiv. *b* Histoire de Bretagne, Tom. 1. page 842. par le P. Lobineau.

De pareils éclaircissemens & des anachronismes aussi frequens que grossiers , décrierent si fort Varillas , qu'il n'a plus esté regardé que comme un Auteur fabuleux ; sans jugement , sans discernement , sans attention à ce qu'il dit , & qui selon ses vuës escrit à toute aventure , ce que la memoire lui fournit de ses lectures du tems passé.

C'est le portrait qu'en font ses Critiques : Portrait trop chargé ; car , quoiqu'il y ait dans ses Ouvrages beaucoup de choses à redire , il ne laisse pas d'y avoir du bon , du vrai & du curieux , qu'on sçait bien démesler , quand on veut s'en donner la peine.

Son stile aisé aida à lui faire un nom ; du reste , on ne voit point dans ses Histoires , ni de ces portraits charmans , ni de ces ingénieuses transitions qui lient les faits les uns aux autres , ni cet esprit d'arrangement qui met chaque chose en sa place , ni les autres beautez des Historiens qui ont excellé parmi les Grecs & les Romains.

Il survécut long-tems à la gloire qu'il acquit d'abord : Triste destinée , qui doit apprendre aux gens qui es-

crivent, que leur réputation dépend principalement, d'estre soigneux, fideles & exacts à bien examiner les sources, les garants & autres circonstances des Evenemens qu'ils racontent. Varillas mourut à Paris le 10. Juin 1696. à soixante-douze ans. Il estoit de Gueret dans le Comté de la Marche. *Paris, in 4^o. Barbin.*

ARMAND-JEAN DU PLESSIS
CARDINAL DUC DE RICHELIEU.

On a de lui, ou du moins on a sous son nom un Journal & un Testament. Le Journal, à ce que l'on dit, s'est trouvé escrit de sa main. On ne dit pas la mesme chose du Testament. Si le premier est vraiment de lui, il y a lieu de douter que le second en soit, tant il y a de difference de l'un à l'autre, pour le stile & pour le merite.

Le Journal n'est presque qu'un Nota, si j'ose m'exprimer ainsi, & un Nota peu digéré, de ce qu'en 1630. & dans le cours de l'année suivante; tems de crise pour la fortune du Cardinal, ses Espions lui rapportèrent, avoir ouï dire, pour ou contre lui, au Roy, à la Reine Mere, à la Reine regnante, à Gaston de France Duc

d'Orleans, & aux Confidens de ces deux Princes & Princesses. Ce Journal seroit peu de chose, si on n'y eust joint pour le grossir, les Pieces du Procès du Duc de Montmorenci, du Marechal de Marillac, de Saint-Preuil, de Cinq-Mars & de son Confident de Thou. Encore un coup, ce Journal est peu digne du Cardinal de Richelieu.

Loin de penser la mesme chose de son Testament Politique, je dirai au contraire, que s'il n'est point de lui, du moins merite-t-il d'en estre. C'est un abregé très-bien fait de l'Histoire du Regne de Louis XIII. & un excellent Traité de la maniere de gouverner un grand Estat. En fait de Politique, il n'a point encore paru d'Ouvrage plus profond, ni plus parfait que celui-là. *Journal de M. le Cardinal Duc de Richelieu. 1648. in 16. sans nom de Ville ni d'Imprimeur. Testament Politique du Cardinal de Richelieu, in 12. Amsterdam 1688.*

ARNAUD Cardinal Dossat, homme d'une naissance si obscure, qu'on ne sçait ce qu'estoit son pere; mais homme d'un rare merite, fut d'abord Precepteur, puis Advocat.

Quelques années après, mené à Rome par *Paul de Foix*, qui y alloit en Ambassade en 1580. il y fut successivement, Secrétaire de cet Ambassadeur, du Cardinal d'Este, & des autres Ministres de France, jusques à la mort de Henry III. Dans la suite, aiant eu ordre de traiter de l'absolution de Henry IV. il réussit si bien, qu'il eut depuis la principale direction des Affaires de Henry à Rome; ce qui enfin lui procura la dignité de Cardinal.

A l'occasion de tant d'affaires, Dosfat escrivit au Roy & aux Ministres, un nombre infini de Lettres, & Lettres si excellentes, qu'il y a long-tems que l'on a dit qu'elles sont aussi nécessaires pour former un grand Politique, que l'est la Bible & le Droit pour former un Theologien & un Jurisconsulte.

Comme ces Lettres ont rapport aux faits les plus importants du Regne de Henry IV. je n'aurois garde de manquer à mettre l'Auteur dans cette Liste, ne fut-ce que pour rendre hommage, & donner des loüanges publiques à un homme d'un si grand merite. Habile sans finesse, sçavant sans faste,
homme

homme d'une si grande probité, qu'il n'eust voulu mentir pour quoi que ce soit ; cependant profond Politique autant qu'il y en ait eu. Il estoit né dans un Village près d'Auch, & mourut à Rome le 13. Mars 1604. à soixante-sept ans. *Lettres du Cardinal Dossat, in fol. Paris, 1627. Roüen, in 4°. 1643. Paris, in 4°. 1697 avec les Remarques d'Amelot de la Houffaye.*

ARNAUD SORBIN, dit de Sainte-Foi, né en Querci, & mort Evêque de Nevers en 1606. âgé de 74. ans, a passé en son tems pour le plus grand Predicateur qui eust paru à la Cour. Il est Predicateur jusques dans ses Ecrits.

Son Ouvrage intitulé, *Abregé de la vie, mœurs & vertus du Roy Très-Chrestien & debonnaire Charles. IX.* est moins une Histoire qu'un Panegyrique, tant de ce Monarque, que de la Reine sa Mere. *Paris, in 8°. Chaudiere, 1574.*

ARNOUL DU FERON Conseiller au Parlement de Bordeaux, sçavant Jurisconsulte & Historien très-attentif à ne rien dire, que de seur, a escrit en Latin sous le titre de continuation de l'Histoire de Paul Emile,

le Regne de Charles VIII. depuis le mariage de ce Prince, le Regne entier de Louïs XII. & celui de François I.

Ce morceau d'Histoire est très estimable. Si le Continuateur n'escrit pas aussi poliment que l'Historien qu'il continuë, du moins est-il plus exact & sans comparaison mieux informé des circonstances, des principaux evenemens.

Un troisieme avantage de l'Histoire de du Feron, c'est qu'elle est ample, sans estre trop longue, & qu'il y a beaucoup d'anecdotes & de détails fort curieux.

Cet Historien mourut en 1563. à un peu moins de 50. ans, fort estimé des gens de Lettres, & fort aimé des gens de bien. *Arnoldi Ferroni Burdigalensis, Regij Consiliarij de rebus Gestis Gallorum libri 9. ad Historiam Pauli Emili perducta Historia usque, ad tempora Henrici II. Francorum Regis. Lutetiae, in officina Typographica Michaelis Vascosani. 1555. in 8°.*

AUBERT LE MIRE de Bruxelles, Auteur de plusieurs Ouvrages Latins, qui ont esté tous biens receus, a fait entre autres, une Chronique de ce qui est arrivé en Europe, prin-

cipalement depuis 1200. jusques en 1608.

Non content d'avoir fait cette Chronique très-estimable , où il raconte les faits , sans louer ni blasmer personne ; il en a publié sept autres , après les avoir revûes sur les plus anciens manuscrits , Chroniques celebres , dont la dernière finit en 1225.

La première , est celle d'*Eusebe de Cesarée* , depuis la Naissance de Jesus-Christ , jusques en 329. la seconde , est de *Saint Jerosme* , depuis 330. jusques en 381. la troisieme , est de *Sigebert* , depuis 381. jusques en 1112. la quatrieme , est d'*Anselme* Abbé de Gemblours , depuis 1112. jusques en 1136. trois autres Chroniques sans nom , tirées d'Abbaies de Flandres , remplissent ce qu'il y a d'années jusques en 1200.

Par là , dans le mesme Tome , le Lecteur a en abregé une Histoire de ce qui s'est passé de plus considerable dans le monde Chrestien , depuis la Naissance du Fils de Dieu , jusques en 1608. tems auquel le Mire escrivoit.

Il mourut en 1640. à 67. ans Doïen de l'Eglise d'Anvers. Il en estoit déjà

Chanoine & Bibliothequaire, quand'il publia sa Chronique. *Rerum toto orbe Gestarum Chronica*, à Christo nato ad nostra usque tempora auctoribus Eusebio Casariensi Episcopo, Beato Hieronymo Presbytero, Sigeberto Gemblacensi Monacho, Anselmo Gemblacensi Abbate, Auberto Miraeo Bruxellensi, alijsque omnia ad antiquos codices Manuscriptos, partim recuperata partim nunc in lucem edita: opera & studio ejusdem Auberti Miraei Canonici & Scholarchæ Antuerpiensis. Antuerpia, apud Hieronymum Verdussen. 1608. in 4^o.

ABREGÉ Chronologique, commençant l'an 1400. & finissant en 1467. imprimé au Louvre pour la première fois, avec le Charles VI. de des Ursins en 1653.

Cet Abregé tout court qu'il est, ne laisse pas d'avoir son mérite, il y a des choses particulieres. L'Auteur paroist homme exact, homme sincere, qui aime à dire la verité. Quoiqu'il donne bien des loüanges à Philippe le Bon Duc de Bourgogne, dont il semble estre Créature, il n'en est pas moins disposé à rendre justice dans l'occasion, aux plus grands Ennemis de ce Prince.

ANNALES. Les plus anciennes que nous aïons, sont du huit & neuvième siècle, toutes écrites par des Moines, parce que l'usage estoit alors, que dans les grandes Abbayes, il y avoit un Religieux qui estoit chargé par l'Abbé d'écrire année par année ce qui arrivoit de remarquable.

Selon que ces Moines Historiographes, estoient plus ou moins instruits, selon qu'ils avoient plus ou moins de talent, les Annales que nous avons d'eux, sont plus ou moins amples & exactes, & plus ou moins bien écrites. Comme souvent ce n'estoient pas les mêmes qui avoient cette commission, aucun d'eux n'a osé se faire honneur de ce travail, parce que plusieurs y avoient eu part.

ANNALES BERTINIANI. *Annales de Saint Bertin, depuis 741. jusques en 882.* Saint Bertin, autrement nommée *Sithieu*, est une riche Abbaye dans la Ville de Saint-Omer.

Ces Annales qui comprennent les Regnes de Pepin, de Charlemagne, de Louïs, dit le Debonnaire, des Princes ses enfans, de Louïs, surnommé le Begue, & de Louïs, fils aîné du Begue, sont les plus amples,

& selon bien des gens, les meilleures que nous aïons.

Comme depuis le commencement jusques en l'année 830. elles sont transcrites mot à mot, ou des Annales d'Eginhart, ou de certaines Annales Plebeïennes, si j'oze m'exprimer ainsi, dont je parlerai dans un moment, elles ne commencent proprement qu'au Regne de Charles le Chauve. Si les Annales de Mayence, autrement appellées de Fulde, sont injurieuses à ce Prince, dont elles parlent toujours en mal, celles-ci lui rendent justice, & sans trop le flatter elles disent ce qu'il avoit de bon.

Il y a dans ces Annales quantité de pieces, & bien des choses particulières qui les rendent très-estimables.

3. *Tome de Duchesne, page 150.*

ANNALES BREVES. *Courtes Annales depuis 707. jusques en 790.* Ces Annales sont effectivement si courtes, que les plus grands événemens n'y tiennent qu'une ligne ou deux.

Elles sont escrites en Latin plein de solecismes, & ne nous apprennent pas grand'chose. *Duchesne, Tom. 2. page 3.*

ANNALES FRANCORUM AUCTIONES. *Annales plus amples, depuis 708. jusques en 808.* Ces Annales sont plus amples que les précédentes ; mais elles ne sont pas à beaucoup près aussi exactes. Les dates y sont fautive, & la pluspart des noms, tant des Personnes que des Païs, y sont si estropiez, qu'on a peine à les reconnoître. 2. *Tome de Duchesne, p. 11.*

ANNALES FRANCORUM FULDENSES. *Annales des François escrites à Fulde, Abbaïe celebre dans le Païs de Hesse.* 2. *Tome Duchesne, page 531.*

Ces Annales sont estimées, parce qu'elles sont assez bien escrites, parce qu'elles sont amples & exactes, parce qu'on y raconte bien des choses particulieres, principalement en ce qui regarde l'Histoire Françoisse d'Allemagne, je veux dire, l'Histoire des Princes Carlovingiens qui ont regné au-delà du Rhin.

Elles commencent à la mort de Pepin d'Heristal en 714. & finissent à celle de l'Empereur Arnoul en 899. Ces Annales aiant esté faites, en Païs qui estoit de la Domination de Louïs dit le Germanique, ou de quelqu'un de ses enfans, elles traitent si mal

Charles le Chauve qui estoit en guerre avec eux, qu'elles ne sont guere croiables en ce qui le regarde.

Quoique communément elles soient appellées Annales de Fulde, il y a bien des gens qui croient qu'elles ont esté faites à Mayence.

ANNALES FRANCORUM METENSES.
Annales des François escrites dans l'Abbaïe de Saint Arnoul de Metz. Duchesne, 3. Tom. page 262.

Ces Annales remontent jusques à l'origine de la Monarchie; mais comme ce qu'elles disent de nos Rois jusques à plus de la moitié du Regne de Thierri I. est transcript souvent mot à mot, de nos anciens Historiens, elles ne commencent proprement qu'en l'an 687. année que Pepin le jeune devint Maire des trois Roiaumes.

Depuis 687. jusques à la mort de Charlemagne, ces Annales sont originales, mais depuis 814. jusques en 829. & depuis 830. jusques en 837. elles sont copiées sur les Annales de Saint Bertin. Les unes & les autres sont fort estimées en ce qu'elles ont d'original.

ANNALES RERUM FRANCICARUM.
Annales de ce qui s'est passé en France.

sous le Regne de Pepin & de Charlemagne. Duchesne, Tome 2. page 24.

L'Auteur de ces Annales, ou plustost les Auteurs ; car, par le stile different dont elles sont escrites, il paroist que plusieurs y ont mis la main ; les Auteurs, dis-je, de ces Annales, parlent si mal Latin, qu'on ne peut presque les entendre. Ils n'ont pas tort de n'y avoir point mis leurs noms, moins parce qu'un langage si barbare & si grossier, ne peut sans doute leur faire honneur, que parce qu'en plusieurs endroits, ils n'ont fait que copier les autres Annales dont j'ai parlé ; ce qu'il y a du leur n'est pas estimable.

Elles finissent en 813. On ne sçait point précisément de qui elles sont, elles placent en 750. l'Election de Pepin à la Roïauté.

L'ASTRONOME, c'est ainsi qu'on appelle un Auteur qui a escrit la vie de Louïs le Debonnaire, & qui ne s'est fait connoistre que par le nom de son Astronome.

Cette vie est ce que nous avons de meilleur sur le Regne du Debonnaire. Ses mœurs, ses inclinatioins & ses differentes aventures, y sont descri-

tes fort au long, principalement depuis qu'il fut Empereur.

Depuis cela, l'Auteur parle pour avoir vû; à l'égard de ce qui s'est fait auparavant, il n'en parle que sur le rapport d'un Moine nommé Adhemar; mais témoin d'autant plus croïable, qu'il estoit homme de pieté, & qu'il avoit esté Confident & Ministre de Louïs le Debonnaire, pendant presque tout le tems que ce Prince regna en Aquitaine.

Qu'on ne s'estonne point que l'Historien se fasse honneur de la qualité d'Astronome, elle estoit d'un fort grand merite auprès de cet Empereur le plus superstitieux des hommes; la mode estoit en ce tems-là, que les plus grands Seigneurs eussent chez eux un Astrologue, pour regler leur conduite par ses predictions. *Vita Ludovici Pij, Imperatoris Caroli Magni filij, incerto auctore, sed qui se professione Astronomum, atque in Palatio ipsius imperatoris versatum testatur. 2.*
Tome Duchesne, page 236.



B.

BALDERIC ou Baudri , mort Evesque de Dol en 1131. ne fut point de la premiere Croisade en 1096. cependant il eut si grand soin de s'instruire de ce qui s'y passa , que l'Histoire qu'il en a faite , est regardée , non seulement comme la mieux écrite de celles que nous en avons ; mais encore comme la plus exacte. Elle finit à la prise de Jerusalem.

L'Auteur avouë qu'elle n'est point tout-à-fait de lui , qu'il n'a fait qu'augmenter de quelques circonstances qu'il avoit apprises d'ailleurs , & mettre en meilleur Latin , une Histoire de ce voïage faite en Latin rustique , par un Anonyme. *Gesta Dei per Francos. In fol. page 81.*

BAPTISTE LE GRAIN Maître des Requestes de l'Hostel de la Reine Marie de Médicis , a fait en mauvais François , l'Histoire entiere de Henry IV. & celle de Loüis XIII. jusques à la fin de l'année 1617.

Il narre desagréablement , il s'écarte à tout moment , pour dire à tort & à travers , ce qu'il sçait de

Philosophie & d'Histoire ancienne & moderne ; quelquefois il s'emporte si fort, que son discours a plus l'air d'une declamation, que d'une Histoire modérée.

Presque à chaque page, il tombe en des inepties, comme quand parlant du Duc de Guise, qui fut tué à Blois, il dit, *a* que si Henry III. l'eust laissé en Hongrie faire la guerre aux Turcs, il eust rendu ce Prince, *le Roy des Turbans, & le Turban des Rois de la Terre.* *b* Et quand il dit de Henry IV. *que de son petit doigt il gouvernoit la France & toute l'Europe,* & autres puerilitez.

Avec tout cela, il y a dans ces Ouvrages de quoi glaner, & il s'y trouve bien des faits qu'on peut en-châsser dans l'Histoire. *Decade contenant la Vie & les Gestes de Henry le Grand, &c. Decade commençant l'Histoire du Roy Louis XIII. depuis l'an 1610. jusques en l'an 1617. par Baptiste le Grain, &c. Paris, in fol. 1619. chez la Veuve Guillemot.*

BAPTISTE NANI Noble Vénitien, mort à Venise sa Patrie, en Novembre 1678. à 63 ans, a fait en

Italien, l'Histoire de sa Nation, ou plustost l'Histoire de l'Europe, depuis 1610. jusques en 1671.

En ce qui touche de près ou de loin, l'interest de sa Republique, il est plus Venitien qu'Historien. Dans le reste, il rend volontiers justice, & dit des gens ce qu'il en sçait. Les portraits qu'il y fait sont d'autant plus fideles, qu'il avoit estudié en ses differentes Ambassades, les Princes & Ministres qu'il peint.

Ses Harangues ne pechent point contre le vraisemblable, parce que dans le Senat de Venise, comme autrefois on faisoit à Rome, on agite le pour & le contre avant que de rien entreprendre.

Si son stile estoit moins enflé, sa diction plus pure & ses phrases moins embarrassées, de Gerondifs, de Participes, de Parentheses, il n'est point parmi les Modernes, d'Historien qui le surpassast.

Il y a de cette Histoire une Traduction Françoisse jusques en 1644. par *François Tallemant*, dediée au grand & celebre François de Harlai Archevesque de Paris, l'ornement de son siecle, & la gloire du Clergé de

France. *Historia della Republica Veneta*, in 4°. 1662. *La Traduction*, Paris, 1689. in 8°.

BARTHELEMI DE SALIGNAC, qui vivoit sous Henry II. a fait une Relation aussi ample qu'exacte, du siege de Metz en 1552. in 4°. Paris, chez Charles Estienne, 1553.

BERCAIRE Prestre de Verdun, qui vivoit sur la fin du neuvieme siecle, a fait une Histoire des Evesques de cette Ville, jusques en 887. Histoire courte, mais sincere, où il y a bien des faits qui peuvent entrer dans la nostre.

C'est cet Auteur qui nous apprend, que ce fut par intelligence, que Charlemagne prit Pavie en 774. Ce Prince, dit-il, procura un riche Evesché à un Prestre, appelé Pierre, qui avoit aidé par ses pratiques à le rendre maitre de cette Ville; mais il ne fut pas long-tems à s'en repentir, parce que ce Pierre toujours traistre, lui manqua de fidelité. *Bercarij Presbyteri, Historia brevis Episcoporum Virdunensium*. Tom. 12. du Spicilege, page 151.

BERNARD Abbé de Bonneval, dans sa Vie de Saint Bernard, Abbé de Clairvaux, dont il avoit esté dis-

ciple, dit bien des choses de Loüis le Gros & de Loüis, surnommé le Jeune, sous le Regne desquels Saint Bernard eut un grand credit. *Duchefne, Tome 4. page 323.*

BERNARD DE GIRARD SIEUR DU HAILLAN, Historiographe de Charles IX. & Secrétaire de Henry III. dans le tems que Henry n'estoit encore que Duc d'Anjou, a fait en Prose & en Vers plusieurs Pieces Latines & Françoises.

Son Ouvrage le plus connu, est sa grande Histoire de France; je dis grande, par rapport à un Abregé qu'il en fit, sous le titre de *l'Estat & Succès des Affaires de France*. Son Histoire est écrite avec methode, &, pour le tems, en assez beaux termes. Du reste, il y a long-tems que l'on a dit & non sans fondement, que ce n'est qu'une traduction de l'Histoire Latine de Paul Emile. Ce qu'il y a de plus dans l'Histoire de du Haillan, c'est quelques Harangues de sa façon, & bien des erreurs qui font voir qu'il n'avoit point esté aux sources.

En quel des anciens a-t-il leu, qu'on assembla les trois Estats pour élever

Pepin sur le Throsne ? Pour peu qu'il eust feüilleté les Historiens contemporains, il y auroit trouvé, que pendant les premieres Races & bien avant dans la troisieme, il n'y avoit que le Clergé & la Noblesse, qui eussent entrée dans les Diettes, je veux dire, dans les Assemblées Generales, & que ce n'est que bien tard qu'on y a appelé le Peuple, ce qui forma le Tiers-Estat.

La principale cause de la vogue qu'a eüe du Haillan, c'est la liberté qu'il se donne de parler sans ménagement du Pape, des Ecclesiastiques, & des Maisons les plus Illustres; grand merite dans l'esprit des gens qui n'estiment un Historien, qu'autant qu'il mord & qu'il déchire. Du Haillan estoit de Bordeaux, & mourut à Paris, en Novembre 1610. à 76 ans. *Histoire de France, &c. in fol. Paris, 1627.*

BERTRAND D'ARGENTRE
Seneschal de Rennes en Bretagne, qui mourut au mois de Fevrier 1590. âgé de 71 ans, avoit fait quelques années devant, une Histoire generale de cette Province.

Cette Histoire est peu recherchée,
parce

parce qu'elle n'est point exacte, qu'il y a peu d'ordre, & que l'Auteur fait voir en beaucoup d'endroits, trop de zele pour sa Patrie, trop d'aigreur contre quelques Familles & trop de prévention pour d'autres. *Histoire de Bretagne, &c. in fol. Paris, chez Jacques Du Puis, 1588.*

BLAISE DE MONLUC Marechal de France, noblement jaloux de sa gloire, ne s'est pas contenté de faire de belles actions, mais les a escrites lui-mesme, de peur que par malignité, on n'en diminuast le merite.

A-t-il esté fidele? N'a-t-il point gonflé ce merite? C'est de quoi on ne convient pas; ce qui en fait douter, sont toutes les loüanges qu'il se donne. Il est l'auteur, à ce qu'il dit, de tout le bien qui s'est fait pendant qu'il fut dans le service, & il n'est arrivé de mal, que lorsqu'on n'a pas suivi son advis.

Quoiqu'il en soit, ces Memoires de sa Vie, qu'il n'a nommez *Commentaires*, que pour trancher du Cesar, lui ont donné assurément bien autant de réputation, qu'il en avoit acquis par ses hauts faits d'armes. Il mourut en 1577. âgé de soixante-dix-sept

ans, au Chasteau de Stillac en Agenois, où il estoit né. *Commentaires de Messire Blaise de Monluc, Marechal de France. Petit in fol. à Bordeaux, chez Millange, 1592.*

C.

CHARLES BERNARD Lecteur de Loüis XIII. son Historiographe & un de ses Officiers les plus familiers & les plus assidus, a escrit la Vie de ce Prince, sans acquerir par cette Histoire la réputation d'Historien.

Son peu de stile, son peu de goust, sa trop grande attention à ramasser des bagatelles, le trop de loüanges qu'il y donne, ses frequentes digressions, ses descriptions trop amples de quelques Ouvrages d'Architecture; par dessus tout cela, ses Reflexions trop triviales, ont fait si fort tomber l'Ouvrage, que l'on ne le lit presque point.

Cependant aucun autre Historien n'a mieux escrit que lui, ni en termes plus propres le détail des guerres, campemens, marches, combats, retraites, sieges, assauts & autres exploits; il y a d'ailleurs dans son Ouvrage des particularitez qui doivent le faire rechercher. Eh! comment n'y

en auroit-il pas , puisque l'Auteur avoit passé la meilleure partie de sa vie, à voir & à remarquer les actions de Loüis XIII. & les intrigues de la Cour.

Le gros in folio qui porte pour titre : *Histoire de Loüis XIII. &c.* n'est pas tout-à-fait de Bernard. Il n'a écrit que jusques en 1635. mais la continuation faite par quelques-uns de ses amis jusques en 1643. est si succincte & si courte , par rapport à ce qui est de lui , qu'on a bien pû lui attribuer le Volume entier dans le titre. *Histoire du Roy Loüis XIII. composée par M. Charles Bernard, Paris, chez la Veuve Sercy, 1646. in fol.*

CHARLES FAYE-DESPEISSES, a fait un petit Ouvrage intitulé : *Memoires de plusieurs choses memorables venues en France, avec quelque recit touchant les Affaires des Pais voisins, depuis le commencement de l'année 1607. où finit l'Histoire de Jacques Auguste de Thou. In 8°. Paris, chez Blaise, 1634.*

On lit ce petit Livre sans y rien trouver qui réponde à la magnifique promesse que l'on fait dans l'Avant-propos & dans l'Epistre Dedicatoire, de continuer la belle Histoire du President de Thou.

Il s'en falloit beaucoup que le Continuateur eust assez de talent pour executer son dessein. C'est un Précieux qui parle Phebus , & qui rarement pense juste.

CHARLES DE FLAVIGNI, *Chevalier François : Les Rois de France , Edition seconde , à Paris , chez Michel Sonnius , 1594 in 8°. Tout vieux & tout gaulois qu'est le langage de l'Auteur , son Histoire n'ennuie point du tout. Bien au contraire , Il y a dans sa maniere de raconter une vivacité qui réjouit : un stile de Cavalier , mais de Cavalier qui a l'esprit cultivé par toute sorte de lecture ; son discours est assaisonné de metaphores , de proverbes , & de reflexions courtes , qu'il sçait placer si à propos , que par là il instruit autant , qu'il divertit par ses saillies. Se trouvant de loisir il se mit à escrire l'Histoire de nos Rois , afin , dit-il , de les estrener d'une belle robe neuve , avec laquelle ils puissent doresnavant marcher avec les plus grands Capitaines , & croiant avoir réussi , il me semble , ajouste-t-il , oüir & voir toutes les nuits , ces bons Heros , ja mi moisiss & presque consummez au sepulcre d'un long oubli , me pren-*

dre & tendre la main.... pour les aider à se relever. Il suppose que nos Historiens avant lui, ont presque tous défiguré l'Histoire de nos Rois : il en veut principalement à du Haillan, à qui il reproche bien des fautes. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce rigoureux Censeur ne donne pas moins que ceux qu'il censure, dans les fables de la vieille Histoire. Je n'ai pu déterrer, ni d'où estoit ce Chevalier, ni à quel âge & en quelle année il est mort.

CHARLES DU FRESNE Tre-
sorier de France, plus connu sous le
nom de DU CANGE, nom d'une
Seigneurie, estoit un homme d'une
prodigieuse lecture. Son Glossaire de
la moyenne & de la basse latinité en
est une preuve authentique. Glossaire
qui est un Recueil, non seulement de
vieux mots, mais de choses excellen-
tes, sur les Mœurs & Coustumes des
différents tems.

Ce Sçavant homme, en faisant im-
primer le *Villehardouin* & le *Joinville*
qu'il avoit reveus, y a joint des Dis-
sertations & des Notes de sa fa-
çon. Outre cela, il a fait une His-
toire des Empereurs François qui ont

regné à Constantinople, depuis qu'en 1204. les Latins prirent cette Ville, jusques en 1261. qu'elle fut reprise par les Grecs, & des frequents & vains efforts que des Princes, qui y avoient droit, firent depuis pour la recouvrer, jusques en 1452. qu'elle fut conquise par les Turcs.

L'Auteur de ces Ouvrages estoit un des plus sçavans hommes du siecle passé; c'est dommage qu'il n'ait eu qu'un talent mediocre pour escrire, du moins en François. Il estoit d'Amiens, & mourut à Paris en 1688. à soixante-dix-huit ans.

CHARLEMAGNE. Je le mets dans cette Liste, non seulement, parce qu'il eut dessein de faire une Histoire de France, & qu'il ramassa pour cela, les Poëmes qu'en differents tems on avoit composez sur les Exploits de nos Rois (precieux Recueil qui n'est point venu jusques à nous) mais principalement, parce qu'on trouve dans ses Ordonnances, de quoi enrichir nostre Histoire en ce qui concerne les Coustumes de son tems, & celles des Regnes précédens.

Quoique plusieurs de nos Rois aient fait de pareilles Ordonnances,

on ne cite ordinairement que celles de Charlemagne, de son fils Loüis le Debonnaire & de son petit-fils Charles le Chauve, tant parce que ces trois Monarques sont ceux qui en ont le plus fait, que parce que les leur contiennent en substance & en abrégé, quelquefois mesme tout au long, celles des Rois leurs Predecesseurs.

Ces Ordonnances que l'on nomma *Capitulaires*, parce qu'elles sont distinguées en Chapitres & en Sections, se faisoient dans les Diettes ou Assemblées Generales du Clergé & de la Noblesse, que tenoient assez frequemment nos Rois de la premiere Race, & plus encore ceux de la seconde. *Capitularia Regum Francorum*, à Stephano Baluzio, &c. Paris. in fol. 1677.

CHARLES DU MOULIN, né à Paris l'an 1500. & mort en cette Ville en 1566. a fait en Latin, puis traduit en François, un Traité de *l'Origine & Excellence du Roïaume de France*. Paris, in 8°. 1561. A juger de lui par cet Ouvrage, il estoit moins Historien que Jurisconsulte.

CHARLES SOREL, voïant que ce qui dégoustoit de lire l'Histoire de France, estoit que jusques à lui elle

avoit esté mal écrite, entreprit en 1620. d'en composer une nouvelle, qu'on pût lire avec plaisir. Y a-t-il réüssi? C'est aux Lecteurs à en juger, du moins est-il louable d'en avoir conçu le dessein, quand bien même il ne l'auroit pas entièrement executé.

Il combat fort dans la Preface, les fables qu'on a inventées sur l'origine des François; mais malheureusement, il adopte dans le corps de l'Ouvrage, celles qu'on a débitées sur les Armoiries de nos Rois, venues du Ciel, à ce qu'il dit, & apportées par un Ange.

Je ne sçai où il a trouvé *a* que Clovis s'estant présenté au Baptême, avec une Perruque gauffrée & parfumée avec un soin merveilleux, Saint Remi lui reprocha cette vanité, si fort, que le Neophyte passa ses doigts dans ses cheveux, pour les mettre en desordre.

Quelques contes qu'il y ait dans cette Histoire, elle n'est pas sans mérite; elle commence à Pharamond & finit à la mort de Louis le Debonnaire. *Histoire de la Monarchie Française, in 8°. 2. Tom. chez Morlot, à Paris 1629.*

CHARLES DE VALOIS Duc d'Angoulesme, Bastard du Roy Charles IX. a laissé des Memoires, où il raconte l'assassinat de Henry III. & les commencemens du Regne de Henry IV. La Relation qu'il y fait de la journée d'Arques, est la plus belle que j'aie vûë.

Dans le mesme Volume, sont d'autres Memoires assez amples, où l'on rapporte jour par jour, les négociations de la Paix, qui se fit à Ver vins, entre la France & l'Espagne, 1598. *in 12. Paris, chez Thierri 1667.*

CLARIUS Moine de Saint Pierre le Vif de Sens, a fait une Chronique depuis l'an de Jesus-Christ 446. jusques en 1184. Chronique si fautive, tant dans les faits, que dans les dates, qu'elle debute par dire, que Clodion Premier Roy de France, commença de regner l'an 446. & qu'il eut pour son successeur Childeric, fils de Merovée; faits également faux, puisque l'on sçait que Childeric ne regna qu'après Merovée, & que Clodion à qui Merovée succeda immédiatement, fut Roy en 427. ou 28. Quel fonds peut-on faire sur un Auteur si peu exact? Il l'est davantage

50 LES HISTORIENS
en ce qui regarde les Abbez & les
Archevesques de Sens. Ce qu'il y a
d'estimable dans son Ouvrage , c'est
qu'on y trouve tout au long les titres
dont il fait mention. *Tom. 2. du Spi-
cilege , page 708.*

CLAUDE FAUCHET Parisien,
President en la Cour des Monnoies,
mort en 1603. estoit un franc Gau-
lois, tant par ses manieres, que par
son langage; du reste assez bon Cri-
tique & fort scavant dans nostre His-
toire. La principale chose qui manque
à tous ses Ouvrages , est l'ordre &
la netteté; il y regne une si grande
confusion, qu'on n'a point de plaisir
à les lire; il ne laisse pas d'y avoir
beaucoup de choses à apprendre sur
tout de nostre vieille Histoire.

Ses Ouvrages les plus connus, sont
ses *Antiquitez Gauloises & Françoises*:
Ses *Origines des Dignitez & Magis-
trats de France*: Et un *Recueil fort am-
ple de nos Poëtes les plus anciens*. Pa-
ris, in 4°. 1610.

CLAUDE DE L'ETOUF BARON DE
SIROT, en Masconnois, Auteur des
Memoires qui portent son nom, es-
toit un si vaillant homme, que ser-
vant en Allemagne dans les troupes

de l'Empereur , il fut aux prises avec deux Rois , & pensa les tuer tous deux. Il tua d'un coup de pistolet le cheval de Christiern IV. Roy de Dannemark , & dans une autre occasion , encore d'un coup de pistolet , il brula les cheveux de Gustave-Adolphe Roy de Suede , & jetta son chapeau a bas.

Il estoit si bon Officier , que l'Empereur , le Roy de Dannemark & le Grand Gustave Roy de Suede , firent ce qu'ils purent à l'envi , pour l'attacher à leur service , ce qui engagea Louïs XIII. à le faire revenir en France en 1635. pour l'emploier dans ses Armées.

Hors le siege d'Arras , qui est décrit fort au long , on ne voit rien dans ces Memoires , du moins de considerable , qui regarde le Regne de ce Prince.

L'Auteur estoit un fort brave homme & un excellent Officier ; du reste , un desagréable Conteur , qui ennuie par son stile souvent languissant , par d'inutiles moralitez , par quantité de minuties , qui ne doivent avoir place que dans les Gazettes. C'est un Vieillard né discoureur , qui oublie que

quand escrit pour la Posterité, il ne faut lui rien dire que ce qu'elle desire sçavoir. *Memoires de la Vie de Messire Claude de l'Etouf Chevalier Baron de Sirot, Lieutenant General des Armées du Roy, sous les Regnes de Henry IV. Louis XIII. & Louis XIV. 2. Tom. in 8°. Paris, chez Barbin & Osmont, 1683.*

CLAUDE MALINGRE, a escrit en François l'Histoire des guerres de Piedmont, Milanez, Montferrat, Savoie, depuis l'an 1562. jusques en 1629.

Il est trop flatteur pour qu'on croie tout ce qu'il dit, & il n'escrit pas assez bien pour qu'on prenne plaisir à le lire.

On a encore de lui une Histoire de la Regence de Marie de Médicis & une autre des guerres de Louis XIII. *Continuation jusques en 1629, des Memoires de François Boivin Baron du Villars, qui finissent en 1562. Paris, 8°. chez Guignard, 1630.*

CLAUDE DE SEISSEL Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy Louis XII^e. & son Ambassadeur en plusieurs occasions, a fait l'Histoire de ce Prince, en forme de Panegiri-

que , d'abord en Latin , puis en François : Panegirique qui ne roule que sur le parallele de ce bon & sage Monarque , avec ses Predecesseurs , & principalement avec Louïs XI. son beau-pere.

On a raison de dire que les comparaisons sont toutes plus ou moins odieuses. En effet , rien ne fait moins d'honneur à Seissel , que d'avoir pris à tasche de dégrader nos Rois impitoyablement , pour relever à leurs dépens la gloire de son Heros.

Quoique cet Historien eust passé à la Cour la meilleure partie de sa vie , son François , loin d'estre aussi pur que celui de d'Anton & d'autres Historiens du tems , est meslé au contraire de quantité de mauvais mots , qui sentent le jargon du lieu de son origine : il estoit de Bugey , d'un endroit appelé Seissel. Ce ne seroit pas le premier , qui en demeurant à la Cour , n'auroit pû s'y deffaire , ni de l'accent de son Pais , ni des mauvaises locutions que l'on y apprend dans l'enfance.

Ce Panegirique Historique , dedié à Louïs XII. mesme , lui fut présenté par Seissel , en 1508. Il y a dans cette

Piece des anecdotes très-curieuses.
Histoire de Loüis XII. Pere du Peuple,
& des choses venues de son Regne, par
Messire Claude Seissel Archevesque de
de Turin, & peu auparavant Evesque
de Marseille. Paris, in 4°. Pacard,
1615.

On a encore de lui la grande *Monarchie de France, avec un Traité de la Loy Salique*, in 8°. Paris, 1540. & 1558. petit Ouvrage que Sleidan estimoit si fort, qu'il l'a traduit en Latin.

LE CATHOLICON, Paris, in 8°. 1594. sans nom de Libraire. Satire Historique faite par un Prestre, nommé le Roy, qui estoit Chanoine de Roüen, par le celebre Pierre Pithou, & autres beaux esprits du tems, pour décrier la Ligue, & pour faire voir, que le dessein des Chefs de cette cabale estoit bien moins de maintenir la Religion Catholique en France, que de profiter des conjonctures. Il y a dans cette Piece tant d'esprit & tant d'agrément, que toute vieille qu'elle est, elle conserve encore sa réputation parmi les gens qui ont du goust; la critique en est judicieuse, les railleries fines & les portraits inimitables.

CHRONIQUE DE SAINT BENIGNE
de Dijon.

Cette Chronique, qui n'est pas longue, est écrite d'un stile léger; le Moine qui en est l'Auteur, y raconte exactement la Fondation de son Couvent, les biens qu'on y a faits, les Abbez qui l'ont gouverné, & par occasion ce qui est arrivé en France depuis l'an de J. C. 485. jusques en 1052. Ce qu'il rapporte de nostre Histoire lui a peu coûté, n'ayant fait presque que copier Gregoire de Tours, Fredegair & les autres Historiens du tems.

Cette Chronique fait d'autant plus de plaisir à lire, que l'on y voit en abrégé l'Histoire Sacrée & Profane meslées sans confusion. La continuation de cette Chronique par un Moine de la mesme Abbaïe, qui escrivoit en 1513. n'est pas du mesme merite. *Spicilege, Tome 1. page 353.*

CHRONICON BREVE, à *Mundi exordio, usque ad annum Christi 810.* C'est peu de chose. A peine cette Chronique dit-elle un mot des principaux Evenemens. *Tome 3. Duchesne, page 125.*

CHRONICON BREVE. *Courte Chronique, depuis le commencement de*

la Monarchie des François jusques en 1137.

L'Ouvrage ne répond point au Titre ; cette Chronique ne commence proprement qu'en l'année que Pepin le jeune devint Maire des trois Roïaumes : de ce qui s'est fait auparavant , elle ne dit autre chose , sinon que l'an 425. Pharamond fut Roy des François , & que sa race a regné jusques en 687.

L'Auteur est très-assurément un Moine ; il s'estend principalement sur l'avantage qu'il y a à faire du bien aux Monasteres ; du reste , de chaque Regne , il ne dit qu'un mot ; par exemple , il ne dit autre chose de Loüis le Begue , sinon qu'il fut appelé , *Loüis qui n'a rien fait* , *Ludovicus Balbus* , *vel nihil fecit*. Il n'y a pas grand'chose à apprendre de cette Chronique. *Duchesne , Tome 3. p. 357.*

CHRONICON BREVE. *Courte Chronique , depuis 688. jusques en 1015.* L'Auteur vraisemblablement estoit du Diocese de Sens ; car il parle de ce qui s'y est passé plus volontiers que d'autre chose.

Tel qu'il soit , il estoit , ou mal informé , ou prévenu contre Hugues

Capet, lorsqu'il dit que ce fut par envie d'exterminer ce qui restoit de la race de Charlemagne, que Hugues fit faire le Procès à Arnoul Archevêque de Rheims, sous pretexte que ce Prelat estoit Bastard. Pour voir que l'Anonyme ne dit pas vrai, il n'y a qu'à lire l'Acte de la déposition d'Arnoul. *Duchefne, Tome 3. page 349.*

CHRONICON BREVE SANCTI DIONYSII. *Courte Chronique de Saint-Denis en France, depuis 986. jusques 1292. par un Moine de cette Abbaie.*

Cette Chronique dit si peu de chose, & le dit en si peu de mots, qu'elle ne peut estre d'aucun secours; cependant pour le peu qu'elle dit, elle est assez exacte & dans les faits & dans les dates. *Spicilege, Tome 2. page 808.*

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, vulgairement appellées CHRONIQUES DE SAINT-DENIS. *In fol. Paris 1493. lettre Gothique.* Cette Chronique commence à Pharamond & finit au Regne de Charles VI. C'est l'Ouvrage de plusieurs Moines de Saint-Denis; il y a bien des fables; elle n'est exacte que dans les derniers Regnes.

CHRONIQUE DE FARFE Diocèse de Spolette.

Elle n'est estimable que par les Actes qu'on y rapporte, tels que sont, ou les Privileges accordez à ce Monastere par les Princes Carlovingiens, qui ont regné en Italie, ou des Jugemens rendus pour le maintenir dans ses biens. *Duchesne, Tom. 3. page 650.*

CHRONIQUE DE FLEURI, autrement *Saint-Benoist sur Loire*, depuis 688. jusques en 1028.

C'est peu de chose, elle est très-courte; l'Auteur est si peu exact, qu'il met la mort de Pepin en 763. cinq ans plustost que les autres Historiens. C'est un Moine credule, qui craint la Lune & les Cometes; il dit, qu'en l'an 1003. un pere & une mere, honteux d'avoir mis au monde, un monstre tout des plus difformes, qui n'avoit de l'homme que la teste; l'ayant jetté à la riviere, on entendit en ce moment un hurlement épouvantable d'hommes, de femmes & d'animaux. *Duchesne, Tom. 3. page 354.*

CHRONIQUE de l'Abbaie de Fontenelle, autrement nommée de *Saint-Vandrille*, Diocèse de Roüen.

Le Moine qui en est l'Auteur, vi-

voit en 834. deux autres l'ont continuée; le moins ancien des deux, escrivoit en 1040.

Ces Moines n'escrivent pas mal & parlent assez librement. Ils ne s'entendent que sur ce qui regarde leur Monastere, & ce n'est qu'en passant & par rapport à leurs affaires, qu'ils touchent quelque chose de nostre Histoire.

Ils datent quelquefois par les années de Jesus-Christ, & le plus souvent par celles du Regne des Rois, ce qui peut faire de l'embarras. A cela près, je le leur pardonnerois, s'ils estoient plus exacts qu'ils ne le sont en beaucoup d'endroits.

Je ne sçai pourquoi ils affectent de traiter d'*Exarques* Charles Martel & Pepin son Pere, & que jamais ils ne leur donnent le titre de Maire du Palais. *Carolus sagacissimus Exarchus*, &c. s'ils croient leur faire plus d'honneur; je doute que l'Exarque eust autant de pouvoir dans son Gouvernement, que les Maires en avoient en France. Cette Chronique commence par l'origine de Saint Vandrille, qui vivoit du tems de Dagobert, vers le milieu du septiesme siecle. *Spicilege, Tom. 3. p. 183.*

CHRONIQUE D'HILDESHEIM, depuis 714. jusques en 1138.

C'est peu de chose jusques à la mort de l'Empereur Arnoul & de Louïs III. son fils, les derniers Princes du Sang de France qui aient regné en Allemagne; depuis cela elle est fort ample sur ce qui y est arrivé de considerable. Il y a pleine recolte à faire dans cette Chronique, pour qui voudroit escrire l'Histoire des Othons & des autres Empereurs Allemands; mais à l'égard de nostre Histoire, il n'y a pas mesme à glaner. *Duchesne, Tome 3. page 504.*

CHRONIQUE DE SAINT MARIAN D'AUXERRE, depuis la création du monde, jusques en l'an de Jesus-Christ 1200.

L'Auteur est un Moine de cette Abbaïe, qui n'a point voulu se nommer, sans doute par humilité; car un si bel Ouvrage & qui avoit cousté tant de peines, ne pouvoit que lui faire un très-grand honneur. *Chronologia seriem temporum & Historiam rerum, in orbe gestarum omnium, ab ejus origine, usque ad annum à Christi ortu 1200. auctore Anonimo, sed Monacho Sancti Mariani, apud Alrissiodorum,*

*primum in lucem edita opera & studio
Nicolai Camusæi. Trecis , apud Mo-
reau , 1608.*

CHRONIQUE DE SAINT MEDARD
DE SOISSONS, depuis l'an 497.
jusques en 1269. par un Moine de cette
Abbaïe, Moine si peu exact, qu'après
avoir dit, que Clovis mourut en l'an
512. & que Clotaire qui lui succeda
dans une partie de ses Estats, regna
cinquante & un an; il place la mort
de ce Clotaire en l'an 567. Je ne sçai
à qui des deux, ou de l'Auteur ou
du Copiste, attribuer une si grosse
faute. Malheureusement ce n'est pas
la seule que l'un ou l'autre ait faite.

Cette Chronique ne s'estend, que
sur les choses qui ont rapport à l'E-
glise de Saint Medard, ou au Diocèse
de Soissons; à l'égard du reste, comme
le Regne de nos Rois, elle en parle
si succinctement, qu'il n'y a rien ou
très-peu de chose à apprendre. *Spici-
lege , Tome 2. page 781.*

CHRONIQUE DE MOISSAC,
*Depuis le commencement de la Monar-
chie, jusques en l'an de Jesus-Christ 819.*

Nous ne l'avons pas toute entiere,
& le peu que nous en avons, ne dit
rien de particulier, dont on puisse.

orner nostre Histoire ; ce n'est que par digression qu'elle en rapporte une partie en abrégé. Son principal objet, est le regne des Empereurs.

A la teste du Manuscrit de l'Abbaïe de Moissac, cette Chronique est attribuée à un Prestre appelé *Bedan*, *Liber Chronicorum Bedani Presbiteri*. Mais on est persuadé que ce nom n'y est donné à l'Anonyme qui l'a faite, que parce qu'elle n'est presque composée que de l'Histoire des six âges du monde, qu'a fait le Venerable Bede. *Duchesne, Tome 3. page 130.*

CHRONIQUE DE MORIGNI
Diocese de Sens.

Il n'y a guere de Chronique qui approche du merite de celle-ci. Elle est ample & bien escrite ; les Moines qui en sont les Auteurs, paroissent aimer la verité, & n'apprehendent point de la dire ; ils n'épargnent ni Papes ni Rois ; non pas mesme leurs propres Abbez : ce qu'il y auroit à craindre, c'est qu'ils n'en usent ainsi moins par amour pour la justice, que par austerité d'humeur, & quelquefois mesme par passion. Lorsqu'ils racontent les contestations qu'ils eurent avec les Chanoines d'Estampes,

petite Ville du voisinage, il n'y a injure qu'ils ne disent à eux & à leurs Protecteurs.

A cela près, cette Chronique est des meilleures que nous aïons : le premier Livre, est d'un Moine appelé *Teülsfe*, qui devint Abbé de Saint Crespin de Soissons : les deux autres Livres sont de Moines qu'on ne connoist point, mais gens du tems & qui en escrivant ce qui est arrivé de bien ou de mal à leur Couvent, depuis 1108. jusques en 1147. racontent aussi exactement ce qui s'est passé dans l'Etat. *Duchefne, Tom. 4. page 359.*

CHRONIQUE SCANDALEUSE. *In 8°. sans nom de Ville, ni d'Imprimeur 1620.*

C'est ainsi qu'on appelle l'Histoire secrette de Loüis XI. faite par un homme de bon sens, qui n'a point voulu se nommer. Le Titre dit que l'Auteur estoit Greffier de l'Hostel de Ville de Paris ; s'il l'avoit esté, son nom ne seroit point inconnu, puisqu'il est aisé de sçavoir qui estoit Greffier en ce tems-là.

Ce Livre est plein d'anecdotes. On y voit à nud, si j'oze m'exprimer ainsi, les inclinations de Loüis XI. On les voit dans ses actions souvent

bizarres ou cruelles. Pour bien connoître les hommes, c'est dans leurs actions qu'il faut les estudier, & non dans leur visage qui est trompeur, ni dans leurs discours qui souvent ne sont que mensonge.

Depuis l'apparition de cette Histoire, on a appelé Chronique Scandaleuse, les Escrits qui découvrent la vie secrete des Personnes considerables, & qu'on soupçonne estre remplis de médisance.

CHRONICON VETUS. *Vieille Chronique, depuis 986. jusques en 1109.*

Pour estre fort courte, elle n'en est pas moins digerée. Elle est bien escrite, & elle apprend beaucoup de choses en peu de mots. L'Auteur est assurément un Moine de Fleuri sur Loire, tant il sent de plaisir à parler de cette Abbaïe, & à descrire tous les Ouvrages que l'Abbé Gosselin, frere naturel du Roy Robert, avoit fait faire pour l'orner. *Duchesne, Tome 4. page 96.*

CHRONIQUE DE SAINT VINCENT, Monastere basti à la source du Vulturne, dans la Province de Capouë.

L'objet principal des Auteurs de cette Chronique, est ce qui regarde leur Abbaïe; & ce n'est que par occasion, s'ils disent quelque chose
qui

qui peut aider à éclaircir, ou à entendre l'Histoire des Princes Carlovingiens qui ont regné en Italie. *Duchefne, Tome 3. page 672.*

D.

DENIS GODEFROY II. du nom, aussi zélé que Theodore Godefroy son Pere, d'enrichir nostre Histoire, de Pieces rares, qui avant eux estoient demeurées ensevelies dans les Bibliothèques & dans les Archives, a mis au jour avec des Notes le Charles VI. par des *Vesins*, le Charles VII. par *Chartier*, le Loüis XI. par *Commines*, le Charles VIII. par *Jaligni* & par la *Vigne*.

Il a aussi donné en deux Volumes in folio le Ceremonial de France, & corrigé & augmenté l'Histoire des Grands Officiers, par Jean le Feron; Theodore & Denis Godefroy estoient aussi profonds dans le Droit que dans nostre Histoire.

DENIS SAUVAGE de Fontenailles en Brie, fit imprimer sous Charles IX. 1562. une Chronique de Flandres, écrite par un inconnu, homme sincere & de bon sens. N'en déplaise à l'Editeur, au lieu de la retoucher il auroit peut-estre mieux fait

de la donner en vieux François, telle qu'il l'avoit trouvée dans les Manuscrits. Ce vieux langage, à en juger par ce qu'on en voit dans la Preface, n'est point ni trop difficile à entendre, ni trop barbare pour le tems.

Cette Chronique contient ce qui est arrivé de plus considerable en Flandres & en France, depuis 792. jusques en 1383. La continuation jusques en 1435. faite par le mesme Denis Sauvage, n'est quasi qu'un extrait de Froissart & de Monstrelet.

DONAT ACCIAOLI Noble Florentin, mort 1473. a fait en Latin une Vie de Charlemagne. Elle est ample & bien escrete. *Collec'tions de Freher & de Pitheu.*

DUDON Doyen de Saint-Quentin au commencement du onzième siecle, dit dans l'Epistre Dedicatoire de son Histoire des Normands, qu'il ne l'a composée qu'à l'instance priere du Duc Richard II. qui l'avoit comblé de bienfaits : mauvais augure pour le Lecteur, qui doit apprehender que la reconnaissance ne corrompe plus ou moins la fidelité de l'Auteur ; aussi Orderic Vital autre Historien de Normandie, dit que l'Ouvrage de Dudon n'est quasi qu'un Panegirique.

Il ne laisse pas d'y avoir du vrai & du bon. La Prose est bien plus belle que les Vers qui y sont meslez : Vers rustiques qui n'ont de poétique que la cadence , encore est-elle fort mauvaise. Cette Histoire comprend le Regne de Raoul, celui de Guillaume Longue-épée & celui de Richard Sans-peur Ducs de Normandie. *Historia Normannorum Scriptores antiqui. Paris. in fol. 1619. Collecti ab Andrea Duchesne, page 49.*

DISCOURS merveilleux de la vie, actions & deportemens de Catherine de Medicis Reine Mere, p. 314. du 3. Vol. des Memoires de l'Estat de la France, sous Charles IX. A Midelbourg 1576.

Je ne sçache point avoir leu de Satire plus outrageante que celle-ci. Elle est pleine d'anecdotes ; mais je me garderois bien de les inserer dans l'Histoire, si je ne les avois veüs ailleurs. Franchement il est fort à craindre qu'il n'y ait guere de verité , où il y a tant de passion.

L'Auteur represente cette Princesse comme un monstre d'impieté , d'orgueil & de cruauté , qui sacrifioit tout au desir effrené de toujours regner. Il dit qu'elle fut la cause de tous les mal-

heurs de son tems , & après mille imprecations il lui souhaite une catastrophe plus affreuse que ne fut celle de Brunehaud.

Je ne suis point surpris qu'il ne se soit point nommé : Ecrivain pendant la Regence de la Princesse qu'il outrage, pour peu qu'il eust esté connu, de quel supplice ne l'auroit-elle point fait punir, si elle avoit esté aussi méchante qu'il le dit ?

E.

EGINHARD Secrétaire de Charlemagne, a écrit en Latin la Vie de ce Prince, de la maniere que Suetone a écrit la Vie des Césars. Si je n'ose pas dire que le François narre aussi-bien que le Romain , & qu'il parle aussi purement, du moins il en approche fort.

Il raconte d'abord toutes les guerres de son Heros & son application à bien policer ses Estats, ensuite la vie domestique, puis ses inclinations, & entre dans un grand détail. Il seroit fort à souhaiter qu'il se fust trouvé en chaque Regne des gens qui en eussent fait autant. Nostre Histoire en seroit plus complete.

Eginhard a fait encore des Annales, depuis 741. jusques en 829. Annales escrites en beau Latin, & où il y a du particulier. Quoiqu'on dise communément que ces Annales sont de lui, il n'est pas certain qu'elles en soient; car il y a des Manuscrits, où elles sont attribuées à un Moine, en quelques-uns, nommé *Althemar*, & en d'autres, appelé *Adelme*.

Selon quelques Historiens Eginhard fut Mari d'une des filles de Charlemagne; selon d'autres il ne fut que son Galand. Dans la suite il quitta la Cour, & fonda sur ses Terres l'Abbaïe de Selinstad, dont il fut le premier Abbé.

Il acquit tant de réputation, par son esprit, par sa vertu & par sa grande capacité dans les Sciences & dans les Affaires, qu'on l'en a surnommé *le Grand*: quelques Auteurs l'appellent *Eginhard le Sage*. Il vivoit en 848. On ne peut dire précisément en quelle année il mourut. *Duchesne, Tome 2. page 93.*

EMILE PIGUERRE. Son Histoire des troubles arrivez en France au sujet de la Religion, depuis Henry II. jusques à la mort de Henry

III. n'a pas deu lui couster beaucoup, puisqu'il ne fait que coppier l'Histoire de la Popelinier. Il n'en a guere osté que ce que celui-ci avoit dit de trop fort contre les Catholiques. *In fol. Paris, 1582. chez Fizelier.*

ENGUERRAND DE MONSTRELET.
On a de lui une Chronique en François, depuis l'an 1400. jusques en 1467.

Une chose très-estimable qu'on ne rencontre guere dans la pluspart des Historiens & qu'on aime dans celui-ci, est que l'on y voit tout au long, les Edits, Harangues, Plaidoiers, Dessis, Traitez & Propos qui ont rapport à son Histoire : preuve de sa fidelité, puisqu'il ne craint point que les Lecteurs trouvent autre chose dans ces Pieces, que ce qu'il raconte dans son Ouvrage.

Si son Discours n'est pas quelquefois aussi poli que celui d'autres Historiens qui ont escrit de son tems, il faut le lui pardonner. D'un homme né en Hainaut, & qui a passé à Cambrai, comme il le dit dans sa Preface, la meilleure partie de sa vie, à tort exigeroit-on qu'il parlât aussi bien François qu'on faisoit alors à la

Cour. Un reproche mieux fondé, c'est qu'il ne laisse que trop entrevoir l'inclination qu'il a de favoriser, quand il peut, les Ducs de Bourgogne & leurs amis.

Au reste, il est si diffus, qu'il faut avoir grand'envie de sçavoir les choses en détail, pour lire jusques au bout trois Volumes, qui ne racontent que ce qui est arrivé dans une partie de l'Europe, l'espace de soixante-sept ans. *Chroniques d'Enguerand de Monstrelet Gentilhomme demeurant à Cambrai. A Paris, chez Marc Orri 1603. gros in fol.*

ESTIENNE DOLET Auteur & Libraire, est moins connu par ses Ouvrages, quoiqu'il en ait fait beaucoup, que par son supplice. Il fut brulé vif à Paris en 1543. pour cause de Religion : on l'accusoit de n'en point avoir.

J'ai leu de lui un petit Ouvrage intitulé, *Faits & Gestes de François I.* In 8°. Lyon & Paris 1543. C'est un Eloge de ce Prince : Eloge fait en Latin, puis traduit en François par Dolet lui-mesme : Eloge assez mal basti, où il met bout à bout les Evenemens de ce Regne jusqu'en 1539.

ESTIENNE PASQUIER de Paris, n'a point fait les Vies de nos Rois ; mais dans son Livre des *Recherches*, c'est ainsi qu'on appelle son principal Ouvrage, il a fait de si belles & de si amples Differtations, sur l'origine des François, sur leur Religion, Langue & Coustumes, sur les Formes Judiciaires que l'on a gardées parmi eux, & sur les principaux points de l'Histoire de quelques Rois & Reines, qu'il merite autant que personne d'avoir place dans cette Liste. Il y a aussi dans ses Lettres quantité de Faits curieux & des circonstances notables des principaux Evenemens qui sont arrivez de son tems.

Je ne sçache point d'homme qui ait plus creusé nostre Histoire, & qui se soit plus appliqué à démesler ce qu'il y a de vrai, d'avec ce que nos vieux Auteurs y ont mis par credulité, de faux & de fabuleux. Il ne manque à ce Sçavant homme pour en faire un bon Historien, que d'estre un peu plus attentif à ne point se laisser séduire à ses préventions. Quand il parle de gens, ou de choses qui lui déplaisent, il s'échauffe & outre souvent.

Après avoir plaidé long-tems avec succès

succès au Parlement, il fut fait Advocat du Roy en la Chambre des Comptes. Il mourut à Paris en 1615. à quatre-vingt-sept ans, dans la réputation d'un excellent Critique, d'un Jurisconsulte profond, d'un Advocat disert, & d'un judicieux Ecrivain, en Prose & en Vers. *Recherches de la France, &c. A Paris, chez Menard, in fol. 1633. Lettres d'Estienne Pasquier. Paris, chez Abel Langelier, in 4°. 1686.*

Eudes Moine de Saint Maur des Fosse, Abbaie proche de Paris, écrivit l'an 1058. en Latin, qui n'est pas mauvais, & d'un stile assez net, la Vie de Bouchard Comte de Corbeil & de Melun.

Ce Comte homme celebre en son tems, aiant esté Favori de Hugues Capet & de Robert successeur de Hugues; cette Vie fournit bien des choses qui peuvent orner ou éclaircir le Regne de ces deux Monarques. *Duchefne, Tome 4. page 115.*

ESTAT DE LA FRANCE sous le Regne de François II. in 8°. sans nom de Ville ni de Libraire. L'Auteur n'est que trop sincere, mais dit-il toujours vrai? Je n'oze l'assurer, tant il est hardi & quelquefois pas-

fionné , principalement contre les Princes de la Maison de Guise.

Il paroist très-bien informé , & escrit agréablement. On attribué cet Ouvrage à *Estienne-Renier de la Planche*, Ministre à Orléans, homme d'esprit & d'intrigue, qui avoit eu des liaisons avec Catherine de Médicis.

F.

FOUCHER *de Chartres*, fut de la premiere Croisade en 1097. & il en a escrit l'Histoire année par année, tant sur ce qu'il en a veu, que sur ce qu'il en a oüi dire à gens sinceres & exacts.

Il ne se trouva pas à la prise de Jerusalem, & il n'alla en cette Ville que lorsque Baudouin I. auquel il estoit attaché, en fut élu Roy l'an 1100. Ce Baudouin, frere puîné de Godefroi de Bologne Comte de Bouillon, avoit quitté la grande Armée des Croisez après la prise de Nicée, pour se faire une Principauté à Edesse.

Cet Historien n'escrit pas mal. Quelque chose de meilleur, c'est qu'il est attentif à ne rien escrire dont il ne soit seur. Son Histoire s'estend

jusques en 1127. Elle est ample & curieuse. *Fulcherij Carnotensis Historia Hierosolymitana*, dans le *Gesta Dei per Francos*, ou dans le 4. Tome de Duchesne, page 816.

FOULQUE IV. Comte d'Anjou, dit le *Rechin*; c'est-à-dire, feroce & cruel, ou selon un autre sentiment, homme revefche & de mauvaife humeur, fit en 1096. d'un ftile net & agréable, l'Histoire de fes Predeceffeurs; c'est bien dommage que nous ne l'aïons toute entiere. C'est là que l'on apprendroit bien des particularitez du Regne de Philippe I. qui enleva & qui époufa Bertrade femme de ce Comte.

Foulque en estoit encore si aigri quand il escrivoit cette Histoire, qu'il dit en la commençant, que ses Predeceffeurs tenoient le Comté d'Anjou, non de la race de l'impie Philippe, mais de celle de Charles le Chauve. *Primus Ingelgerius habuit illum honorem à Rege Franciæ, non à genere Impij Philippi, sed à prole Caroli Calvi. Historia Andegavensis, per Fulconem Comitem Andegavensem. Spicilege, Tom. 10. page 392.*

FRANÇOIS ANNIBAL D'ESTREES

Gij

Mareschal de France , Auteur des *Memoires de la Regence de la Reine Marie de Médicis*. Paris, in 12. 1666. ne sçavoit pas à beaucoup près , aussi-bien escrire que combattre & négocier. Ses Memoires cependant ne laissent pas de faire plaisir , parce qu'il y a bien des choses qui ne se trouvent point dans les autres Historiens du tems. Il mourut à Paris le 5. May 1670. âgé de 98. ans , & selon d'autres de 102.

FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE Mareschal de France , a fait un *Journal*, autrement appellé *Memoires* contenant l'Histoire de sa vie. In 12. 3. Volumes, Cologne 1665.

Ce n'est pas peu d'aller jusques au bout ; car , ce Journal est très-long , & qui plus est , très ennuyeux en plusieurs endroits. Outre qu'il n'est pas bien escrit , on ne voit en plus de la moitié qu'un nota tout sec , des fréquentes visites qu'il rendoit & qu'il recevoit , des lieux où il a logé dans les voïages qu'il a faits , des aventures qu'il a eues , & autres choses peu interessantes.

Il parle guerre pertinemment & de moins aussi-bien festins , ballets , co

medie ; c'est un homme né pour les plaisirs & qui les aimoit passionnément, mais qui n'en est pas moins vaillant ni moins appliqué à tous ses devoirs. Quand on déliberoit, son avis selon lui, estoit toujours le meilleur, on y revenoit le plus souvent, & quand il n'estoit pas suivi, les choses n'alloient jamais bien.

Il sçait mieux que personne, les veritables causes de ce qui est arrivé de son tems. Mais il s'en faut beaucoup qu'il ne dise tout ce qu'il sçait. Il tranche en un mot, les plus celebres Evenemens, ou il les passe sous silence. Il parle, tant d'Henry IV. que de Louis XIII. assez librement, & du Cardinal de Richelieu avec une retenue qui fait voir combien il le craint. Depuis que le Cardinal est entré dans le Ministère, Bassompierre devient tout à coup, ou muet, ou flatteur, & conte les choses, à peu près comme fait la Gazette.

Hors une trentaine d'anecdotes qui regardent des Particuliers, comme le Connestable Henry Duc de Montmorenci, la belle Princesse de Condé, fille aînée de ce Connestable, le Duc de Saint-Simon, le Marechal de Ma-

rillac, le Garde des Sceaux de Caumartin, & quelques autres Personnes, je n'ai rien vu de bien curieux dans ces longs Memoires. Ce Marechal né en Lorraine au mois d'Avril 1579. d'une Famille des plus nobles & des plus illustres du Pais, mourut d'apoplexie, en Octobre 1646. dans une Maison de Campagne du Duc de Vitrì, à huit ou neuf lieuës de Paris.

FRANÇOIS DE BEAUCAIRE DE PUGUILLON Evesque de Metz. On a de lui un grand Ouvrage intitulé : *Rerum Gallicarum Commentarij*, &c. *Memoires pour servir à l'Histoire de France, depuis 1461. jusques en 1567.* C'est par erreur qu'on a mis dans le Titre jusques en 1580.

Je ne sçai pourquoi cette Histoire est si négligée qu'on ne la cite presque point ; cependant non seulement elle est bien escrite, mais on y trouve, autant qu'ailleurs, des circonstances considerables des principaux Evenemens. Si l'Auteur, dans l'occasion, donne des loüanges un peu fortes aux Princes de la Maison de Guise, c'est une faute pardonnable à un homme de cœur, qui leur devoit ce qu'il estoit ; du reste, son Histoire est très-

estimable & d'autant plus certaine, que c'estoit de ces Princes dont il avoit la confiance, qu'il avoit appris les secrets qu'il revele en plusieurs endroits. Nous n'avons rien de plus curieux sur les Regnes de Loüis XI. de Charles VIII. de Loüis XII. de François I. de Henry II. de François II. & de Charles IX.

Cet Historien né en Bourbonnois, d'une des plus anciennes Familles & mort en 1591. n'estoit pas seulement un Escrivain poli, mais encore un grand Theologien qui brilla au Concile de Trente, & un habile Politique, qui négocia avec succès beaucoup d'affaires difficiles. *Rerum Gallicarum Commentarii ab anno 1401. ad annum 1580. &c. Opus Posthumum auctore Francisco Belcario Peguillione Metensis Episcopo. Lyon, in fol. chez Landri 1625.*

FRANÇOIS BELLEFOREST Gentilhomme du Comté de Comminges, homme de grande lecture, & selon bien des Gens, homme de peu de discernement, a fait des Annales de France, qu'on ne lit presque point.

Quelque peine qu'il se soit donnée à les faire, elles sont peu estimées, moins à cause du stile qui n'est pas

agréable , ou du langage qui est vieux , que parce qu'elles sont pleines de contes. On lui reproche d'y avoir mis ceux qu'il avoit trouvez dans nos vieilles Chroniques , & d'y en avoir ajousté d'autres. *Les Grandes Annales & Histoire Generale de France , &c. Paris , chez Bünon , in fol. 2. Tomes.*

Cet Historiographe né en Novembre 1530. mourut le 1. Janvier 1583. On a encore de lui l'Histoire particulière des neuf Charles Rois de France , & quantité d'autres Ouvrages , en Prose & en Vers , en tout genre de Litterature.

FRANÇOIS DE BOIVIN Baron du Villars , Officier de réputation , qui avoit servi en Piedmont sous le Marechal de Brissac , a laissé des Memoires des actions les plus memorables que ce Marechal y a faites , depuis 1550. jusques à la Paix generale 1559.

Le Piedmont estoit alors l'Ecole Militaire des François & des Espagnols ; de costé & d'autre on y faisoit la guerre avec plus d'ordre parmi les troupes & moins d'inhumanité pour les Peuples , qu'on ne l'a faite dans la suite.

Cet Historien, n'est ni fort exact, ni poli : Il est louable cependant, d'avoir conservé la memoire de quantité d'Exploits dont il a esté témoin, & auxquels il a eu plus ou moins de part. S'il parloit moins de lui, il n'en seroit que plus croiable. *Histoire des Guerres de Piedmont, Savoie, Montferrat, Mantouë & Duché de Milan, depuis l'année 1550. jusques en l'an 1561. Paris, chez Guignard, in 8°. 2. Tom.*

FRANÇOIS DE BOURDEILLE Comte de Montresor.

Ses Memoires ne contiennent que ce qui est arrivé depuis 1632. à Gaston de France Duc d'Orleans, & les intrigues & cabales que les Favoris de ce Prince faisoient continuellement pour se débusquer les uns les autres.

Montresor, qui se vante d'avoir esté son Confident plus de vingt ans, n'a point honte de raconter le pernicieux dessein que lui & d'autres Personnes inspirerent en vain à ce Duc & à Louïs Comte de Soissons, de faire assassiner le Cardinal de Richelieu.

Ce qu'il y a d'estimable dans les deux Tomes qui ont pour titre : *Memoires de M. de Montresor*, est moins

les Relations qui sont de lui, quoiqu'elles soient assez bien escrites, que les Pieces qu'on y a jointes : Pieces rares & necessaires, pour escrire ou pour sçavoir à fonds l'Histoire du Regne de Louïs XIII. *Memoires de M. de Montresor, diverses Pieces durant le Ministere du Cardinal de Richelieu, &c. A Leyde, chez Sambix, 1665. in 16.*

FRANÇOIS DUCHESNE, a eu part à la Collection de nos anciens Historiens, dont la gloire principale est deüe à André son pere, & de plus a fait en François une Histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux, *Paris, in fol. 1680.* Les materiaux, à ce qu'on dit, sont d'un plus grand prix que la forme.

FRANÇOIS-EUDES DE MEZERAI, né au Village de Rye, près d'Argentan en Normandie, est celui de nos Historiens qu'on lit le plus volontiers. En vain quelques Critiques, habiles d'ailleurs & fort connoisseurs en Histoire, taschent-ils de le decrier; il a son merite, témoin cette sincerité hardie, qui fait tant de plaisir quand on aime la verité.

On a beau dire qu'il ne plaist, que

parce qu'il mord les Gens d'Affaires : Agréable hameçon pour la pluspart du monde, qui se dédommage de ses maux, en haïssant & deschirant ceux qu'il croit en estre la cause. En vain dit-on qu'il escrit mal : Dès que son Histoire plaist, il faut qu'il y ait du bon, & plus de bon que de mauvais. Quoiqu'il lui arrive assez souvent de s'exprimer en termes bas, il y a quelquefois, dans ces expressions même, une force & une énergie, qui vaut bien la délicatesse des Ecrivains les plus polis.

Cette Histoire seroit plus exacte, & dans les Faits, & dans les Dates, si au lieu de la ^a composer sur celles de Nicole Gilles, de Paul Emile, de du Haillan, l'Auteur avoit esté aux sources. Il mourut à Paris au mois de Juillet 1683. âgé de 73 ans. On a de lui une *Histoire de France, depuis Pharamond jusques à la Paix de Vervins 1598. Paris, 1643. 1646. & 1651. in fol. 3. Volumes, & un ample Abregé de cette mesme Histoire. Paris,*

^a Je l'ai oüï dire ainsi en Assemblée de Gens de Lettres, au President Cousin, homme estimé pour sa candeur, autant que pour son Erudition, comme tenant ce fait de Mezerai-mesme qui n'en faisoit point de mystere.

1690. *grand in 4°. aussi 3. Volumes.*
L'Abregé est plus estimé que l'Histoire.

FRANÇOIS GUICHARDIN Noble Florentin , homme d'esprit , homme éloquent ; employé en Guerre & en Paix , a écrit en sa Langue , l'Histoire d'Italie , depuis 1494. jusques en 1532. & s'est acquis par cette Histoire une si haute réputation , qu'il passe pour un des meilleurs & des plus parfaits Historiens qui aient paru dans les derniers siècles ; cependant en quelque réputation qu'il soit , il ne laisse pas d'y avoir des gens qui lui reprochent d'assez grands deffauts.

On lui reproche d'estre , trop long dans ses Harangues , trop attentif à remarquer jusques aux minuties , trop libre à prester aux grands dont il écrit les actions des motifs honteux & injustes , trop prévenu pour son País , trop partial contre la France. Cette excellente Histoire a esté traduite en François avec bien moins de grace , qu'elle n'en a dans l'Original.

François Guichardin n'estoit pas seulement Historien ; mais encore , sçavant Jurisconsulte , adroit négociateur , & homme de guerre si entendu ,

que Leon X. & Clement VII. lui confierent la garde de Modene, de Reggio & de Parme, qu'il deffendit l'une après l'autre avec autant de sagesse que de vigueur. Il mourut en 1540. *La Historia d'Italia di Francesco Guicciardini Gentilhuomo Fiorentino, &c. In Geneva, presso Giacomo Stoër 1639. in 4°.*

FRANÇOIS HOTMAN celebre Jurisconsulte, & Huguenot passionné, s'estant refugié dans le Palatinat, y dedia au Comte Palatin en 1573. un petit Livre intitulé : *Franco-Gallia, la Gaule Françoisse.*

Bien que ce Livre soit rempli de sçavantes remarques sur l'origine & sur l'ancien gouvernement du Roïaume de France, il faut le lire avec précaution, parce que l'Auteur, quoique né à Paris, estoit d'inclination, plus Republicain que François. Il mourut à Basle au mois de Fevrier 1590. âgé de 65 ans. *Francisci Hotmanni Jurisconsulti celeberrimi, Franco-Gallia. Francofurti, chez Vechel, 1586. in 8°.*

FRANÇOIS DE RABUTIN Gentilhomme de la Compagnie du Duc de Nevers. C'est le titre qu'il se donne

à la teste de son Ouvrage , a fait des *Commentaires sur le fait des Guerres en la Gaule Belgique , entre le Roy Henry II. & l'Empereur Charles-Quint. Paris, chez Vascosan , in 4°. 1555.* Le stile en est simple , mais assez chastié pour le tems.

FREDEGAIRE Auteur inconnu , a fait un Abregé de Gregoire de Tours & une Chronique : l'Abregé finit en 584. & la Chronique en 641. Dans l'un il ne fait que copier Gregoire ; dans l'autre , qui est purement de lui , il raconte ce qu'il a veu , ou ce qu'il a oüi dire à des Personnes dignes de foi.

On a tort de lui avoir donné le surnom de *Rheteur* , *Fredegarij Scholastici* ; car , il n'est nullement Eloquent , son Ouvrage est escrit en Latin barbare , souvent mesme il n'y a pas de construction : on lui reproche encore sa trop grande brieveté ; cependant tout brief qu'il est , il nous est tellement necessaire , que sans lui nous ne sçaurions rien du Regne de trois de nos Rois.

Sa Chronique a esté continuée jusques à quatre fois. La premiere , par un homme rustre & sans discernement ;

les trois autres Continuateurs anonymes comme lui , sont Gens d'esprit & qui escrivent agréablement. Cette Chronique , y compris ses quatre Continuateurs , contient l'Histoire de nos Rois , depuis la mort de Chilperic I. qui fut assassiné à Chelles en l'an 584. jusques en 768. que deceda le Roy Pepin , & que ses fils aînez , Charles & Carloman , furent proclamez Rois , l'un à Noyon , l'autre à Soissons. *Fredegair & ses Continuateurs sont dans le 1. Tome de la Collection de Duchesne , & plus en ordre à la suite du Gregoire de Tours. In fol. Paris 1699. donné par Dom Thierry Ruinard Benedictin de la Congregation de Saint Maur.*

FRIDEGODE Diacre , a fait une Vie de Saint Oüen Archevesque de Rouën , ou plustost un Panegirique , dans lequel , sans y prendre garde , il dit bien des choses qui pourroient faire au Saint , plus de tort , que d'honneur. Par exemple , que Dagobert avoit pour lui une si grande deference , qu'il faisoit tout ce qu'il lui disoit. Comment cela s'accorde-t-il avec la vie dereglée & les desordres de ce Monarque.

Il dit encore , que par les bons conseils de ce Saint Prelat , Dagobert vainquit tous ses Ennemis , & qu'il regna plus glorieusement que les Rois ses Predecesseurs. Comme cela n'est point , on pourroit conclure au contraire , que Saint Oüen ne lui auroit donné que de mauvais conseils. *Duchesne, Tome 1. page 636.*

FRODOARD , autrement nommé *Flodoard* Chanoine de Rheims & Curé de Cormici dans ce Diocèse , a composé une Chronique , de ce qui est arrivé en France de plus considerable , principalement depuis l'an 919. jusques en 966.

Ce n'est point un Escrivain poli ; mais un homme sans prévention , qui escrit le moins mal qu'il peut , ce qu'il a veu ou entendu. Sans le secours de sa Chronique , nous sçaurions peu de chose du Regne de Charles le Simple , de celui de Loüis d'Outremer , & d'une bonne partie de celui de Lothaire IV. Cet Historien né à Epernai en 894. mourut le 28. Mars de l'an 966. peu après avoir achevé cet Ouvrage.

Il dit dans la Preface , qu'une Abbessé , nommée Bertrade , parente de Charles

Charles le Chauve , avoit fait faire un Abregé de l'Histoire de cet Empereur , pour estre leu tous les ans dans son Abbaïe , en presence de la Communauté , le jour qu'on y devoit faire l'Anniversaire de ce Prince. *Duchefne, Tome 2. page 590.*

FRAGMENTUM HISTORIÆ FRANCICÆ , &c. *Fragment d'Histoire de France, depuis la mort de l'Empereur Loüis le Debonnaire jusques à celle du Roy Philippe I. Duchefne, Tome 3. page 334. & Tome 4. page 97.*

L'Anonyme qui a composé ce riche morceau de nostre Histoire , estoit Moine vraisemblablement , & Moine de Saint-Benoist sur Loire ; car , c'est là que l'on a trouvé ce Fragment , dans un très-ancien Manuscrit. L'Auteur devoit se nommer , son Ouvrage lui eust fait honneur : il y a des choses curieuses.

Il dit qu'estant sur la Garonne au tems de Pasques 1108. vers un endroit , appelé *Seirs* , lui & beaucoup d'autres Personnes virent en plein jour distinctement , depuis deux heures jusques à cinq , un prodigieux cercle dans le Ciel , & dans ce cercle trois soleils , qui ne se touchoient point l'un l'autre ;

90 LES HISTORIENS
l'un au Levant; l'autre au Midi; &
un autre au Septentrion.

FRAGMENTUM, &c. *Fragment d'Histoire du Regne de Henry I. Duchesne, Tome 4. page 148.*

L'Auteur paroist Contemporain. Quoique la Piece ne soit que de deux ou trois pages, elle n'en est pas moins estimable. C'est un abrégé bien fait, & fort instructif du Regne de Henry I.

G.

GABRIEL BARTHELEMI DE GRAMONT President des Enquestes au Parlement de Toulouse, a fait en Latin l'Histoire du Regne de Louis XIII. jusques en Aoust 1629. Cette Histoire, dès qu'elle parut, fut décriée par bien des gens, comme un Ouvrage peu exact, peu judicieux & mal escrit. Selon eux le stile en est guindé & la latinité n'en est, ni pure, ni élégante. Un autre vice de cette Histoire, c'est qu'elle est pleine de flatteries pour le Cardinal de Richelieu, à qui l'Auteur faisoit sa cour. Quoiqu'en disent ces Critiques, elle n'est point à négliger, ne fut-ce que pour certains traits aussi hardis que

curieux, qu'on trouve en quelques endroits. L'Auteur mourut en 1654. *Historiarum Gallie, ab excessu Henrici IV. Libri XVIII. &c. autore Gabriele Bartholomeo Gramondo, in Parlamento Tolosano Preside. Tolose, apud Arn. Colomerium 1643.*

GEOFFROY Moine de Clairvaux & Secrétaire de Saint Bernard, a fait une Vie de ce Saint, dans laquelle il y a bien des choses, & choses très-particulieres, de Loüis VI. & de Loüis le Jeune.

C'est cet Auteur qui nous apprend la genereuse liberté avec laquelle Saint Bernard, indigné de ce que Loüis le Gros avoit maltraité des Evêques, lui dit d'un ton de Prophete, il en coustera la vie à vostre fils aîné; & lorsqu'après qu'il sera mort, vous voudrez faire couronner le second des Princes vos fils, vous serez contraint vous & lui, pour avoir le consentement des Prelats que vous dédaignez, vous serez, dis-je, obligé de vous humilier devant eux, & de les honorer autant que vous les méprisez aujourd'hui. *Duchesne, Tome 4. page 326. & suiv.*

GEOFFROY DE BEAULIEU Confes-

seur de Saint Louïs, a escrit en Latin, qui n'est ni pur ni élégant, la Vie de ce Saint Monarque.

Bien des gens disent qu'il ne sied point à un Confesseur d'escire rien de son Penitent. N'en pouvant dire que le bien & nullement le mal, il est plus ou moins suspect, ce qui fait qu'on ne le croit guere. Ceci n'a point d'application à l'égard de Saint Louïs; car, la Sainteté de ce Monarque est si bien establie, que Personne ne doute de ce qu'en dit son Confesseur.

Le Discours de ce Religieux roule principalement sur la comparaison de Saint Louïs avec Josias. *Duchefne, s. page 444.*

GEOFROY DE VILLEHARDOUIN Marechal de Champagne, & d'une des Maisons les plus illustres de ce Comté, a escrit en François, tel qu'on le parloit de son tems, la Conquête de Constantinople en 1204. par une Armée de Croisez, tant François qu'Italiens; l'Electiion du Comte de Flandres à l'Empire qu'ils avoient conquis; le Regne de cet Empereur, qui regna environ un an, & les deux premières années du Regne de son frere

re Henry. *Histoire de la Conqueste de Constantinople*, par les François & les Venitiens, revûë & corrigée par Charles du Fresne Sieur Du Cange, impression du Louvre, in fol. 1657.

Cette Histoire est très-estimable, non seulement par son objet, qui sans doute est un des plus grands dont jamais on ait ouï parler; mais mesme par la noble naïveté & par l'exactitude dont elle est écrite. L'Auteur y parle comme témoin. Il eut plus de part qu'un autre à cette glorieuse Conqueste; mais quelque part qu'il y ait eüe, il parle de lui avec une retenüe qui le rend encore plus croïable.

GEORGE FLORUS Jurisconsulte Milanois, qui vivoit du tems de Louïs XII. a écrit en Latin la Conqueste de Naples par Charles VIII. & la révolte, tant de Genes que de Milan, sous le Regne de Louïs XII. *Georgij Flori Juriscons. de Bello Italico & Rebus Gallorum præclare Gestis, &c.* in 4°. Paris, Robert Estienne 1613.

Cette Histoire qui est écrite avec moins d'élégance que de sincérité, redresse en beaucoup d'endroits Guichardin & autres Italiens, qui par

haine ou par jalousie, n'ont pas bien parlé des François.

Au portrait qu'il y a page 21. de *Jean-Jacques Trivulce* Noble Milanois & Marechal de France, on voit bien que ce Seigneur estoit des amis de l'Auteur.

GERAUD DE CORDEMOY.
Histoire de France, &c. Paris, in fol.
2. Volumes 1685.

Cette Histoire, quoiqu'elle soit assez bien écrite, n'est ni lue ni recherchée. Ne seroit-ce point parce qu'elle embrasse trop de matiere? En effet, ce n'est pas plus l'Histoire des François, que celle de leurs Voisins, que celle des Papes & des Saints qui ont vescu de ce tems-là. D'ailleurs l'Auteur donne dans les fables, & ramasse pour grossir son Livre, jusques aux plus petits événemens. Cette Histoire ne comprend que le Regne des Rois des deux premieres Races. L'Historien qui estoit de Paris, y mourut en 1684.

GERMAIN DE LA FAILLE
ancien Capitoul de Toulouse; c'est-à-dire, ancien Echevin, a fait en deux in folio, les Annales de cette Ville, depuis 1271. qu'elle fut unie à la Cou-

ronne , jusques en 1610. C'est un homme sagement sincere, qui garde des menagemens , mais qui pour cela n'en dit pas moins la verité ; homme d'esprit qui escrit aisément. Son stile est plus vif qu'il n'est correct & charité ; son François n'est pas toujours pur , & il lui arrive quelquefois de s'exprimer d'une maniere qu'on pourroit appeller barbare , s'il n'y avoit de l'impolitesse à user d'un terme si dur à l'égard d'un homme de Lettres , qui d'ailleurs paroît un fort galant homme. *Les vifs sentimens de reconnaissance* , dit-il , dans la page 2. de la Preface du 1. Tome.... *me firent oublier la résolution que j'avois opiniastrée jusques alors, &c.*

Annales de la Ville de Toulouse , premiere Partie 1687. & la seconde 1701. l'une & l'autre , chez Guillaume Louis Colomyes Libraire à Toulouse.

A la teste de l'Ouvrage , est un *Abregé* très-bien fait de l'ancienne *Histoire de Toulouse*. Comme depuis que cette Ville est réunie à la Couronne , elle a eu peu de part aux grands Evenemens , il n'y a rien dans ces *Annales* , ni de particulier , ni de considerable , jusques aux guerres de Re-

ligion, qui penserent dans le seiziesme siecle, bouleverser en France, & l'Eglise & l'Estat. Il n'y eut point de Ville pendant ces malheureux tems, plus zelée que le fut Toulouse, à maintenir la vraie Religion, & à proscrire la nouvelle. Cet Historien naquit à Castelnaudari en 1615. & mourut à Toulouse en 1711.

GERVAIS, surnommé DE TILISBERI, Anglois, dans un de ses Livres intitulé, *des Merveilles du Monde*, a fait un Abregé de l'Histoire de France, depuis Clovis I. jusques à Philippe Auguste, sous le Regne de qui il vivoit. Abregé sec, & où l'Auteur nous instruit peu des choses mesme de son tems.

Autant qu'il est favorable à Henry II. Roy d'Angleterre, dont on dit qu'il estoit neveu, & aux quatre Princes fils de Henry, autant l'est-il peu à Philippe Auguste, jusques à dire, que la difference qu'il y avoit de lui à son pere, est que le pere estoit un homme simple qu'on trompoit aisément, & que le fils au contraire, se servoit en toute occasion, des fineses hereditaires dans la Famille de sa mere : Philippe estoit fils de Louis VII.

dit

dit le Jeune & de la belle Alix, fille du Comte de Champagne.

Gervais de Tillisberi avoit de l'estude & de l'esprit; il est louïable d'avoir employé l'un & l'autre à se faire un nom par ses Ouvrages. Il dedia celui-ci en 1210. à l'Empereur Othon IV. qui lui avoit donné la Charge de Marechal du Roïaume d'Arles. *Otia Imperialia, &c. autore Gervasio Tillisberi Marefcallo Regni Arelatensis. Duchesne, Tome 3. page 363.*

GILBERT MARILLAC Secrétaire du Connestable de Bourbon, qui fut tué sur les murs de Rome le 6. May 1527. a escrit la Vie de ce Prince, en aussi bon François qu'on le parloit en ce tems-là. Cette Vie se trouve page 214. d'un in 4°. intitulé : *Dessins de Professions nobles & publiques, par Antoine de Laval. Paris, chez Langelier 1605.*

Elle est escrite d'un stile net, & contient ce qui s'est passé en France & en Italie, les douze dernieres années du Regne de Loüis XII. & les cinq premieres années du Regne de François I. Elle finit à l'entrevûe de ce Monarque, entre Guisnes & Ardres, avec Henry Roy d'Angleterre en 1520.

Je ne sçache point de plus belle description de la bataille de Marignan, que celle qu'en a faite ce Secrétaire qui y estoit. Il dit dans sa Relation, que les Suisses, avant le combat, jetterent leurs chapeaux & bonnets, & qu'ils quitterent leurs souliers, croiant en estre plus fermes & moins embarassez, s'ils combattoient les pieds nuds & la teste nuë.

GILLES BRY DE LA CLERGERIE, a fait avec soin une Histoire d'une grande recherche, *des Pais & Comté du Perche, & Duché d'Alençon*. Paris, 1610. in 4°.

GILLES CORROZET, a fait un Livre intitulé : *Le Thresor des Histoires de France*. Paris, chez Jean Corrozet, 1583. in 8°.

Quel Titre pour si peu de chose ! Le mot de Thresor semble annoncer une abondance de choses excellentes, & le Livre n'est quasi rien ; ce n'est au plus qu'un Recueil court & imparfait, des noms des Rois & des Reines, de leur âge, du tems de leur Regne ; le reste est une rapsodie farcie de contes ridicules ; comme, que Fredegonde fut bruslée vive avec Landri son Amant, par Sentence des

Barons de France , pour avoir fait tuer son Mari , & que la Reine Brunehaut fut executée à Paris , & tirée à quatre chevaux à la Croix du Ti-roir. *Page 46. & 47.*

Il est à souhaiter , que cet Auteur , qui estoit Libraire , ait esté plus exact dans ses autres Ouvrages de Prose & de Vers.

GLABERT Moine de Cluni , mort sur la fin du onzième siècle , a écrit en cinq Livres l'Histoire de ce qui s'est passé depuis l'an 900. jusques en 1046.

On a raison de dire , qui trop embrasse mal estreint ; car , pour avoir voulu raconter ce qui est arrivé dans toutes les Nations de l'Europe , cet Auteur n'a fait l'Histoire d'aucune , du moins aussi exactement qu'on avoit lieu de l'esperer d'un homme d'esprit comme il estoit.

Il ne dit qu'un mot de chaque Règne , & n'en touche pas , mesme en passant , les principaux Evenemens. Son Ouvrage d'ailleurs , est si entremêlé de différentes choses qui n'ont point de liaison ensemble , inondation , gresle , comètes , éclipses , prodiges , famine , froid ou chaud excessif , &

autres choses extraordinaires , qu'on peut plustost le regarder comme un meſlange & un Recueil , que comme une Histoire ſuivie. *Glabri Rudolphi Cluniacensis Monachi , Historiarum ſæculi temporis Libri quinque.* Duchefne , *Tome 4. page 1.*

GREGOIRE Archeveſque de Tours homme de qualité , & qui plus eſt homme des plus pieux de ſon tems a eſcrit dix Livres d'Histoire , ſans dater , ni jour , ni année , ce qui cauſe tant de confuſion , que l'Ouvrage ſeroit inutile , ſi par d'autres ſecours on ne pouvoit ranger ſelon l'ordre des tems , les Evenemens qu'il y raconte.

Son ſtile eſt clair & naïf ; & qu'on qu'il avouë lui-meſme , a qu'il lui eſt quelquefois arrivé de faire des fautes de Grammaire , & fautes des plus groſſieres ; comme de mettre un C ou un Genre pour un autre , ſa ſimplicité , à en parler en general , eſt beaucoup plus ſupportable , pour ne pas dire meilleure que celle de pluſieurs d'autres Hiftoriens qui ont eſcrit dans cette Langue , juſques à ce que

a Preface du Livre de la gloire des Confefſeurs
891. du Gregoire de Tours , par le P. Annat

belles Lettres aient commencé de refleurir en France.

Quoique ce ne soit que par occasion qu'il parle de nos premiers Rois : je dis par occasion , parce que son objet principal est d'écrire l'Histoire Ecclesiastique de son tems, il ne laisse pas de raconter, mesme dans un grand détail , ce qu'il a appris , ou ce qu'il a veu de leurs Regnes.

Tout scrupuleux & tout homme de bien qu'il estoit, il n'épargne nullement les gens qui lui ont fait peine , & rapporte assez cruëment le mal qu'il en a ouï dire. Non content d'avoir dit du Roy Chilperic , qu'il estoit le Neron & le Herode de son tems, il n'y a vice qu'il ne lui reproche. Fredegonde selon lui, est une femme abominable , ennemie de Dieu & des hommes. Accusé d'avoir parlé d'elle autrement qu'il ne le devoit, il fut contraint de s'en purger dans un Concile.

Nous n'avons point d'Historien, ni plus seur, ni plus ancien sur le Regne de premiers Rois , & nous ne savons presque de ces Regnes, que ce qu'il nous en a appris. Ce Prelat né en Auvergne , d'une Famille des

plus illustres du Pais, mourut à Tours le 17. Novembre 595. ou selon d'autres, de l'an 600. *Sancti Gregorij Turonensis, Opera ex recensione D. Theodorici Ruinart Benedictini. Paris 1699. in fol. Idem, Duchesne, Tome 1. de sa Collection de nos anciens Historiens.*

GUY Cardinal BENTIVOGLIO. *Le Relationi del Cardinal Bentivoglio, & raccolta di Lettere in tempo delle sue Nunciature di Fiandra & di Francia, in Colonia, 1646. gros in 12. Della guerra di Fiandra, du mesme, in Colonia, 1635. in 12. 3. Volumes.*

Je ne sçache point de plus bel esprit. Il y a dans ses Relations, dans ses Lettres & dans son Histoire, une netteté merveilleuse, le langage en est pur, le stile aisé & naturel; ses Portraits ne sont point flattez; ses Harangues n'ont rien d'ennuyeux, & on y voit avec plaisir, en ce qu'il fait dire à ses Heros, la disposition de leur cœur & le caractère de leur esprit: Personne ne connoist mieux la difference politique & le genie des Nations; personne ne peint mieux que lui, un siege, ou une bataille.

On dit qu'il a trop de zele pour l'autorité du Saint-Siege: Faute des

plus pardonnables dans un Nonce, dans un Cardinal. Un autre reproche qui semble moins digne d'indulgence, c'est d'être trop admirateur de la conduite des Espagnols. Selon lui ils font peu de fautes ; selon lui au contraire, leur Ennemis en font beaucoup ; & quoique souvent il louë ceux-ci, rarement lui arrive-t-il de ne trouver rien à redire dans les choses mesmes où il les louë. A cela près, je ne vois point de Moderne qui mérite plus d'être comparé aux Historiens les plus celebres & les plus accomplis de l'Antiquité.

GUIBERT Abbé de Nogent, sur les Relations qu'il avoit vûes, & sur ce qu'il avoit ouï dire de la premiere Croisade, à gens qui en avoient esté, a fait une Histoire qu'il a intitulée : *Gesta Dei per Francos, Paris, in fol. Les Gestes de Dieu, par les François.* Titre qui exprime bien que c'est principalement à Dieu qu'il faut attribuer le succès de cette Expedition. Quoique Guibert n'en ait point esté le témoin, on ne l'en croit pas moins que bien d'autres qui l'avoient esté.

GUICHARD DE AGENT de
Iiiij

Grenoble, homme fort entendu, fut employé par les Ministres, dans les Affaires les plus secretes, dès le Regne de Henry IV. & beaucoup davantage au commencement du Regne de Louïs XIII.

a On se servit de lui pour ruiner le Marechal d'Ancre dans l'esprit du jeune Louïs : Service qui lui attira la confiance de de Luines, jusques à ce que ce Favori, environ une année après, ou craignant d'estre supplanté par un homme si délié, ou prévenu par les ennemis & les jaloux de Deagent, commença sans rompre avec lui, à ne le plus employer qu'en des Affaires peu importantes.

Cette tiedeur allarma si fort Deagent, qu'il ne fut point fasché qu'on l'envoïast en Dauphiné, au Marechal de l'Esdiguières qui avoit toute créance en lui. Ce fut Deagent qui disposa ce Marechal, non seulement à ne point accepter la Dignité de Connestable qui lui estoit comme assurée, mais mesme à prier le Roy de la donner au Duc de Luines.

b De Luines mort, Deagent pour se

a Memoires de Rohan, liv. 1. page 86.

b Memoires de Deagent, page 319.

soutenir , ou pour rentrer dans les Affaires , s'attacha malheureusement au Mareſchal d'Ornano : je dis malheureusement ; car , dans la ſuite eſtant ſoupçonné d'eſtre du complot de ce Seigneur , on l'envoia à la Baſtille. Il y fut Priſonnier quatre ans & ſept mois , au bout deſquels eſtant ſorti il ſe retira en Dauphiné , ſe bornant à y exercer ſa Charge de Premier Preſident de la Chambre des Comptes. C'eſt là que par ordre du Cardinal de Richelieu , il dreſſa des Memoires de ce qu'il avoit veu de plus conſiderable pendant la Regence de Marie de Médicis.

Ces Memoires quoique très-eſtimables , à cauſe des choſes curieufes qui y ſont en aſſez grand nombre , ne donnent pas une grande idée de la fermeté de l'Auteur ; homme rampant , qui encenſe le Cardinal à tort & à travers , tant il a peur que ce Miniſtre ne le renvoie à la Baſtille. *Memoires de M. Deagent , &c. Grenoble , chez Philippe Charvis 1668. in 11.* Deagent mourut en 1639.

GUILLAUME Moine de Saint-Denis , a fait ſous le nom de Suger , du tems de qui il eſtoit Religieux de

cette Abbaïe , des Memoires assez bien escripts , dans lesquels cet Abbé raconte ce qu'il a procuré & de biens & d'honneurs à cette celebre Maison. Suger aiant esté Favori & Ministre de Loüis le Gros & de Loüis le Jeune , il ne se peut qu'il n'y ait en des Memoires aussi amples , bien des choses du Regne de ces Princes. *Sugerij Abbatiss Sancti Dionysii , Liber de Rebus in administratione sua gestis.* Duchesne , Tome 4. page 331.

GUILLAUME Abbé d'Andres Diocese de Teroüane , a fait une Chronique de cette Abbaïe , depuis 1082. jusques en 1234. Chronique , où il dit bien des choses qui ont rapport à l'Histoire des Comtes de Flandres , à l'Histoire des Comtes de Guisnes , à celle des Comtes de Bologne , & à celle des Rois d'Angleterre : A l'égard de la nostre , il y a peu à recueillir , & ce peu mesme n'est point exact. *Spicilege* , Tome 9. page 338.

GUILLAUME dit LE BRETON , parce qu'il estoit né en Bretagne , a escrit en Latin , en Prose & en Vers , l'Histoire de Philippe Auguste , dont il estoit Chappelain.

La Prose n'est qu'un abregé de

L'Histoire de ce Prince par son Medecin, nommé *Rigord*, à laquelle le Breton ajouste quelques circonstances singulieres, & qu'il a continuée depuis 1208. où elle finit, jusques en 1223. que mourut Philippe. *Historia de Vita & Gestis Philippi Augusti, &c. post Rigordum auctore Guillelmo Armorico ipsius Cappellano. Duchesne, Tome 3. page 68.*

L'autre Ouvrage de le Breton : je veux dire sa *Philippide*, est beaucoup plus considerable. C'est un Poëme Epique de plus de neuf mille Vers Hexamettres qui ne sont pas mauvais pour le tems. *Willelmi Britonis Armerici, Philippidos Libri XII. mesme Tome, page 93.*

GUILLAUME DE CATEL, est le premier qui ait fait une Histoire complete des Comtes de Toulouse, & le premier qui ait introduit la louïable méthode de joindre à l'Histoire, les preuves de ce qu'on y avance. S'il avoit mis ces preuves à part, au lieu de les inserer dans l'Ouvrage, il eust fait plaisir aux Lecteurs, qui n'aiment point, que sans necessité on interrompe le fil de la narration.

Hors quelques termes surannez,

cette Histoire n'est point mal écrite pour le tems qu'elle a esté faite. Ce que j'estime davantage, c'est que l'Auteur, homme sincere, homme d'un grand discernement, a eu soin autant qu'il a pû, de n'y rien mettre que de seur. *Histoire des Comtes de Toulouse par Guillaume de Catel Conseiller au Parlement de Toulouse. A Toulouse, chez Bosc, 1623. in fol.* Ce Magistrat mourut le 5. Octobre 1626. On a encore de lui une Histoire de Languedoc, qui ne fut publiée qu'en 1633.

GUILLAUME DE CHARTRES Jacobin, Chappelain de Saint Loüis, a fait un Discours de douze pages in folio, des vertus de ce Saint Monarque, & des Miracles qui se sont faits en l'invoquant après sa mort.

Il y a dans ce Discours, dont le stile est un peu guindé, bien des choses curieuses, qui peuvent figurer dans l'Histoire du Regne de ce Prince. *De Vita & actibus inclitæ recordationis Regis Francorum Ludovici, &c. Duchesne, Tome 5. page 466.*

GUILLAUME GIRARD de Bordeaux Secretaire de Jean-Louïs de la Vallette premier Duc d'Espernon, a écrit la vie de ce Duc, avec une

sincerité qui fait d'autant plus de plaisir, que ces sortes d'Ouvrages, quand principalement ils sont faits par gens dévoüez, ne sont que des Panegiriques.

C'est moins l'Histoire du Duc, que celle de Henry III. de Henry IV. & de Loüis XIII. sous le Regne desquels ce Duc a eu grand'part à ce qui s'y est passé de plus considerable.

De tous les ornemens que l'on desire dans une Histoire, aucun ne manque à celle-ci. Elle est exacte & bien écrite, & on y trouve à tout moment des faits singuliers qui paient bien le Lecteur du tems qu'il met à la lire. Si le Heros est loüé en beaucoup d'endroits, on dit en d'autres ses deffauts; ceux du moins dont on peut parler. *Histoire de la vie du Duc d'Espernon, à Paris, chez Courbé, in fol. 1655.*

GUILLAUME GRUEL, dont on ne connoist, le Pais, ni la Profession, a écrit année par année, en François qui n'est pas mauvais pour le tems, la Vie d'Artus Duc de Bretagne & Conestable de France, sous le Regne de Charles VII. L'Auteur narre agréablement: il dit des choses sin-

gulieres ; & il est d'autant plus croïable , qu'il en parle comme témoin.

Qu'y a-t-il de plus singulier , que ce qu'on raconte dans cette Vie , que de trois Favoris de Charles , le Connestable eut l'audace de faire couper le cou à l'un , de faire jeter l'autre à la Riviere , & de faire enlever le troisieme à dix pas de la chambre du Roy ? *Histoire d'Artus III. Duc de Bretagne & Connestable de France , &c. mise en lumiere par Theodore Godfroy , in 4°. Paris , chez Pacard 1622. Elle se trouve encore dans le Charles VII. du Louvre , donné par Denis Godfroy.*

GUILLAUME GUIARD , né à Orleans , a composé en Vers François une Histoire de France , depuis le commencement de la Monarchie , jusques en 1307. tems auquel cet Auteur vivoit.

Il se trouve dans cette Histoire , à qui il donne pour titre : *La Branche aux Roiaux Lignages* , des circonstances curieuses. Les Vers sont de quatre pieds ; ce ne sont point proprement des Vers , mais de la Prose cadencée. Il y a peu d'invention ; du reste , l'expression en est si nette , que

tout vieux qu'en est le langage, il n'y a guere d'endroits qu'on n'entende. Voiez le *Joinville*, par *Du Cange*, page 133.

GUILLAUME DE JALIGNI, a fait l'*Histoire de Charles VIII*.

Pour un homme de Cour, son langage est grossier : je dis homme de Cour ; car il estoit Secretaire de Pierre II. Duc de Bourbon, qui avoit épousé la sœur aînée du jeune Roy.

Cette Histoire n'est qu'un Journal de ce que l'Auteur a veu à la Cour. Son objet principal, est d'en escrire les intrigues, & ce n'est que par occasion qu'il parle des Guerres & des autres Evenemens du tems. Journal qui finit en 1489. Il y a bien des choses qui peuvent faire plaisir au Lecteur. In 4.^o. Paris, 1617. chez *Pa-card*.

GUILLAUME dit DE JUMIEGES, du nom de l'Abbaïe dont il estoit Moine ; car, son veritable nom estoit de la *Petite Pierre*, *Guillelmus cognomento Calculus*, a fait une Histoire des Ducs de Normandie ; Histoire courte, jusques au Regne de Guillaume, nommé le Bastard, à qui il la dedie ; cependant Histoire estimée, parce qu'il y

a de l'ordre, & qu'elle a esté faite sur les Memoires les plus fideles que l'Auteur ait pû déterrer.

Quand il la presenta, cette Histoire finissoit à la bataille qui décida de la Conqueste de l'Angleterre, en 1066. Dans la suite elle fut continuée, une premiere fois, jusques en 1087. que mourut Guillaume; puis une seconde fois, jusques à la proclamation d'Estienne Successeur de Henry I. qui mourut le 2. de Decembre l'an 1135. *Guillelmi Calculi Gemeticensis Monachi Historia Normannorum, Libri VIII. in fol. dans la Collection de Duchesne, des Historiens de Normandie.*

GUILLAUME SOMMERSSET Anglois, nommé plus communément Guillaume de MALMESBURI, du nom de l'Abbaïe dont il estoit Moine, a escrit en Latin une Histoire de Rois d'Angleterre, depuis l'an 450. jusques en 1143. sept ou huit ans après la mort de Henry I. sous qui il avoit esté en grande consideration à la Cour & dans le Clergé.

Les Anglois le regardent comme leur meilleur Historien, non pour l'élégance du stile; mais pour le discernement,

cernement, sa candeur, son exactitude, & pour son attention à ne rien dire que de seur.

Quoiqu'il raconte dans son Histoire ce qui est arrivé, non seulement en Angleterre, mais parmi les Nations voisines, aucune d'elles ne se plaint d'y avoir esté maltraitée : Grande gloire pour un Historien, d'avoir sceu contenter l'amour qu'on a pour sa Patrie, sans en estre moins disposé à rendre justice aux Ennemis. *Willelmi Monachi Malmesburiensis, de Gestis Regum Anglorum, Libri V. &c. in fol. Francofurti, Typis Vechelianis 1601. Rerum Anglicarum Scriptores, post Bedam præcipui.*

GUILLAUME MARCEL, a fait des Tables Chronologiques des principales actions des Rois & des Grands Officiers, prouvées par Pieces authentiques, & par des Extraits d'Historiens : Le Titre promet bien davantage. *Histoire de l'origine & du progrès de la Monarchie Françoisse. in 8°. Paris, 1686. 4. Volumes* Cette Histoire finit en 1600.

GUILLAUME DE NANGIS Moine de Saint-Denis, Abbaïe proche de Paris, a escrit avec soin en

Latin qui n'est pas mauvais, & d'un stile assez clair, l'Histoire de Saint Loüis, celle du Roy Philippe III. & une Histoire abrégée, depuis la création du Monde, jusques en 1301.

Cette Chronique a esté continuée, depuis 1301. jusques en 1340. par un homme d'esprit de la mesme Abbaïe, & depuis 1340. jusques en 1368. par un autre Moine rustre & grossier, qui n'avoit pas à beaucoup près autant d'esprit que son Confrere.

Sans le secours de ces deux Continuateurs, témoins de ce qu'ils escrivent, nous n'aurions point d'Histoire feure des treize dernieres années du Regne de Philippe IV. nous n'en aurions point du Regne de Loüis Hutin, de celui de Philippe V. de Charles IV. dit le Bel, de Philippe VI. dit de Valois, & de Jean, fils & Successeur de Philippe.

Nangis n'a escrit l'Histoire de Saint Loüis que sur ce qu'il en a oüï dire aux gens les mieux informez. A l'égard de Philippe III. & de ce qu'il y a dans sa Chronique, du Regne de Philippe IV. il en parle comme témoin, & en homme d'autant mieux instruit, qu'il estoit en liaison estroite

avec les Personnes qui avoient le plus de part aux Affaires. *Duchesne, Tome 5. page 326. & Spicilege, Tome 2. page 405.*

GUILLAUME LE PETIT, autrement nommé de NEUBRIGE, du nom de l'Abbaie dont il estoit Moine, a escrit l'Histoire d'Angleterre, depuis 1066. jusques en 1197.

Avant 1135. année que l'Auteur naquit, son Histoire est fort abrégée; depuis, jusques à la fin, elle est beaucoup diffuse. Il parle librement; mais en quelques endroits, il n'est pas assez sur ses gardes contre des préventions populaires qu'il rapporte comme des veritez. *Rerum Anglicarum, Libri V. auctore Guillelmo Neubrigensi. Antuerpia, ex officina Silvij 1567. in 8°.*

GUILLAUME PARADIN, Bourguignon, Doïen de Beaujeu, homme de Lettres du seiziesme siecle, a fait en Latin, puis traduit en François, une Histoire assez estimée, de ce qui est arrivé en France & dans les Roïaumes voisins, depuis 1515. jusques 1550. Elle contient le Regne de François I. & le commencement de celui de Henry II. L'Auteur vivoit enco-

re en 1581. *Histoire de nostre tems*, faite en Latin, par Guillaume Paradin, & par lui mise en François. In 16. à Lyon, chez de Turnes 1552. Il est difficile d'escrire l'Histoire du tems, que l'on ne flatte plus ou moins.

GUILLAUME DE POITIERS Archidiaque de Lizieux & Chappelain de Guillaume Duc de Normandie, appelé le Bastard, a escrit en assez beaux termes, la Conquête de l'Angleterre par ce genereux Prince, en 1066. Il en parle comme témoin, & d'autant plus pertinemment, qu'il avoit esté Capitaine avant d'estre Ecclesiastique.

Cet Historien escrit en Vers aussi bien qu'en Prose. A tort l'a-t-on surnommé Guillaume de Poitiers, pour y avoir fait ses Estudes; car il estoit Normand, né au Village de Preaux, proche la petite Ville de Pontaudemer. *Gesta Guillelmi Ducis Normannorum & Regis Anglorum*, à Guillelmo Pictaviensi Lexoviorum Archidiano contemporaneo scripta. *Collection des Historiens de Normandie*, par Duchesne, in fol. Paris 1619.

GUILLAUME DE PUILAURENT, homme sincere, qui n'épargne point

les Grands, quand ils font des choses blasmables, a escrit d'un stile assez net, mais en Latin souvent barbare, une Histoire abregée de Raimond Comte de Toulouse, qui se ruina de biens & d'honneur, à protéger les Albigeois, & de son fils aîné aussi appelé Raimond, dont Puilaurent estoit Chappelain. Cette Histoire finit en 1271. quoique ce ne soit qu'un abregé, il y a bien des choses curieuses que l'Auteur témoin oculaire raconte dans un grand détail; il parle aussi par occasion des principales actions de nos Rois Loüis VIII. & Loüis IX. *Chronica Magistri Guillelmi de Podio-Laurentii, &c.* Duchesne, Tome 5. page 666.

GUILLAUME DE SAULX. Seigneur de Tavannes, Lieutenant de Roy en Bourgogne, a fait des Mémoires sous son nom, & d'autres sous le nom de son pere Gaspard de Saulx, dit le Marechal de Tavannes. Il raconte dans les uns ce qui s'est passé en Bourgogne pendant la Ligue, & dans les autres beaucoup plus amples, ce que son pere a fait de glorieux.

On a peu de plaisir à lire les uns & les autres, non pas tant parce

qu'ils sont escrits d'un stile sec & languissant, que parce qu'on n'y apprend rien, du moins de considerable. L'Auteur est un Caton qui moralise à tout moment, & qui voudroit par ses preceptes apprendre aux Rois à gouverner & aux Peuples à obéir; pour ce qui le regarde, il n'est point autrement Caton; car, il se loue souvent & ne cesse de louer & son Pere & sa Famille.

Elle descend, à ce qu'il croit, d'un Seigneur appelé Faustus, qui vivoit l'an 214. & d'un autre Faustus qui environ deux siecles après, reçut chez lui les Saints Martyrs, qui planterent la Foi en Bourgogne; en memoire de ce service, continué l'Auteur, il ne meurt personne de la Famille, *a* qu'on ne voie des bluettes de feu dans la Chapelle du Chasteau de Saulx. *Memoires de très Noble & très-Illustre Gaspard de Saulx, Seigneur de Tavannes, Marechal de France. Memoires de Guillaume de Saulx Seigneur de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roy, & son Lieutenant en Bourgogne. Mesme in folio à deux colonnes, sans nom d'imprimeur, de Ville ni d'année.*

GUILLAUME Archevesque DE TYR, homme d'esprit & de jugement, a fait une Histoire aussi ample que belle, des deux premieres Croisades, de la premiere par oüi dire, de la seconde, sur ce qu'il en a veu; c'est le mesme qui vint en 1187. presser de la part du Pape, les Rois de France & d'Angleterre, d'en entreprendre une troisieme. On l'accuse d'avoir en quelques endroits parlé des choses & des Personnes de son tems, plus par prevention qu'avec exactitude. Son Histoire commence en 1095. & finit en 1180. *Belli sacri Historia Guillelmo Tyrio Metropolitano auctore, Basilea, 1549. Idem, dans l'insfolio intitulé Gesta Dei per Francos.*

GESTES DE CHARLEMAGNE, dediez à Charles le Gras son arriere-petit-fils, par un Anonyme Moine de Saint-Gal, sur la fin du neuvieme siecle, deux Livres.

Ce Moine parle dans le premier, de la pieté de Charlemagne, qui se plaisoit à élever les humbles & à humilier les superbes, & rapporte dans le second les vertus guerrieres de ce Prince. Les garands de l'Auteur sont un vieillard appellé Adalbert qui a-

voit servi sous Charlemagne contre les Huns & les Saxons, & un Prefre nommé Verimbert, fils de ce vieil Officier.

Le premier Editeur qui a rendu ces Livres publics, (c'est le sçavant Canisius) dit franchement dans sa Preface, qu'il n'oze trop assurer s'ils meritent d'estre mis au jour, tant il y a de petits contes. En effet, il n'y a guere autre chose; ces contes mesme sont si fades, qu'on a peine d'aller jusques au bout. Comme ils roulerent principalement sur les Evesques & les Abbez, gens puissans, que l'Auteur craignoit, il s'ecrie plaisamment en apostrophant l'Empereur: Vous m'avez commandé de ne dire que la verité, mais je crains qu'il ne m'en couste cher.

Cet Ouvrage ne laisse pas d'avoir son merite, en ce qu'il nous apprend bien des choses des coustumes de ce tems-là. *De Gestis Caroli Magni Regis Francorum & Imperatoris libri duo, &c. Scripti à quodam Cœnobij Sancti Galli Monacho.* Duchesne, Tome 1. page 107.

GESTES DE CHARLEMAGNE en cinq Livres de Vers, par un Poëte Saxon,



qui vivoit sur la fin du neuvième siècle, du tems de l'Empereur Arnoul.

Je n'ai point vu de Vers plus profanes que ceux-ci. On ne peut louer dans l'Auteur que l'envie qu'il a eue de faire un Poème Epique à l'honneur de Charlemagne.

Le Poème commence à la mort de Carloman, frere de ce Prince & finit en 814. année que Charles mourut. Les quatre premiers Livres sont en Vers Hexametres, le cinquième est en Vers Elegiaques : après avoir décrit dans ce dernier, la Personne & les vertus de son Heros, il y fait son apotheose. *De Gestis Caroli Magni Imperatoris, Libri quinque, Opus auctoris incerti, sed Saxonis, ac Poëta Arnulpho Imperatori equalis.* Duchesne, Tome 2. page 136.

GESTES DES CONSULS D'ANJOU ; c'est-à-dire, Histoire des Comtes d'Anjou.

Cette Histoire faite par un Moine de Marmoutier, & dédiée en 1140. à Henry II. Roy d'Angleterre, fils du Comte d'Anjou Geofroy, dit *Plantagenest*, contient des choses particulières du Regne de nos Rois, depuis

L



Charles le Chauve, jusques à la mort de Louïs le Gros.

C'est par humilité que l'Auteur ne s'est point nommé ; cette Histoire lui eust fait honneur, parce qu'elle est assez bien escrite, & d'un air de sincerité. *Gesta Consulum Andegavensium auctore Monacho Benedictino, Majoris Monasterij. Spicilege, Tome 10. page 399.*

GESTES DE DAGOBERT. Par un Moine de Saint-Denis, celebre Abbaïe à deux petites lieues de Paris.

Cet Anonyme est si charmé des biens, graces & honneurs, qu'avoit faits à son Abbaïe le Roy Dagobert I. qu'il relève le plus qu'il peut les bonnes qualitez de ce Prince ; & que bien-loin de le blasmer de mollesse & d'incontinence, comme font les autres Historiens, il excuse tous ses deffauts. Si c'est par reconnoissance que ce Moine en use ainsi, il merite qu'on le lui pardonne, tant il est rare de trouver gens qui soient sensibles aux biens & graces qu'on leur fait.

Un plus juste reproche, c'est qu'il a farci son Ouvrage de choses si peu vraisemblables, qu'on ne sçauoit les

croire sans en avoir d'autres garands que sa parole. *Gesta Dagoberti I. Regis Francorum. Duchesne, Tome 1. page 572.*

GESTES DE LOUIS VII.

Ce Titre promet une Histoire entière de Louis VII. cependant ce n'est qu'une Relation de son voyage d'Outremer : Relation détaillée, où l'on marque toutes les fautes qui se firent dans cette Croisade.

L'Auteur est homme de bon sens ; mais homme retenu, qui ne dit pas tout ce qu'il sçait. Il passe sous silence les galanteries de la Reine Eleonor ; & lorsqu'il parle du Divorce de cette Princesse, il en parle en Politique, & n'en allegue point d'autre cause que la parenté : c'est où il finit la Relation.

On voit par la Preface que cet Historien assurément Contemporain, avoit fait une vie de Louis le Gros, laquelle n'est point venue jusques à nous. *Duchesne, Tome 4. page 390.*

GESTES DE LOUIS VIII. C'est trois ou quatre pages d'un Discours assez bien tourné, sur la Genealogie & sur les Exploits de ce Prince. L'Auteur, après avoir traité Hugues Ca-

pet d'Usurpateur, dit qu'il y a bien de l'apparence que Dieu ne desaprouvoit point cette Usurpation, puisqu'il que Saint Valeri & Saint Riquier, estant apparus en songe à Hugues pere de Capet, lui avoient annoncé, que sa Posterité regneroit en France, jusques à la septiesme Generation, pour le récompenser de ce que selon l'ordre que ces Saints lui en avoient donné dans une premiere apparition, il avoit pris soin de faire transférer leurs Corps, de l'Abbaie de Sithieu, où ils estoient en dépost, en celles qui portoient leur nom. *Duchefne, Tome 5. page 284.*

GESTES DES NORMANDS EN FRANCE, depuis l'an 833. jusques en 896.

Ce mot de Gestes est si noble, que quoiqu'il ait un peu vieilli, il ne doit estre employé, qu'à représenter les Exploits & les grandes actions des Heros. L'Auteur profane un si beau mot, quand il s'en sert à exprimer les brigandages, les incendies & les cruautéz incroyables que les Normands ont fait en France pendant soixante & trois ans. On ne peut lire sans horreur les maux qu'ils firent ces Pirates, jusques à ce qu'ils

leur y eût donné une Contrée à habiter.

✓ Cette Chronique, quoique courte, n'omet rien de ce qui est plus au long dans les autres Historiens du tems. *Chronicon de Gestis Normannorum in Francia, ab anno 833. usque ad annum 896. Duchesne, Tome 2. p. 524.*

GESTES DES ROIS des FRANÇOIS.
Gesta Regum Francorum. Duchesne, Tome 1. page 690.

Parce que plusieurs endroits de cette Histoire de nos Rois, sont copiez mot à mot de Gregoire de Tours, elle lui est attribuée en beaucoup d'anciens Manuscrits; cependant on convient qu'elle n'est pas de lui, mais d'un Inconnu, qui vivoit un siecle & demi après; car, il finit son Histoire à la proclamation de Thierrî IV. dit de Chelles, qui, dit-il, *regne maintenant.* Thierrî fut proclamé Roy en 721. & mourut en 737.

Cet Inconnu, loin d'estre exact, paroist un homme sans goust, mal informé le plus souvent, qui ne se soucie guere de l'estre mieux; & qui, sur ce qu'il a ouï dire à gens aussi peu instruits, compose lui-mesme les contes, dont il a farci son Histoire.

Parce qu'il a ouï dire, qu'il y a eu autrefois un Seigneur, appelé *Enée*, & une Ville, nommée *Troyes*; voici par où il débute : Il y avoit en *Asie*, une Ville, nommée *Troyes*, dont le Roy s'appelloit *Enée*. *Enée* deffait par les Grecs dans une sanglante bataille, s'enferma dans *Troyes*, d'où après avoir tenu dix ans, il se sauva en *Italie* pour y lever des troupes, qui aidassent à le restablir. En mesme tems *Antenor* & *Priam* Grands Seigneurs *Troyens*, s'estant aussi enfuis par Mer, ils remonterent le *Tanaïs*, & passant à travers les *Palus Meotides*, ils vinrent bastir une Ville, que du nom de leur origine, ils appellerent *Sicambrie*.

Où l'Auteur a-t-il pris ces Faits ? Il n'en rapporte presque aucun qu'il ne le brode de quelques circonstances grotesques. Il n'est diffus que dans les contes qui sont de lui; du reste, il est si serré & si court en ce qu'il a pillé des autres, que son Ouvrage entier ne fait pas dix ou douze pages, quoiqu'il contienne tous les Faits d'une Histoire de plus de trois siècles. A l'exemple de *Gregoire de Tours*, il ne date, ni jour, ni année.

H.

HARDOUIN DE PEREFIXE,
mort Archevesque de Paris le
1. Janvier 1671.

Quoiqu'il paroisse sous son nom une
Histoire de Henry IV. je n'oze trop
dire qu'elle soit de lui , parce que
Mezerai , plus d'une fois , s'est vanté ,
mesme publiquement devant gens à
qui je l'ai oui dire , que c'estoit lui
qui l'avoit faite. Mezerai a pû en
fournir les materiaux ; mais il semble
comme certain , qu'un autre y a don-
né la forme , tant il y a de difference
entre le stile net , pur & coulant de
cette Histoire & le stile de Mezerai.

*Histoire du Roy Henry le Grand , com-
posée par Messire Harloüin de Perefixe
Archevesque de Paris. Paris , in 4°. 1661.
Amsterdam , in 12. mesme année.*

HARIULPHE Moine de Saint-
Riquier en Ponthieu , a fait , ou con-
tinué l'Histoire de ce Monastere , jus-
ques en 1088.

Son grand objet est la Vie de ses
Abbez , & principalement celle de
Saint Riquier , qu'il represente com-
me un homme également sage &

douzaine d'anecdotes, qui ne laissent pas d'avoir leur merite, il n'y a rien dans ces Discours qu'on ne voie ailleurs.

HENRY Marquis de BEAUVEAU.

Ses Memoires sont excellens pour apprendre les inclinations & les différentes aventures de Charles IV. Duc de Lorraine; mais il y a peu de chose, du moins de considerable, qui regarde le Regne de Louis XIII. L'Auteur mesme est si peu instruit de ce qui se passoit en France, qu'en parlant de la Journée des *a* Duppes, il dit que la Reine Mere ne manqua de ruiner le Cardinal de Richelieu, que parce qu'aïant voulu dormir sur un bouillon qu'elle avoit pris pour conserver son embonpoint, elle n'arriva qu'après lui à Saint-Germain en Laie, & que bien-loin de réüssir, elle y fut arrestée, & de là conduite à Compiègne.

Marie de Médicis ne fut point arrestée à Saint-Germain en Laie, elle ne le fut point mesme à Compiègne; mais y aïant suivi le Roy, & voïant que depuis qu'il en fut parti brusquement, elle estoit observée de près,

elle eut si peur que malgré elle , on ne la menast en Italie ou en quelque Province éloignée , qu'elle se sauva à la Cappelle. *Memoires du Marquis de Beauveau. A Cologne , chez Pierre Marteau , 1688. in 12.*

HENRY HUNTINGTON Historien Anglois qui vivoit dans le douziesme siecle , represente en huit Livres le maheureux estat où sa Patrie s'est trouvée sous les differens Peuples Romains , Pictes , Ecoffois , Saxons , Anglois , Danois , Normands , qui s'en sont emparez les uns après les autres , & finit son Histoire en 1154.

Cet Historien , qui de Chanoine de Lincolne , devint Archidiacre d'Huntington , estoit un homme sage & qui aimoit la verité. Son Histoire n'est curieuse & ne peut servir à la nostre , que depuis la Conqueste de Guillaume le Bastard en 1066. le Regne de ce Prince , celui de ses fils , & le Regne d'Estienne fils d'une de ses filles , y sont descrits exactement. *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam precipui. Francofurti , in fol. Typis Wechelianis . 1601.*

HENRY Duc de ROHAN General

132 LES HISTORIENS
des Huguenots en France, a escrit des
Memoires des guerres qu'ils y exci-
rerent pendant le Regne de Louis XIII.

Ces Memoires sentent son homme
de qualité, qui parle également bien de
la guerre & du cabinet ; hors quelques
phrases surannées & une trentaine de
vieux termes qui reviennent souvent,
la diction en est assez pure, le stile
clair & laconique. Le Duc narre
agréablement, & donne à tout ce
qu'il dit un air à le faire croire, dans
les occasions mesme où il doit estre
le plus suspect.

Quelque ennui que doivent causer
les détails de guerres finies il y a plus
de quatre-vingt ans, ces Menoires
font encore plaisir ; & on ne sçauroit
les lire sans se représenter l'Auteur
comme un genie superieur, & plus
propre qu'un autre à estre l'ame d'un
grand Parti. C'est dommage qu'abu-
sant de tant de talens, il ne les ait
emploiez qu'à se rendre coupable de-
vant Dieu & devant les hommes, en
excitant & en soutenant des Revoltes.
Il mourut peu après la Bataille de
Rhinfeld en Avril 1638. des blessures
qu'il y avoit receuës. *Memoires du
Duc de Rohan, sur les choses avenues*

en France , depuis la mort de Henry le Grand , jusques à la Paix faite avec les Réformez au mois de Juin 1629. 2. Volumes in 12. 1661. ou en un Volume in 16. 1646.

HENRY de la TOUR Duc de BOUILLON , mort en Mars 1623. dans sa 66^e année , a laissé des Mémoires dans lesquels il n'y a rien qu'on ne voie ailleurs. Le stile en est pur , aussi l'Auteur estoit-il homme de qualité & de beaucoup d'esprit. Il exhorte son fils à qui il les adresse , à ne jamais entrer en aucune cabale ; mais comme sa conduite démentoit ces belles leçons , le fils les suivit moins que les exemples de son Pere , l'homme le plus remuant & le plus inquiet de son tems. *Memoires de Henry de la Tour , Duc de Bouillon. Paris , 1666. in 12.*

HENRICO CATERINO D'AVILA. Il n'y a guere d'Histoire qu'on lise avec plus de plaisir que celle qu'il a faite des troubles arrivez en France au sujet de la Religion , sous François II. sous Charles IX. sous Henry III. sous Henry IV.

Tout ce qu'on peut desirer dans une Histoire accomplie , se trouve

presque dans celle-ci, un stile net, un beau langage, de l'ordre, de l'exactitude, du curieux, du particulier; l'Auteur entre dans le cœur des Princes, il penetre dans leurs plus secretes pensées, & foüille quelquefois si avant, qu'on doute si ce qu'il en dit n'est point une imagination, plustost qu'une verité. S'il s'est trompé aux noms propres des Villes & des hommes, on peut le lui pardonner, parce qu'il n'estoit pas François, & que mesme il a composé son Histoire en Pais Estranger.

Chassé de Chipre, où il estoit né d'une Famille Illustre; chassé, dis-je, de cette Isle, lorsque les Turcs s'en emparerent en 1571. il passa en Espagne, croïant trouver à Avila dont sa Famille, à ce qu'il dit, estoit originaire, des parens qui lui donneroient de quoi vivre à son aise, puis venu en France sous Henry III. il y subsista des bienfaits de ce Prince & de la Reine Mere; ensuite, après avoir servi assez long-tems sous Henry IV. il se retira à Venise, où la Republique lui fournit les secours dont il eut besoin.

C'est là qu'il composa en Italien

son Histoire des Guerres Civiles de France, depuis la mort d'Henry II. en 1559. jusques à la Paix de Ver vins 1598. La traduction Françoisse qu'en a faite Jean Baudouin, n'égale pas à beaucoup près l'Original. D'Avila dedia son Ouvrage en Fevrier 1630. au Sénateur Dominique Molino. *Historia delle Guerre Civili di Francia, d'Henrico Caterino d'Avila, &c. in fol. Paris, au Louvre, 1642. Idem, à Venise, 1634. & à Lyon, 1641.*

HEPIDAN Moine de Saint-Gal en Suisse, a fait de courtes Annales depuis l'an 709. jusques en l'an 1044.

Il n'est point exact dans les dates, & il a plus d'attention à marquer le bien ou le mal qui est arrivé à son Couvent, & la recolte plus ou moins bonne que l'on a faite chaque année, que les Evenemens de la vie publique des Princes.

Il ne s'estend que sur les affaires d'Allemagne, & ce n'est qu'en passant qu'il parle quelquefois des nôtres. Il vivoit encore en 1072. *Hepidani Annales breves, &c. Duchesne, Tome 3. page 471.*

HERIMAN, troisieme Abbé de

Saint Martin de Tournai , estant à Rome en 1145. pour y solliciter les Bulles d'Absalon Abbé de Saint Amand , élu Evesque de Tournai après qu'Innocent II. eut détaché cet Evesché de celui de Noyon , fit l'Histoire de son Abbaie , depuis sa Fondation en 1092. jusques en 1127. Histoire fort ample , qui a esté continuée jusques en 1160. par un Chanoine Regulier de la mesme Maison.

Il y a dans l'Histoire & dans la Continuation , bien des choses du Regne de Philippe I. de Louis le Gros & de Louis VII. *Narratio restorationis Abbatie Sancti Martini Tornacensis , &c. auctore Herimano Abbate , ejusdem Monasterij , &c. Spicilege , Tome 12. page 358.*

HINCMAR Archevesque de Rheims , mort à Espernai au mois de Decembre de l'an 882. homme de grand merite , éloquent , sçavant , courageux , & zélé Deffenseur de l'honneur & des libertez de l'Eglise Gallicane , a composé plusieurs Ouvrages. Je ne parlerai ici que de deux qui ont rapport à nostre Histoire ; sçavoir , sa Vie de Saint Rhemy , & une Lettre fort ample sur l'Educa-

tion d'un Prince, & sur l'ordre que l'on doit tenir pour gouverner l'Estat en Paix.

La Lettre est plus estimée que la Vie, parce qu'il n'a escrit cette Vie, que sur de vieilles Chroniques qui souvent ne sont pas exactes; au lieu qu'à composer la Lettre, il s'est servi utilement d'un Traité fait sur le mesme sujet, par le Comte Abelard, qui mourut Abbé de Corbie, homme d'autant mieux instruit, qu'avant que de quitter le monde, il avoit eu part aux Affaires, estant Comte du Palais, sous l'Empereur Louis le Debonnaire, dont il estoit proche parent. Voiez *les Oeuvres d'Hincmar*, par le Pere Sirmond. Paris, in fol. 1645. & ce qu'en rapporte Duchesne, Tome 1. page 524.

HUGUES DE CLEERS Chevalier Angevin, qui vivoit du tems de Louis le Gros, a fait un petit Traité d'environ trois ou quatre pages, de la Charge de Grand Seneschal, & du droit qu'y avoient les Comtes d'Anjou : Droit si bien establi, qu'en presence de Louis le Gros, Guillaume de Garlande son Favori & Seneschal de France, rendit hommage de sa

rité, qu'il n'épargne, ni Papes, ni Rois, ni Generaux : peut-estre est-ce la raison pour laquelle il ne s'est point nommé, de peur qu'en se faisant connoître, il ne s'exposast à la vengeance de gens qui eussent trouvé mauvais qu'il parlast d'eux si librement.

Cette Histoire fut achevée en 1517. trois ans après la mort de l'illustre Bayard. Le nom d'illustre, tout grand qu'il est, n'exprime point encore assez le mérite de ce galant homme. Peut-estre n'y a-t-il point eu de Cavalier plus accompli. On ne sçauroit penser à lui, sans ressentir en même tems une respectueuse tendresse : aussi lui a-t-on donné le plus beau titre qui fut jamais, *de Chevalier sans reproche & sans peur.*

HISTOIRE DE CHARLES VI. écrite en Latin par un Auteur contemporain qu'on croit avoir esté Moine de Saint-Denis, a esté traduite en François par *Jean le Laboureur.*

Cette Histoire est fort estimée, autant par le texte qui contient un grand nombre de belles particularités, que par les additions & les notes du Traducteur. *In fol. Paris, 1663.*

HISTOIRE DE LOUIS LE JEUNE.

Historia Gloriosi Regis Ludovici filij Ludovici Grossi, ab anno 1137. ad ann. 1165. Duchesne, Tome 4. page 412.

Le titre impose, ce n'est point une Histoire, moins encore une Histoire suivie & complete du Regne de Louis le Jeune, mais un Discours à bastons-rompus, si j'oze m'exprimer ainsi, de ce que l'Auteur a veu, & de ce qu'il a oüi dire. Il s'estend sur les petits Evenemens & ne dit quasi rien des grands. Le voiage que ce Prince fit au Levant, ne tient pas plus de quatre à cinq lignes.

HISTOIRE de la PUCELLE.

C'est ainsi qu'est intitulé un morceau d'Histoire depuis 1422. jusques en 1429. rapporté par Godefroi, dans son Charles VII. quoique ce morceau finisse avant la mort de cette Illustre fille, il y a dans ce fragment bien des circonstances curieuses, sur tout de cette Heroïne. *Histoire de Charles VII. au Louvre, par Denys Godefroi, 1661.*

HISTOIRE DES ARCHEVESQUES DE TREVES, écrite en 1122. par qui? C'est ce qu'on ne sçait point. Les uns l'attribuent à un Moine, appelé Thyerri & d'autres au Moine Golcher,

qui tous deux ont escrit l'Histoire,
& qui ont esté tous deux Moines de
l'Abbaïe de Saint Mathias de Treves.

Quoique cette Histoire soit courte,
& que ce ne soit qu'en passant qu'elle
parle des François, elle ne laisse pas
d'en dire bien des choses. *Historia Trevi-*
rensis, &c. Spicilege, Tome 12. p. 196.

I.

JACQUES LE BOUVIER, dit
BERRI Heraut d'Armes.

On a de lui une Chronique escrite
de bons sens, des choses qui se sont
passées, & dont il a veu la pluspart
depuis 1402. jusques en 1455. On ne
peut guere sçavoir à fonds l'Histoire
de Charles VII. & les vingt dernieres
années du Regne de Charles VI. que
l'on n'ait leu cette Chronique.

Elle a esté pendant long-tems at-
tribuée à *Alain Chartier*, Secrétaire
de Charles VII. mais sur la foi d'un
Manuscrit aussi authentique qu'ancien,
elle a esté restituée à Jacques le Bou-
vier qui en est l'Auteur. Il ne faut
que lire la Preface, pour estre con-
vaincu que cet Ouvrage ne peut estre
que d'un homme de sa profession. On

a encore de lui un Ceremonial ou Traité des Herauts d'Armes. *Voïez le Charles VI. & le Charles VII. du Louvre 1661.*

JACQUES de CHASTENET Sieur de PUISEGUR, Lieutenant General des Armées du Roy, a laissé des Memoires aussi curieux que bien écrits, de ce qu'il a fait ou veu dans les guerres où il s'est trouvé depuis 1617. jusques en 1658.

Quoiqu'il y ait dans ces Memoires beaucoup de choses singulieres, de Louis XIII. du Cardinal de Richelieu & des Mareschaux de France, qui ont commandé en ce tems-là, l'Auteur est d'autant plus croïable, que sa franchise, à ce qu'il dit, l'a empêché de parvenir au faiste des honneurs. Il n'y a point eu d'homme de guerre plus employé, aussi n'y en avoit-il point qui entendist mieux le mestier.

Pour former de bons Officiers & leur apprendre ce qu'ils ont à faire en toute sorte de rencontres, il n'est rien de meilleur que les *Institutions Militaires* qu'il dressa par ordre du Roy. *Paris, chez Morel, 1690. 2. Volumes in 12.*

JACQUES DE LANGLADE
Baron de Saumieres, a fait des Me-
moires de la Vie de *Frederic-Maurice*
Duc de *Boüillon*, Seigneur inquiet &
remuant, qui entra dans toutes les
cabales, & qui s'estant trouvé com-
plice de la Conspiration de Cinq-
Mars, fut enfin, pour ne pas mourir
comme lui sur un échafaut, obligé de
livrer au Roy en 1642. la forte Place
de Sedan, dont ce Duc estoit Souve-
rain. Dans cette Vie aussi curieuse
que bien escrite, il ne se peut qu'il
n'y ait bien des choses du Regne de
Loüis XIII. L'Auteur en parle en
homme d'autant mieux instruit, qu'il
estoit Confident du Duc.

De tant de Memoires qui se sont
faits le siecle passé, je n'en ai point
lû qui soient plus agréables que ceux-
ci, & qui paroissent plus sinceres.
Il y a un portait charmant du Car-
dinal de Richelieu. *Paris, chez Tra-*
boüillet, in 12. 1692.

JACQUES MEYER Auteur du
Livre intitulé, *Commentarij sive An-*
nales rerum Flandricarum, &c. An-
nales des Flandres, depuis l'an 445.
jusques en 1477. meriteroit de gran-

des loüanges , s'il n'estoit point si partial.

Son trop de zele pour ses Princes , fait qu'il ne peut quasi dire de bien des Rois , particulièrement des nostres , qui ont eu prise avec eux ; grand défaut dans un Historien qui ne doit se prevenir ni pour ni contre , mais rendre justice à tout le monde. Du reste son Histoire est très-estimable. Il n'en est guere de plus curieuse ni de mieux écrite. Il mourut au mois de Fevrier 1552. âgé de 61 ans. *Antuerpia*, 1561. in fol. in *Ædibus Joannis Steeltij*.

JACQUES-AUGUSTE DE THOU President à Mortier au Parlement de Paris , a fait en Latin une Histoire qu'on n'estime guere moins que les Histories Grecques ou Romaines qui sont le plus en réputation ; il excelle à peindre les hommes & descrire leurs actions ; il aime à dire la verité ; & est d'autant mieux informé , qu'en ce qui regarde les choses de France , il a veu tout ce qu'il escrit , ou s'en est enquis avec soin , à gens qui estoient à la source. Son Latin est pur , son stile grave & net.

On lui reproche les frequentes & longues Harangues , que souvent il

met à la bouche de Personnes peu propres à en faire : on lui reproche encore son peu de ménagement, pour le Pape, pour le Clergé, pour les Princes de la Maison de Guise, & un peu trop de disposition, à adoucir les fautes, & à faire valoir le mérite des Huguenots.

D'autres voudroient que son Histoire fust plus serrée, & que sans faire de courses jusques aux extremités du Monde, pour nous dire ce qui s'y est passé, il se fust renfermé davantage. A tout prendre, il n'y a point d'Histoire qui fist plus de plaisir à lire, si elle estoit moins longue, quatre gros in folio, pour une Histoire qui comprend environ soixante-quatre ans, il y a de l'excès. A en lire quatre heures par jour, on ne finiroit pas en un an.

Cet Historien plus illustre par ses talens, par sa grande érudition, & par son intégrité, que ni par sa Charge, ni par sa naissance, quoique des plus honorables pour un homme de sa profession, mourut à Paris le 17. May 1617. regreté de tous les gens de Lettres, & de tous les gens de probité. *Jacobi Thuanii Presidis, Hf.*

toriarum sui temporis, Libri 138. in fol.
4. Vol. Geneva, Typis Roverianis, en
différentes années.

JACQUES DE VITRI, qui de
Curé d'Argenteüil, à deux lieues de
Paris, devint successivement, Cha-
noine Regulier, Evêque de Ptole-
maïde, autrement nommée Saint-Jean-
d'Acre, Cardinal, Evêque de Fres-
cati & Legat du Saint-Siege, en Fran-
ce, en Flandres, en Allemagne & en
Palestine, a fait en assez bon Latin,
une ample description de la Terre-
Sainte, des Mœurs & Coustumes de
ses Habitans, des raretez qui s'y ren-
contrent, des Princes qui y ont com-
mandé, avant & depuis les Croisades,
& generalement de tout ce que l'on
y voit, & de tout ce qui s'y est
passé de plus considerable, jusques au
siege & à la prise de Damiette en
1218. sous le Regne de Jean de Brienne.

Ce Cardinal estoit un homme de
grand merite; homme d'esprit & de
pieté, qui parloit le Grec & l'Arabe
comme sa Langue naturelle. Il mou-
rut à Rome le 30. Avril 1244. *Gesta
Dei per Francos*, page 1047.

IBACE Evêque Espagnol, qui vi-
voit l'an de Jesus-Christ, environ 450.

a fait une Chronique, où il raconte en peu de mots, ce qui est arrivé de plus confiderable, aux Romains, aux Goths, aux Vandales, aux Sueves, aux Huns, en Espagne, dans les Gaules & en Italie, depuis la premiere année de l'Empire du Grand Theodose, jufques à la huitiefme de l'Empire de Leon I. c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ 377. jufques en 464.

Quoique cette Chronique dife peu de chose des François, le peu qu'elle en dit, ne laiffe pas d'éclaircir les premiers tems de nostre Histoire. *Duchefne, Tome 1. page 182.*

JEAN Moine de Beze, Diocèse de Langres, a fait fous le nom de Chronique, un Recueil affez ample des Chartres de cette Abbaïe. Ce qu'il y a d'hiftoire depuis l'an 614. jufques en 1134. est coppié fouverainement mot à mot, ou des Hiftoriens de ces tems, ou de la Chronique de Saint Benigne de Dijon. *Spicilege, Tome 1. page 489.*

JEAN DE LA BARDE Seigneur de Maroles fur Seine, Envoïé Extraordinaire auprès des Suiffes & Grifons, homme d'efprit; homme de merite,

à escrit fort au long, en Latin assez pur, ce qui est arrivé en France, depuis le commencement de 1643. jusques à la fin de 1652.

Quoique ce fust l'Histoire du tems, & que lui-mesme l'ait publiée dès 1668. il y parle presque par tout, avec une sincerité qui la fait beaucoup estimer. *Joannis Labardei, de Rebus Gallicis Historiarum, Libri decem. Paris, chez Denis Thierri, 1671. gros in 4^o. d'un caractere menu.*

JEAN BERNARD Moine de Causaure, Abbaïe celebre dans le Roïaume de Naples, a escrit en trois Livres l'Histoire de ce Monastere, depuis sa Fondation par l'Empereur Louïs II. du nom, en l'an 854. jusques en 1182. Ce qu'on peut recueillir de cette Chronique ne regarde que cet Empereur, ou quelques autres Princes du Sang de France, qui ont regné en Italie. *Spicilege, Tome 5. page 361.*

JEAN BESLI Advocat du Roy à Fontenai-le-Comte, a fait en François une Histoire des Comtes de Poitou, ou plustost une Histoire de France, depuis 811. jusques en 1152. je dis Histoire de France; car tout ce que nos Rois ont fait de plus consi-

derable dans ces trois siècles & demi, se trouve au long dans cet Ouvrage.

Une Histoire composée par un homme judicieux sur des titres anciens & examinez avec soin, ne peut estre que d'un grand merite. *Paris, chez Alliot, 1647. in fol.*

JEAN BOUCHET de Poictiers, vivoit sous François I. en 1530. On a de lui plusieurs Ouvrages en Prose & en Vers.

Les plus considerables & les plus estimez, sont les Epistres Familieres du Traverseur, *in 4°. Poictiers, 1527.* Lettres pleines de choses peu communes des Regnes de Louïs XII. & de François I. Ses Annales d'Aquitaine, Ouvrage d'un très-grand travail, & l'Histoire de Louïs II. de la Tremouille, dit le Chevalier sans reproche. Bouchet ne flatte dans son Histoire que son Heros; & quand par occasion il parle des Rois & des Reines, il ne déguise point ce qu'il en sçait. C'est un homme entendu & qui s'exprime en bons termes.

La description qu'il fait de la bataille de Saint-Aubin, que gagna Louïs de la Tremouille, est la plus belle que j'aie lue. Dans l'Histoire de ce

Heros , est contenuë en abregé celle de Charles VIII. celle de Louïs XII. & une partie de celle de François I.

JEAN DU BOUCHET, un des plus grands faiseurs de Genealogie qu'il y ait eu le siecle passé , a fait un in folio, pour tascher de monstrier, que nos Rois de la seconde & de la troisieme Race , sont sortis de la mesme Tige.

Plusieurs avant lui avoient tenté la mesme chose, ils s'accordent si peu, entre eux, que jusques à present ils n'ont convaincu personne. Que n'y a-t-il dans leurs Ouvrages, autant de solidité que de zele ! *Paris, chez Dupui, 1646. in fol.*

JEAN CHARTIER Chantre de l'Abbaïe de Saint-Denis & frere de Guillaume Chartier Evêque de Paris, a escrit l'Histoire de Charles VII. aux gages de qui il estoit.

Ce n'est point proprement une Histoire suivie, & où les Evenemens soient liez les uns avec les autres, par de ces transitions heureuses qui font tant de plaisir au Lecteur. Ce sont des Annales, où l'Auteur nullement Eloquent; met bout à bout tout simplement, les Evenemens grands &

152. LES HISTORIENS
petits. Son stile est clair, & son fran-
çois n'est pas mauvais pour le tems.
Paris, au Louvre, 1661. in fol.

On lui attribué les *Grandes Chroniques de France*, vulgairement appellées *Chroniques de Saint-Denis*. Mais il n'est pas le seul qui y ait travaillé, ce sont des Recueils faits en differens tems, par des Moines de cette Abbaïe, & que Chartier n'a fait au plus que reduire en un mesme corps.

JEAN D'ANTON Abbé d'Angle, Historiographe de Loüis XII. a escrit en François, tel qu'on le parloit en ce temps-là, ce qui est arrivé sous ce Prince, en France & en Italie, ès années 1499. 1500. 1501. 1502. 1506. & 1507. c'est dommage que l'on n'ait pas du mesme Auteur toutes les autres années de ce Regne. Il entre dans un grand détail, & est d'autant mieux informé, qu'il suivoit Loüis XII. par tout.

Quoiqu'il soit homme exact, & qu'il parle comme témoin de bien des choses qu'il escrit, il y en a qu'on a peine à croire. Ne fut-ce que tout ce qu'il raconte d'une feste que donna au Roy à Milan, le Marechal Trivulce en 1507. feste, où selon cette

Historien , se trouverent douze cens Dames , qui mangerent dans la mesme salle , aiant toutes à costé d'elles un Ecuier pour les servir. *Paris , chez Pacard , 1615. & 1620. in 4^o.*

JEAN LE FERON Advocat au Parlement de Paris , homme plus laborieux qu'exact , & plus curieux que bon critique , a fait un Livre intitulé : *Le Catalogue des noms , surnoms , faits & vies des Connestables , Grands-Maistres , Chanceliers , Mareseaux , Amiraux de France & Prevosts de Paris , avec la figure & Blason de leurs Armoiries , depuis le commencement de la Monarchie , jusques au Regne de Henry II. Paris , chez Vascosan , 1555.*

Si l'Auteur est loüable , c'est moins sans doute de l'Ouvrage , que de l'intention qu'il a eüe de le faire bon. En quels titres , vitres ou Maisons a-t-il trouvé les Armoiries qu'il rapporte au-dessus du douziesme siecle ? Cependant sans aucun garand , il les rapporte comme vraies , quoiqu'il n'y ait point de Connoisseur , qui ne sçache qu'avant Loüis VII. il ne se trouve point de veritables Armoiries.

Denis Godefroi qui a allongé cet Ouvrage , ne l'a pas beaucoup enri-

chi, sinon, en ce qu'il y a joint ce qu'il avoit ramassé de Provisions & autres titres concernant les gens dont il parle.

JEAN LEFRERE, homme docte en Grec & en Latin, a escrit en François, une Histoire assez ample des guerres qui sont arrivées au sujet de la Religion, tant en France qu'en Flandres, depuis 1560. jusques en 1577. Quoiqu'il n'y ait pas mis son nom, on ne doute point qu'il n'en soit l'Auteur.

Cette Histoire est peu estimée, & bien des gens ne la regardent que comme une coppie de celle de la Popeliniere, avec cette difference, qu'autant que la Popeliniere est favorable aux Huguenots en tous les lieux où il en parle, autant en quelques endroits le Frere leur est-il contraire. *Paris, 2. Volumes in 8°. 1584.*

JEAN FROISSART Chanoine & Thresorier de Chimai, né à Valenciennes dans le quatorziesme siecle, escrivit au commencement du quinze, ce qui estoit arrivé, en France, dans les Pais-Bas, en Angleterre & en Espagne, depuis 1324. jusques en 1400. Son Histoire est estimée, & merite

de l'estre ; le stile en est clair , le François n'en est point mauvais , il est mesme quelquefois si bon , que je crains qu'on n'y ait retouché. L'Auteur est homme de bon sens , de goust , de discernement ; il ne lui manque pour estre un Historien parfait , que d'avoir pour les gens qu'il aime moins d'inclination , qu'il n'en marque en beaucoup d'endroits ; parce que la Reine d'Angleteree fille du Comte de Hainaut , & le Roy Edoüard son mari , l'honoroient de leur amitié , il a peine à rien dire de desavantageux aux Anglois.

Peut-estre n'y a-t-il point eu d'Historien plus curieux que celui-ci , de s'informer exactement de ce qu'il avoit à escrire , aussi voit-on dans son Histoire des détails infinis , qu'il avoit appris de gens seurs ; d'un autre costé , ces détails le rendent si diffus , que cette excessive longueur dégousté bien des gens de le lire.

Sleidan a fait en Latin , un abregé de cette Histoire ; & quoique cet abregé se reduise à un petit Livre , que l'on peut mettre dans la poche , il assure qu'il n'a rien omis de ce qu'il y a de memorable dans les quatre Volu-

156 LES HISTORIENS
mes qui composent cette longue Histoire. *Histoire & Chronique de Messire Jean Froissart, revüe & corrigée par Denis Sauvage. Paris, chez Pierre l'Huilier, 1574. gros in folio.*

JEAN DE SAINT-GELAIS Seigneur de Monlieu Gentilhomme Poitevin, nourri dès l'âge de cinq ans dans la Maison d'Orleans, comme il le dit lui-mesme, a escrit l'Histoire de Loüis XII. qui estoit de cette Maison. L'Ouvrage est divisé en deux parties.

La premiere est un abregé de tous les Regnes precedens, à remonter jusques à Saint Loüis, abregé curieux, & où l'Auteur n'a rien omis de ce qui s'est passé de remarquable sous ces Regnes.

La seconde contient purement l'Histoire de Loüis XII. Histoire d'autant plus estimable, qu'elle est aussi bien escrite qu'elle pouvoit l'estre en ce tems-là, & escrite par un homme élevé à la Cour, & qui y a toujours demeuré, homme d'esprit & de qualité, homme sincere & exact, qui parle assez librement de toutes les choses qu'il raconte, & qui quoique admirateur des grandes qualitez de

Louis XII. ne laisse pas d'en dire les deffauts.

Comme il ne fait point de détail des Expéditions, son Histoire est d'autant moins longue, qu'elle finit en 1510. *Histoire de Louis XII. Roy de France, Pere du Peuple, &c. Paris, 1622. chez Pacard, in 4^o.*

JEAN HORDAL Professeur en Droit dans l'Université de Pont-à-Mousson, a fait en Latin l'Histoire de Jeanne la Pucelle, Histoire assez bien écrite, & où l'Auteur a rassemblé toutes les circonstances de la Mission de cette Heroïne, de ses Exploits, de son Procès, de sa justification, & les éloges qu'ont faits d'elle les plus grands hommes de l'Europe, Theologiens, Jurisconsultes, Medecins, Poëtes & Historiens. *Heroïne nobilissima Joanna d'Arc, Lotharinge vulgo Aurelianensis Pucelle, Historia. Pontamus. apud Bernard, 1612. in 4^o.*

JEAN Sire DE JOINVILLE Seneschal de Champagne, homme d'esprit & de probité, a écrit en François l'Histoire de Saint Louis.

Saint Louis estimoit si fort ce Seigneur, qu'il n'entreprenoit rien sans

lui en avoir communiqué. Joinville l'avoit accompagné en son Expedition d'Egypte, & depuis ne le quitta point l'espace de plus de vingt ans. C'est de Saint Louis lui-même qu'il a appris ce qu'il raconte.

Il y a dans cette Histoire quantité de Faits curieux. Elle est écrite d'un stile simple & naturel ; mais stile d'homme de qualité, qui sçait rendre justice au merite, sans adulation ni bassesse. Quelques loüanges qu'il donne à son Heros, il n'en dit pas moins librement ce qu'il trouve de mauvais dans la conduite de ce Prince.

On ne sçait en quel tems il a composé cette Histoire. Il y a bien de l'apparence que c'est sous Philippe le Bel, & après l'an 1300. puisqu'il y fait mention de la Canonization de Saint Louis, qui fut mis au nombre des Saints 1298. & de la mort de Gui de Dampierre Comte de Flandres, qui ne deceda qu'en 1305. Joinville vescu plus de cent ans. On ignore l'année de sa mort. *Histoire de Saint Louis, par Jean Sire de Joinville, avec les Observations de Du Cange. Paris, 1668. in fol.*

JEAN LE LABOUREUR Prieur

de Juvigné , commença de se faire connoître par un Livre intitulé : Tombeaux des Personnes Illustres. Sa réputation augmenta par la Relation qu'il fit du Voïage de la Reine de Pologne en 1645. & du retour de la Mareschale de Guebriant qui accompagna cette Reine : Ouvrage qui fut mieux receu que ne l'ont esté dans la suite la Vie du Mareschal de Guebriant, & la traduction d'une Histoire Latine de Charles VI. par le mesme Auteur.

Le Laboureur , à ce que disent ses Critiques , estoit un sçavantas en fait d'Histoire de France & de Genealogies , qui souvent n'estoit point exact & qui n'escrivoit pas agréablement. Il mourut au mois de Juin 1675. Je parlerai encore de lui , à l'occasion de ses Additions aux Memoires de Mauvissiere-Castelnau. Voiez Michel de Castelnau.

JEAN LE MAIRE, né à *Belges*, c'est-à-dire, *Bavai* en Hainaut, a fait en François, environ l'an 1510. un Ouvrage intitulé : Les Illustrations des Gaules, dont l'objet principal est de monstrier que les François descendent des anciens Troyens. L'Auteur

suë sang & eau, à dresser cette Genealogie, & à faire une Histoire aussi ample que curieuse, des aventures de Paris, qui fut cause du siege de Troyes. Je regrete le tems que j'ai mis à parcourir ce Livre. Il est si plein de fables, qu'il ne merite pas d'estre leu, *Paris, chez Bonfond, 1548. in 4^o.*

JEAN DE MERGEY Gentilhomme Champenois, & qui paroist homme sincere, fit en 1613. des Memoires de ce qu'il avoit veu dans les Armées & à la Cour, depuis 1554. jusques en 1591.

Il y a dans ces Memoires qui ne sont pas mal escrits, des circonstances particulieres des grands Evenemens du tems. *Meslanges Historiques, par Camusat, Troyes, 1619. in 8^o.*

JEAN DORRONVILLE, surnommé Cabaret, ainsi qu'il le dit lui-mesme dans la Preface de son Livre, a escrit en François, tel qu'on le parloit en 1429. la Vie de Louis II. Duc de Bourbon, sur ce qu'il en avoit oüi dire au Sire de Chastelmorant, homme d'honneur & de qualité, élevé avec ce Duc, & qui ne l'avoit presque point quitté.

Comme ce Louis II. Duc de Bourbon,

bon, oncle maternel de Charles VI. estoit un Prince de merite, & qu'il eut plus de part qu'un autre aux grandes Affaires de son tems, il y a dans sa Vie bien des choses particulieres du Regne de nos Rois, Jean, Charles V. & Charles VI. *Paris, chez Huet 1612. in 8°.*

JEAN-ISAAAC PONTANUS. Son Traité Latin de l'origine des François est fort estimé, & merite de l'estime. *In 4°. 1616. à Hardewic.*

JEAN DE SERRES Ministre Huguenot, a escrit avec plus d'esprit & plus de methode, que de fidelité & d'exactitude, une Histoire de nos Rois, fort courte jusques à Capet, un peu plus estendue jusques à Charles VII. où elle se termine. Cet Ouvrage est intitulé: *Inventaire general de l'Histoire de France.*

En zélé Huguenot, de Serres à tort & à travers, y déclame contre les Papes; ses trop frequentes reflexions, souvent frivoles & usées, déplaisent d'autant aux Lecteurs, qu'ils veulent qu'on leur laisse le plaisir d'en faire. Il s'est trompé en tant d'endroits, à l'égard des Personnes, des Faits, des lieux & des tems, que le Recueil de

ses erreurs fait par l'Historien Duplex, est un Volume assez gros.

Montliart, autre Ministre qui a continué cette Histoire jusques à la mort de Henry IV. se montre si passionné par tout pour les Huguenots, souvent contre les Catholiques, & quelquefois même contre nos Rois, qu'il faut bien estre sur ses gardes en lisant sa Continuation. Il est beaucoup moins habile que de Serres & infiniment plus diffus. De Serres estoit de Vivarez, selon les uns, selon d'autres du bas Dauphiné, & mourut en 1598.

De Serres fit imprimer son Histoire à Paris, par Sangrin 1598. Elle a esté reimprimée avec la Continuation. A Paris, chez Villeri, 1643. in fol.

JEAN DU TILLET Evêque de Meaux, a fait en Latin, puis traduit en François, une Chronique, ou abrégé de nostre Histoire, jusques à la fin de l'année 1550.

Les Faits y sont dans un bel ordre, & la pluspart bien digerez, mais elle n'est pas toujours exacte. L'Auteur mourut en Decembre 1570. Paris, 1586. petit in fol. qui comprend aussi les Oeuvres de son frere, chez Dupui.

JEAN DU TILLET Sieur de la

Buſſiere, Greſſier en Chef du Parlement de Paris, aiant feüilleté, comme il le dit, les Regiſtres de cette Compagnie, & veu autant qu'il a voulu toutes les Pieces du Threſor des Chartres, auroit pû faire plus qu'il n'a fait & mieux meſme ſelon bien des gens.

On a de lui un Diſcours ſur le Regne de nos Rois : Diſcours ſi ſec & ſi ſuccinct, qu'on n'en fait pas grand cas ; ce qu'il y a de plus eſtimable, eſt la Genealogie des Branches de la Maiſon Roïale.

On a encore de lui un Diſcours plus ample, ſur les Preéminences de la Couronne de nos Rois, ſur leur Sacre, leur Couronnement, leurs Entrées, leurs Funerailles, & ſur les Privileges des Reines, des Enfans de France, & autres Princes, qui, de maſſe en maſſe, deſcendent de la Maiſon Roïale.

Un troiſieſme Traité du moins auffi curieux, eſt un Traité des Pairs de France, des Privileges & Fonctions des Officiers de la Couronne, du Rang que doivent tenir dans les grandes Ceremonies, les Prelats, les Grands Officiers, les Pairs, les Chevaliers de

164 LES HISTORIENS
l'Ordre, le tout prouvé par des Extraits des Sceances qui de tems en tems, se sont tenuës au Parlement, ou par les Procès-verbaux de l'ordre que l'on a gardé dans les Processions solennelles.

Un quatriesme Ouvrage du Gref-
fier du Tillet, & le plus considerable,
du moins de ceux que nous avons,
est un Recueil de tous les Traitez qui
se sont faits avec la France & l'Angle-
terre, avec un recit succinct des lon-
gues & sanglantes guerres qui ont pre-
cedé ces Traitez.

Du Tillet a eserit en homme qui se
soucie peu ni de la pureté du langage,
ni de la délicatesse du stile, pourvü
qu'on trouve dans ses Ouvrages de la
solidité & de l'exactitude. Il mourut
le mesme mois & la mesme année
que son frere l'Evesque de Meaux.
Paris, chez Dupui, 1586. petit in fol.

JEAN VILLANI, Florentin, a
fait en Italien, une Histoire abregée
de presque toutes les Nations. Elle
finit en 1348. l'année mesme que l'Au-
teur mourut, & commence à la des-
truction de la Tour de Babel.

Toute abregée qu'est cette Histoire,
elle ne laisse pas d'estre recherchée,

à cause des faits curieux qu'elle rapporte des derniers tems. *Historia Universale di Giovanni Villani Cittadino Fiorentino, in Venetia 1559. in 4^o.*

JEAN JUVENAL des URSINS Maître des Requestes 1416. Avocat du Roy 1425. Evêque de Beauvais 1432. Evêque de Laon 1445. Archevêque de Rheims 1449. & mort en Juillet 1473. a écrit l'Histoire de Charles VI. tant sur ce qu'il en avoit veu, que sur ce qu'il en avoit appris des gens les mieux informez, & principalement de *Jean Jouvenel* son Pere Avocat en réputation, d'estre si sage & si ferme qu'en 1388. que Paris estoit tout en troubles, il fut choisi par le Conseil, pour estre Prevost des Marchands, comme l'homme le plus capable de contenir par sa prudence, la Populace dans le devoir, & de défendre par sa vigueur les Bourgeois contre les violences des Grands & des Gens de guerre.

Cette Histoire est écrite année par année, & les Evenemens n'y ont presque d'autre liaison, que celle des tems; elle est écrite d'un stile simple & naïf, le François n'en est pas plus Gaulois que celui de bien d'au-

tres Livres qui ont esté escrits depuis, mesme du tems de Henry IV. rien n'échappe à l'Auteur, les Evenemens grands & petits y sont assez détaillez : cependant hors quelques circonstances encore en fort petit nombre, je n'y ai rien remarqué de bien particulier.

Quoique l'Auteur proteste qu'il écrit sans prévention, on ne s'apperçoit que trop qu'il ne tient pas la balance égale entre les deux Factions qui regnoient alors ; je veux dire, celle des Bourguignons & celle des Orleanois, autrement nommez Armagnacs ; car, il louë ceux-ci le plus qu'il peut, & ne ménage point les autres. *Histoire de Charles VI. Roy de France, &c. mise en lumière par Godefroi. Paris au Louvre, 1653. in fol.*

JONAS Abbé de Bobio, au-delà des Alpes, & disciple de Saint Colomban Abbé de Luxeuil, a fait une Vie de ce Saint, dans laquelle il y a bien des choses qui peuvent éclaircir le Regne de Clotaire II. & de ses deux cousins Thierrî Roy de Bourgogne & Theodebert Roy d'Austrasie. Il n'y a guere d'apparence, que cet Historien soit exact à rapporter

dans l'occasion les paroles de Saint Colomban , tant sont estranges les propos , que quelquefois il lui fait tenir.

Voiez le Regne de Clotaire II. page 91. 1. Tome. Duchesne, Tome 1. page 551.

JORNANDES, Goth de naissance & Archevesque de Ravenne, a escrit environ dans le milieu du sixiesme siecle, une Histoire de sa Nation, où en parlant des guerres que les Goths eurent de son tems avec les François, & des Traitez de Paix qui se firent entre les deux Peuples, il rapporte bien des particularitez qu'on ne voit point dans nostre Histoire.

Cet Historien est fort diffus ; il faut voir comme il amplifie la fameuse bataille, entre le Patrice Aëtius & Attila Roy des Huns, dans laquelle, à ce qu'il dit, il perit cent soixante mille hommes. *Duchesne, Tome 1. page 225.*

ISIDORE le jeune, Archevesque de Seville, un des plus grands hommes qui aient paru en Espagne, fit environ l'an 630. une Chronique abregee des Goths, des Vandales, des Sueves & des Visigoths, dans laquelle il dit en passant quelque chose de nos

168 LES HISTORIENS
premiers Rois. *Hamburgi, apud Heringium, 1611. in 4^o. Diversarum gentium Historie antiqua scriptores, Jordanes Isidorus Hispalensis & Paulus Warnefridus Diaconus.*

YVES DE CHARTRES, homme de grand merite, également vertueux & sçavant, qui mourut à quatre-vingt ans, en Decembre 1115. ou 1116. a fait deux Chroniques; l'une, des Rois d'Assirie & des Empereurs Romains; & l'autre, des Rois de France; l'une fort ample; l'autre fort courte.

S'il eust fait celle-ci sur de meilleurs Memoires, elle auroit esté moins fautive. Où avoit-il trouvé, que Pharamond eut un fils nommé Didion qui lui succeda; que Clovis conquit la Bourgogne; que Clodomir fils de Clovis aiant pris Sigismond Roy de Bourgogne, dans l'Abbaïe d'Againe, c'est Saint-Maurice en Valais, l'y fit tuer sur le champ avec sa femme & ses enfans? Qui éplucheroit cette Chronique, y trouveroit bien des choses qui ne s'accordent pas avec ce que l'on voit dans les Historiens du tems. *Collection de Freher, in folio. Francfort.*

JOURNAL de ce qui est arrivé à
Paris,



Paris, depuis l'an 1409. jusques en 1449. dans l'Histoire de Charles VI. donnée par Godefroi en 1653.

Que l'Auteur de cette Chronique soit un Prestre, ou Bourgeois ou bien un Curé de Paris, cela est de peu de conséquence, mais il importe de sçavoir, afin qu'on ne le croie pas, ou du moins qu'on soit sur ses gardes en lisant ce petit Ouvrage; il importe, dis-je, de sçavoir que l'Auteur tel qu'il soit, est aussi passionné pour les Bourguignons, qu'il est animé contre les Armagnacs. Il entre en furie lorsqu'il parle de ceux-ci & justifie les autres dans les choses les plus blâmables; il parle d'ailleurs si librement & avec si peu de reserve des personnes les plus respectables, qu'on peut comparer son Journal, pour la liberté qu'il s'y donne, à la Chronique Scandaleuse qui se fit du tems de Loüis XI.

JOURNAL D'HENRY III. *Sans nom de Ville ni de Libraire, 1621. in 8°. Quoiqu'il n'y ait point de nom d'Auteur à la teste de ce Journal, on l'attribuë communément à Loüis Servin, qui devint dans la suite Advocat General au Parlement de Paris, & qui mourut dans la Grand'Chambre*

P



170 LES HISTORIENS
en haranguant devant Louïs XIII.
qui y tenoit son Liét de Justice en
1629.

Ce qu'il a de plus remarquable dans
ce Journal, est la vicissitude de dé-
bauche & de devotion, qui rendit
Henry III. si méprisable à ses Peuples,
que c'est ce qui fit que les Ligueurs
entreprirent de le déthroner.

Il est surprenant qu'un homme aussi
attentif que l'est l'Auteur de ce Jour-
nal, à marquer en détail les foibles-
ses de Henry III. ne dise qu'un mot
comme en passant de l'assassinat de
ce Prince, de la journée des barri-
cades, du massacre du Duc de Guise
& autres grands Evenemens.

Dans un Procès-verbal mis ensuite
de ce Journal, Procès-verbal dressé
par un nommé POULAIN, sur qui
les Ligueurs comptoient comme sur
un homme devoüé dans le tems mes-
me qu'il les trahissoit, on voit toutes
les pratiques de ces Seditieux Devots.

L.

L AMBERT DE SCHAFNAM-
BOURG Moine d'*Hirsfel*, Diocè-
se de Mayence ; on a de lui une

Chronique des principaux Evenemens depuis la Création du Monde, jusques en 1077. Chronique nette, bien digérée, très-courte jusques en 1040. assez ample jusques à la fin. L'objet principal de cette Chronique, est le Regne des Princes Allemans, & ce n'est qu'en passant que l'Auteur y parle des choses de France. *Lamberti Schaffnaburgensis De Rebus gestis Germanorum*, à Francfort sur le Mein 1566. in folio.

LANCELOT-VOÛSINS SIEUR DE LA POPELINIERE, Gentilhomme Huguenot, a escrit en François, l'Histoire de ce qui est arrivé depuis 1550. jusques en 1577. tant en France qu'aux Païs voisins, en Paix & en Guerre, dans l'Eglise & dans l'Estat.

Quoique sa matiere soit fort ample, il y a du trop, d'avoir fait deux Volumes in folio, d'une Histoire de vingt-sept ans; du reste, il narre assez bien. Il est sincere & exact en beaucoup d'endroits. S'il ne l'est pas en tous, c'est par zele pour la Religion. *L'Histoire de France, enrichie des plus notables occurrences venues à Provinces de l'Europe & Païs voisins, soit en Paix, soit en Guerre, pour le*

Seculier & l'Ecclesiastique, depuis l'an 1550. jusques à ce tems. 2. Volumes, chez Abraham H. 1581. cette H. signifie Hautin. Le nom de la Ville n'y est point, mais on sçait que c'est à la Rochelle.

LEON DU CHASTELIER - BARLOT Marechal de Camp, &c. a laissé des Memoires qui selon bien des gens, valent moins que les Almanachs sur la marge desquels les Bourgeois marquent à leur maniere, les principaux Evenemens.

L'avant-propos qui est fort long, promet de si grandes choses qu'on est surpris, quand en ouvrant le Livre, on n'y voit qu'un simple nota des sieges & autres occasions où cet Officier s'est trouvé.

Quoiqu'il fust homme de condition, & qu'il eust fort hanté la Cour, il parle François & ortographie pitoïablement. *Memoires pour servir à l'Histoire depuis 1536. jusques en 1596. tirez du Cabinet de Messire Leon du Chastelier-Barlot. Fontenai, 1643. in 4°.*

LOUIS XI. Il paroist sous son nom, soit qu'effectivement il en soit l'Auteur, soit plustost qu'il l'ait adopté après l'avoir fait composer; il paroist,

dis-je , sous son nom , un petit Ouvrage intitulé : *Le Rozier des Guerres*. Ouvrage divisé en plusieurs Chapitres , dans le neuvième desquels il devoit y avoir une Histoire abrégée des Rois ses Predecesseurs ; mais , ni ce Chapitre , ni le huitième , quoiqu'annoncez dans une table qui est à la teste de ce Livre , ne se sont point trouvez dans le Manuscrit.

Cet Ouvrage est escrit en langage & en orthographe du tems ; c'est un Traité de Politique adressé au Dauphin , pour lui apprendre à bien regner. Si c'est Loüis XI. qui l'a fait , cela ne s'accorde pas avec ce qu'on a dit de lui , qu'il n'avoit nulle teinture des belles Lettres , & qu'il ne songeoit à rien moins qu'à former l'esprit de son fils. *Le Rozier des Guerres* , composé par le feu Roy Loüis XI. pour Monseigneur le Dauphin Charles son fils , mis en lumiere , sur le Manuscrit trouvé au Chasteau de Nerac , par le Sieur Despagnet President au Parlement de Bordeaux. Paris , chez Buon , 1616. in 8°.

LOUIS CHANTEREAU LE FEUVRE , de Paris , pense beaucoup mieux qu'il n'escrit. Son *Discours Historique sur*

le mariage d'Ansbert & de Blitilde, prétendue fille de Clotaire I. ou II. Paris, 1647. in 4°. est plein de raisons solides. Ce sont des diamans, mais qui brilleroient bien autrement, s'ils avoient esté mis en œuvre avec plus de délicatesse. On a encore de lui des Considerations Historiques, sur les Maisons de Lorraine & de Bar. Il mourut en Juillet 1658. dans sa 70^e. année.

LOUIS DE PONTIS Gentilhomme Dauphinois, après avoir passé cinquante-six ans, à la Cour, ou dans les Armées, s'estant retiré à la Campagne, conta toutes ses aventures à un ami, homme d'esprit, qui en fit des Memoires, sous le nom du Sieur de Pontis.

Si l'ami qui sçavoit escrire, eust esté beaucoup moins diffus, s'il eust retranché de ces Memoires, les digressions, les complimens, les dialogues, les moralitez; s'il en eust retranché les Faits qui semblent romanesques, & d'autres qui ne meritent pas que la Posterité les sçache, ces Memoires en seroient meilleurs.

Ce qu'il y a de plus estimable, c'est quelques circonstances aussi curieuses

qu'agréables, qu'on y trouve de tems en tems. Du reste, ils sont ennuyeux, & d'autant plus suspects, du moins en quelques occasions, que l'Auteur paroît mécontent des gens dont il parle mal, particulièrement du Cardinal de Richelieu, qui n'ayant pû, à ce qu'il dit, l'attacher tout-à-fait à lui, le traversa si fortement, que de Pontis ne put s'élever. Cet Officier mourut au mois de Juin 1670. en sa 92^e. année. *Memoires du Sieur de Pontis Officier des Armées du Roy. Paris, chez Desprez, 1676. in 12. 2. Volumes.*

LOUIS VIDEL Secrétaire du Connestable de l'Escliquieres, a fait en François, une Vie de son Maître, si judicieuse, si bien écrite, si pleine de Faits curieux, qu'elle n'ennuie point, quoiqu'elle soit longue.

Loin de cela, elle est d'autant plus agréable, que quelque zele qu'on y témoigne pour la gloire du Connestable, on n'y dissimule point ses vices; comme son avidité pour le bien, ses débauches publiques avec la femme d'un Marchand, & les Mariages incestueux qu'il fit faire dans sa Famille, pour y conserver ses richesses.

Cet Ouvrage fait bien de l'honneur

176 LES HISTORIENS
au Heros & à l'Historien. *Paris, chez
Pierre Rocolet, 1638. in fol.*

LUC D'ACHERI Benedictin de
la Congregation de Saint Maur, de-
cedé en Avril 1685. a fait imprimer
à Paris, en treize inquarto bien four-
nis, une infinité de Chroniques, Trai-
tez de Peres, Lettres, Transactions,
& autres Pieces fugitives, aussi rares
qu'utiles, qui n'avoient point encore
paru.

Quoique par modestie, il n'ait don-
né à ce Recueil que le Titre de *Spici-
lege*; c'est-à-dire, un ramas d'épics,
comme s'il n'eust fait que glaner, on
ne peut s'empescher de dire qu'il a
fait en ces treize Tomes, une ample
& riche moisson. *Paris, chez Savreux
& sa Veuve, en différentes années,
in 4°.*

LUDOVIC DE GONZAGUE DUC DE
NEVERS. On a imprimé à Paris, en
1665. deux gros Tomes in folio, sous
le titre de *Memoires du Duc de Ne-
vers*, chez Louis Billaine.

Ce n'est point une Relation de ce
que ce Duc a fait ou veu en France,
ou ailleurs, mais un Recueil de ses
remonstrances, de ses harangues &
discours à Henry III. à Henry IV.

des Lettres qu'il leur a escrites, des Lettres qu'il en a receuës, des advis qu'il leur a donnez en differentes occasions; Recueil d'autant plus ample, pour ne pas dire ennuyeux, que *Gomberville* qui l'a fait y a mis une infinité d'Actes, Lettres & Pieces, qui ont moins de rapport au Duc qu'à l'Histoire des Regnes de Henry III. & Henry IV.

LUITPRAND Diacre de l'Eglise de Pavie, ensuite Evesque de Cremona, qui vivoit dans le dixiesme siecle, a escrit l'Histoire de son tems, & l'a partagée en six Livres.

Dans le premier, il y a quelque chose du Regne de l'Empereur Arnoul & de celui de Louïs III. son fils. A l'égard des cinq autres Livres, il y est parlé fort au long des Affaires du Roïaume d'Arles, encore plus de celles d'Italie & nullement de celles de France. *Duchesne, Tome 3. pag. 562.*

LA LEGENDE de Charles Cardinal de Lorraine, & de ses freres, par François de Lisle, à Rheims, chez Jacques Martin, 1576. in 8°.

Quoiqu'on voïe en ce Titre les noms de l'Auteur & de l'Imprimeur, je ne laisse pas de mettre ce Libelle

au rang des Anonymes, parce qu'il n'est que trop vraisemblable, que ce sont des noms supposez. Quel est l'Auteur, ou le Libraire qui eust esté assez hardi en 1576. pour se faire honneur de cette Piece? L'imprudence de l'un ou de l'autre n'auroit pas esté impunie, dans un tems, où le Duc de Guise & les autres Princes de sa Maison estoient en si grand credit, que tout flechissoit devant eux.

Cette Legende est une ingenieuse Satire contre les ambitieux desseins de cette Puissante Maison; mais Satire trop sanglante pour qu'on croie tout ce que l'on y dit. Le vice des Pieces qui se font pendant la chaleur des troubles, est qu'on n'y garde d'ordinaire, ni bienséance, ni moderation. Comment ajouster foi à des Auteurs qui outrent tout?

M.

MARCULPHE, à soixante & dix ans & plus, fit par ordre du Pape Landri, c'est-à-dire, d'un Evêque, appelé Landri, un Recueil de Formules, ou Protocoles de divers Actes, tels qu'on les expedioit de son

tems, en la Chancellerie du Roy & en celle des Juges ordinaires.

Si ces Formules sont dressées en Latin rustique & barbare, ce n'est pas tout-à-fait la faute de l'Auteur ; on ne parloit guere mieux alors ; en récompense, elles nous apprennent nos anciennes Loix & Coustumes, & servent beaucoup à éclaircir des endroits de nostre vieille Histoire.

Dans la Préface de l'Ouvrage, l'Auteur se dit Moine, mais on ne sçait de quelle Abbaïe, ni si l'Evesque dont il parle, est Landri Evesque de Paris, ou Landri Evesque de Meaux : Il y a bien de l'apparence que c'est l'Evesque de Paris qui vivoit en 660. On voit par ces Formules, que nos Rois ne se mesloient de rien, & que les Maires du Palais estoient déjà les Maistres du Gouvernement : changement qui arriva au milieu du septiesme siecle. *Marculphi Monachi Formula, ab Hieronymo Bignoni. Paris, 1666. in 4°. ou dans le second Volume des Capitulaires des Rois de France de M. Baluze.*

MARIUS Evesque de Lausanne en 623. Prelat aussi saint qu'habile, a fait une Chronique, qui commence

180 LES HISTORIENS

l'an de Jesus-Christ 455. & finit l'an 580. Quoique son principal objet soit de parler de sa Nation, c'est-à-dire, des Bourguignons; il ne laisse pas de raconter en abrégé, les Exploits des nos Rois.

Cette Chronique est si utile, que sans elle, on ne pourroit ranger selon l'ordre Chronologique, ce que Gregoire de Tours rapporte plus au long, mais sans date de jour ni d'année. *Duchefne, Tome I. page 210.*

MARQUARD FREHER, d'Ausbourg, Jurisconsulte Allemand, homme de Lettres, homme d'Estat, & fort employé par ses Princes, a fait une Collection de nos anciens Historiens, sous le Titre de *Corpus Historia Francica Veteris. Hanovia, 1613. in fol.* Nostre Histoire lui est obligée d'avoir travaillé autant qu'il a fait à la débrouiller. Il mourut à Heidelberg en May 1614. âgé de 49. ans.

MARTIAL DE PARIS, dit d'Auvergne, Procureur au Parlement de Paris en 1490. a fait en Vers à quatre pieds, du moins la pluspart, un Ouvrage intitulé: *Les Vigiles de la mort de Charles VII. à neuf Pseaumes & neuf Leçons. Paris, in fol. caractère gothique.*

Ce Poëme contient six à sept mille Vers ; si la versification n'en est pas autrement correcte , du moins il y a de l'invention : au lieu des Pseaumes & des Leçons de l'Office des Morts , le Poëte en substitué d'autres dans lesquels , en plaignant le mort , il raconte agréablement , tant les malheurs que les Exploits de ce Victorieux Monarque. Il fait dire les Leçons , par le Peuple , par la Noblesse & par le Clergé , afin d'y représenter sous ces differens Personnages , ce que les trois Estats du Roïaume ont reçu de bien & de mal , sous ce Regne , aussi heureux que malheureux.

Il est surprenant que l'Auteur ait esté un bon Poëte & un bon Praticien , & qu'il ait conservé son bel esprit jusques à la mort , après avoir passé la meilleure partie de sa vie à ne lire que des Exploits , des Contredits , des Salvations , & autres grimoires de Chicane.

MARTIN DU BELLAY Chevalier de l'Ordre du Roy & Gouverneur de Normandie , homme de guerre , homme de Lettres , homme d'intrigue & de cabinet , homme d'honneur & de qualité , a fait en François ,

aussi pur qu'on le parlast en son tems, des Memoires sinceres & exacts, de ce qui s'est passé en Europe, & principalement, de ce qu'il a veu & remarqué en France, en ses Ambassades, & aux guerres où il a servi, depuis 1513. jusques au 31. Mars 1547. qu'est mort le Roy François I.

Quelque plaisir qu'on ait à lire ces Memoires quand ils parlent du gros des Affaires, ils ne laissent pas d'estre ennuyeux dans les trop longues descriptions que fait l'Auteur, soit des batailles, soit des sieges, où il s'est trouvé.

Cet Historien aussi brave que sage & habile, est estimé de tout le monde, *Les Memoires de Messire Martin du Bellay Seigneur de Langey, depuis 1513. jusques au trepas du Roy François I. Paris, chez Brumen, 1582. in fol.*

MATHIEU DE COUCI, autrement nommé d'*Ecouchi*.

On a de lui une Histoire qui commence en 1444. & qui finit en 1461. Histoire assez bien escrite pour le tems, & où il y a des Faits curieux, comme d'un Espagnol de vingt ans, qui sçavoit la Bible, les Peres, les Conciles, la Theologie, le Droit Ci.

vil & Canonique, la Medecine, la Philosophie, & l'Histoire de toutes les Nations; qui excelloit à faire des armes, à danser, à chanter, à jouier de toute sorte d'instrumens : Science prodigieuse, qui le fit passer à Paris en 1445. pour un si grand Magicien, que les plus Doctes de cette Ville, après l'avoir interrogé, conclurent que c'estoit l'Antechrist.

Cet Historien paroist un homme de bon sens, curieux de s'informer de la verité, & fort disposé à la dire. Il est trop ennuyeux dans ses descriptions trop amples, des festins somptueux qu'il a veus à la Cour de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, mort en 1467. *Cette Histoire est rapportée par Godefroy, dans son Charles VII. du Louvre.*

MATHIEU DE MORGUES Sieur de Saint-Germain, Secretaire des Commandemens & premier Aumônier de la Reine Marie de Médicis, tant qu'elle fut hors du Roïaume, est moins celebre par son merite, quoiqu'il en eust beaucoup, que par sa fermeté & sa constance inviolable à suivre par tout & à deffendre cette Princesse infortunée.

Il a tant fait d'escrits pour elle, qu'il y en a un Recueil in folio, imprimé à *Anvers* 1637. & à *Paris*, en 1643. tant il avoit de facilité à escrire, & à escrire si nettement, qu'on le lit avec plaisir.

Si on regarde ces Pieces comme des Manifestes, contre le Cardinal de Richelieu, elles ont leur merite. Je ne dis pas la mesme chose, si on les considere comme des morceaux qui peuvent entrer dans l'Histoire du Regne de Louis XIII. On pardonne dans les Manifestes, les injures & les invectives, parce qu'elles servent à rendre odieux, du moins dans l'esprit du Peuple, les Rois, Princes & Ministres, contre qui se font les Manifestes; mais ce déchaînement ne se peut souffrir dans l'Histoire, elle n'est plus Histoire dès qu'il y a des invectives.

De Morgues est si emporté contre le Cardinal de Richelieu, qu'il ne trouve rien en lui, que de médiocre & de bas. Richelieu est un téméraire, à qui les choses réussissoient moins par son habileté que par le bonheur des conjonctures, & loin d'avoir aimé l'Estat & d'en avoir connu les forces, ses maximes & sa conduite ne ten-
doient

doient qu'à le ruiner. Comme sur cela de Morgues est démenti par tous les Historiens du tems, amis & ennemis, l'en croira-t-on sur sa parole ? Ce qu'on peut dire pour l'excuser, c'est qu'il n'en a usé ainsi, que par compassion pour une Reine affligée ; mais outre que l'aigreur du Secrétaire devoit moins raccommo-der, que rendre plus mauvaises les affaires de la Maistresse ; il est d'ailleurs fort à craindre que le stile amer de de Morgues, ne vint moins de zèle pour elle, que d'animosité & de jalousie contre le Cardinal. Richelieu devoit sa fortune à la protection de cette Princesse, peut-être Mathieu se flatoit-il de faire un aussi grand chemin, si par la ruine du Cardinal, la Reine Mere venoit à recouvrer son premier credit.

Quoique les Pieces de de Morgues soient pleines d'injures, il ne laisse pas d'y avoir du bon ; celle qui est intitulée, *Lumiere pour l'Histoire*, contient des choses curieuses & qu'on peut raconter comme vraies, parce qu'elles sont confirmées d'ailleurs.

MATHIEU PARIS, Anglois, Moine de Saint-Alban Ordre de Cluni, a toujours esté regardé comme un

bon Historien , non seulement par les Anglois , mais mesme par les autres gens qui se plaignent le plus de lui. Si ce Moine , dit le Cardinal Baronius Ann. 996. ne s'estoit point si déchaîné contre les Officiers du Pape & quelquefois contre les Papes mesme , *Aureum sane dixeris Commentarium* , son Histoire seroit un Ouvrage d'or.

Si cet Ouvrage est si riche , ce n'est ni par le langage ; le Latin en est assez plat ; ni par le stile qui n'est pas noble , mais par le grand soin qu'a eu l'Auteur , du moins à ce qu'il assure , de ne rien dire que d'exact , & par sa generosité à dire sans deguïsement les fautes , vices & foiblesses des Rois & Princes de son tems.

Sa hardiessè est quelquefois si grande , qu'on est fort tenté de ne le pas comme quand il dit d'Innocent III. qui fut certes un très-grand Pontife. *Rex Joannes noverat & multiplici didicerat experientia , quod Papa super omnes mortales ambitiosus erat & superbus , pecunieque sitiitor insatiabilis , &c. Ad omnia scelera pro promissis datis vel promissis , cerens , &c. page 327.* Tout hardi que ce Moine estoit , il

fut fort considéré. Henry III. Roy d'Angleterre, l'honoroit de son amitié, & souvent même prenoit plaisir à lui entendre lire quelques endroits de son Histoire. Apparemment que Mathieu ne lui lisoit pas ce qu'il a écrit de ce Prince.

Cette Histoire commence à la conquête de l'Angleterre en l'an 1066. par Guillaume dit le Bastard, & finit en 1259. l'année même que Mathieu mourut. Il y parle si au long de ce que pendant ces deux siècles, nos Rois ont fait de remarquable, que son Ouvrage peut passer autant pour Histoire de France, que pour Histoire d'Angleterre. Un de ses Confreres nommé *Guillaume de Rishanger*, a continué cette Histoire jusques à la mort de Henry III. Roy d'Angleterre en 1273.

Mathieu Paris n'estoit pas seulement Historien, mais Poëte, Peintre, Architecte, Orateur, Mathématicien, profond Theologien, par-dessus tout cela, grand Religieux, qui fut choisi pour reſtablir la discipline en plusieurs Maisons. *Mathai Paris, Monachi Albanensis, Angli, Historia Major, &c. A Londres, 1571. grand & gros in 4°.*

MATHIEU ZAMPINI Jurisconsulte Italien, mais établi en France depuis un long-tems, dedia au Roy Henry III. en 1581. un Ouvrage intitulé, *de Origine & Atavis Hugonis Capeti*; c'est-à-dire, *des Aïeux de Hugues Capet*.

L'Auteur prétend y monstrier que les Rois de la troisieme Race descendent en ligne masculine d'Arnoul fouche de la saconde, & qu'Arnoul vient en mesme ligne de la Tige d'où est sorti Clovis. Idée plus belle que solide, à ce que pensent bien des gens.

Alphonse d'Elbene Evêque d'Albi, & quelques autres qui sont de mesme sentiment, ne l'ont pas mieux prouvé que Zampini. *De Origine & Atavis Hugonis Capeti, &c. Paris, chez Brunen, 1581. in 8°.*

MAXIMILIEN DE BETHUNE DUC DE SULLI.

Dans les Memoires qui portent son nom, ce n'est point lui qui parle, mais ce sont quatre de ses Commis qui le font souvenir de ce qui lui est arrivé de plus remarquable, & de ce qu'ils lui ont entendu dire, des exploits & mœurs de Henry IV.

Ces Memoires sont amples & cu-

rieux. Il y a quantité de faits qu'on ne voit point ailleurs. Ce que j'en estime le plus, c'est que dans les frequens entretiens qu'a le Duc avec Henry IV. on y découvre parfaitement le caractere de ce Monarque.

Quoiqu'il y ait dans ce Livre beaucoup de termes qui ont vieilli, on le lit encore avec plaisir. Il s'est fait depuis bien des Livres, qui, escrits d'un stile moins vif, moins agréable & moins net, n'ont pas laissé d'avoir la vogue.

Ces Memoires vont jusques en 1610. & sont divisez en deux Tomes, dont le premier finit à la Paix de Savoie en 1600. *Memoires des Economies Royales & des Servitudes Loiales de Maximilien de Bethune Duc de Sulli, Marquis de Rhosni. Amsterdam, in folio 2. Volumes.*

MICHEL BAUDIER, qui vivoit dans le dernier siecle, a fait l'Histoire de Suger, du Cardinal d'Amboise & du Mareschal de Thoiras; Histoires plus recherchées à cause des faits, que pour la maniere de les raconter. *Celle de Suger, in 4°. Paris, 1645. du Cardinal d'Amboise, in 4°. Paris, 1634. du Mareschal de Thoiras, in fol. 1644.*

MICHEL DE CASTELNAU Seigneur de Mauvissiere, homme de bon sens, aussi sincere que prudent, homme de guerre & de cabinet, a escrit des Memoires des choses qu'il a négociées, ou qu'il a veuës, ou entenduës sous le Regne de François II. & sous celui de Charles IX. jusques la Paix de 1570.

Ces Memoires sont si beaux, que quoiqu'ils contiennent sept Livres, on ne s'apperoit point qu'ils soient longs. Le langage en est pur, le stile net, l'Auteur y parle sans passion & dit naturellement ce qu'il sçait de bien & de mal des Catholiques, des Huguenots, des Rois, Princes & Ministres. Il y decouvre à son fils pour qui ces Memoires sont faits, les secrets du Gouvernement & les causes veritables des principaux Evenemens, & le fait si naïvement, qu'on ne peut s'empescher de le croire; une preuve certaine de sa sincerité, c'est que les Huguenots, quoiqu'il ait servi avec zele en toute occasion contre eux, & qu'il ait esté employé à empescher que les Anglois, les Allemands, Flamands, Ecoissois, ne leur donnassent du secours, bien-loin de le démentir

comme ils n'ont point manqué de faire à l'égard des autres Historiens qu'ils ont cru ne pas dire vrai, ont reconnu par leur silence, qu'il n'a rien avancé de faux.

Jean le Laboureur Prieur de Juigné, homme laborieux, qui, toute sa vie a fureté dans les Archives & Chartriers, dans les Greffes & les Cabinets, pour y déterrer quelque piece qui pût enrichir nostre Histoire, a ajousté à ces Memoires des Commentaires de sa façon, qui sont bien plus longs que le texte. A l'occasion des choses & des personnes considerables, dont Castelnau fait mention, le Laboureur a publié ce qui s'est trouvé dans ses Recueils, d'Instructions, de Lettres, de Relations, d'Epigrammes, de Poëmes, de Chansons & d'Epitaphes de ce tems-là.

On lui seroit plus obligé d'avoir fait simplement imprimer ces Pieces, que de les avoir enchâssées en des discours que les Lecteurs trouvent d'autant plus ennuyeux, qu'on n'y apprend rien de nouveau. Les additions du Commentateur sont au moins cinq fois plus amples, que les Memoires de l'Auteur. *Les Memoires de Mes-*

sire Michel de Castelnau Seigneur de Mauvissiere, illustrez & augmentez, par Jean le Laboureur Prieur de Juvisgné. Paris, chez Lami, 1659. in fol. 2. Volumes.

MICHEL GERMAIN Benedictin de la Congregation de Saint-Maur, & Compagnon d'Estude de son Confrere, *Jean Mabillon*, si celebre parmi les Sçavans du siecle dernier, a fait un excellent Traité des Terres & Palais qui ont appartenu à nos anciens Rois, & qui ont fait pendant long-tems leur plus grand & leur plus liquide revenu.

Comme les Chartres anciennes sont datées la plupart de quelques uns de ces Palais, l'Illustre Confrere a fait imprimer ce Traité dans la Diplomatique, & en mesme tems a averti qu'il n'estoit pas de lui, mais du Docteur Michel Germain. *De Re Diplomatica, Paris, in folio, liv. 4.*

MICHEL DE PURE a fait d'un stile guindé & en François peu charité, une Vie assez ample du Marechal de Gassion. Il y a dans cette Vie beaucoup de particularitez du Regne de Louis XIII. c'est le principal en droit par où je la croi estimable;

du

du reste, l'Auteur n'a point le talent, ni de bien arranger les faits, ni de les bien narrer. A l'égard de la beauté de son genie & de la maniere de s'exprimer, les Lecteurs pourront en juger par ces lignes de sa Préface, auxquelles tout l'Ouvrage ressemble. *Quelques-uns pourront dire, (c'est l'Auteur qui parle,) que j'ai trop grossi mon Histoire, que la particuliere est étouffée par la generale, que mon Heros est moins formé que revêtu, qu'il est plus dans œuvre qu'en biseau; qu'enfin de la maniere dont je m'y suis pris, je pourrois faire une grosse Histoire d'un très-petit sujet, & faire un Geant d'un Enfant dans le maillot, pour peu de merite qu'eussent son Parrain & sa Nourrice. La Vie du Marechal de Gassion. A Paris, chez Guillaume de Luines, 1673. in 12. 4. Tomes.*

MICHEL RITTIVS Jurisconsulte Napolitain, s'estant réfugié en France au commencement du seiziesme siecle, y fit en Latin, une Histoire de nos Rois jusques à Louis XII. qui regnoit alors; mais Histoire si abregee, qu'elle ne fait qu'ésfleurer les principaux Evenemens. Elle se trouve dans la *Collection de Freher.*

MEMOIRES DE L'ESTAT DE LA FRANCE SOUS CHARLES IX.

C'est un Recueil fait en Hollande, des Pieces qui ont paru en France, pour & contre les Huguenots, depuis l'Edit de Pacification du mois d'Aoust 1570. jusques à la mort de Charles IX. Recueil fait par un homme qui se montre si partial pour eux, qu'on ne doit rien croire de ce qu'il dit en leur faveur, si on n'en est bien seur d'ailleurs. *Midelbourg, chez Wolf, 1576. in 8°. 3 Volumes.*

MEMOIRES D'UN FAVORI DU DUC D'ORLEANS, jusques en 1632. *A Leyde, chez Sambix, 1668. in 16.*

MEMOIRES, sous le nom de ce Duc, depuis 1608. jusques en 1636. *Paris, chez Barbin, 1685. in 12.*

L'humeur inquiète de Gaston de France Duc d'Orleans, & son trop de facilité à se laisser aller aux conseils de ses Favoris, aiant donné occasion aux cabales continuelles qui se formerent sous Louis XIII. on ne scauroit mieux faire, pour apprendre l'Histoire de ce Regne, que de lire ces Memoires avec attention. On ne regretera point le tems qu'on y aura mis, tant il y a de curiositez dans les

uns & les autres. Leur stile simple & naïf, leur donne un air de verité qui porte à croire ce qu'y racontent les Auteurs, gens d'esprit, & qui avoient esté long-tems dans la plus secrete confidence du Duc d'Orleans.

MEMOIRES DE LA LIGUE.

Ils contiennent, non seulement ce qui s'est publié pour & contre la Ligue, mais encore ce qui s'est passé pendant ce malheureux tems. Les Pieces sont liées par des Discours, où les sieges & les combats sont descrits peu exactement, parce qu'on ne manque point d'en diminuer, ou d'en augmenter le succès, selon l'interest qu'on y prend. En chaque Piece ou Discours, on voit plus ou moins, qu'il n'y a point d'excès, quelque affreux qu'il soit, où ne porte les choses, l'animosité des Partis, quand elle est fortifiée du zele de la Religion. Six Volumes in 8°. sans nom d'Auteur, ni de Libraire, ni du lieu où ils sont imprimés.

MEMOIRES DE LA REINE MARGUERITE, premiere femme de Henry IV. Paris, chez Chapelain, 1628. in 8°.

Ils sont escrits avec art. La Reine qui en est l'Auteur, s'y fait honneur

196 LES HISTORIENS
de ses lectures, & selon l'occasion elle
y estale ce qu'elle sçait de l'Histoire
Grecque & Romaine. Le stile, quoi-
qu'assez beau, n'est point tout-à-fait
naturel; mais un peu guindé. Il n'y
a rien de bien serieux dans ces Me-
moires.

Le seul fait grave qu'il y ait, & est
que le Roy Henry III. n'estant encore
que Duc d'Anjou, & à l'âge de dix-
sept ans, prenoit tant de goust à lire
les Livres Heretiques, qu'il estoit à
la veille de se declarer Calviniste, si
la Reine sa meré, à force de le re-
primender, ne l'eust fait revenir de
ses égaremens; depuis il changea si
fort, qu'il haïssoit les Huguenots à
mort.

Ces Memoires ne roulent que sur
des intrigues de Cour, & sur quel-
ques petits voïages que fit la Reine
Marguerite: choses qui ne peuvent
figurer, ni faire plaisir à lire que dans
la Gazette du tems.

MEMOIRES DU MARESCHAL DU
PLESSIS-PRASLIN. *A Paris, chez Bal-
lard, 1675. in 4^o. gros caractere.*

C'est moins une Histoire qu'un Pa-
negirique. L'Auteur ami du Mares-

chal, lui donne tout l'honneur, du dessein & de l'exécution de ce qui s'est fait de glorieux dans les Armées d'Italie, depuis le combat de Veillane en 1630. Il est si passionné pour la gloire de son ami, que de peur de la diminuer il a peine à dire du bien du Vicomte de Turenne, du Comte de la Mothe-Houdancourt & d'autres gens de grand mérite qui brillèrent dans ces Armées, en même tems que le Comte du Plessis-Praslin. Ces Mémoires jusques à la mort de Louis XIII. (je n'en ai pas lû davantage) ne sont, ni curieux, ni bien écrits.

MEMOIRES DE M. LE C. D. R. appelez communément *Les Memoires de Rochefort*. A la Haye, chez Van Belderen, 1691. grand in 12.

Leur air romancier fait qu'il y a bien des gens qui doutent, si les choses que l'on y rapporte sont de véritables Histoires, ou des contes faits à plaisir. Si quelqu'un veut pour en juger se donner la peine de les lire, il n'y aura point de regret : ils sont écrits de manière, que s'ils n'apprennent pas grand'chose, du moins ils amusent agréablement. Ce qu'il y a de mieux peint, est cet air de mystere

que le Cardinal de Richelieu affectoit presque en toute chose, pour tenir le monde en allarme, & se faire passer pour un consommé Politique.

MEMOIRES DE M. D. L. R. c'est-à-dire, selon l'opinion commune, Memoires de M. de la Rochefoucault, sur les guerres Civiles de la Minorité de Louis XIV. Ces Memoires sont excellens, & pour les curiositez qu'ils contiennent, & pour la maniere dont ils sont escrits. Je ne les cite, que parce qu'il y est parlé de la mort de Louis XIII. & des brigues qui la précéderent. *Cologne, chez Pierre Vandyck, 1662. Volume in 16.* Dans ce mesme Volume sont aussi les Memoires de M. de la Chastre, sur ce qui s'est passé à la fin de la vie du mesme Louis XIII. Memoires escrits de bon sens; mais pas si finement que ceux qu'on attribué à M. de la Rochefoucault.

LE MERCURE FRANÇOIS, est un Recueil des Pieces rares & des Relations qui ont paru, depuis 1605. jusques en 1644. non seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, dans toutes les parties du Monde, tant sur les Affaires d'Estat, que sur

celles des Particuliers : j'entens celles qui ont fait bruit.

Ce Recueil commencé par un Libraire, nommé *Richer*, fut continué par d'autres gens, qui n'avoient, ni le goust, ni le discernement de ce premier Compilateur. *In 8°. Tom.*

N.

NERVEZE, a fait un petit Livre in octavo, qui a pour Titre: *Histoire de la vie de Charles de Lorraine Duc de Mayenne*, Titre trompeur; car, ce petit Ouvrage est moins une Histoire, qu'une Jeremiade sur la mort de ce Chef de la Ligue. *Paris, 1613.*

NICOLAS DE BRAYA, a écrit en Vers Hexametres les Gestes de Loüis VIII. Quoique ce Regne n'ait duré que trois ans, trois mois, pendant lesquels il y a eu peu d'Evenemens considerables, le Poëte emploie à le descrire plus de dix-huit cens Vers, encore ne dit-il pas tout, puisqu'il ne fait point de mention, ni de la mort de ce Monarque, ni de la prise d'Avignon. Il s'en faut bien que ses Vers ne soient excellens :

cependant il y a dans la piece un feu Poëtique qui fait plaisir. Il adresse son Poëme & y donne de grandes loüanges, à Guillaume d'Auvergne élu Eveſque de Paris en 1228. & mort vingt années après. *Gesta Ludovici VIII. Heroïco carmine auctore Nicolao de Braya. Duchefne, Tome 5. page 290.*

NICOLAS CAMUSAT, mort Chanoine de Troyes en 1656. homme d'estude & de pieté, publia en 1619. sous le titre de *Meslanges Historiques*, un Recueil d'Actes anciens, qui peuvent enrichir nostre Histoire depuis 1390. jusques en 1580.

^a A la suite de ces Meslanges & dans le mesme Tome sont les Memoires Militaires de Jean de Mergey, dont nous avons parlé. *Troyes, chez Moreau, in 8°.*

NICOLAS COUSTUREAU Secrétaire de Loüis de Bourbon Duc de Montpensier, a fait, de memoire, un Journal de la Vie de ce Prince qui mourut en Septembre 1582. je dis de memoire; car, il témoigne estre fâché de n'avoir pas mis par escrit, du vivant de son Maistre, ce qu'il lui a veu faire de grand.

^a Page 10.

Quoique ce Journal soit assez sec , j'y ai remarqué deux ou trois choses considerables , dont les autres Historiens n'ont point fait mention ; par exemple , qu'en 1562. pendant les premiers troubles de la Religion , ce Louis Duc de Montpensier , s'empara par surprise de la Ville de la Rochelle , & que quelque tems après , la Reine Catherine de Médicis , en remit la garde aux Habitans , pour deux cens mille livres comptant.

Du Bouchet a joint à ce Journal , des Actes , Lettres & autres Pieces qui regardent la Maison de Montpensier ; additions plus curieuses que le texte. *Histoire de la Vie & faits de Louis de Bourbon , surnommé le Bon , Duc de Montpensier , Pair de France , &c. Roien , chez Cailhoué , 1645. in 4^o.*

NICOLAS DE NEUVILLE Seigneur de VILLEROY. Ses Memoires n'ont point répondu à la haute réputation que ce Ministre s'estoit acquise par son beau & profond genie , par son habileté & par sa grande experience. Il y a des gens qui ne les trouvent pas bien escrits. A cela près , on se consoleroit s'il y avoit beaucoup d'a-

neccotes ; mais loin d'y en avoir beaucoup , à peine l'Auteur dit-il un mot des principaux Evenemens , sur lesquels cependant on avoit lieu de se flatter d'apprendre de lui bien des mysteres. C'est moins un recit de ce qui est arrivé de son tems , qu'une Apologie pour se justifier.

Ses Ennemis & ses jaloux , qui estoient en grand nombre , le faisoient passer pour Ligueur , & Ligueur qui depuis la Paix , avoit encore conservé des liaisons avec l'Espagne. L'Hôte , Commis , Filleul & Créature de ce Ministre , aiant esté convaincu de trahir l'Estat , & d'envoier à Madrid un double de tout ce qui passoit par ses mains (il se néia en s'enfuiant) les Ennemis de Villeroy , renouvelerent à cette occasion leurs accusations contre lui ; mais les Gens de finteressez qui creuserent cette Affaire , ne crurent point qu'il y eust trempé. Il mourut à Roüen à 74 ans le 12. Novembre 1617. dans le tems que l'on y tenoit une Assemblée de Notables.

Memoires servant à l'Histoire de nostre tems , par Messire Nicolas de Neuville Seigneur de Villeroy , Conseiller d'Estat & Secretaire des Commandemens des

Rois Charles IX. Henry III. Henry IV. & Louis XIII. Paris, chez Chevalier, 1622. in 4°.

NICOLAS THREVET Jacobin Anglois, homme de condition, bon Religieux, bon Poëte, bon Philosophe, grand Mathématicien & profond Théologien, qui mourut au Couvent de Londres en 1328. à 60 ans ou environ, a écrit année par année d'un stile net & en peu de mots, l'Histoire des Papes, des Empereurs, des Rois de France & des Rois d'Angleterre, depuis l'an 1136. jusques en l'an 1307. C'est lui-mesme qui dans le titre de chaque année, place les Rois de France, avant les Rois d'Angleterre.

Sa candeur invite à le croire; son exactitude augmente cette confiance; ce qui acheve de persuader qu'en ce qu'il dit de bien ou de mal, il n'a eu d'autre veuë, que de rendre justice; c'est qu'on ne voit point par son Ouvrage, qu'il soit prévenu, ni pour ni contre. *Chronicon Nicolai Triveti, vulgo de Threvet, Dominicani, ab Anno 1136. ad Ann. 1307. Spicilege, Tome 8. page 411.*

NICOLAS VIGNIER Medecin & Historiographe, homme d'une gran-

de lecture, homme d'esprit & de jugement, qui escrivoit aussi bien en François qu'en Latin, homme très-sçavant dans nostre Histoire, a fait pour la débrouïller, plusieurs Ouvrages estimez. Celui qui l'est davantage, est son *Traité de l'origine & demeure des anciens François. Troyes, chez Garnier, 1582. in 4^o*. André Duchesne, ce laborieux Compilateur, dont on ne peut trop louer le zèle, fut si charmé de ce *Traité*, qu'il le traduisit en Latin, pour le mettre à la teste de sa Collection des anciens Historiens François.

Quoique Vignier fust bon Medecin, il n'eust jamais acquis dans cette profession, le grand nom que lui ont donné le *Traité* dont je viens de parler; *Son Histoire Ecclesiastique, sa Bibliothèque Historiale, son excellent Discours sur la Famille de Hugues Capet, un autre discours intitulé, Raisons de prescéance, entre la France & l'Espagne, & autres Ouvrages Historiques.*

Il estoit né à Bar-sur-Seine en 1530, & mourut à Paris en 1596.

NICOLE GILLES, autrefois en si grande estime, est maintenant si méprisé, que l'on n'oze plus le citer,

tant il y a de fables & de fautes dans son Histoire. Elle commence à la destruction de l'ancienne Troyes, & finit en 1496. Depuis à diverses fois, elle a esté continuée par differens Auteurs, jusques en 1562.

La trop grande credulité de Nicole Gilles, l'a si fort décrié parmi les Critiques, qu'ils ne font nul cas de son Ouvrage ; tout cependant n'en est pas mauvais : il y a du bon, depuis Louïs XI. jusques à la fin. Cet Historien estoit Secrétaire de Louïs XII. vers l'an 1500. *Annales & Chroniques de France, &c. in fol. 1544. 1547. 1562.*

NITHARD, fils du Comte Angilbert & de Berthe fille de Charlemagne, a escrit la guerre cruelle que se firent pendant trois ans les fils de Louïs le Debonnaire ; guerre fatale à la Maison Carlovingienne. Cette puissante Maison en fut si ébranlée, qu'elle tomba peu de tems après.

L'Histoire de Nithard est écrite agréablement ; l'Auteur est un galant homme, qui ne dit d'injure à personne ; mais qui pour estre modéré, n'en dit pas moins la verité. Il commence son Histoire par un Eloge de Charlemagne, ensuite faisant un abre-

gé de celle de Loüis le Debonnaire, il instruit ses Lecteurs, des principales causes de la guerre qu'il s'en va descrire. Pendant cette guerre il servit sous Charles le Chauve, à qui il dedie son Ouvrage.

Nithard, dans la suite aiant quitté le monde, fut Abbé de Saint Riquier, où il fut tué par les Normands en 853. *Nithardi Angliberti filij, Caroli Magni Imperatoris ex Bertha filia nepotis, de Dissentionibus filiorum Ludovici Pij. Ad annum usque 843. Libri 4. ad Carolum Calvum. Duchesne, Tome 2. page 354.*

NOTGER Evêque de Liege, a fait une Vie de Saint Remacle, un des plus celebres de ses Predecesseurs, dans laquelle il y a bien des choses qui regardent le Regne de Dagobert I. de Sigebert, fils de Dagobert, & des fils de Clovis II. sous lesquels ce Saint a vescu. Cette Vie est bien écrite, & l'Auteur homme de bon sens, paroist aimer la verité. *Duchesne, Tome 1. page 642.*



O.

OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS
Evesque d'Angoulesme , mort
en 1502. est Auteur en partie du *Ver-*
gier d'honneur. Paris , 1562. in 4°.
Je dis en partie ; car , André de la
Vigne y a aussi travaillé. On trouve
dans ce Livre de belles particularitez
du Regne de Charles VII. de Loüis XI.
& de Charles VIII.

ODORAN Moine de Saint-Pierre-le-
Vif de Sens , fit en 1045. à l'âge de
soixante ans , un Recueil de tous ses
Ouvrages , du nombre desquels est
une Chronique , qui commence en
l'an 675. & finit en 1032. Chronique
courte jusques à l'an 1000. diffuse
jusques à la fin. Il y a des Faits peu
croiables , qui ne se trouvent point
ailleurs ; par exemple , que Charles ,
surnommé le Simple , se voïant pri-
sonnier au Chasteau de Peronne en
923. nomma pour Roy en sa place ,
du consentement des Grands de Fran-
ce , Raoul , Duc de Bourgogne. *Odo-*
ranni Monachi Sancti Petri Vivi Se-
nonensis , Chronicon. Duchesne , Tome
2. page 636.

OLIVIER DE LA MARCHE
Gentilhomme de Franche-Comté, a fait des Memoires des choses les plus remarquables qu'il a vuës ou entendues, dans l'espace de cinquante ans qu'il a esté Domestique des Ducs de Bourgogne, Philippe, surnommé le Bon, & Charles, dit le Hardi. Ces Memoires sont escrits d'un stile simple & naturel. Il y a des choses bien curieuses, non seulement du Regne de ces Princes; mais encore du Regne de Loüis XI. qui fut toujours en guerre, ou en querelle avec eux.

L'Original de ces Memoires est en vieux François, tel qu'on le parloit en Bourgogne, sur la fin du quinzième siecle. Tout vieux qu'est ce langage, je l'aimerois bien autant que la Traduction, en François moderne, que Denis Sauvage en donna en 1561. *Memoires de Messire Olivier de la Marche premier Maistre d'Hostel de l'Archiduc Philippe d'Autriche Comte de Flandres, mis en lumiere par Denis Sauvage. Lyon, 1561. chez Bouille, in fol. Bruxelles, 1607. in 4^o.*

ORDERIC VITAL Anglois,
Moine de Saint-Evroul en Normandie, homme curieux, franc & exact, a
escrit

écrivit en Latin l'Histoire de son tems & celle du siècle précédent. Il vivoit dans le douzième siècle. Quoiqu'il l'ait intitulée, *Histoire Ecclesiastique*, il y traite bien autant d'Affaires d'Etat, que d'Affaires de Religion, principalement dans les deux dernières Parties, où il raconte fort au long les Exploits des Normands, en France, en Angleterre, au Roïaume de Naples, en Sicile & en Palestine, depuis 876. jusques en 1140.

Je ne sçache personne qui ait mieux écrit & avec plus de circonstances, le Regne de Guillaume le Bastard, & celui de ses fils. Cet Historien le pouvoit faire d'autant plus aisément, qu'Henry I. Roy d'Angleterre, le cadet des fils de Guillaume, se plaisoit fort à Saint-Evroul pour chasser dans les environs. Depuis le Regne de ce Guillaume, nos Rois & ceux d'Angleterre, eurent ensemble tant de differends, que l'Histoire des uns est quasi l'Histoire des autres.

L'Ouvrage de Vital est divisé en trois Parties. La première contient une Histoire abrégée des Papes & des Empereurs, jusques en l'an 1140. Il raconte dans les deux autres, les

principales actions des Ducs , des Evesques & des Abbez de Normandie, & par occasion , de tous les Princes de l'Europe. Il y a dans la troisieme Partie , une ample Relation de la premiere Croisade. *Orderici Vitalis Angligenæ , Cœnobij Uticentis Monachi , Historiæ Ecclesiasticæ , Libri XIII. &c. in fol. Collection de Duchesne des Historiens de Normandie.*

OTHON, dit DE FRISINGUE, parce qu'il en a esté Evesque, homme aussi éclairé que pieux , a fait une Chronique, de ce qui est arrivé depuis la Création du Monde, jusques en 1152. Il ne commence à y parler de nostre Histoire, que sur la fin du Livre quatre, & s'estend fort dans les suivans, sur les Regnes de nos premiers Rois de la seconde Race. Il est estonnant qu'il ne dise pas un mot du Roy Hugues Capet, Chef de la troisieme.

Cette Chronique quoique défectueuse en bien des choses, ne laisse pas d'estre estimée; l'Auteur homme distingué par son merite aurant que par sa naissance, mourut en 1158. il estoit fils de Leopold Duc d'Autriche & d'Agnès fille de l'Empereur Henry

IV. *Ottonis Frisingensis Episcopi, Rerum ab origine mundi ad sua usque tempora gestarum libri, &c. Opera Beati Rhenani, 1514. in fol.*

SAINT OÜEN Evêque de Roüen, ami intime de Saint Eloy mort Evêque de Noïon en l'an 665. a escrit la Vie de ce Saint, en stile d'homme de qualité, stile net, fleuri & coulant, & tout autre qu'ordinairement n'est celui de la plus part des gens qui ont escrit la Vie des Saints.

Quoique l'Auteur de celle-ci ait esté un grand Saint, on ne laisse pas d'entrevoir qu'il a esté bon Courtisan, ne manquant point l'occasion de donner, quand elle se presente, des loüanges aux Rois & aux Seigneurs, qui ont esté de ses amis. Il dit que Dagobert a esté un grand Roy, *Rex Magnus & inclitus, ita ut nullus ei similis fuerit in cunctis retro Francorum Regibus*, & ne le nomme jamais sans lui donner ces Epithetes; cependant il y a bien des gens qui ne demeureroient pas d'accord, que ce Prince les ait meritées.

Saint Eloy & Saint Oüen, aiant passé à la Cour une bonne partie de leur vie, il ne se peut que dans l'Hif-

toire de l'un écrite par l'autre de ces Prélats, il n'y ait bien des choses, des Rois & Princes de ce tems-là. *Duchefne, Tome 1. page 635. Spicilege; Tome 5. page 147.*

P.

PAPIRE MASSON, de Jesuite, devenu Avocat, se fit un nom par ses Escrits Latins, comme sa description de la France, par les Rivieres qui l'arrosent; l'éloge de quelques grands hommes, & des Annales qui commencent à Pharamond & finissent à Henry II. Mais Annales si courtes, qu'on disoit de son tems, que ce n'étoit pas la peine qu'il eust mis la main à la plume.

Toutes courtes qu'elles sont, il y a bien des choses dont on peut enrichir une Histoire, parce que Masson pour faire la sienne, avoit eu en communication les rares Manuscrits de la Bibliothèque du Chancelier de Chiverni. Comment avec ces secours & beaucoup d'autres qu'il eut encore, ne composa-t-il pas une Histoire, du moins assez ample, pour qu'elle ne passast pas pour un abrégé trop sicc

cinct ? Il estoit de Forez, & mourut à Paris en Janvier 1611. à 67 ans. *Papiri Massoni, Annallium Libri quatuor, &c. Paris, 1578. & 1598. in 4°.*

PAUL DIACRE, qui a escrit d'un stile net & en Latin pur, l'Histoire des Lombards & celle des Evesques de Metz, rapporte en l'une & en l'autre, bien des choses du Regne de Pepin & de celui de Charlemagne.

Cet Auteur tout grave qu'il est, n'a pas laissé d'inserer en quelques endroits de son Histoire, des faits qui ne sont guere croiables. Témoin ce qu'il dit de Saint Arnoul, tige de la Maison Carlovingienne.

Ce Saint qui faisoit alors penitence, passant sur le Pont de Metz, tira de son doigt un anneau & le jetta dans la Moselle, disant, je ne serai point assuré si mes pechez me sont remis, que cet anneau ne me revienne. Quelques années après, lorsqu'Arnoul qui estoit devenu Evesque de cette Ville, ne pensoit plus à son anneau; il arriva qu'on lui apporta un poisson, dans le ventre duquel l'anneau se trouva, ce qui le combla de joie, puisque par là, il fut certain que ses pechez estoient remis. Ce fait a l'air d'un

petit conte, mais c'est un petit conte respectable, puisqu'il a pour garant, l'Empereur Charlemagne, à qui Paul Diacre l'avoit oüi dire, *Ego non à mediocri Persona didici, sed à totius veritatis assertore præcelso Rege Carolo, &c.* Charlemagne honora Paul Diacre, d'une estime particuliere & d'une pleine confiance.

Cet Historien estoit Lombard. *Duchefne, Tome 2. page 201. Pauli War-nafredi Historia Longobardorum, Libri VI. Basilea, 1532. in fol.*

PAUL EMILE, né à Verone en Italie & fait Chanoine de Paris, par Loüis XII. qui l'amena pour escrire l'Histoire de France, a fait dix Livres de cette Histoire, en Latin pur & élégant; mais d'un stile si laconique, qu'il en est quelquefois obscur. Il y a des gens qui trouvent cette Historien trop superficiel, trop court en quelques endroits, trop diffus en d'autres, comme quand il raconte la premiere & seconde Croisade. On lui reproche encore d'estre partial pour sa Nation, ennuyeux dans ses Harangues, & d'avoir donné dans les fables.

Rendons-lui justice : C'est le pre-

mier qui ait débrouillé le cahos de nostre vieille Histoire, & qui ait défriché ces champs incultes. Il y a beaucoup de bon dans son Histoire : Il mit près de trente ans à la faire, parce qu'il vouloit la faire courte. Elle commence à Pharamond & finit à la mort de François II. Duc de Bretagne, decedé en 1488. Cet Historien mourut le 7. Juillet 1529. *Pauli Æmiliij Veronensis, Historici clarissimi, de Rebus Gestis Francorum, Libri X. Paris, chez Vascosan, 1544. in fol.*

PAUL JOVE, né à Cosme en Lombardie en 1483. & mort Evêque de Nocera en 1552. a escrit l'Histoire de son tems, en Latin pur & élégant ; mais avec tant de prévention, du moins en quelques endroits, qu'on ne croit guere ce qu'il y rapporte, si on n'en a de bons garants. C'est de lui qu'on a dit qu'il avoit deux plumes, l'une d'or pour louer les gens qui le païoient bien, & une d'acier pour déchirer les gens qui lui déplaisoient.

En effet, il est aisé de remarquer que depuis que François I. lui eut donné une pension, il parle autant bien des François, qu'avant cela il en parloit mal. C'est dommage qu'un si

bel esprit ait eu si peu de cœur, qu'il ait préféré un vil interest à la gloire immortelle, que sans doute il se fust acquise, si son Histoire avoit esté aussi véritable & sincere, qu'elle est élégante & polie. *Pauli Jovij Novocomensis, Episcopi Nucerini, Historiarum sui temporis, &c. Paris, Vascosan, 1558. in folio.*

PHILIPPE CANAYE Seigneur du Fresne. On a de lui *trois in folio imprimez à Paris, chez Estienne Richer, 1635.* Les premiers Tomes, ne contiennent quasi que des Lettres. Dans le troisieme qui interesse davantage, est une Histoire du differend de Paul V. & des Venitiens; Histoire si ample & si fournie, qu'il y a de quoi rassasier sur cela, la curiosité du Lecteur. Canaye alors Ambassadeur de Henry IV. à Venise, eut part à l'accommodement.

PHILIPPE CLUVIER, qui passe pour estre profond dans l'ancienne Geographie, a fait en Latin, une Dissertation sur le Pais & sur l'origine des François d'au-delà du Rhin. Il ne les fait point venir de Scythie ni de l'ancienne Troyes, comme sans fondement ont fait quelques Historiens;

Historiens ; mais il prouve que les differens Peuples que l'on a appelez François, estoient tous de la Germanie, & qu'ils y ont toujours demeuré, jusques à ce que les conjonctures leur eurent fait naître le desir de se répandre dans les Gaules. *Duchefne, Tome 1. page 175.*

PHILIPPE DE COMINES Seigneur d'Argenton, Gentilhomme Wallon, a escrit en François, des Memoires qui ont esté traduits en presque toutes les Langues de l'Europe, tant ils sont estimez, aussi meritent-ils de l'estre. Il y escrit l'Histoire de Louis XI. & de Charles VIII. auprès desquels il avoit passé la plus grande partie de sa vie. C'est ce que nous avons de meilleur sur le Regne de ces deux Monarques.

Cette Histoire fait plaisir, non seulement par le stile simple & naturel, dont on y raconte les Faits ; mais elle instruit & elle enchante, par la maniere insinuant dont elle apprend à tout monde, Rois, Princes, Ministres & Sujets, à se conduire sagement dans les revers de la fortune & dans la prosperité. L'Auteur est un Politique Chrestien, qui sans prendre

le ton d'Oracle ni s'ériger en Pédagogue, enseigne aux Princes à regner selon la volonté de Dieu, & selon le desir des hommes. Il y a dans cet Ouvrage une simplicité agréable, un air de bonne-foi & de probité, qui prévient sans mesme qu'on s'en apperçoive.

Quelque idée que l'on ait de la sincerité & de la droiture de Comines, bien des gens disent, qu'il ménage autant Louïs XI. que Meyer Historien Flamand, qui escrivoit en mesme tems, déchire & traite mal ce Prince. Les Historiens se font honneur de dire tous dans leurs Préfaces, qu'ils escrivent sans prévention; mais ils ont beau dire, il y a de l'homme par tout. Meyer accuse Comines d'avoir dit bien des choses fausses & d'en avoir teu de vraies.

Le François de Comines n'est guere moins bon que celui de Godefroi, son Editeur. On dit que cet Historien mourut en sa Maison d'Argenton en Poitou, en Octobre 1509. âgé de 64 ans. *Memoires de Messire Philippe de Comines Seigneur d'Argenton, contenant l'Histoire des Rois Louïs XI. & Charles VIII. depuis 1464. jusques en*

1498. mis au jour par Denis Godefroi.
Paris, au Louvre, 1649. in folio.

PHILIPPE HURAUT Comte
de Chiverni, Chancelier de France.

On a de lui un in quarto, qui contient des *Memoires d'Estat & des Instructions*, qu'il donne, tant au Comte de Chiverni, l'aîné de ses fils, qu'à la Marquise de Nesle, l'année de ses filles.

Les Instructions sont excellentes, on y voit avec plaisir tout ce qu'un long usage du monde peut inspirer de meilleur sens, à un Pere affectionné pour enseigner à ses enfans, la maniere de se bien conduire à la Cour principalement. Il n'y a point de Pere qui ne tirast un grand profit, de faire lire & relire ces Instructions à ses enfans. Encore un coup, elles sont excellentes.

Je voudrois en dire autant des *Memoires*; mais il y a bien des gens qui trouvent, qu'ils ne répondent point, ni à l'ambition de l'Auteur, qui parle de lui & de sa Famille à tout moment, ni à la consideration, où il a esté de son tems, ni à l'attente que l'on a d'apprendre de gens de son rang, des choses secretes & curieuses qu'on

ne peut sçavoir que par eux. ^a Hors peut-estre trois ou quatre Faits qu'on ne voit point ailleurs, je n'ai rien leu dans ces Memoires qui puisse faire plaisir à un homme de goust.

L'Auteur tire la rideau, sur les plus grands Evenemens, comme sur la fin tragique d'Henry III. du Duc & du Cardinal de Guise, & sans en détailler les causes & les circonstances, il dit le fait en deux mots, comme un Bourgeois le marqueroit sur la marge de son Almanach; encore le Bourgeois moins dissimulé, ajousteroit-il ce qu'il en pense, au lieu que ce Chancelier, courtisan & timide jusques dans le cabinet, n'oze mettre sur le papier ce qu'il en sçait, de peur que si ces Memoires devenoient par malheur publics, la verité s'il l'y disoit, n'attirast à lui ou aux siens, l'indignation de gens qui avoient interest qu'elle fust cachée.

Il est estonnant qu'il soit si mal informé, que lorsqu'à l'occasion de l'attentat de Jean Chastel, il dit page 241. qu'il y eut deux Jesuites, l'un pendu, & l'autre banni; il nomme le

^a Voyez ce que j'en rapporte dans la Liste des Chanceliers.

premier *Jean Briquarel*, & l'autre *Alexandre Hame*; cependant personne ne doute, que l'un s'appelloit *Guignard*, & l'autre *Gueret*. Il dit page 279. que le Cardinal de Médicis, qui vint en France sous Henry IV. & qui depuis fut Pape, sous le nom de Leon XI. estoit oncle de la Reine Catherine de Médicis, néanmoins elle & le Cardinal estoient de branches séparées il y avoit si long-tems, qu'ils n'estoient plus parens.

Il y a dans ces Memoires beaucoup d'autres choses peu exactes. Ils commencent au voiage de Henry II. en Allemagne en 1552. & finissent à la mort de la belle Gabrielle en 1599. l'année mesme que ce Chancelier deceda, à 72 ans. *Memoires d'Etat de Messire Philippe Hurant Comte de Chiverni & Chancelier de France. Paris, chez Bilaine, 1636. in 4º.*

PHILIPPE LABBÉ Jesuite, né à Bourges en 1607. & mort à Paris le 16. Mars 1667. merite autant que personne, d'avoir place dans ce Catalogue, non seulement pour avoir fait des Tableaux Genealogiques de la Maison de France & une Histoire abrégée de nos Rois, & de leurs Chan-

celiers ; mais principalement pour avoir déterré & donné au Public, quantité de rares Manuscrits , qui fournissent abondamment de quoi enrichir nostre Histoire.

PHILIPPE DE MORNAI *Seigneur du Plessis*. Nous avons de lui deux in quarto intitulez : *Memoires, &c.*

Le Titre impose ; car, ce n'est point une Relation de ce qu'il a vû ou entendu, mais un Recueil , de Lettres qu'il a receuës ou escrites , d'instructions qu'il a dressées , d'advis qu'il a donnez , de Harangues qu'il a composées. Quoique ce Recueil soit ample, il y a peu de chose à apprendre pour qui veut escrire l'Histoire. Du Plessis-Mornai estoit un fort sçavant homme ; homme de Lettres, homme de Guerre, homme d'Estat, & Calviniste si zelé , que quoique de sa profession, il ne fust rien moins que Theologien , il y a de lui plusieurs Traitez en matiere de Religion.

Le plus celebre est celui des *Abus de la Messe*. Ce Traité aiant esté fait sur des Extraits peu fideles , l'Auteur eut le desagrément , que dans la Conference tenuë en 1600. à Fontaine-

bleau, en presence de Henry IV. & de toute la Cour, il fut convaincu par Jacques Davy du Perron Evêque d'Evreux, d'avoir falsifié, tronqué, ou dépravé quantité de Passages qu'il avoit alleguez pour preuves. Il mourut âgé de 74 ans en Novembre 1623.

Memoires de Messire Philippe de Mornai, in 4°. 2. Volumes. Le premier imprimé en 1624. sans nom, ni de Ville, ni de Libraire; le second imprimé à la Forest, par Jean Bureau, 1625.

PHILIPPE MOUSKES de Gand, élu Evêque de Tournai 1274. fit en Vers François, n'estant que Chanoine de cette Eglise, une Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie, jusques en 1240. J'ai tort de dire qu'il la commence à l'Election de Pharamond; car, il remonte, non seulement jusques à la destruction de Troyes, d'où il fait venir les François; mais jusques au ravissement d'Helene, qui fut la cause de la ruine de cette Ville.

L'Auteur se vante dans sa Préface, d'avoir esté le premier qui ait composé en Vers François, une Histoire de France. Elle est entiere en Manuscrit dans la Bibliotheque du Roy. Je

ne sçache point qu'il y en ait rien d'imprimé, que ce qu'on en a donné à la suite du Villehardouin, imprimé au Louvre. Cet Historien mourut en Decembre 1283.

PIERRE BEMBO Cardinal, homme celebre par ses beaux Ouvrages, en Latin & en Italien, mourut en 1547. dans sa 68^e année.

Son Histoire Latine de Venise est plus élégante qu'exacte dans la description des guerres qu'eut cette République avec Loüis XII. *Petri Bembi Historia Patrie, Libri XII. ab ann. 1480. ad ann. 1513. in 8^o.*

PIERRE DE BOURDEILLE, plus connu sous le nom de *Brantôme*, nom d'une Abbaïe dont il jouït long-tems, est un agréable Conteur : je dis Conteur ; car, outre qu'il aime à faire des contes, volontiers je douterois un peu s'il dit vrai en tout ce qu'il rapporte des hommes & femmes de son tems. Personne ne les a mieux connus que lui ; mais n'a-t-il point flatté les uns, & par haine, ou par jalousie, n'a-t-il point maltraité les autres ? Il semble que non, parce qu'il dit d'un chacun ce qu'il sçait de bien & de mal ; le bien avec plaisir, le mal à

regret : cependant comme ce pourroit estre une ruze pour faire croire plus aisément ce qu'il dit de desavantageux , il faut estre un peu sur ses gardes avec un aussi fin railleur.

Quoiqu'il en soit , on ne peut mieux connoistre la Cour de Henry II. de François II. de Charles IX. de Henry III. & de Henry IV. que dans les Es-crits de cet agréable Historien ; homme de qualité , homme de guerre , du moins autant qu'homme de Let-tres. Il mourut , à ce que l'on croit , vers l'an 1600. *Memoires des Grands Capitaines François. Leyde , 1666. in 12. 4. Volumes. Memoires des Dames Illustres. Ibidem , 1665. 1. Vol. in 12.*

PIERRE DE FENIN Ecuier & Pannetier de Charles VI. a escrit d'un stile simple & naïf , des Memoires qui contiennent l'Histoire de ce Prince , depuis l'assassinat de Louïs Duc d'Orleans en 1407 , jusques en 1422. Il y a dans ces Memoires des détails curieux ; l'Auteur paroist honneste homme , bien instruit des choses du monde ; & quoiqu'il laisse entrevoir qu'il est tant soit peu Bourguignon ; c'est-à-dire , qu'il favorise le parti du Duc de Bourgogne , il parle des Or-

leanois, autrement nommez Armagnacs, sans aigreur & sans passion, quelquefois mesme honorablement.

C'est le seul Historien qui raconte autrement que ne font les autres, comment Charles VI. devint fou. *Comme il oïoit la Messe*, dit cet a Historien, un de ses Serviteurs lui vint bailler des heures, surquoi incontinent qu'il eut regardé dedans, il se leva, devenant & paroissant comme tout troublé & hors de sens, puis il saillit soudain en furie de son Oratoire, & commença à battre tous ceux qu'il rencontroit, mesme il frappa son propre frere le Duc d'Orleans. Les autres Historiens disent, unanimement, que ce fut en passant un bois, & sur les menaces d'un Satire qui se presenta devant lui, que ce Roy tomba en demence. *Histoire de Charles VI. imprimée au Louvre, 1653.*

PIERRE DE FONTAINE Bail-li de Vermandois en 1253. n'est point un Historien, mais un Jurisconsulte, également versé dans le Droit Romain & François, qui a fait un Traité de la Jurisprudence que l'on suivoit alors en France. On voit en ce

a Page 495. & suiv. du Charles VI. du Louvre.

Traité les Coustumes du tems. Il est intitulé, *Le Conseil que Pierre de Fontaine donne à son ami*, parce que l'Auteur adresse ce Traité à un jeune homme qu'il veut instruire de tout ce qu'un Juge doit sçavoir.

Ce Pierre de Fontaine estoit sous Saint Loüis, en si grande réputation, d'homme habile & d'homme de bien, que ce Saint Roy qui ne cherchoit qu'à rendre justice exactement, voulut l'avoir auprès de lui, pour ne rien décider que par ses advis. *Voiez le Joinville par Du Cange.*

PIERRE JEANNIN Conseiller, Président, puis Premier Président au Parlement de Bourgogne, homme d'un grand sens, & aussi franc que prudent, eut pendant la Ligue la confiance du Duc de Mayenne qui en estoit le Chef, & ensuite celle de Henry IV. qui se servit de lui dans ses affaires les plus secretes. Henry ne l'envoia négocier une Treve ou Paix, entre le Roy d'Espagne & les Hollandois, que dans la crainte qu'on n'y püst réussir sans lui. La chose estoit si difficile qu'on regarda comme un miracle, que le Président Jeannin sur qui principalement roula la négocia-

tion, en fust enfin venu à bout, par la Treve qui fut conclüe en 1609.

Des Lettres qu'il receut ou qu'il escrivit, des instructions qu'on lui envoia & des Memoires qu'il dressa à cette occasion, on a fait un in folio, Recueil agréable à lire & excellent pour y apprendre à traiter les Affaires les plus épineuses. *Paris, chez le Petit, 1656.* Ce Ministre mourut en 1622.

PIERRE Evesque de LODEVE, au commencement du quatorzième siecle, est crû communément l'Auteur de la Chronique de *Montfort*, rapportée par Duchesne dans sa Collection des anciens Historiens François.

Cette Chronique, outre les Exploits de Simon Comte de Montfort : Exploits merveilleux & auxquels on ne peut penser, sans admiration, raconte année par année, ce qui est arrivé de plus considerable en France, principalement depuis 1201. jusques en 1313. Il y a dans ces Annales beaucoup de choses particulieres. *Duchesne, Tome 5. page 764.*

PIERRE MATHIEU, né sur la Frontiere de Bourgogne & de Franche-Comté, escrivit par ordre de Henry

IV. l'Histoire du Regne de Saint Louïs.
Parce que cette Histoire est escrite
d'un stile guindé & contraint, elle
n'est plus à beaucoup près aussi esti-
mée aujourd'hui, qu'elle l'estoit du
tems de l'Auteur.

Mathieu a de l'esprit, il est né exact,
& quoiqu'il escrivist par ordre, il ai-
me à dire la verité ; grandes parties
pour un Historien. Il ne lui manque
que ce stile clair & naturel, qui char-
me les gens de bon goust. C'est un
malheur pour lui d'estre né dans un
siecle, où l'on croïoit n'estre éloquent
qu'autant qu'on estoit ampoullé, &
où l'on faisoit consister les vrais or-
nemens du discours, non dans cette
noble simplicité qu'on admire dans
les anciens ; mais dans les allusions,
les pointes & les jeux de mots.

On trouve encore que Mathieu mo-
ralise trop, quelquefois il semble pres-
cher. Pour aider aux Lecteurs à pro-
fiter de son Histoire, il met en mar-
ge les reflexions de politique, qui re-
sultent des Faits qu'il raconte : mais
il y a bien des gens qui desapprou-
vent cette methode, & qui veulent
du mal à l'Auteur de ce qu'il leur dé-
robe le plaisir de faire eux-mêmes ces
reflexions.

On a encore de lui , une Histoire de Loüis XI. une autre de Henry IV. une autre de la Paix de Vervins , & de ce qui depuis ce Traité , est arrivé de remarquable , non seulement en France , mais encore dans les autres Estats de l'Europe , jusques à la fin de l'année 1604. Celui de ses Ouvrages , où il y a plus de particularitez , est sa Relation de l'assassinat d'Henry IV. du reste , cette Relation est si souvent interrompuë , par des exclamations , des invectives , des apostrophes , des traits d'Histoires Estrangeres , des allusions , des flatteries , qu'on ne peut la lire sans ennui.

Cet Historien estant tombé malade devant Montauban , que Loüis XIII. assiegeoit , se fit porter à Toulouse , où il mourut sur la fin de 1621. âgé de 57 ans. *Paris , chez Metaier & la Veuve Guillemot , 1610. in folio. Mort déplorable de Henry IV. &c. chez la mesme Veuve , 1611. aussi in folio.*

PIERRE DE MIRAUMONT , Lieutenant General en la Prevosté de l'Hôtel , a fait un Traité de la Chancellerie & des Chanceliers , qu'il dedia en 1610. au Chancelier de Silleri ; Traité succinct , mais exact , cependant

infinitement inferieur à celui que soixante ans après, a fait sur le mesme sujet Abraham Teflereau. *Paris, in 12.*

PIERRE PITHOU, l'un des plus sçavans hommes du seiziesme siecle, & fort zelé pour nostre Histoire, fit imprimer l'un après l'autre, deux Recueils des Auteurs du tems, qui l'ont escrete en Latin depuis l'an 708. jusques en 1285.

Ces Recueils ne sont plus citez, parce qu'ils ont esté refondus, si j'oze m'exprimer ainsi, dans la Collection aussi ample que précieuse d'André & de François Duchesne. *Petri Pithœe Annalium Historia Francorum, ab ann. 708. ad ann. 990. Scriptores coetanei XII. Francofurti, 1594. in 8°. ejusdem Pithœi, Histor. Francorum, ab ann. 900. ad ann. 1285. Scriptores XI. Francofurti, 1596. in folio.*

Nous avons du mesme Pithou, des *Memoires des Comtes Hereditaires de Champagne & de Brie. Paris, 1572. in 4°.* Il estoit né à Troyes & mourut à Nogent sur Seine le 1. Novembre 1596. âgé de 57 ans, le mesme jour qu'il estoit né.

PIERRE DE LA PLACE, d'Angoulesme, Premier President de la

Cour des Aides de Paris, qui fut tué à la Saint-Barthelemi 1572. est cru communément l'Auteur d'un Livre intitulé : *Commentaires de l'estat de la Religion & de la Republique, sous les Rois Henry, François II. & Charles IX.* depuis la Treve arrestée entre le Roy Henry II. & l'Empereur Charles-Quint, au mois de Fevrier de l'an 1556. jusques à la fin du Colloque qui se tint à Poissi en 1561. *Sans nom de Ville, ni d'Imprimeur, 1565. in 8^o.*

L'Auteur tel qu'il soit, est un homme d'esprit, Huguenot d'inclination, certainement homme de Palais ; il parle de ce qu'on y traite en homme du mestier ; homme bien informé, qui escrit agréablement. Je n'ai rien vû de plus instructif sur l'Histoire de ce tems-là, que ces Commentaires ; ce qui peut diminuer le plaisir qu'on a de les lire, sont les trop frequentes Harangues & les digressions de l'Auteur. J'appelle Harangues les longs Discours qu'il fait tenir, aux Magistrats, aux aux Grands Seigneurs & aux autres principaux Acteurs des Evenemens qu'il y raconte.

PIERRE DU PUY Garde de la Bibliotheque du Roy, estoit profond
dans

dans nostre Histoire ; & comment seroit-il possible qu'il ne l'eust pas esté, aiant leu avec attention tout ce qu'il y a chez le Roy, de Manuscrits qui la concernent, & travaillé à l'Inventaire du Thresor des Chartres ?

Pour faire part au Public d'une lecture de cinquante ans , il a fait en François, quantité de Traitez aussi curieux qu'exacts. Les principaux, sont l'Histoire de la condamnation des Templiers , l'Histoire du Schisme, depuis 1378. jusques en 1428. celle du Differend entre Boniface VIII. & Philippe le Bel, celle de la Pragmatique & du Concordat, & ses Traitez de la Majorité de nos Rois, de leurs droits sur divers Estats, de la Regence pendant la Minorité, de l'Interdit Ecclesiastique, des Libertez de l'Eglise Gallicane, Ouvrages curieux & absolument necessaires à qui veut escrire nostre Histoire : ce sçavant homme mourut à Paris en Decembre 1651. dans sa 70^e année.

PIERRE TEUDEBODE Prestre de Civrai en Poitou, a escrit une Histoire de la première Croisade ; Histoire d'autant plus croïable, que

l'Auteur homme de bon sens, fut de cette Expedition. Il ne quitta point l'Armée Chrestienne, qu'elle n'eust pris Jerusalem, & que la Victoire d'Ascalon n'eust affermi cette Conquête.

Quoique cette Histoire soit escrite en Latin grossier, & souvent plein de solecismes, elle n'en est pas moins estimée, tant elle est ample & exacte. *Balderic* Evêque de Dol, *Robert* Moine de Saint-Rhemi & *Guibert* Abbé de Nogent, qui ont escrit peu de tems après, & qui la citent sans nom d'Auteur, n'ont fait presque que la copier. Elle estoit finie avant le 17. Juin 1100. que mourut Godefroi de Bouillon; car on y parle de ce Heros & de son frere Baudouin, comme gens qui estoient vivans.

L'Auteur a esté long tems inconnu, & ce n'est que bien tard, que l'on a découvert par quelques Manuscrits également leurs & anciens, que son nom estoit *Teudebode*. *Petri Teudebodi Sacerdotis Sivracensis, Historia Hierosolimitana*. *Duchesne*, Tome 4. page 777.

PIERRE Moine des VAUX DE CERNAY, Abbaïe de l'Ordre de

Cîteaux & du Diocèse de Paris, a écrit sur ce qu'il a vu & sur ce qu'il a ouï dire à des Personnes dignes de foi, une Histoire complete, de l'Herésie des Albigeois, des Missions qui se firent pour la déraciner, & des guerres dont elle fut cause.

Cette Histoire est fort ample & fort détaillée; le Latin n'en est, ni bon, ni mauvais; elle est écrite avec soin; l'Auteur paroît homme exact. Je le louerois davantage, s'il avoit moins de prévention, pour ne pas dire d'animosité contre les Albigeois.

Cette Histoire finit à la mort de Simon Comte de Montfort, qui fut tué devant Toulouse en 1218. L'Auteur à tout propos, donne des loüanges à ce Heros, mais en cela il est excusable. A juger de ce Comte, par ce que nous en racontent les amis & ennemis qui ont écrit de ce tems-là, c'estoit un homme admirable. *Duchefne, Tome 5. page 554.*

POLIDORE VIRGILE, né à Urbin en Italie, a écrit en Latin, une Histoire d'Angleterre, depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Henry VII. en 1509.

Il falloit à l'Auteur, à ce que di-

sent les Anglois, pour que son Histoire fust bonne, plus de jugement & plus d'esprit qu'il n'en avoit, & beaucoup plus de connoissance des Coutumes de ce Roïaume & des Mœurs des differents Peuples qui s'en sont en differens tems rendu les maistres, tour à tour.

D'ailleurs il ne fait qu'effleurer les principaux Evenemens, & il escrit assez souvent comme des veritez, des bruits & contes de Peuple; c'est ce que dit de cet Historien, à la Reine Elizabeth, Henry Savill sçavant Anglois, en dediant à cette Princesse une nouvelle Edition de Guillaume de Malmesburi & de quelques autres Historiens Anglois. *Polidorus ut homo Italus, & in Rebus nostris hospes, & quod caput est neque in Republica, versatus nec magni, vel judicii, vel ingenii pauca ex multis delibans, & falsa plerumque pro veris amplexus, Historiam nobis reliquit cum cetera mendosam tum exiliter sane & jejune conscriptam.*

N'en déplaise à cet Aristarque, Polidore ne meritoit point d'estre traité si durement, moins encore par les Anglois, ne fut ce que par reconnoissance de toutes les peines qu'il s'est

données à débrouïller leur vieille Histoire. Son stile est net & coulant ; s'il y a du Latin plus pur & plus chastié que le sien, il y en a de plus mauvais ; & s'il se trompe en quelques Faits, la faute n'est pas assez grande pour lui faire ainsi son Procès. Quel est l'Auteur à qui il n'en arrive autant ? *Polidori Vergilii Urbinatis Anglicæ Historiæ, Libri XXVI. Basileæ, 1534. in folio.*

PROCOPE, excellent Historien Grec, si connu par ses anecdotes ; je veux dire, l'Histoire secrète de Justinien I. sous l'Empire de qui il vivoit, a beaucoup parlé des François dans les quatre Livres qu'il a faits, de la Guerre des Goths ; il y a dans ces Livres bien des faits & des circonstances, qui ne sont point dans nos Historiens. *Duchesne, Tome 1. page 233.*

PROSPER d'Aquitaine. On a de lui une Chronique, où vers l'an 25. ou 26. de l'Empire d'Arcade & d'Honoré son frere, c'est-à-dire, de l'Ere Chrestienne, l'an 418. ou 19. il dit que Pharamond regnoit en France. Il fait aussi mention dans cette Chronique de Clodion dix ans après & de

Merovée vingt ans après Clodion,
Duchefne, Tome 1. page 196.

R.

RADULPHE DE DICETTE, Doïen de Londres, qui vivoit en 1210. passe parmi les Anglois, pour un de leurs meilleurs Historiens.

Nous avons de lui dans la Collection des anciens Historiens Anglois, deux Ouvrages intitulez, *Abbreviationes Chronicorum, Abregé des Chroniques*, & l'autre *Imagines Historiarum, les Images des Histoires*. Dans le second, il y a une ample Relation des funestes querelles qu'Henry II. Roy d'Angleterre eut avec ses fils, & avec Saint Thomas de Cantorberi. *Historia Anglicana, Scriptores X. Londini. Apud Cornel. Bec, 1652. in fol.*

RAIMOND DE AGILES Chanoine du Puy, qui fut de la premiere Croisade, en a fait en mauvais Latin, une Histoire assez détaillée, du moins en ce qui regarde *Aimar de Monteil* son Evêque, qui fut Legat du Pape en cette fameuse expedition, & le Comte de Toulouse dont Raimond estoit Chappellain.

Il commence son Histoire, non par le Concile de Clermont, tenu par Urbain II. en 1095. mais par le départ du Comte & la finit en 1100. par la Victoire d'Ascalon, qui assura aux Croisez les Conquestes qu'ils venoient de faire. Agiles eut l'honneur de porter en cette Bataille la Lance dont, sur la Croix, Jesus-Christ eut le costé percé. Il dit encore dans son Histoire, que lorsque l'on déterra cette Lance, il eut la consolation d'en baisser le fer le premier, avant mesme que le bois fust tiré tout-à-fait de terre. *Gesta Dei per Francos, in fol. page 139.*

RHEGINON Abbé de Prum Diocese de Treves, un des plus sçavans hommes de la fin du neuvième siecle, a fait une Chronique, depuis la naissance du Fils de Dieu, jusques en l'an 907. Son principal objet est l'Histoire de nos Rois de la Seconde Race. *Frankfort, 1566. in folio.*

RICHER Moine de Senone en Vosge, Diocese de Toul, a escrit en cinq Livres, d'un stile assez grossier, l'Histoire de cette Abbaïe. C'est un homme credule qui donne dans les visions.

Il y a dans le troisieme Livre bien

des particularitez du Regne de Philippe Auguste, qui ne juroit jamais, selon cet Historien, que par *la Lance de Saint Jacques*. a Il y a dans ce mesme Livre une ample description de la Bataille de Bouvines, & dans le Livre suivant, une Histoire abrégée du voiage de Saint Louis en Egypte.

Cet Historien vivoit encore en 1280. Il commence sa Chronique par la Fondation de son Abbaïe en 720. *Abbatia Senonensis in Vosago, Historia auctore Richerio ejusdem Monasterii, Monacho Benedictino. Spicilege, Tome 3. page 271.*

RIGORD, Goth de Nation (il estoit né en Languedoc) Medecin de Profession, Historiographe du Roy de France, & le moindre des Clercs de l'Abbaïe de Saint-Denis, ce sont les titres qu'il se donne à la teste de son Ouvrage, a escrit en Latin, la Vie de Philippe Auguste, dont il a esté Medecin.

Elle est ded'ée à Louis VIII. à qui, dans son compliment Rigord dit: *Accipe queso puer inclitè de manibus Clerici vestri nuncium paterna virtutis*

a Page 336.

Opusculum,

Opusculum, & dans un autre endroit, l'Historien se recriant sur les grandes esperances que donnoit ce Prince : O! *admirandam*, dit-il, *Regii pueri maturitatem*, qui *cum sit adhuc in annis teneris jam quoddammodo seipso major est & jam fit tempestivus honor* quia *maturus virtutii*.

Pour traiter Louis d'illustre Enfant, puer inclitè, il falloit que ce Prince n'eust pas plus de dix à douze ans. En ce cas, Rigord auroit mis au jour le commencement de son Histoire, vers l'an 1196. ou 1197. car Louis à qui il la dedia, estoit né le 5. Septembre 1187. Duchesne qui a publié cette Histoire, dans sa Collection des anciens Historiens François, & qui l'a publiée entiere jusques aux obseques de Philippe, sous le nom de Rigord, a mis à la teste cette Epistre dedicatoire, ce qui ne convient pas, puisqu'à la mort de Philippe Auguste, Louis son fils aîné avoit près de trente-six ans. Duchesne d'ailleurs a d'autant plus tort d'avoir fait imprimer cette Histoire entiere sous le nom de Rigord, que celle de ce Medecin finit en 1207. & que la continuation de de Gillaume le Breton.

L'Histoire de Rigord est estimée par ce qu'il a esté témoin de bien des choses qu'il raconte; le stile n'en est clair, le Latin n'en est pas mauvais, il y a des particularitez, il y a peut-estre trop de loüanges, & quoique communément les Medecins ne soient pas credules, il ne laisse d'y avoir dans l'Ouvrage de celui-ci, parmi bien des choses vraies & descrites exactement, des contes de Peuple. Comme quand il dit, *a* que depuis que la vraie Croix eut esté prise par les Turcs, les enfans n'avoient plus que vingt ou vingt-trois dents, au lieu qu'ils en avoient trente & trente-deux, auparavant. *Duchefne, Tome 5, page 1.*

ROBERT CENALIS Evêque d'Avranche. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Historia Gallica in duos Tomos dissecta, Parisiis, Apud Galliot du Pré, 1557. in folio. Histoire de France en deux Tomes.* Titre peu exact, car l'Ouvrage n'est point une Histoite, mais un Recueil de Dissertations que ce Prelat a faites, sur le nom, sur l'origine & sur les aventures des Gaulois, des François & des Bourguignons.

Dès la premiere page, l'Auteur se plaint avec aigreur de certains Estrangers qui ont envié aux François le bonheur & la gloire de descendre des anciens Troyens. Grand honneur pour un Peuple, de venir en ligne directe d'une poignée de fuyards qui se sauverent de l'incendie de Troyes. De ce seul trait, on peut juger ce qu'il y a à recueillir de ces Dissertations. Ce Prelat estoit de Paris, il y mourut en 1560.

ROBERT GAGUIN General de l'Ordre des Trinitaires, autrement nommez Mathurins, a escrit d'un stile coulant & en Latin pur, une Histoire de France depuis le commencement de la Monarchie, jusques en l'année 1499.

Cette Histoire fait plaisir à lire, elle n'est ni longue ni courte. L'Auteur narre agréablement, il n'omet rien de remarquable, & parle sans déguisement des choses mesme de son tems; il dit plus ouvertement que n'ont fait les autres Historiens, les foiblesses, les bizareries, & les cruautés de Louis XI. Une chose que l'on reproche à Gaguin, & chose insupportable dans un si bel esprit, c'est

qu'il ait mis dans son Histoire, non point comme de petits contes qui auroient cours parmi le Peuple, mais comme des veritez constantes, pres- que toutes les fables qui sont dans nos vieux Auteurs. Comment un homme de bon sens, & qui a un peu leu, peut-il dire que c'est Charlema- gne qui a institué les Pairs?

Du reste, cet Historien estoit un homme de merite. Charles VIII. & Louis XII. en faisoient si grand cas, qu'ils l'envoierent en Ambassade en Allemagne & en Italie. Il ne fut pas moins estimé des hommes de Lettres de son tems : beaucoup lui dedierent leurs Ouvrages. Il estoit en Artois, dans un Bourg appelé Calline, & mourut à Paris le 22. May 1501. ou selon d'autres, le 22. Juillet de l'année suivante. *Roberti Gaguini Rerum Gallicarum, Annal. Francofurti, ex officina Typographica Andrea Wechel, 1577. in folio.*

ROBERT Abbé du Mont Saint-Michel en Basse-Normandie, a continué la Chronique de Sigebert, depuis 1112. où elle finit, jusques au mois de Juin 1186. Cet Abbé mourut en 1187. aimé & estimé, pour sa

piété, pour sa douceur & pour sa grande capacité, mesme dans les Affaires du monde. *Paris*, 1651. avec les *Oeuvres de l'Abbé Guibert*.

ROBERT DE SAINCERIAUX, homme inconnu, fit en Vers François, de six pieds, aussi-tost que Saint Louis fut mort, une Oraison Funebre de ce Pieux Monarque, intitulée : *Le Sermon de Robert de Sainceriaux*. La Piece est de trois cens Vers : il n'y a rien de particulier : elle est rapportée dans le *Joinville de Du Cange*, page 162. & suiv.

ROGER DE HOVEDEN Sçavant Jurisconsulte Anglois, né vers le milieu du douziesme siecle, a escrit année par année, d'une stile sec & en Latin peu élégant, une Histoire de son Pais, depuis l'an 732. où se termine celle de Bede, jusques en 1201.

L'Histoire de Hoveden est courte jusques à Guillaume le Bastard. Depuis le Regne de ce Prince, elle est d'autant plus ample, que l'Auteur y a inferé tous les Actes qui ont rapport aux Faits que l'on y raconte. Il n'y a point de ce tems là d'Histoire plus pleine de détails. Quoiqu'en plusieurs endroits elle favorise les An-

glois, on ne peut guere sans son secours, escrire bien exactement les guerres presque continuelles, que l'interest ou la jalousie firent naistre dès-lors, entre nos Rois & les Rois d'Angleterre. On ne sçait en quelle année cet Historien mourut. *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam precipui. Francofurti, Typis Wechelianiis, 1601. in folio.*

RORICON. On a de lui quatre Discours : Discours faits sous le nom d'un Berger, qui conte à ses Camarades, pendant que leurs Troupeaux paissent, qui leur conte, dis-je, ce qu'il sçait de l'origine des François & de leurs principaux Exploits, jusques à la mort de Clovis. Discours fleuris & éloquens : il seroit rare qu'un Berger s'expliquast en aussi bons termes. Discours au reste, peu sensez ; ce n'est qu'un tissu de fables. A la teste de l'Ouvrage, l'Auteur est qualifié Moine. Il ne seroit pas extraordinaire que les jeunes Moines de son tems gardassent les brebis & les vaches de leurs Abbaïes. *Duchefne, Tome I page 799.*

RECUEIL de diverses Pieces, pour servir à l'Histoire, imprimé par ordre

de la Cour, en 1635. in folio. Sans nom d'Auteur ni de Libraire. Le riche Recueil ! Que n'y apprend-on point du Regne de Louis XIII ? A la teste est une Préface très-assurément d'un grand Maître. C'est moins une Préface qu'une Apologie excellente du Cardinal de Richelieu.

S.

SCEVOLE ET LOUIS DE SAINTE-MARTHE, freres jumeaux, fils d'un autre *Scevole*, si celebre parmi les Sçavans, se sont fait aussi un grand nom, dans l'Empire des Lettres.

Leur *Histoire Genealogique de la Maison de France*, n'est pas tout-à-fait exacte, ni pour les faits ni pour les dates ; du reste, cette Histoire est sage, & quelque zele qu'aient les Auteurs, ils n'y avancent rien que selon qu'ils en sont plus ou moins certains. Ils estoient de Loudun, & moururent à Paris, Scevole en Septembre 1652. à 78. ans & Louis à 84. en Avril 1656. *Paris, chez Buon, 1628. in fol.*

SCIPION DUPLEIX, né à Condom en 1563. & mort en cette Ville en 1661. a fait une Histoire de Fran-

ce, depuis le commencement de la Monarchie, jufques à la mort de Louis XIII.

Quoiqu'on néglige cet Auteur, parce que ce n'est pas une belle plume, & que d'ailleurs il louë ou excufe souvent fans discernement, il faut pourtant avoüer qu'il est profond dans nostre Histoire, & qu'il a plus esté aux fources que bien des gens qui ont acquis plus de réputation qu'il n'en a. 5. Volumes in folio. Paris, le premier, chez Sonnius, 1624. & le dernier, chez Bechet, 1648.

SIDOINE APPOLLINAIRE, SIDONIUS APPOLLINARIS, dans son Panegirique en vers de l'Empereur Majorien, fait honneur à ce Prince, de ce que fervant dans les Gaules, fous le General Aëtius, il eut grand'part à la deffaite de Clodion, qu'Aëtius mit en fuite vers l'an 431. A cette occafion, Sidoine parle des François, & après avoir loué leur prodigieufe valeur.

*Puerilibus annis
Est belli maturus amor, si forte premantur
Seu numero, seu forte loci, mors obruit illos
Non timor, invicti perstant animoque supersunt
Jam propepost animam.*

Il prend plaisir à les dépeindre & à descrire exactement, & leur maniere de s'habiller & leur maniere de combattre.

Ce Poëte Illustre par sa naissance, par son esprit, par sa science, plus encore par sa pieté, après avoir longtemps brillé dans les dignitez du siecle, devint Evesque de Clermont en 472. & mourut dix années après. Il estoit né à Lyon, vers l'an 430. *Duchesne, Tome 1. page 224.*

SIGEBERT Moine de Gemblours, Diocese de Namur, mais François de naissance, homme d'esprit & universellement sçavant, a fait en Prose & en Vers, plusieurs Ouvrages considerables.

Le plus connu est sa Chronique, Chronique bien seche en quelques endroits, cependant estimée, parce qu'elle est exacte. Elle commence en l'an 381. & finit en 1112. l'année mesme que l'Auteur mourut. Une tache pour sa memoire, est d'avoir escrit sans respect, contre Gregoire VII. & Pascal II. en faveur de l'Empereur Henry IV^e. qui fut aux prises toute sa vie, avec ces Pontifes. *Chronicon Sigeberti Gemblacensis Monachi, Antuerpie. Apud Verduſen, 1608. in 4^e.*

SIMP HORIEN CHAMPIER de Lyon, a fait en François, une Histoire intitulée, *Le Triomphe du Très-Chrestien, Roy de France Louis XII. &c.* Quoique ce titre soit ampoullé & qu'il presage que l'Auteur va exagérer son sujet, il ne dit rien qui ne soit vrai. Il paroist sincere, & il ne pourroit estre suspect, qu'en ce qui regarde le Duc de Lorraine, dont il estoit premier Medecin.

Il a escrit en beau Latin & en François passable, plusieurs autres Ouvrages, comme *les Chroniques de Lorraine*. Il a eu de la réputation sous le Regne de Louis XII. & de François I. In 4^o. *mesme Volume que le Seissel, imprimé à Paris, chez Pacard, en 1615.*

SUGER, Moine de Saint-Denis en 1092. Abbé de cette Abbaie en 1122. Ministre d'Estat sous Louis VI. Regent du Roïaume, pendant le voiage que Louis le Jeune fit au Levant, mourut à 70 ans, le 13. Janvier de l'an 1151. en réputation d'un homme d'un très-grand merite, homme d'un esprit vif & solide, homme sçavant, homme d'Estat, qui escrivoit & parloit également bien, Ministre aussi

habile que zélé , & aussi agréable aux Peuples qu'au Prince.

On a de lui une Vie de Louis le Gros, & un Recueil de Lettres qu'il escrivit à Louis le Jeune. La Vie de Louis le Gros, est moins une Histoire qu'un Panegirique Historique. En toute occasion, Suger y sème des fleurs, par reconnoissance de la tendre amitié & de l'entiere confiance, dont ce Prince l'avoit honoré.

Le Livre où Suger rend compte de ce qu'il a procuré de biens & d'honneurs à son Abbaïe, est d'un stile si different du stile de ses Lettres & de la Vie dont je viens de parler, qu'on peut croire qu'il n'est point de lui, mais de quelque Moine de Saint-Denis, qui l'a composé, sous le nom de cet illustre Abbé. En effet, il y a bien des Manuscrits, où ce Livre est attribué à un Moine, appelé *Guillaume*, qui vivoit du tems de Suger. *Duchefne, Tome 4. page 281.*

T.

THÉGAN Chorevesque de Treves, homme d'esprit & de qualité, homme de merite & de vertu,

homme sçavant, grand Predicateur, qui vivoit sous Louis le Debonnaire, a escrit la Vie de ce Prince avec plus de sincerité que d'art & de politesse.

S'il s'emporte en quelques endroits contre Ebon Evesque de Rheims & contre quelques autres Personnes, qui, élevées de la poussiere jusques aux plus hautes Dignitez par ce Debonnaire Empereur, furent ses plus vifs persecuteurs, c'est moins par haine contre eux, que par la juste indignation qu'inspire leur ingratitude.

Quoique cet Ouvrage soit court (à peine contient-il douze pages) il n'en est pas moins curieux. Il finit en la 23^e. année du Regne de Louis le Debonnaire; c'est-à-dire, l'an 837. *Opus Thegani Chorepiscopi Trevirensis, de Gestis Ludovici Pii Imperatoris. Duchesne, Tome 2. page 274.*

THEODORE-AGRIPPA D'AUBIGNE, Gentilhomme Huguenot, élevé avec Henry IV. & qui servit sous lui dans la plupart des guerres que ce Prince eut à soutenir, a fait en François, une *Histoire Universelle*, depuis 1550. jusques en 1610. Amsterdam, chez les Heritiers de Comelin, 1626. in fol. Histoire fort. ample, où il raconte ce qui est

arrivé, non seulement en France, mais dans toutes les parties du Monde.

Cet Historien ne parle point comme les autres hommes ; il ne s'exprime que par métaphores, & métaphores si obscures, que souvent on ne l'entend pas. C'est un esprit guindé qui donne à tout ce qu'il dit un tour qui n'est pas naturel. Pour un homme de Cour, il est surprenant qu'il se serve de locutions basses qui ne font point honneur à un homme de Lettres.

Son Histoire est moins une narration, suivie, exacte & arrangée, qu'un discours libre ou entretien ; son peu de moderation, quand il parle des Catholiques, sa trop grande hardiesse à dire crûement les vices secrets de Henry III. & d'autres Personnes du premier rang, ont fait proscrire cet Ouvrage. Il y a bien des choses curieuses dont il a esté le témoin.

THEODORE GODEFROI sçavant Jurisconsulte, qui mourut à Munster en 1649. Secrétaire de l'Ambassade de France pour la Paix Generale, merite bien que par reconnaissance, on lui donne dans cette Liste une place honorable, pour avoir

déterré & fait imprimer, avec des notes & des preuves, quantité de Pièces curieuses qui ont enrichi nostre Histoire.

Il fait aussi des Traitez qui y ont rapport, comme celui de la Preséance des Rois de France sur les Rois d'Espagne, & un autre des Droits du Roy sur divers Estats de l'Europe. S'il n'écrit, ni purement, ni poliment, en récompense il pense juste, & ne dit rien sans le prouver avec autant de force que de netteté.

THOMAS CORMIER, d'Alençon, a écrit en Latin, cinq Livres des Gestes de Henry II. qu'il dedie à Henry III. cinq Livres qui ne font ensemble, quoiqu'imprimez en gros Romain, qu'un petit in quarto peu épais. La latinité en est belle, le stile net; du reste, c'est moins une Histoire, qu'un Panegirique. *Thomas Cormerii Alençonii, Rerum Gestarum Henrici II. Regis Gallie, Libri quinque, &c. Paris, chez Nivelles, 1584.*

V.

VENANCE FORTUNAT, Italien, qui devint Evêque de Poi-

tiers, (Gregoire de Tours son ami & son protecteur, ne le traite jamais que de Prestre) a fait dix Livres en Vers Hexametres & Pentametres, à la louange des Rois, des Prelats, des Ducs & des Comtes du tems desquels il vivoit. Il y a dans ces Vers quelques faits Historiques, mais quelle foi peut-on ajouster à un Poëte qui exagere & qui n'escriit que pour louer les Gens dont il a besoin?

Fortunat a presque la mesme facilité qu'Ovide, mais il s'en faut bien que le Poëte Italien-François, n'ait la pureté du langage & les agrémens du Romain. *Duchefne, Tome 1. page 460.*

VICTOR CAYET, de Ministre Huguenot devenu zélé Catholique, s'attira par ce changement la haine de ses anciens confreres. Que ne dirent-ils point pour le perdre de réputation?

Nous avons de lui, deux Ouvrages Historiques, *la Chronologie Nivenaire*, *la Chronologie Septenaire*. L'une comprend ce qui s'est passé non seulement en France, mais encore dans le reste de l'Europe depuis la mort de Henry III. en 1589. jusques à la Paix de Vervins 1598. & l'autre ce qui est

256 LES HISTORIENS
arrivé depuis ce celebre Traité jus-
ques à la fin de 1604.

L'une & l'autre n'est qu'un Recueil
de Relations, de Poësies, de Mani-
festes, d'Instructions, de Lettres, de
Plaidoiërs, de Fc̃tums, d'Arrests &
autres Pieces, sur les occurrences du
tems; la pluspart Pieces de bon goust,
accompagnées d'un Discours, où on
dit à quelle occasion, par qui elles
ont esté faites & quel succès elles ont
eu: Memoires excellens pour l'Histoi-
re de ce tems-là. Cayet estoit de
Montrichard en Touraine, & mourut
à Paris, au mois de Mars 1610. *Chro-
nologie Novenaire. Paris, 1608. in 8°.*
3. Volumes. Septenaire. Paris, 1605.
in 8°. 1. Volume.

VINCENT DE BEAUVAIS Ja-
cobin Bourguignon, surnommé de
Beauvais, non qu'il en ait esté Evef-
que, comme bien des gens ont cru;
mais parce qu'il y avoit long-tems
demeuré, fit par ordre de Saint Louis,
un Ouvrage d'une vaste estenduë qui
comprend quatre grands *Miroirs*, un
Miroir Doctrinal, un Miroir Histo-
rial, un Miroir Naturel, un Miroir
Moral.

Dans le premier, sont representez
tous

tous les Arts & toutes les Sciences ; dans le second, toutes les choses du moins un peu considerables, qui sont arrivées dans le monde, depuis sa Création jusques en 1244. on voit dans le troisieme, toutes les merveilles de la Nature, & dans le quatrieme, tous les vices qu'on doit éviter & toutes les vertus qu'on doit suivre.

Le moien d'estre exact, à embrasser tant de matieres, dont une seule à la bien traiter, occuperait toute la vie, un homme des plus laborieux. Ce Religieux mourut en 1262. ou 1263. *In folio, caractere Gothique*

VITTORIO SIRI Italien, a fait en sa langue deux Ouvrages intitulés, l'un *Memorie recondite*, & l'autre, *Il Mercurio, o vero Historia di correntei tempi*.

Ce sont d'excellens Memoires pour l'Histoire du siecle passé. Siri, en plus d'un endroit, se declare si ouvertement pour Gaston de France Duc d'Orleans, qu'il ne faut pas croire legerement ce qu'il y a dans ces Ouvrages de trop favorable à ce Prince, & de trop fort contre ses Ennemis. *Memorie recondite. In Ronco, in 4^o. 8. Volumes. Il Mercurio. Casal, in 4^o. 13. Volumes.*

URSIN, dont on ne connoist que le nom, a escrit d'un stile assez net & avec assez d'ordre, à la priere d'Anselme Evêque de Poitiers & d'Audulphe Abbé de Saint Maixant, qui avoient connu Saint Leger, la Vie de ce Saint Prelat, peu après que son corps eut esté transporté du Diocèse d'Arras, où il avoit esté décollé, dans le Diocèse de Poitiers.

Je ne sçai si on doit faire à Ursin un grand honneur de son Ouvrage; car, ce n'est proprement qu'un extrait & un abrégé, & fait quasi en mesmes termes, d'une autre Vie de Saint Leger, plus diffuse & plus détaillée, composée par un Inconnu, lequel a eu la modestie de ne pas y mettre son nom. L'Anonyme ne dit point que Saint Leger ait esté Maire du Palais. Ursin le dit en termes exprès, mais on ne doit pas l'en croire tant parce qu'il est le seul qui le dise, que parce que l'Anonyme & tous les autres Historiens de ce tems-là, assurent unanimement que tandis que le Saint Prelat avoit le plus de crédit auprès de Childeric II. un Seigneur nommé Vulfoade, estoit Maire du Palais. *Duchesne, Tome 1. page 617.*

WALAFRIDUS STRABO Abbé de Richenouë Diocèse de Constance, dans la Vie qu'il a écrite de Saint Gal, raconte par occasion quelques circonstances assez notables, du court & malheureux Regne de Sigebert II. fils aîné de Thierry II. Roy de Bourgogne. *Duchefne, Tome 1. page 558.*

VIE DE SAINT AMAND Evesque de Vormes, mort en 661. à 90 ans, écrite par un Inconnu, qui l'avoit veu & pratiqué.

Cet Inconnu parle aussi librement des Princes de son tems, que le Saint Prélat avoit fait en réprimandant Dagobert, dont il est dit dans cette Vie, qu'en colere jusques à la fureur contre le Saint Evesque, qui lui avoit reproché ses débauches, il l'avoit fait long tems chercher, pour le sacrifier à son ressentiment. *Duchefne, Tome 1. page 645.*

VIE DE GASPARD DE COLIGNI Seigneur de Chastillon, Amiral de France. Cologne, chez Marteau, 1686. in 12.

Cette Vie est agréablement écrite & remplie de Faits curieux. Ce qui pourroit faire douter de la sincerité de l'Auteur, c'est qu'il paroist telle-

ment charmé de l'Amiral, qu'il ne lui trouve aucun vice, & qu'au contraire, il le dépeint comme un homme qui possédoit au degré le plus éminent, les differens talens & toutes les vertus qui concourent à faire un Heros ; grand homme d'Estat, grand Capitaine, bon Serviteur du Roy, encore plus Serviteur de Dieu. S'il prit les armes jusques à quatre fois, ce ne fut, dit l'Historien, ni par ambition, ni dans la veuë de s'enrichir ; mais par zele pour sa Religion. Combien y a-t-il de Huguenots qui ne voudroient pas estre garants, ni de cela, ni de bien d'autres choses que cet Historien rapporte ? Quoique par modestie il ne se soit pas nommé, il ne laisse pas d'insinuer pour en paroistre mieux informé, qu'il sort d'une Maison, amie depuis long-tems de la Maison de Chastillon.

VIE DE SAINTE BATILDE,
par un Auteur Contemporain qui a
caché son nom.

Il a tort de ne l'avoir pas mis à la teste de son Ouvrage, car cette Vie lui fait honneur, elle est assez bien escrete. La seule chose qu'on y peut trouver à redire, c'est qu'il y

donne de grandes loüanges à la Sainte ; mais quelles loüanges ne meritoit point une Reine si pieuse & d'un si grand merite. Ses vertus la firent admirer sous Clovis II. son mari, & sous leurs trois enfans, Clotaire III. Childeric II. & Thierri I. *Duchefne, Tome 1. page 665.*

VIE DE CHARLEMAGNE Roy des François & Empereur. Duchefne, Tome 2. page 50.

Cette Vie est assurément très-ancienne, & il paroist comme certain, qu'elle a esté faite peu après la mort de ce Prince. Elle a peu cousté à l'Auteur ; puisque , pour la composer , il n'a fait que mettre bout à bout certaines Annales Plebeïennes , qui estoient déjà fort communes. Je les appelle Plebeïennes , parce qu'elles sont écrites en Latin , tel que la Populace le parloit, quand les honnestes gens cessèrent de le parler. Latin si rustique & si grossier , que l'Auteur de cette Vie a esté obligé de le retoucher en plusieurs endroits , pour le rendre plus intelligible.

VIE DE CHARLEMAGNE, par un Moine de l'Abbaïe de Saint-Eparche d'Angoulesme, autrement nommée Saint-Cibar.

Je ne puis dire, si c'est par humilité ou plustost par pudeur, que ce Moine ne s'est point nommé, de peur qu'on ne lui reprochast son larcin; car cette Vie est presque la mesme, que celle dont je viens de parler. Le Moine l'a regratée en quelques endroits pour la faire paroistre comme neuve; du reste, il n'y a quasi de lui que la fin & le commencement.

D'abord il remonte jusques à Pharamond, dont il fait descendre Charlemagne, par Blitilde fille de Clotaire II. sœur de Dagobert I. & femme d'un nommé Ansbert, Aieul paternel d'Arnoul Evesque de Metz, Tige de la Maison Carlovingienne: Genealogie fabriquée du tems de Charles le Chauve, sous qui ce Moine vivoit. Arnoul Evesque de Metz a esté certainement Gouverneur de Dagobert, comment donc se pourroit-il faire que ce Prélat fust petit-fils de Blitilde, sœur de ce Monarque?

Le Moine Auteur de cette Vie se fait honneur dans la Préface, de ce qu'il sçait bien ou mal de Chronologie. L'endroit de son Ouvrage qui fait le plus de plaisir, est la description du Tombeau où fut le corps de

Charlemagne. *Duchesne, Tome 2. page*
68.

VIE DE SAINT LEGER, par un Auteur Contemporain ; mais si peu exact, qu'il dit que Childeric II. estoit le dernier fils de Clovis II. Cependant il est très-certain par tous les autres Historiens, que des trois enfans de Clovis, Childeric estoit le second, & que Thierri estoit le cadet.

Cette Vie est moins une Histoire, qu'une Apologie de Saint Leger, & une Satire sanglante contre ses persecuteurs. L'Auteur a raison de craindre, comme il semble faire dans sa Préface, que son langage & que son stile ne déplaisent ; ce n'est ni par l'un ni par l'autre, mais par des circonstances singulieres qui ont rapport à nostre Histoire, que cet Ouvrage est estimable. *Duchesne, Tome 1. p. 600.*

VIE DE PEPIN DE LANDEN Maire d'Austrasie. L'Auteur, quoi-qu'ancien, n'est point Contemporain. Lui-mesme dit que ce qu'il raconte, il l'a pris de costé & d'autre, dans les Historiens du tems. Cet Ouvrage est proprement l'apothéose de Pepin. Il y est représenté comme un Saint qui n'avoit d'autre passion, que de procurer

la gloire de Dieu & le bien de l'Etat. Par ce que nous en ſçavons d'ailleurs, ce Maire ne laiſſoit pas d'eſtre ſenſible à ſes intereſts & ferme à les ſoutenir. Il n'y a rien d'original dans cette Vie. *Duchefne, Tome 1. page 594.*

VIE DE SAINT PRIX, par un Anonyme, qui vivoit peu après ce Saint.

Cet Anonyme ne merite guere de créance, du moins quant au mal qu'il dit des gens à qui il en veut. Il traite indignement Saint Leger Eveſque d'Autun, parce que ce Saint eſtoit ami d'Hector Patrice de Marſeille, & qu'il le protegeoit dans un Procès qu'Hector avoit contre Saint Prix Eveſque de Clermont en Auvergne : *Erat quidem vir infamis Hector nomine, qui apud Maſſiliam Patriciarus honorem adeptus fuerat, qui filiam ſupradictæ Claudie raptam ex ſcelere ſociaverat, & deinceps concubinatus miſeriam adorſus ad Childericum Principem, qui eo tempore utraque Regna ſcep- tro gubernabat, alio ſibi in ſcelere ſociato nomine Leodegario, pervenit. Duchefne, Tome 1. page 673.*

VIE DE SAINT VANDRILLE
Abbé de Fontenelle Diocèſe de Roüen,
par

par un Anonyme qui prodigue les loüanges, d'autant plus mal-à-propos, que les gens de son tems ne pouvoient ignorer qu'elles n'estoient point vraies. Il dit de Dagobert, sous le Regne de qui il vivoit, aussi-bien que le Saint dont il escrit la Vie : *Regni fortissimus diffensor & propagator invictus sceptrum Francorum preclare moderabatur hostibus undique sue ditioni subactis*. Quelles conquêtes a fait Dagobert ? Quels Ennemis a-t-il vaincus ?

Le deffaut le plus ordinaire des faiseurs de Legendes, deffaut qui vient de trop de zele, est de donner des loüanges outrées aux Personnes qu'ils affectionnent, & de charger d'injures celles qui leur déplaisent. *Duchefne, Tome 1. page 638.*

F I N.

T A B L E
DE CES HISTORIENS,
Par leurs surnoms.

A.		puis 1400. jusques en 1467.	
A BBON,	page 1	Annales.	29
Acciaoli, Donat,	66	Annales de Saint Bertin.	29
Adon.	3	Courtes Annales, depuis	
Adrevalde.	3	707. jusques en 790	30
Agathias.	7	Annales plus amples, depuis	
De Agiles, Raimond,	238	708. jusques en 808.	31
Aimoin de Paris.	9	Annales de Fulde.	31
Aimoin de Fleuri.	10	Annales de Metz.	30
Aix, Albert d'	12	Annales du Regne de Pepin	
Alberic.	11	& Charlemagne.	32
Anastase.	12	L' Astronome.	33
Anselme le la Vierge Ma- rie.	15	A.	
Auberi, Antoine,	18		
Anonymes de la lettre A.		B Alderic.	35
Abregé Chronologique, de-		Barde, Jean de la	148
		Barlot; Leon Sieur du Chas- telier.	171

T A B L E.

Barthelemi de Gramont, Bry, Gilles, Sieur de la Gabriel,	90	Clergerie.	98
Bassompierre, François de	76		
Baudier, Michel,	189	C.	
Beaucaire de Puignillon, François de	78		
Beaulieu, Geofroi de	91	Caille, Honoré, Sieur du Fourni.	15
Beauvais, Vincent de	256	Camuzat, Nicolas,	200
Beauvais-Nangis, Henry de	129	Canaye, Philippe, Seigneur Dufresne.	216
Beauveau, Henry Marquis de	130	Castelnau, Michel, Seigneur de Mauvissiere.	190
Bellay, Martin du	181	Catel, Guillaume de	107
Belleforest, François de	79	Cayet, Victor,	255
Bembo, Pierre,	223	Cenalis, Robert,	242
Berard, Jean,	149	Champier, Simphorien,	250
Bentivoglio, Gui,	102	Chantereau, Louis, le Feu- vre.	173
Bercaire.	38	Charlemagne.	46
Bernard Abbé de Bonneval.	38	Chartier, Jean,	151
Bernard, Charles,	42	Chartres, Guillaume de	108
Besli, Jean,	149	Chartres, Yves de	168
Boivin, François de, Ba- ron du Villars,	80	La Chastre, Memoires de	198
Bouchet, Jean,	150	Chiverni, Philippe Hurauc Comte de	219
Bouchet, Jean du	151	Clarius.	41
Bouillon, Henry de la Tour Duc de	133	De Cléers, Hugues,	137
Bourdeille, François de, Comte de Montresor.	81	Cluvier, Philippe,	216
Bourdeille, Pierre de, Sei- gneur de Brantofine.	224	Comines, Philippe de	217
Le Bouvier, Jacques, dit Berri.	140	Comnene, Anne,	17
Braya, Nicolas de	199	Cordemoi, Geraud,	94
Breton, Guillaume le	106	Cormier, Thomas,	25
		Corrozet, Gilles,	98
		De Conci, Mathieu,	182
		Costureau, Nicolas,	200

Z ij

T A B L E.

D.

Anonymes.

<i>Le Catholicon.</i>	54
<i>Chronique de Saint Benigne de Dijon.</i>	55
<i>Courte Chronique, depuis le commencement du monde, jusques en 810</i>	55
<i>Courte Chronique, depuis le commencement de la Monarchie, jusques en 1137.</i>	55
<i>Courte Chronique, depuis 688. jusques en 1015.</i>	56
<i>Courte Chronique de Saint Denis, près de Paris.</i>	57
<i>Chroniques de Saint Denis.</i>	57
<i>Chronique de Farfe.</i>	58
<i>Chronique de Fleuri.</i>	58
<i>Chronique de Fontenelle.</i>	58
<i>Chronique d'Hildesheim.</i>	60
<i>Chronique de Saint Marian d'Auxerre.</i>	60
<i>Chronique de Saint Medard de Soissons.</i>	61
<i>Chronique de Moissac.</i>	61
<i>Chronique de Morigni.</i>	62
<i>Chronique Scandaleuse.</i>	63
<i>Vieille Chronique, depuis 986. jusques en 1109.</i>	64
<i>Chronique de Saint Vincent.</i>	64

<i>D'Acheri, Luc,</i>	176
<i>D'Anton, Jean,</i>	152
<i>D'Agentré, Bertrand,</i>	40
<i>D'Abigné, Theodore-Agrip- pa</i>	251
<i>D'Avila, Henrico-Cateri- no,</i>	133
<i>Deagent, Guichard,</i>	103
<i>Despesses, Charles, Faye- 43</i>	
<i>Dicette, Radulphe de</i>	238
<i>Dolet, Estienne,</i>	71
<i>D'Ossat, Arnauld,</i>	23
<i>Duchefne, André,</i>	14
<i>Duchefne, François,</i>	81
<i>Dudon.</i>	65
<i>Du Fresne, Sieur Du Can- ge.</i>	45
<i>Du Moulin, Charles,</i>	47
<i>Dupleix, Scipion,</i>	247
<i>Du Pui, Pierre,</i>	232

Anonyme.

<i>Discours merveilleux de la vie & actions de Cathari- ne de Médicis.</i>	67
--	----

E.

<i>Eginhard.</i>	68
<i>Emile, Paul,</i>	214
<i>Estrées, François-Annibal d'</i>	75

T A B L E.

Eudes. 73 Henry I. 90

Anonyme.

G.

Estat de la France, sous le
Regne de François II. 73

F.

G Aguin, Robert, 243
Saint-Gelais, Jean de

156

Saint-Gelais, Octavien de

la F Aille, Germain de 94

207

Fauchet, Claude, 50

Geofroi, Moine de Clair-

Favin, André, 14

vaux. 91

Fenin, Pierre de 225

Germain, Michel, 192

Le Feron, Jean, 153

Gilles, Nicole, 204

Du Feron, Arnoul, 25

Girard, Guillaume, 118

Flavigni, Charles de 44

Glaber. 99

Florus, George, 93

Godefroi, Denis, 65

Fontaine, Pierre de 226

Godefroi, Theodore, 253

Fortunat, Venance, 254

Le Grain, Baptiste, 35

Foucher. 74

Gregoire de Tours. 100

Foulque. 75

Gruel, Guillaume, 109

Fredégaire. 86

Guiard, Guillaume, 110

Freher, Marquard. 180

Guibert. 103

Le Frere, Jean, 154

Guichardin, François, 84

Fridegode. 87

Guillaume, Abbé d'An-

De Frisingue, Othon, 210

dres. 106

Frodoard. 88

Guillaume, Moine de Saint

Froissart, Jean, 154

Denis. 105

Anonymes.

Anonymes.

Fragment d'Histoire de

Gestes de Charlemagne, par

France, depuis la mort de

un Moine de Saint-Gal.

Loüis le Debonnaire, jus-

119

ques à celle de Philippe

Gestes de Charlemagne, par

I. 89

un Poëte Saxon. 120

Fragment d'Histoire de

Gestes des Consuls d'An-

Z iij

T A B L E.

<i>jou.</i>	121	
<i>Gestes de Dagobert.</i>	122	I.
<i>Gestes de Loüis VII.</i>	123	
<i>Gestes de Loüis VIII.</i>	123	J
<i>Gestes des Normands.</i>	124	<i>Aligni, Guillaume de</i>
<i>Gestes des François.</i>	125	<i>Idace.</i>
		<i>Jean, Moine de l'Abbaie</i>
		<i>de Beze.</i>

H.

<i>du H Aillan, Bernard de</i>		<i>Jonas.</i>	166
<i>Girard, Sieur</i>	39	<i>Jornandes.</i>	167
<i>Harcourt, Agnès de</i>	8	<i>Jourdan, Adrien,</i>	4
<i>Hariulphe.</i>	127	<i>Jove, Paul,</i>	215
<i>Helgaud.</i>	128	<i>Isidore.</i>	167
<i>Hepidan.</i>	135	<i>Jumieges, Guillaume de</i>	III
<i>Heriman.</i>	135		
<i>Hincmar.</i>	136	Anonymes.	
<i>Hordal, Jean,</i>	157		
<i>Hotman, François,</i>	85	<i>Journal, depuis 1409. jus-</i>	
<i>Hoveden, Roger de</i>	245	<i>ques en 1449.</i>	168
<i>Huntington, Henry de</i>	131	<i>Journal de Henry III.</i>	169

Anonymes.

L.

<i>Histoire du Chevalier Baiard.</i>		<i>L Abarde, Jean de</i>	148
139		<i>Labbe, Philippe,</i>	211
<i>Histoire de Charles VI.</i>	140	<i>Le Laboureur, Jean,</i>	158
<i>Histoire de Loüis le Jeune.</i>		<i>Langlade, Jacques de</i>	144
141		<i>Lodeve, Pierre de</i>	228
<i>Histoire de la Pucelle.</i>	141	<i>Loüis XI.</i>	171
<i>Histoire des Archevesques</i>		<i>Luitprand.</i>	177
<i>de Treves.</i>	141		

Anonyme.

<i>La Legende de Charles Car-</i>	
<i>dinal de Lorraine.</i>	177

T A B L E.

M.

Anonymes.

M Alingre, Claude	52	<i>Memoires de l'Estat de la</i>	
Malmesburi, Guillaume de	112	<i>France sous Charles IX.</i>	194
Marcel, Guillaume,	113	<i>Memoires d'un Favori du</i>	
La Marche, Olivier de	208	<i>Duc d'Orleant.</i>	194
Mayculphe.	178	<i>Memoires, sous le nom de</i>	
La Reine Marguerite, Memoires de	195	<i>ce Duc.</i>	194
Le Maire, Jean,	159	<i>Memoires de la Ligue.</i>	195
De Sainte-Marie, Hugues,	197	<i>Memoires de M. le C. D. R.</i>	
138		<i>Memoires de M. D. L. R.</i>	
Marillac, Gilbert,	97		198
Marius.	180	<i>Le Mercure François.</i>	198
Sainte-Marthe, Scevole & Louis de	247		
Masson, Papire,	212		
Matavel, Antoine,	19		
Mathieu, Pierre,	228		
Mergey, Jean de	160		
Meyer, Jacques,	144		
Mezerai, François-Eudes de	82		
Miramont, Pierre de	230		
le Mire, Aubert,	26		
Montluc, Blaise de	41		
Monstrelet, Enguerrand de	70		

N.

N Angis, Guillaume de	113		
Nani, Baptiste,	36		
Nerveze.	199		
Neubrige, Guillaume de	115		
Nevers, Ludovic de Con-			
rague, Duc de	176		
Nithard.	205		
Notger.	206		

O.

O Doran.	207		
Oronville, Jean d'	160		
Saint Oüen.	211		

T A B L E.

P.		<i>Richer Moine de l'Abbaïe de Senone.</i>	239
P Aradin, Guillaume,	115	<i>Richer, Pierre, Compila-</i>	
Paris, Martial de	180	<i>teur du Mercure, Fran-</i>	
Paris, Mathieu,	185	<i>çois.</i>	198
Pasquier, Estienne.	72	<i>Rigord.</i>	240
Paul Diacre.	213	<i>Rittius, Michel,</i>	193
Perefixe, Hardoïn de	127	<i>Robert Abbé du Mont</i>	
Piguerre, Emile,	69	<i>Saint-Michel.</i>	244
Pithou, Pierre,	231	<i>Rohan, Henry, Duc de</i>	132
la Place, Pierre de	231	<i>Roricon.</i>	246
la Planché, Estienne-Renier			
de	74	Anonyme.	
du Plessis-Praslin, Mémoires		<i>Recueil de Pièces imprimé</i>	
du Mareschal	196	<i>par ordre de la Cour en</i>	
Poillon, Hugues de	138	<i>1635.</i>	246
Poitiers, Guillaume de	116	S.	
Pontanus, Jean Isaac,	161		
de Pontis, Louis,	174	<i>de S Ainceriaux, Robert</i>	245
la Popelinière, Lancelot		<i>de S Salignac, Barthelam</i>	
Vœsins,	171	<i>38</i>	
Procopé.	237	<i>Sauvage, Denis,</i>	65
Prosper.	237	<i>de Saulx, Guillaume,</i>	117
Puilaurent, Guillaume de		<i>de Schafnanbourg, Lam-</i>	
116		<i>bert,</i>	170
Puisegur, Jacques de Chas-		<i>de Seissel, Claude</i>	52
tenet de	143	<i>De Serres, Jean,</i>	161
de Purre, Michel,	192	<i>Sidonius Appollinaris.</i>	248
		<i>Sigebert.</i>	249
R.		<i>Silvius, André,</i>	15
		<i>Siri, Vittorio,</i>	257
R Abutin, François de	85	<i>Sirot, Claude de l'Etonf,</i>	
Rheginon.	239	<i>Baron de</i>	50
Richelieu, Armand-Jean du		<i>Sorbin, Arnaud,</i>	25
Plessis Cardinal de	22	<i>Sorel, Charles,</i>	47

T A B L E.

<i>Sirabo VValafridus.</i>	259	<i>Vignier, Nicolas,</i>	203
<i>Suger.</i>	250	<i>Villani, Jean,</i>	164
<i>Sulli, Maximilien de Be-</i>		<i>Villehardouin, Geofroi de</i>	91
<i>thune, Duc de</i>	188	<i>Villeroy, Nicolas de Neu-</i>	

T.

T <i>Esseveau, Abrahram,</i>	2	<i>de Vitri, Jacques,</i>	147
<i>Teudebode, Pierre,</i>	233	<i>Ursin.</i>	258
<i>Thegan.</i>	251	<i>Des Ursins, Jean Juvenal,</i>	
<i>de Thou, Jacques-Auguste</i>	165		

145

Anonymes.

<i>Threues, Nicolas,</i>	203	<i>Vie de Saint Amand.</i>	259
<i>du Tillet, Jean, Evêque de</i>		<i>Vie de Sainte Batilde.</i>	260
<i>Meaux.</i>	162	<i>Vie de Charlemagne.</i>	261
<i>du Tillet, Jean, G effier en</i>		<i>Autre Vie de Charlemagne,</i>	
<i>Chef du Parlement de Pa-</i>		<i>par un Moine d'Angoules-</i>	
<i>ris.</i>	162	<i>me.</i>	262
<i>Tillifberi, Gervais de</i>	96	<i>Vie de Gaspard de Coligni,</i>	
<i>de Tyr, Guillaume,</i>	119	<i>Amiral de France.</i>	259

V.

V <i>de Valois, Adrien,</i>	6	<i>Vie de Saint Prix.</i>	264
<i>de Valois, Charles,</i>		<i>Vie de Saint Vandrille.</i>	264
<i>Duc d'Angoulesme.</i>	49		
<i>Varillas, Antoine,</i>	19		
<i>Vaux de Cernai, Pierre des</i>			

234

<i>Videl, Louis,</i>	175	Z <i>Ampini, Mathieu,</i>	183
<i>de la Vigne, André,</i>	17		

Z.

Fin de la Table, des Historiens de France.

LES MESMES HISTORIENS

Selon les Matieres & les tems.

De l'Origine des François.

Philippe Cluvier, 216
Jean-Isaac Pontanus, 161 } *
Nicolas Vignier, 203
* En ont fait chacun un Traité
expres.

Philippe Mouskes élu Evêque de Tournai 1274. commence son *Histoire de France*, par dire ce qu'il a appris de l'origine des François, page. 223

Jean le Maire, en traite dans son *Livre de l'Illustration des Gaules*, en 1510. 159

Robert Cenalis Evêque d'Avanches, mort en 1560. dans son *Historia Gallica*. 242

Claude Fauchet dans ses *Antiquitez Gauloises & Françoises*. 50

Estienne Pasquier dans son *Livre des Recherches*. 72

Nicole Gilles. 204

Bernard de Girard Sieur du Haillan. 39

* Jean de Serres. 161

Scipion Dupleix. 247

François-Eudes de Mezerai. 81

Guillaume Marcel. 113

* Au commencement de leur *Histoire Generale*.

De l'Etablissement de la Monarchie.

Claude de Seissel Archevêque de Turin, dans son *Livre intitulé : La Grande Monarchie de France*. 14

Charles du Moulin, dans son *Traité de l'origine & excellence du Roiaume de France*. 47

François Hotman, dans son *Franco-Gallia, la Gaule Françoisse*. 85

Antoine Matarrel, dans sa *Réponse au Livre d'Hotman*. 19

Des Loix & Costumes.

Marculphe, dans son *Livre des Formules*. 178
Les Capitulaires de nos Rois. 47

SELON LES MATIERES ET LES TEMS.

<i>Hincmar Archevesque de Reims,</i>	<i>Claude Fauchet, de mesme.</i>	50
<i>dans sa Lettre, ou Traité sur</i>	<i>Geraud de Cordemoi, de mes-</i>	
<i>l'éducation d'un Prince, &</i>	<i>me.</i>	94
<i>sur l'ordre qu'on doit tenir</i>	<i>André Silvius, jusques en</i>	
<i>pour gouverner l'Estat en Paix.</i>	<i>1195.</i>	15
116	<i>Philippe Monkes, jusques en</i>	
<i>Pierre de Fontaines Bailli de</i>	<i>1240.</i>	213
<i>Vernandois en 1253. dans</i>	<i>Collection faite par André &</i>	
<i>un Ouvrage intitulé, Conseil</i>	<i>François Duchesne, jusques à</i>	
<i>que Pierre de Fontaines donne</i>	<i>la mort de Philippe le Hardi</i>	
<i>à son ami.</i>	<i>en 1185.</i>	14 & 82
126	<i>Guillaume Guiard, jusques en</i>	
<i>Du Haillan, dans son Trai-</i>	<i>1307.</i>	110
<i>té particulier de l'estat & suc-</i>	<i>Jean Villani, jusques en 1348.</i>	
<i>cées des Affaires de France.</i>	<i>164</i>	
39	<i>Bernard de Girard du Haillan,</i>	
<i>Pasquier, dans son Livre des</i>	<i>jusques à la mort de Charles</i>	
<i>Recherches.</i>	<i>VII en 1461.</i>	39
72	<i>Jean de Serres, de mesme.</i>	161
<i>Charles Dufresne, Sieur Du</i>	<i>Son Histoire a esté continuée</i>	
<i>Cange, dans son Glossaire de</i>	<i>par Montliard, jusques en</i>	
<i>la mienne & de la basse lati-</i>	<i>1610.</i>	162
<i>nité.</i>	<i>Paul Emile, jusques en 1483.</i>	
45	<i>214</i>	
<i>Histoire Generale, de-</i>	<i>Nicole Gilles, jusques en 1496.</i>	
<i>puis le commencement</i>	<i>des Anonymes ont continué</i>	
<i>de la Monarchie.</i>	<i>son Histoire jusques en 1562.</i>	
	<i>204</i>	
<i>A l'moin de Fleuri, jusques</i>	<i>Robert Gaguin, jusques en</i>	
<i>en l'an de l'Ere Chies-</i>	<i>1499.</i>	243
<i>tienne 654. seiziesme année</i>	<i>Michel Rittius, jusques en 1500.</i>	
<i>du Regne de Clotaire II.</i>	<i>& un peu au delà.</i>	193
<i>Cette Histoire a esté conti-</i>	<i>Nicolas Vignier, dans sa Bi-</i>	
<i>nuée par des Anonymes,</i>	<i>bliothèque Historiale, jusques</i>	
<i>jusques en 1165.</i>	<i>en 1515.</i>	203
10	<i>Papire Masson, jusques à la fin</i>	
<i>Gestes des Rois François, jus-</i>	<i>de 1547.</i>	212
<i>ques en 721.</i>	<i>Jean du Tillet Evêque de Meaux,</i>	
125	<i>jusques à la fin de 1550</i>	162
<i>Adrien de Valois, jusques en</i>	<i>Jean du Tillet Greffier en Chef</i>	
<i>752.</i>	<i>du Parlement de Paris, jus-</i>	
6	<i>ques au commencement du</i>	
<i>Adrien Jourdan, de mesme.</i>	<i>Regne de Charles IX. 1561.</i>	
<i>Collection par Marquard Freher,</i>	<i>162</i>	
<i>jusques en 800. & plus.</i>	<i>François de Belleforest, jusques</i>	
180	<i>en 1579.</i>	79
<i>Charles Sorel, jusques à la</i>		
<i>mort de Louis I. dit le De-</i>		
<i>bonnaire en 840.</i>		
48		
<i>Charles de Flavigni, jusques à</i>		
<i>l'élection de Hugues Capet</i>		
<i>en 987.</i>		
44		

TABLE DES HISTORIENS

<i>Guillaume Marcel</i> , jusques vers l'an 1680. 113	<i>nambourg</i> , jusques en 1077. 171
<i>François-Eudes de Mezerai</i> , jusques à la mort de Henry IV. en 1610. 82	<i>Chronique de Sigebert</i> , jusques en 1112. 249
<i>Scipion Dupleix</i> , jusques à la mort de Louis XIII. en 1643. 247	<i>Courte Chronique</i> , jusques en 1137. 55
<i>Gilles Corrozet</i> , dans son <i>Thresor des Histoires de France</i> . 98	<i>Chronique d'Othon de Frisingne</i> , jusques en 1152. 210
<i>Luc d'Acheri</i> . 176	<i>Chronique de Clarins</i> , jusques en 1184. 49
Comme sa Collection appelée <i>Spicilege</i> , contient des Pieces de tous les tems; depuis le commencement de la Monarchie; on ne peut mieux le placer qu'ici, aussi bien que <i>Michel Germain</i> , qui a fait un <i>Traité des Terres & Palais de nos Rois</i> . 192	<i>Chronique de l'Abbaïe de Saint Marian d'Auxerre</i> , jusques en 1200. 60
	<i>Chronique d'Alberic</i> , jusques en 1241. 11
	<i>Vincent de Beauvais</i> , dans son <i>Miroir Historial</i> , jusques en 1244. 216
	<i>Chronique de Guillaume de Nau-gis</i> , jusques en 1301. elle a esté continuée par deux Anonymes, Moines de Saint-Denis, comme lui, par l'un jusques en 1340. & par l'autre jusques en 1368. 113

Chroniques qui tiennent lieu d'Histoire Generale, parce qu'on y rapporte ce qui s'est passé en France, depuis l'establissement de la Monarchie.

<i>Courte Chronique</i> , jusques en 810. 55	<i>Grandes Chroniques de l'Abbaïe de Saint-Denis</i> , jusques en 1461. 57
<i>Chronique de l'Abbaïe de Moissac</i> , jusques en 819. 61	<i>Chronique d'Aubert le Mire</i> , jusques en 1608. C'est une Collection de plusieurs Chroniques, qu'il a revûes & jointes à la sienne, laquelle ne commence qu'en. 1200. 26
<i>Chronique d'Adon & de son Continuateur</i> , jusques en 879. 3	<i>Histoire Particuliere du Regne de nos Rois.</i>
<i>Chronique de Reginon</i> , jusques en 907. 239	<i>Premiere Race.</i>
<i>Chronique d'Ives de Chartres</i> , jusques à Philippe I qui a commencé de regner en 1050. 168	<i>Depuis 418. ou 20. jusques en 752.</i>
<i>Chronique de Lambert de Schaf-</i>	<i>P</i> <i>Rosper</i> , mort en 461. fait mention dans sa Chroni-

Depuis 418. ou 20. jusques en 752.

P *Rosper*, mort en 461. fait mention dans sa Chroni-

SELON LES MATIERES ET LES TEMS.

- que, de Pharamond, regnant
en France l'an 418. ou 19. 137
- Sidoine Apollinaire*, mort en
492. parle de la deffaitte de
Clodion, par le Patrice Aë-
tius, vers l'an 431. 248
- Pericon*, depuis le commence-
ment de la Monarchie, jus-
ques à la mort de Clovis en
511. 246
- Chronique de *Marinus*, depuis
415. jusques en 580. 179
- Gregoire de Tours*, jusques au
Baptisme de Clotaire II. en
591. 100
- Abregé de oette Histoire*, par
Fredegaire, jusques en 584.
86
- Gervais de Tilisberi*, depuis Clo-
vis qui commença de regner
en 481. jusques à Pepin &
au-delà. 96
- Chronique de *Saint Benigne* de
Dijon, depuis 485. jusques
au Regne du mesme Pepin. 55
- Chronique de *Saint Medard de*
Soiffons, depuis 497. jusques
au mesme tems. 61
- Chronique de *Fredegaire*, de-
puis 584. jusques en 642. 86
- Chronique de l'Abbaïe de
Beze, par un Moine,
nommé *Jean*, depuis 614.
148
- Chronique de *Fontenelle*,
depuis *Dagobert*, qui
commença de regner seul
en 628. & mourut en
638. 58
- Chronique de *Saint Riquier*
par un Moine, appelé
Harimlphe, depuis *Dago-*
bert. 127
- * Jusques à l'Election de *Pepin*.
- Gestes de Dagobert*, par un A-
nonyme Moine de Saint-De-
nis, Contemporain. 122
- Vie de Sainte Basilde* femme de
Clovis II. & mere de *Clotai-*
re III. de *Childeric II.* & de
Thierri I. 260
- Premier *Continueur* de la Chro-
nique de *Fredegaire*, depuis
642. jusques en 680. 86
- Odoran*, depuis 675. jusques
en 752. 207
- Second *Continueur* de la Chro-
nique de *Fredegaire*, depuis
680. jusques en 736. 87
- Annales de Metz*, depuis
687. 32
- Chronique de *Fleuri*, au-
trement *Saint Benoist* sur
Loire, depuis 688. 58
- Courtes Chroniques*, depuis
688. 56
- Courtes Annales*, depuis
707. 30
- Annales plus amples*, depuis
708. 31
- Collection de *Freher*, de-
puis la mesme année. 180
- Hepidam*, depuis 709. 136
- Annales de Fulde*, depuis
714. 31
- Annales d'Hildesheim*, de-
puis la mesme année. 60
- Chronique de l'Abbaïe de
Senone, par *Richer*, de-
puis 720. 239
- Troisiesme *Continueur* de
la Chronique de *Fredegai-*
re, depuis 736. 87
- Annales de Saint Bertin*,
depuis 741. 29
- Annales d'Eginhard*, depuis
la mesme année. 68
- * Jusques à l'Election de *Pepin*
en 752.

TABLE DES HISTORIENS

Seconde Race.

Depuis l'Élection de Pepin en 752. jusques à celle de Hugues Capet 987.

Quatriesme Continuateur de la Chronique de Fredegair, depuis l'Élection de Pepin en 752. jusques à la mort de ce Prince en 768. 87
Courtes Annales, jusques en 790. 30
Autres, jusques en 808. 31
Annales Rerum Francicarum, jusques en 814. 32
Continuation des Annales d'Enginhard, jusques en 826. 69
Continuation des Annales de Metz, jusques en 837. 32
Continuation de celles de Saint Berin, jusques en 882. 29
Continuation de celles de Fulde, jusques en 889. 32
Continuation de la Chronique de Saint Benigne de Dijon. 55
 De celle de Beze. 148
 De celle de Fleuri. 58
 De celle de Fontenelle. 58
 De celle d'Hildesheim. 60
 De celle de Saint Medard de Soissons. 61
 * De celle qui est nommée la *Courte Chronique*. 56
 De celle de Clarus. 49
 De celle d'Hariulphe. 127
 De celle d'Hepidan. 135
 De celle d'Oderan. 107
 Et de l'Histoire abrégée de nos Rois, par Gervais de Tilisberi. 96
 * Jusques en 987.

Vie de Charlemagne, par Enginhard son Secrétaire. 68
Vie du mesme Prince, par un Anonyme, aussi Contemporain. 161
Vie du mesme, par un Moine de l'Abbaïe de Saint Eparque d'Angoulesme, autrement nommée Saint Cybar. 161
Vie du mesme, par Donat Acciaoli. 66
Gestes de cet Empereur, par un Poëte Saxon. 120
Gestes du mesme, par un Moine de Saint Gal. 119
Thegan, *Vie de Louïs le Debonnaire*, jusques en 837. 151
Autre Vie de ce Prince, par son *Astronome*, jusques en 840. 13
Fragment, depuis 841. 89
Chronique de l'Abbaïe de Vezelai, depuis environ 850. par Hugues de Poitou. 138
Chronique de Casauze, par Jean Berard, depuis 864. 149
Chronique de Hugues de Sainte Marie, depuis 879. 138
Glaber, depuis 900. 99
Collection par Pierre l'ithau, depuis la mesme année. 231
 * Jusques à l'Élection de Hugues Capet.
Frodoard, depuis 919. jusques en 966. 36
Vieille Chronique, depuis 986. 64
Petite Chronique de Saint Denis, depuis la mesme année. 57
 * Jusques au Regne du mesme Capet.

SELON LES MATIERES ET LES TEMS.

Troisiesme Race.

Depuis l'Election de Hugues Capet, jusques à la mort de Saint Loüis en 1270.

Courte Chronique, depuis 986. jusques en 1015. 56
Continuation de la Chronique de Fleury, jusques en 1028. 58

De celle d'Odoran, jusques en 1032. 207

De celle de Hugues de Sainte-Marie, jusques en 1034. 138

De celle de Fontenelle, jusques en 1040. 58

De celle d'Hepidan, jusques en 1044. 135

De celle de Glaber, jusques en 1046. 99

De celle de Saint Benigne de Dijon, jusques en 1052. 55

De celle d'Hariulphe, jusques en 1088. 127

Helgaud, Vie du Roy Robert. 128

Fragment sur le Regne de Henry I. 90

Continuation d'un Fragment, commençant en 840. jusques en 1108. 89

Continuation d'une Vieille Chronique, qui commence en 986. jusques en 1109. 64

Continuation de la Chronique de l'Abbaïe de Beze, jusques en 1134. 148

Continuation de la Chronique d'Hildesheim, jusques en 1158. 60

Chronique de Morigni, depuis 1108. jusques en 1147. 62

Chronique de Saint Martin de Tournai, par Heriman, depuis 1092. jusques en 1127. & continuée par un Anonyme, jusques en 1160. 136

Continuation de celle de Vezelai, jusques en 1167. 138

Vie de Loüis VI. dit le Gros, par Suger Abbé de Saint Denis, près de Paris. 200

Lettres de cet Abbé à Loüis VII. surnommé le Jeune. 251

Histoire du mesme Loüis VI. par un Anonyme depuis 1137. jusques en 1168. 142

Gestes du mesme Roy, par un Anonyme. 123

Gestes de Philippe Auguste, jusques en 1107. par Rigord son Medecin, continuez par Guillaume le Breton son Chappellain, jusques en 1223. 240

La Philippide ou l'Histoire de ce Prince, en Vers Latins, par le mesme Guillaume le Breton. 107

Continuation de l'Histoire Abregée de nos Rois, faite par Gervais de Tilisberi, jusques au Regne de ce Monarque. 96

Gestes de Loüis VIII. par un Anonyme 123

Regne du mesme Loüis VIII. en Vers Hexametres, par Nicolas de Braya. 99

Chronique d'Andres, par Guillaume Abbé de ce Monastere, depuis 1082. jusques en 1234. 106

Continuation de la Chronique de l'Abbaïe de Senone, jusques en 1250. 240

Continuation de celle de Saint Medard de Soissons, jusques en 1269. 61

TABLE DES HISTORIENS

Vie de Saint Louis, par *Geoffroi de Beaulieu* son Confesseur. 92

Autre *Vie* du mesme Prince, par *Guillaume de Chartres* son Chappellain. 108

Autre par le Sire de *Joinville*, un de ses Confidens. 157

Oraison Funebre du mesme Saint Louis, faite en Vers François, peu après sa mort, par *Robert de Saincervaux*. 245

Gestes du mesme Monarque, par *Guillaume de Nangis*, Moine de Saint-Denis, presque Contemporain. 114

Histoire du mesme, par *Pierre Mathieu*. 218

Les Croisades, faisant partie de nostre Histoire; on ne peut oublier les principaux Historiens de ces fameuses Expéditions.

Albert Chanoine d'Aix en Provence. 12

Raimond de Agiles Chanoine du Pui en Velai. 258

* *Balderic* Evêque de Dol. 15

Foucher de Chartres. 74

Guibert Abbé de Nogent. 103

* Tous Historiens Contemporains ou presque Contemporains de la première Croisade, qui se fit sous le Règne de Philippe I.

Guillaume Archevêque de Tyr, a escrit fort au long, l'Histoire de cette Croisade, & de celle qui se fit environ cinquante ans après sous Louis VII. surnommé le Jeune. 119

Jacques Cardinal de Vitri, a fait une description de la Terre Sainte, & une ample Histoire des Princes qui y ont commandé avant & depuis les Croisades, jusques en

1212.

Geoffroi de Villehardouin, a fait une Relation de la prise de Constantinople en 1204. par les Croisez de la quatrième Croisade, parmi lesquels il commandoit. 92

Pierre Moine des Vaux de Corneai, a fait l'Histoire de la Croisade, qui se fit contre les Albigeois, sous le Règne de Philippe Auguste & de Louis VIII. son fils. 234

Depuis la mort de Saint Louis, en 1270. jusques à celle de Charles VII. en 1461.

Continuation de la Collection, faite par *Pierre Perceval*, jusques en 1285. 231

Gestes de Philippe III. dit le Hardi, par *Guillaume de Nangis*, Moine de Saint-Denis, Contemporain. 114

Continuation de la Petite Chronique de Saint-Denis, jusques en 1292. 157

Continuation de la Chronique de Nangis, jusques en 1304. 114

Chronique de *Monfort*, par *Pierre* Evêque de Lodève, depuis 1201. jusques en 1313. 228

Histoire du Differend de Philippe le Bel avec Boniface VIII. par *Pierre Dupuy*. 132

Histoire de la Condamnation des Templiers, par le mesme. 213

Premier Continuateur de la Chronique de Nangis, depuis 1301. jusques

SELON LES MATIERES ET LES TEMS.

- jusques en 1340. 114
 Second Continuateur de la mes-
 me Chronique, jusques en
 1368. 114
 Histoire & Chronique de Jean
 Freiffard, depuis 1324. jusques
 en 1400. 154
 Melanges Historiques, par Ni-
 colas Camusat, depuis 1390.
 100
 Histoire de Charles VII. par
 Jean Juvenal des Ursins, Con-
 temporain, mise au jour par
 Denis Godefroi. 65
 Autre Histoire du mesme Mo-
 narque, en Latin, par un
 Moine de Saint-Denis & tra-
 duite en François par Jean le
 Laboureur. 140
 Abrégé chronologique, depuis
 1400. jusques en 1467. 28
 Chroniques d'Enguerrand de
 Monstrelet, depuis 1400. jus-
 ques au mesme terme 1467. 70
 Chronique, depuis 1402. jus-
 ques en 1455. par Jacques le
 Bouvier, dit Berri, Heraut
 d'Armes sous Charles VI. &
 Charles VII. 142
 Memoires, depuis 1407. jus-
 ques en 1422. par Pierre Fe-
 nin Etuier de Charles VI. 225
 Journal de ce qui est arrivé à
 Paris, depuis 1409. jusques
 en 1449. 168
 Histoire de ce qui s'est passé,
 depuis 1444. jusques en 1461.
 par Mathieu de Couci, Con-
 temporain. 182
 Histoire de Charles VII. par
 Jean Chartier Moine de Saint-
 Denis, Historiographe de ce
 Prince. 111
 Les Vigiles de la mort du mes-
 me Monarque, par Marial
 de Paris. 180
 Le Vergier d'Honneur, par Oc-
 tavien de Saint-Gelais. On
 y trouve des particularitez du
 Regne de Charles VII. 207
 Depuis 1461. que Loüis
 XI. commença de re-
 gner, jusques en 1589.
 que Henry III. fut tué.
 François de Beaucaire de Pui-
 guillon, depuis 1461. jus-
 ques en 1567. 78
 Philippe de Comines, depu
 1464. jusques en 1498. 217
 Chronique Scandalense, ou His-
 toire secreete de Louis XI. 65
 Le Rozier des Guerres, par c
 Prince. 17
 Histoire de sa vie, par Pierr.
 Mathieu. 228
 Autre, par Antoine Varillas. 29
 Le Vergier d'Honneur, par Oc-
 tavien de Saint-Gelais. Il y a
 beaucoup de choses de Loüis
 XI. & de Charles VIII. 207
 Journal du Regne de Charles
 VIII. depuis 1483. jusques
 en 1489. par Guillaume de
 Faligni. 122
 Journal de la Conqueste de Na-
 ple, par ce Prince en 1504.
 escrit par André de la Vigne 17
 Journal de la mesme Conqueste,
 par George Florus. 93
 Vie du mesme Monarque, par
 Pierre de Bourdeslles, plus con-
 nu sous le nom de Seigneur
 de Brantôme. 224
 Arnoul des Feron, depuis 1488.
 jusques en 1547. 25
 Histoire de Louis XII. jusques
 en 1510. par Jean de Saint-
 Gelais. 136

TABLE DES HISTORIENS

Histoire des années 1499. 1500.	du Viliars, depuis 1550. jus-
1501. 1502. 1506. & 1507.	ques en 1561. 80
par Jean d'Anson Historio-	Histoire de Lancelot de Voëfius
graphe de Louis XII. 152	de la Popeliniere, depuis 1560.
Histoire de ce Prince, par	jusques en 1577. 178
Claude Seiffel, qui la lui pre-	Description du siege de Metz en
senta en 1508. 52	1551. par Barthelemi de Sali-
Autre, par Brantome. 224	gnac. 38
Triomphe du mesme, par Sim-	Memoires de Philippe Hurant
phorien Champier. 250	Comte de Chiverni, depuis
Lettres du Traverseur, par Jean	1552. 119
Bruchet, sur les Regnes de Louis	Memoires de Jean Mergey, 1554.
XII. & de François I. 150	160
Vie de François I. par Bran-	Commentaires de Pierre de la
tomme. 224	Place, depuis 1556. jusques
Autre, par Varillas. 20	en 1561. 131
Memoires de Martin du Bellay,	Commentaires de François Ra-
depuis 1513. jusques à la mort	butin, des guerres du Roy Hen-
de François I. qui lui confia	ry II. avec l'Empereur Charles-
de grands Emplois. 181	Quint. 86
Faits & Gestes de François I.	Etat de la France sous le Re-
jusques en 1539. par Estienne	gne de François II. par Es-
Dolet 71	tienne-Renier de la Plancher. 73
Histoire de ce qui est arrivé en	Lettres d'Estienne Pasquier. 72
France, & dans les Roïau-	Memoires de Michel de Castil-
mes voisins, depuis 1515. jus-	lan, depuis 1559. jusques en
ques en 1550. par Guillaume	1570. Jean le Laboureur, y
Paradin 116	a joint des additions beau-
Commentaires de Blaise de Mon-	coup plus ample que le texte.
luc, depuis 1522. jusques en	190
1572. 4	Histoire des guerres Civiles de
Memoires de Leon du Chastelier	France, par Henrique Caterro
Barlot, depuis 1536. jusques	d'Avila, depuis 1559. 133
en 1596. 172	Emile Pignerre, depuis la mort
Histoire du tems, par Jacques-	d'Henry II. jusques à celle
Auguste de Thou, depuis 1543.	de Henry III. 69
145	Jean le Frere, depuis 1560.
Gestes de Henry II. par Tho-	jusques en 1577. 154
mas du Cormier, dediez par	Memoires de Guillaume de Saulx
l'Auteur à Henry III. 254	Seigneur de Tavannes, de-
Vie du mesme Henry II. par	puis 1560. 117
Brantome. 224	Claude Malingre, depuis 1560.
Histoire universelle de Theodore	52
Agrippa d'Aubigné, depuis	Memoires de Nicolas de Neuville
1510. 252	de Villeroy depuis le Regne
Memoires de François Boivin	de Charles IX. 101

SELON LES MATIERES ET LES TEMS.

Vie de ce Prince, par Arnaud Sorbin.	25	Lettres d'Arnaud Cardinal d'Os-	
Autre, par Brantome.	214	sat, depuis 1594. jusques en	1604.
Memoires de l'Estat de la France sous Charles IX. depuis 1570. jusques à la mort de ce Prince 1574.	194	Chronologie Septenaire, depuis la Paix de Vervins 1598. jusques en 1604. par Victor Cayet.	24
Memoires de Philippe de Mornai Seigneur du Plessis, depuis 1572.	222	Continuation de l'Histoire du tems, par Jacques-Auguste de Thou, jusques en 1607.	145
Discours merveilleux de la vie, actions & deportemens de Catherine de Medicis.	67	Memoires de François de Bassompierre, depuis 1600. jusques en 1631.	76
Memoires de Henry de la Tour Duc de Bouillon.	133	Memoires de Philippe Canaye Seigneur de Fresne, depuis 1601. jusques en 1607.	216
Journal d'Henry III.	169	Vitorio Siri, Memorie Recondite, ou Memoires secrets, depuis 1621. jusques en 1640.	157
Memoires de Ludovic de Gonzague Duc de Nevers, sur le Regne de ce Monarque.	176	Le Mercure François, depuis 1605. jusques en 1644.	198
Memoires de la Reine Marguerite, sœur du mesme Henry III.	195	Memoires de Claude de l'Etonf Baron de Siret, depuis 1605.	50
Memoires de la Ligue, depuis 1584.	195	Memoires, depuis 1608. jusques en 1612. par un Favori de Gaston de France Duc d'Orleans.	174
Memoires de Charles de Valois Duc d'Angoulesme.	49	Autres Memoires, sous le nom de ce Duc, depuis 1608. jusques en 1636.	194
Depuis la mort de Henry III. en 1589. jusques à celle de Louis XIII. en 1643.		Negociation de Pierre Jeannin, sur la Treve des Pais-Bas en 1609.	227
Continuation des Memoires de la Ligue.	195	Autre Relation, par Gui Cardinal Bentivoglio, de cette mesme Negociation.	102
Continuation des Memoires du Duc d'Angoulisme.	49	Relation par le mesme Cardinal, de la fuite du Prince de Condé en Flandres cette année 1609.	102
Chronologie Novenaire, depuis 1589. jusques en 1598. par Victor Cayet.	255	Memoires de Maximilien de Bethune Duc de Sully, jusques en 1610.	188
Le Carbolion ou la Satire Menippée.	54	Memoires du Duc de Nevers, sur le Regne de Henry IV.	176
Continuation des Memoires de Chiverni, jusques en 1599.	119		

TABLE DES HISTORIENS

Vie & Gestes du mesme Henry IV. par Baptiste le Grain.	35	Richelieu, depuis 1611.	183
Vie du mesme Monarque, par Hardouin de Perseux.	127	Memoires de François de Bourdeille Comte de Montresor, depuis 1631.	81
Relation, par Pierre Mathieu, del'assassinat de ce Prince.	228	Recueil de Pieces, fait par ordre de la Cour en 1635.	246
Memoires de Louis de Pontis, sous Henry IV. & sous Louis XIII.	174	Testament Politique du Cardinal de Richelieu.	23
Memoires de la Regence de Marie de Medicis depuis 1610. jusques en 1617. par François Annibal d'Estrées.	76	Memoires de la Vie de Frederic Maurice Duc de Bouillon, qui ceda Sedan à Louis XIII. en 1642. par Jacques de Langlade.	144
Decade sur l'Histoire de Louis XIII. jusques en 1617. par Baptiste le Grain.	15	Memoires de M. le C. D. R. appellez communément de Rochefort.	197
Memoires de Guichard Desgent, depuis 1610. jusques en 1624.	104	Jean de la Barde, depuis 1643.	148
Memoires de Henry Duc. de Rohan, depuis 1610. jusques en 1629.	112	Commencement des Memoires de M. D. L. R. c'est-à-dire, de la Rochefoucault.	198
Histoire de Louis XIII. par Gabriel Barthelemi de Gramont, depuis 1610 jusques en 1629.	90	Commencement des Memoires de M. de la Chastre.	198
Histoire de ce Prince, depuis 1610 jusques en 1635. par Charles Bernard.	42		
Memoires de Jacques de Chastenet de Puységur, depuis 1617.	141		
Histoire du Cardinal de Richelieu, depuis 1624. premiere année de son Ministère, par Antoine Auberi.	18		
Journal fait par ce Cardinal, de ce qui lui est arrivé es années 1630. & 1631.	22		
Memoires du Marechal du Plessis-Praslin, depuis 1630.	196		
Recueil de Pieces faites par Mathieu de Morgues. en faveur de la Reine Marie de Medicis, ou contre le Cardinal de			

Vies, ou Histories particulieres, autres que celles de nos Rois, où il y a beaucoup de choses de leurs Regnes.

Vie de Saint Rhemi, qui baptisa Clovis, écrite par Hincmar Archevesque de Rheims. 136

Vie de Saint Colomban, qui, dans le tems que Clotaire II. Roy d'une partie de la Neustrie, estoit prest d'estre depouillé par ses cousins les Rois de Bourgogne & d'Austrasie, lui prédit que dans peu il seroit Roy des trois.

SELON LES MATIERES ET LES TEMS

- Royaumes, escrite par *Jonas* 166
Abbé de Bobio.
Vie de Saint Gal, par *Walafridus Strabo*, qui y rapporte des particularitez du court Regne de *Sigebert II.* fils aîné de *Thierry II.* Roy de Bourgogne. 259
Vie de Pepin de Landen, Maîre d'Austrasie, sous *Dagobert I.* 163
Vie de Saint Amand, qui fit des réprimandes à ce Monarque. 259
Vie de Saint Remacle Evêque de Liège, qui a vescu sous ce Roy, son fils & ses petits-fils, escrite par *Notger* Evêque de la mesme Eglise. 106
Vie de Saint Ouen un des Confidens de *Dagobert I.* escrite par *Fridegode.* 87
Vie de Saint Eloy, escrite par *Saint Ouen* son ami. 211
Vie de Saint Vandrille, qui fonda le Monastere de Fontenelle, Diocese de Roüen, sous le Regne du mesme *Dagobert.* 264
Vie de Saint Leger, qui eut part au Gouvernement sous *Clovis II.* & sous *Childeric II.* escrite par *Ursin.* 258
Autre *Vie de Saint Leger*, par un Anonyme, Contemporain. 263
Vies des Papes, par *Anastase*, depuis 736. jusques en 867. 12
Livre des Miracles de Saint Benoist, par *Adrevalde*, qui y rapporte beaucoup de choses considerables de nos Rois, depuis *Pepin*, jusques à *Louis le Begue.* 3
Histoire des Evêques de Verdun, jusques en 887. par *Bercaire* Prestre de cette Ville. 38
Vie de Bouchard Comte de Corbeil, Favori de *Hugues Capet*, par *Eudes* Moine de Saint Maur des Fosses. 77
Vie d'Alexis I. Empereur de Constantinople, par *Anne Comnene* sa fille. 17
Histoire des Archevesques de Treves. 141
Vie de Saint Bernard, si celebre sous les Regnes de *Louis le Gros* & de *Louis*, surnommé le Jeune, escrite par *Bernard* Abbé de *Bonnevaux* ou *Bonneval*, qui avoit esté son Disciple. 38
Vie du mesme Saint, par *Geoffroi* son Secretaire. 91
Vie de l'Abbé Sugar Ministre d'Etat, sous l'un & l'autre de ces Rois, escrite par *Michel Baudier.* 189
Memoires de ce que ce Ministre a fait pour l'Abbaye de Saint-Denis, dont il estoit Abbé, par *Guillaume* Moine de ce Monastere, & Contemporain de *Suger.* 105
Vie d'Isabelle sœur de *S. Louis*, par *Agnès d'Harcourt* Abbessse de Longchamp, qui avoit esté Domestique de cette Princesse. 81
Vie de Louis II. Duc de Bourbon, par *Joan d'Orenville*, qui rapporte bien des particularitez des Regnes de *Jean*, de *Charles V.* & de *Charles VI.* sous qui ce Duc a vescu. 160
Vie d'Artus III. Duc de Bretagne, & Connestable de France sous *Charles VII.* par *Guillaume Gruel.* 109

TABLE DES HISTORIENS

<i>Histoire de la Pucelle</i> , si celebre sous Charles VII. par un Anonyme. 141	<i>de Mayenne</i> , Chef de la Ligue, par <i>Nervèze</i> . 199
<i>Autre Histoire de la Pucelle</i> , par <i>Jean Hordal</i> . 157	<i>Vie de Louis de la Vallette</i> Duc d'Esperron, qui conserva sous Henry IV. & sous Louis XIII. ce credit superieur qu'il avoit acquis estant Mignon de Henry III. escrete par <i>Gillaume Girard</i> son Secretaire. 108
<i>Vie des Hommes Illustres & Grands Capitaines François</i> , depuis Charles VIII. jusques à Henry IV. par <i>Pierre de Bourdeille</i> Seigneur de <i>Brantôme</i> . 224	<i>Vie de François de Bonne</i> Duc de <i>l'Esclignieres</i> , qui après s'estre signalé dans les guerres de Religion sous Henry III. & avoit remporté plusieurs Victoires pendant la Ligue, sous Henry IV. fut fait Connestable par Louis XIII. escrete par <i>Louis Videl</i> son Secretaire. 175
<i>Vie de Louis de Tremouille</i> , qui rendit de si grands services sous Charles VIII. sous Louis XII. & sous François I. par <i>Jean Bouchet</i> . 150	<i>Vie de Charles IV.</i> Duc de <i>Lorraine</i> , par <i>Henry Marquis de Beauveau</i> . 110
<i>Vie du Cardinal d'Amboise</i> Ministre & Favori de Louis XII. par <i>Michel Bandier</i> . 189	<i>Histoire du Marechal de Toiras</i> , par <i>Michel Bandier</i> . 189
<i>Vie du Connestable de Bourbon</i> , qui fut tué à l'assaut qu'il fit donner à Rome 1527. escrete par <i>Gilbert Marillac</i> son Secretaire. 97	<i>Histoire du Marechal de Guébriant</i> , par <i>Jean le Laboureur</i> . 159
<i>Histoire du Chevalier Bayard</i> . 149	<i>Histoire du Marechal de Gassion</i> , par <i>Michel de Pure</i> . 192
<i>Legende du Cardinal Charles de Lorraine</i> , qui ent tant de part aux Affaires, sous Henry II. & sous les Rois ses fils. 177	<i>Genealogie de nos Rois.</i>
<i>Memoires de Beauvais Nangis</i> , ou l'Histoire des Favoris François, depuis Henry II. jusques à Louis XIII. 129	<i>Jean du Tillet</i> Greffier en Chef du Parlement de Paris. 162
<i>Vie de Gaspard de Coligni</i> Seigneur de <i>Chastillon</i> , Amiral de France, qui a tant fait parler de lui sous François I. sous Henry II. & principalement sous François II. & sous Charles IX. 259	<i>Mathieu Zampini</i> . 188
<i>Vie de Louis II.</i> Duc de <i>Montpensier</i> , qui mourut à 69 ans en 1581 par <i>Nicolas Cousin</i> veau son Secretaire. 200	<i>Alphonse d'Elbene</i> . 183
<i>Vie de Charles de Lorraine</i> Duc	<i>Nicolas Vignier</i> . 103
	<i>Scevole & Louis de Sainte-Marthe</i> . 24
	<i>Philippe Labbe</i> . 22
	<i>Jean du Bouchet</i> . 15
	<i>Anselme de la Vierge</i> Marie. 15
	<i>Augustin Déchauffé</i> . 15
	<i>Honoré Caille</i> Sieur du <i>Fourni</i> . 15

SELON LES MATIERES ET LES TEMS.

*Des Officiers de la
Couronne.*

mouftier, qui dedia son Ou-
vrage en 1140. à Henry II.
Roy d'Angleterre. 121

Aquitaine.

Histoire des Comtes de Poitou
& Ducs d'Aquitaine, depuis
811. jufques en 1152. par
Jean Bessé 149
Annales d'Aquitaine, par *Jean*
Bouchet. 150

Bretagne.

Histoire Generale de cette Pro-
vince, par *Bertrand d'Argen-*
tré. 40

Flandres.

Annales, depuis 445. jufques
en 1477. par *Jacques Meyer.*
144

Chronique, publiée & aug-
mentée par *Denis Sauvage* 65
Memoire d'Olivier de la Marche,
de ce qu'il a veu & entendu
à la Cour de Philippe le Bon
& de Charles le Hardi, Ducs
de Bourgogne & Comtes de
Flandres, Contemporains des
Rois Charles VII. & Louis
XI. 108

Languedec.

Chronique de *Guillaume de Pui-*
laurant Chappellain de Rai-
mond Comte de Toulouse. 116
Histoire des Comtes de Tou-
louse, par *Guillaume de Ca-*
tel. 107

Annales de la Ville de Toulou-
se, par *Germain de la Fallo.*
94

Normandie.

Gestes des Normands, depuis 833.
jufques en 896. 124

Orderic Vital, depuis 876. juf-
ques en 1140. 205

Relation des ravages des Nor-
mands dans les environs de
Paris, faite par *Aimoin Moine*
de Saint-Germain des Prez. 9

Hugues de Cleers, a fait
sous le Regne de Louis
le Gros, un Traité de la
Charge de Grand Senechal.
137

Jean le Feron, a fait sous Hen-
ry II. Le Catalogue, noms
surnoms, faits & vies des Con-
nestables, Grands-Maistres,
Chanceliers, Mareschaux, A-
miraux de France, &c. De-
nis Godefroi, a fort augmen-
té cet Ouvrage. 153

Jean du Tillet, Greffier en Chef
du Parlement de Paris. 162

Antré Favin, & après lui *An-*
selme de la Vierge Marie, Au-
gustin Déchaillé, & *Honoré*
Caille Sieur du Fourni. 14

Pierre de Miraumont, a fait un
Traité de la Chancellerie & des
Chanceliers 230

François Duchesne, Histoire des
Chanceliers. 32

Abraham Tefseriau, Histoire
Chronologique de la Grande
Chancellerie de France. 2

*Historiens de quelques
Provinces.*

D'Anjou.

Foulque IV. dit le Rechin
Comte d'Anjou, que sa
femme quitta pour épouser
le Roy Philippe I. a fait
une Histoire des Comtes ses
Predecesseurs. 75

Gestes des Consuls d'Anjou, par
un Anonyme Moine de Mar-

TABLE DES HISTORIENS, &c.

Relation, par <i>Abbon Moine</i> de	208	<i>Guillaume de Malmesburi</i> , jus-	
la mesme Abbaïe, du siege		ques en 1143.	112
que cette Ville soutint en 886.		<i>Henry Huntington</i> , jusques en	
& 87. contre les Normands. 1		1154.	131
Histoire des Ducs de Norman-		<i>Guillaume de Neubrige</i> , jusques	
die, depuis 912. jusques en		en 1197.	115
1002. par <i>Dudon Doien</i> de		<i>Roger de Hoveden</i> , jusques en	
Saint-Quentin. 66		1201.	245
Histoire de ces Ducs, depuis		<i>Radulph de Dicette</i> , jusques en	
912. jusques en 1066. par		1110.	232
<i>Guillaume de Jumièges</i> , & con-		<i>Mathieu Paris</i> , jusques en	
tinuée depuis, jusques en		1259.	183
1137. 111		<i>Nicolas Threuet</i> , jusques en	
Relation de la Conqueste de		1307.	103
l'Angleterre, par <i>Guillaume</i>		<i>Polidore Virgile</i> , jusques en	
le-Bastard en 1066 & écrite		1509.	235
par <i>Guillaume de Poitiers</i> son			
Chappellain. 116		D'Italie.	
Histoire du Comté du Perche		<i>François Guichardin</i> , depuis	
& du Duché d'Alençon, par		1494 jusques en 1532.	84
<i>Gilles Bry de la Clergerie</i> . 98		<i>Paul Jove</i> , jusques en 1544.	
		215	
<i>Historiens Estrangers.</i>		<i>George Florus</i> , Relation de la	
<i>Sur les Guerres que nos premiers</i>		Conqueste de Naples par	
<i>Rois ont eues souvent avec</i>		<i>Charles VIII.</i> & de la puni-	
<i>les Goths.</i>		tion de la Revolte de Mil-	
<i>I Dace.</i> 147		lan & de Genes, par <i>Louis</i>	
<i>Isidore.</i> 167		XII.	91
<i>Agathias.</i> 7		<i>Pierre Bembo</i> , Histoire de Ve-	
<i>Procope.</i> 237		nise, jusques à son tems. Il	
<i>Jernandes.</i> 167		mourut en 1547.	224
<i>Histoire des Lombards.</i>		<i>Baptiste Nani</i> , Histoire de cette	
<i>Paul Diacre.</i> 213		Republique, ou plustost de	
<i>Histoire d'Angleterre.</i>		toute l'Europe, depuis 1610.	
<i>Orderic Vital</i> , jusques en 1140.		jusques en 1671.	37

Fin de la Table des Matieres.



HISTOIRE D E F R A N C E.

MOEURS ET COUTUMES
DANS LES DIFFERENS TEMS
DE LA MONARCHIE.

LES *a* François dans leur origine, quoiqu'en disent quelques Auteurs qui les font ou Troyens ou Scithes, sont Peuples de la Germanie; du reste, on ne peut dire précisément quelles Provinces ils habi-

Origine des
François.

a Tacit. de moribus German. Procope, de Bello Gothico. Agathias, l. 1. & 2. Salvien, l. 4. de Provid. ch. 14. & liv. 7. ch. 15. Du Tillet, page 1. Pasquier, liv. 1. ch. 6. & 7. Vignier, de l'origine des François. Isaac Pontan, &c.

2 HISTOIRE DE FRANCE.

toient, ni ce que dans ces premiers tems signifioit le nom de *François*. L'opinion la plus suivie, est que c'estoit un nom de Ligue commun à plus de vingt Peuples, lesquels occupoient ce vaste Pais qui s'estend jusqu'à l'Océan, entre le Rhin & le Vesper; c'est-à-dire, la Franconie, la Turinge, la Hesse, la Frise & la Westphalie d'aujourd'hui.

Leurs mœurs, coutumes & expéditions pendant qu'ils estoient au-delà du Rhin.

De la maniere qu'on en parle, ces François d'au-delà du Rhin estoient Demi-Sauvages, qui ne vivoient que de leur Chasse, de Legumes, de Fruits, de Racines. Leurs Maisons n'estoient que de bois, d'argile ou de branches d'arbre. Leurs Dieux estoient le Soleil, la Lune, les Arbres, les Rivières; leurs Temples, des Antres profonds ou des Endroits les plus touffus & les plus sombres d'une Forest. Leurs Prestres y sacrifioient des Brebis, des Loups, des Renards. Ces Prestres ou Druides estoient les Theologiens, les Astrologues, les Medecins, les Juges de la Nation; ils cueilloient en ceremonie le Gui de Chesne en Hyver & la Verveine au Printems. La Verveine, à ce qu'ils contoient, chassoit les mauvais Esprits, & quand

le Gui estoit beni, il n'y avoit ni Fièvre, ni Plaie, ni Maladie qu'il ne guerist.

Tout grossiers qu'estoient ces Peuples, ils se faisoient un plaisir d'exercer l'hospitalité; chaque Maison estoit une Auberge, le Passant y estoit bien reçu, on lui faisoit bonne chere à tous les repas, & des presens à son départ. Ils avoient grand soin de leurs Malades, du moins autant de leurs Morts. Si on brûloit le Corps, c'estoit toujours avec du Bois le plus beau que l'on pût trouver; si on inhumoit le Deffunt, c'estoit avec ses beaux Habits, ses Armes, quelques Chevaux de prix, & d'ordinaire un Valet pour le servir en l'autre Monde.

Il n'y avoit parmi eux ni or ni argent, les païemens se faisoient en cuir, en bled, en fruits, en bestail; ils ne devinrent avides d'argent que depuis qu'ils eurent commencé à piller en-deçà du Rhin, l'an de J. C. 260. ou environ; plus ces courses leur réussirent, plus ils en firent; le Mestier les enrichissant & convenant à leur humeur, ils se mirent plus que jamais à piller par Terre & par Mer. Il n'y avoit point d'Europeans qui

entendissent mieux la Mer. Témoin ce que l'on raconte de quelques-uns de ces Pirates, qui, pris en France par les Romains & transplantés en Orient sous le Règne de l'Empereur Probus, se saisirent de quelques Barques, avec lesquelles ils ravagerent les Costes d'Afrique & de Sicile en 280.

Ces brigandages exciterent contre les François, la colere des Empereurs; peu s'en fallut qu'en 310. Constantin ne les exterminast. Constans n'y eust pas manqué en 342. si la revolte de Magnence qui venoit de prendre la Pourpre ne l'eust appelé ailleurs. Les armes du Pere, les menaces du Fils, ni celles de l'Empereur Julien ne les continrent pas long-tems. Les conjonctures augmentèrent l'avidité & la hardiesse de ces Brigands.

Y avoit-il plusieurs Tyrans qui aspirassent à l'Empire? Les François vendoient leur secours à celui qui plus leur donnoit, & changioient de parti autant de fois qu'il y avoit quelque avantage à esperer. Cette legereté n'empescha pas les Empereurs de prendre confiance en eux, & d'en élever quelques-uns aux premières Charges

MŒURS ET COUTUMES. 5

de l'Empire. Sous Constance , sous Valentinien , sous Gratien , sous Theodose , sous Arcade & sous Honoré , on en voit de Grands Tresoriers , de Maistres de la Milice , de Prefets du *a* Pretoire , de Patrices & de Consuls ; mais tandis que ceux-ci deffendoient l'Empire Romain , d'autres François le désoloient par leurs incursions.

Ils continuerent à en faire pendant plus de cent cinquante ans , sans autre dessein que de piller. Le desir d'envahir la Gaule , ne leur vint que de ce qu'ils la virent comme abandonnée des Romains. La plupart des Barbares , Alains , Sueves , Gepides , Vandales , l'avoient ravagée en passant. Les Goths & les Bourguignons venoient de s'y establir ; ceux-ci vers les Alpes , ceux-là vers les Pirenées.

Ces establissmens redoublerent l'ardeur des François. Le reste de ce beau Les François s'emparèrent de la Gaule & partageant entre eux les Terres des Vaincus, Pais leur cousta peu à conquerir , tant il estoit ruiné & mal deffendu. Ce fut *Pharamond* , à ce qu'on dit communément , qui commença cette Conqueste l'an 418. ou 20. *Clodion* l'estendit jusques à la Riviere de Somme , *Merovee* jusques à la Seine , *Childeric* jus-

a M-llobarde , Arbogeste , Ricimer , Gais , &c.

ques à la Loire, & *Clovis* jusques aux Pirenées. Il ne faut pas conclure de là que ces anciens François fussent fort habiles dans la guerre : il est certain qu'ils n'en avoient qu'une médiocre connoissance, & que leur principal talent consistoit dans une valeur qui avoit quelque chose de feroce. C'estoient des Gens fort braves & peu entendus, qui eurent à faire à des ennemis, ou plus ignorans ou moins courageux.

Les Vainqueurs partagerent entre eux les Terres des Vaincus, je veux dire celles qui avoient esté, tant aux Romains qu'aux Visigots, & à ceux d'entre les Gaulois qui avoient embrassé le parti des uns ou des autres; le Roy prit pour lui les principales de ces Terres, les Officiers, tant grands que petits, en eurent d'autres à proportion des services qu'ils avoient rendus; les Soldats eurent aussi leur part au butin, aux terres, aux impôts. On ne mit des impôts que sur les Gaulois, les François ne païoient que de leurs personnes.

Les Troupes victorieuses s'établirent dans les Provinces, & y garderent assez long-tems la mesme subor-

dination qu'elles avoient eüe dans le service ; tous les ans elles se rassembloient, tant pour en faire la revuë, que pour tenir les Peuples en respect. Cette revuë se faisoit pendant la premiere Race, le premier jour du mois de Mars ; & depuis le Regne de Pepin, le premier jour du mois de May.

L'année Françoisse commençoit du tems des Merovingiens, le jour de cette revuë ; elle commençoit d'ordinaire à Noël, sous le Regne des Carolingiens ; & sous les Capetiens, à Pasques. C'est Charles IX. qui ordonna en 1564. qu'inviolablement l'année Civile, à l'avenir, commenceroit au premier Janvier. Cette variation du commencement de l'année Civile cause des peines infinies à marquer bien exactement la date des événemens.

Differentes
Epoques du
commence-
ment de
l'Année fran-
çoise.

Tous les François se trouvoient à cette assemblée ; tous y venoient armez. Leur armes estoient la Hallebarde, la Massüe, la Fronde, le Maillet, l'Angon, la Hache, l'Epée. La Hache se lançoit de près, l'Angon se dardoit de loin, le fer de ce Javelot

Armes des
anciens Fran-
çois.

^a Voyez *Ducange*, au mot *annus*, dans son Glossaire de la moyenne & de la basse Latinité.

ressembloit à une fleur-de-lys. Les François estoient si agiles, qu'ils tomboient sur leur Ennemi aussi-tost, pour ainsi parler, que le trait qu'ils lançoient sur lui; leurs épées estoient si larges & l'acier en estoit si fin, qu'elles coupoient un homme en deux. Pour armes deffensives, ils n'avoient que le bouclier, fait d'un bois léger & poli, & couvert d'un bon cuir bouilli.

Principaux
Officiers de
nos anciens
Rois.

A l'occasion de ces revuës qui se faisoient en pleine campagne, il se tenoit au mesme endroit une Diette de toute la Nation. Le Roy & ses Officiers ne manquoient pas de s'y trouver: ces Officiers estoient le *Maire* de son Palais, l'*Apocrisiaire* ou *Aumosnier*, le *Chambrier*, le *Connestable*, le *Bouteiller* & le *Referendaire*. Le *Maire* du Palais estoit plus que n'est aujourd'hui le Grand Visir parmi les Turcs; le *Chambrier* donnoit les ordres dans la Chambre du Roy, l'*Apocrisiaire* dans la Chapelle, le *Connestable* dans l'Ecurie, le *Bouteiller* estoit chargé de tout ce qui regarde la bouche, & le *Referendaire* de l'expédition des Lettres. Ce n'a esté qu'après un long-tems que ces Domesti-

ques du Roy sont devenus insensiblement Officiers de la Couronne. Ils ne l'estoient pas encore du tems de Philippe Auguste.

A ces Assemblées *du Champ de Mars ou de May* (c'est ainsi qu'on les appelloit, parce qu'elles se tenoient en rase campagne, le premier de Mars ou de May) estoient mandez tous les Evêques & les Abbés les plus puissans : depuis que les François furent les maîtres de la Gaule, les Evêchez estoient plus briguez que jamais ; la pluspart des Seigneurs Gaulois se jettoient dans l'Eglise comme dans un azile, de peur qu'on ne les soupçonnast de cabaler contre l'Estat ; d'ailleurs les Evêchez estoient si riches, ils donnoient un si grand pouvoir, qu'on quittoit les plus beaux emplois pour entrer dans la Prelature, parce qu'on y trouvoit de l'honneur, du bien & de l'autorité. *Vaimire* Duc de Champagne & General d'Armée sous le Regne de Thierry I. demanda l'Evêché de Troyes, pour récompense de ses services, & eut peine à l'obtenir. Les premiers Rois François, soit pour paroître bons Chrestiens,

Anciennes
Diettes ou
Assemblées
Generales de
la Nation
Françoise.

soit par estime pour les Prelats , ne leur refusoient presque rien.

Les grandes Abbaies ne donnoient guere moins de credit ; les François les fonderent sans qu'il leur en coûtast beaucoup ; on cedoit à des Moines autant de terres incultes qu'ils pouvoient en mettre en valeur. Ces Troupes Penitentes ne s'estant point données à Dieu pour mener une vie oisive, travailloient de toutes leurs forces à dessécher , à défricher , à bastir , à planter ; moins pour en estre plus à leur aise (ils vivoient dans une grande frugalité) que pour en soulager les Pauvres. Le Ciel favorisa de ses plus douces influences , des terres labourées par des mains si pures : ces lieux arides & deserts devinrent agréables & fertiles. Il y avoit des Abbez si riches qu'ils pouvoient mettre une petite armée sur pied ; ce qui fit qu'on les invita aux Assemblées du Champ de Mars.

Les Ducs & les Comtes y estoient aussi tous mandez. Les Ducs estoient Gouverneurs des Provinces , & les Comtes Gouverneurs des Villes ; ces Dignitez Romaines , créées par les Empereurs , furent abolies par les Vandales , par les Goths & les Bour-

guignons, dans les lieux où ils s'établirent. Les François au contraire, pour flatter le Peuple Gaulois accoutumé depuis long-tems à cette forme de Gouvernement, se firent un point de politique de ne rien y changer, & diviserent toute la Gaule en Duchez & Comtez.

Les Ducs & Comtes François avoient comme les Romains, chacun dans son Territoire, l'Intendance de la Guerre, des Finances & de la Justice. Ces Dignitez n'estoient que des Commissions que le Roy donnoit pour un tems, souvent sur le choix des Peuples, à qui par grace il permettoit de lui nommer le Duc ou Comte qu'ils estimoient le mieux instruit des Coutumes de leur País.

Si quelqu'un de ces Officiers avoit manqué à son devoir, c'estoit dans les Diettes ou Assemblées Generales que l'on lui faisoit son procès; les Reines mesmes y estoient jugées. *Brunchaut* y fut condamnée par les Grands de la Nation en 614, à un supplice aussi estrange que cruel; tout sage & tout moderé qu'estoit *Clotaire II.* il la sacrifia contre ses propres interets, au desir imprudent de se venger de quel-

ques injures qu'il disoit avoir reçues : les hommes les plus retenus ne se possèdent pas toujours.

Les Prelats, les Abbez, Ducs & Comtes, qui se trouvoient aux Assemblées, y faisoient des presens au Roy, en argent, en meubles, en chevaux : depuis que sous Thierry I. les Maires se furent saisis des resnes du Gouvernement, vers l'an 687. il ne resta, selon nos vieux Auteurs, aux Rois de la Premiere Race, que le nom unique de Roy, & que l'honneur de presider aux Assemblées Generales, où ils recevoient à l'ordinaire les presens qui s'y faisoient aux Rois ; ces Dons s'appelloient *Gratuits*, parce qu'au commencement ils avoient esté volontaires, depuis on les exigea & on n'en exemptoit personne.

Grande autorité des Assemblées Generales.

C'estoit dans ces Diettes qu'on faisoit de nouvelles Loix, & qu'on deliberoit de la Guerre & de la Paix, & generalement tout ce qui concernoit l'Estat de la Nation. Le Roy ou son Maire faisoit la proposition, l'Assemblée en opinoit, & tout s'y decidoit à la pluralité des voix.

C'estoit là qu'on donnoit des *Tributs*.

teurs aux Enfans du Roy, quand avant que de mourir il ne leur en avoit point nommé; tant que les Meres des Rois Pupilles se sont trouvées assez habiles, non seulement pour les élever, mais pour gouverner le Roïaume, elles ont toujours esté Regentes. *Fredegonde* le fut sous Clotaire II. *Batilde* sous Clotaire III. & avant elles *Brunehaut* sous son fils Childebert II. sous Thierry, fils de Childebert, & sous les enfans de Thierry.

C'estoit là qu'on faisoit le partage de la Succession; c'est-à-dire, de tous les Tresors & des Estats du Roy défunt, quand il n'y avoit pas pourvû. Les enfans legitimes & les non legitimes succedoient tous également, si le Pere le vouloit ainsi. Thierry, fils de Clovis I. & d'une Concubine, succeda à son Pere dans une partie de ses Estats, & parce qu'il estoit l'aîné, il eut mesme une part plus forte que ne fut celle des trois fils que Clovis laissa de sa femme.

C'estoit encore dans ces Diettes qu'on fixoit le jour & le lieu pour proclamer le nouveau Roy. Son inauguration consistoit dans les premiers tems à le porter sur un *Pavois*; c'est-

Ceremonie de l'inauguration de nos anciens Rois.

à-dire, sur un Bouclier, trois fois à l'entour du Camp, ou à lui mettre à la main, l'Epée, la Lance ou la Hache du Roy son Predecesseur. *Gontran* Roy de Bourgogne, adoptant son neveu *Childebert*, en l'an 581. lui mit sa Lance à la main pour le designer son Successeur. On fit dans la suite plus de ceremonie à l'installation des Rois.

Le Throsne placé sur un Théâtre à la vûe de tout le monde, le Prince alloit s'y asseoir, comme pour en prendre possession, revestu de l'Habit Roïal, & portant un Sceptre à la main & une Couronne sur la teste. Le Throsne ou Siege Roïal n'avoit ni bras ni dossier, pour apprendre au nouveau Roy qu'il devoit se soutenir lui-mesme, & ne s'appuier sur personne. L'Habit Roïal estoit un Manteau quarré, tout blanc ordinairement, quelquefois mi-parti de bleu, long par devant jusques aux pieds, traillant beaucoup par derriere, & descendant sur les costez à peu près jusques à la ceinture. Dans une Mosaïque faite du tems de Charlemagne, laquelle se voit encore à Rome dans l'Eglise de Sainte Suzanne, ce Prince est representé avec un Manteau Roïal

de la forme dont je le dépeins, & à genoux devant Saint Pierre qui lui met à la main un Estendart semé de roses.

^a Le Sceptre ou Baston Roïal estoit une verge d'or, presque toujours de la hauteur du Roy, & courbée comme une Crosse; assez souvent au lieu de Sceptre il portoit une palme à la main, sa Couronne estoit quelquefois une Couronne à raïons, pareille à celle des Empereurs, quelquefois c'estoit un ^b Bandeau, enrichi de deux rangs de perles, ou un Bonnet fort élevé, fait à peu près comme une Thiare, autour duquel le nom du Prince estoit en gros caracteres, formez de petits clous d'or.

Ce n'estoit pas seulement dans leur installation, mais encore dans les Cours Plenieres que nos anciens Rois portoient un Sceptre à la main & une Couronne sur la teste. On appelloit *Cours Plenieres*, de magnifiques Assem-
blées qu'ils faisoient à Noël & à Pas-
ques, ou à l'occasion d'un Mariage,
ou autre sujet de joie extraordinaire ;

Cours Pl
nieres.

^a *Monach Sangal* liv. 1. chap. 36.

^b Voyez *Ducange*, dans sa 24. Dissertation sur l'Histoire de Saint Louis.

tantost dans un de leur Palais, tantost dans quelque grande Ville, quelquefois en pleine campagne, toujours en un lieu commode pour y loger les Grands Seigneurs. Tous estoient invitez à cette Assemblée, & obligez de s'y trouver; la plupart n'y alloient qu'à regret, tant à cause de la dépense où ce voiage les engageoit, que parce que plus ils affectoient de vivre chez eux en Souverains, plus on s'estudioit à la Cour à les humilier & à les tenir dans le respect.

a La Feste commençoit par une Messe solemnelle, pendant laquelle le Celebrant, qui estoit toujours un Evêque, assisté des autres Prelats, tous en habits Pontificaux, mettoit au Roy avant l'Epistre une Couronne sur la teste. Le Roy ne quittoit cette Couronne qu'en se couchant, il l'avoit à table & au bal; il mangeoit en public, dans un lieu un peu élevé pour estre vû de tout le monde; à sa table estoient les Evêques & les Ducs les plus distinguez; à d'autres estoient les Abbez, les Comtes & autres Seigneurs. Ces tables estoient servies

a Ducange, Dissertation I V. sur l'Histoire de Saint Loüis.

avec

avec profusion & peu de délicatesse; devant chaque service qu'on portoit sur celle du Roy, marchaient des Flustes & Haut-bois, quantité d'Officiers; à l'entre-mets vingt Herauts d'Armes rangez en rond devant la table, & tenant chacun à la main une coupe pleine d'or & d'argent, crioient trois fois à pleine teste: *Largeesse du plus puissant des Rois*, après quoi ils semoient l'argent; tandis que le Peuple le ramassoit avec de grands cris de joie, les Trompettes jouoient des fanfares. Ce tintamare ne laissoit pas d'avoir quelque chose de noble.

Il y avoit l'après-dinée, *Pesche, Jeu, Chasse, Danseurs de Corde, Plaisantins, Jongleurs, Pantomimes*. Les Plaisantins faisoient des contes, les Jongleurs jouoient de la Vielle. C'estoit dans ces premiers tems l'instrument le plus estimé; les Pantomimes par leurs gestes representoient des Comedies, & les representoient si bien qu'on y prenoit plus de plaisir qu'aux veritables Comedies. Il y avoit de ces Boufons qui instruisoient des chiens, des singes, des ours, à faire les memes postures, & qui leur faisoient jouer une partie de leurs Pieces. De

Quels en
estoyent les
Divertisse-
mens.

la maniere qu'on en parle , ces Ba-
teleurs François excelloient si fort dans
leur art , que je ne sçai si les Mimes
& les Pantomimes des Anciens , eus-
sent eu de l'avantage sur eux. Une
dépense considerable de ces Assemblées
estoit d'y faire venir de toute sorte de
Charlatans. La Feste n'estoit bonne
qu'autant qu'il y en avoit ; c'estoit
tellement l'usage , que l'Empereur
Loüis le Debonnaire , quelque averfion
qu'il eust pour les plaisirs & les spec-
tacles , n'estoit pas seulement obligé
d'appeller à ces Festes , des Acteurs
de toutes les sortes , mais encore de
se trouver , par complaisance pour le
Peuple , aux Pieces qu'ils represen-
toient.

Pendant sept ou huit jours que du-
roit une Cour Pleniere , on n'y estoit
pas si occupé de bonne chere & de
spectacles , qu'on n'y parlât aussi d'af-
faires : c'estoit là que les Commissaires
qu'on envoïoit dans les Provinces pour
informer des mœurs & de la conduite
des Juges , en faisoient leur rapport
au Roy. Si le Peuple doit fidelité &
obéissance à son Prince , le Prince est
tenu de son costé de rendre la justice
au Peuple. C'est la premiere fonction

des Rois , il n'y a rien d'ailleurs qui affermissent davantage leur Domination ; volontiers on s'attache aux Princes qui maintiennent le repos public , & qui empêchent l'homme fort d'opprimer le foible & le pauvre. Clovis qui estoit habile, n'eust pas plustost conquis la Gaule, que pour gagner l'affection & l'estime des Habitans, il embrassa leur Religion, les laissa vivre selon leurs mœurs, & eut soin de leur faire rendre une justice exacte.

Chacun estoit jugé selon les Loix de son Estat, & par les Gens de sa Profession ; le Clergé selon les Canons, les Gaulois selon le Droit Romain, les François selon la Loy Salique ; le Clergé par des Gens d'Eglise, la Milice par des Gens de Guerre, les Nobles par des Gentilhommes : à l'égard du Peuple, il estoit jugé dans les Bourgs & dans les Villages, par des Juges appelez Centeniers, & par les Comtes dans les Villes. On ne sçavoit sous Clovis, sous Pepin, sous Hugues Capet, ni plus de trois cens ans après, ce que c'estoit que Gens

Par qui, où, & comment la Justice estoit-elle rendue.

^a *Ducange*. Glossaire au mots, *Judex*, *Assissa*, *Placitum*, & dans la Dissertation des *Plaits* de la Porte, Histoire de Saint Louis.

de Robe. Les Juges Lais estoient tous d'Epée, ils n'estoient Juges que pour un tems. Ils ne pouvoient acquerir de Bien dans le District dont ils estoient Juges, & quand on les révoquoit, ce qui arrivoit assez souvent, il falloit avant que de partir, qu'ils satisfissent pleinement aux plaintes qu'il y avoit contre eux.

Ils tenoient leurs Assises dans un Champ, dans un Cimetiere, aux Portes des Villes ou des Eglises, dans une Ruë, sur un Rempart, toujours en un lieu public, où les Parties pussent avoir un accès libre & facile. Chacun plaidoit sa cause; celles des Pauvres & des Veuves estoient appelées les premieres. On ne pouvoit rien juger contre eux, qu'on n'en eust averti l'Evesque, parce que les Pauvres estoient de la Famille de l'Eglise, & les Veuves sous sa protection. Le pouvoir des Prelats estoit si grand dans le Roïaume, sous les Rois des deux premieres Races & sous les Capetiens, mesme jusques au Regne de *Philippe IV dit le Bel*, que leur intercession sauvait la vie aux Criminels. Quoiqu'une Affaire fust commencée dans un Tribunal Seculier,

on pouvoit la porter au leur, & contraindre la Partie Adverse d'en passer par leur Jugement : ce Privilege estoit fondé sur une ^a Loi de Constantin, Charlemagne la renouvela, son fils Louïs le Debonnaire la fit garder à la rigueur ; cet Usage dureroit encore à l'avantage du Public, si contre les termes de la Loi, on n'en eust éludé l'effet, en souffrant dans la suite qu'on appellast à l'Archevesque, au Primat, & quelquefois au Pape.

Bien des choses avoient contribué à établir & à estendre la Jurisdiction des Prelats, le credit que donne leur place, le respect qu'on avoit pour eux, leur vertu extraordinaire, & leur capacité beaucoup plus grande en ce tems-là que n'estoit celle des Seculiers, qui ne sçavoient la plupart ni lire ni écrire ; cette Jurisdiction, nommée *Cour de Chrestienté*, embrassoit toute sorte d'affaires. L'Evesque, par son Official, ou par lui-même, quand il vouloit, connoissoit de toutes les choses où l'Eglise avoit interest ; il connoissoit de plus

^a Cette Loi est rapportée dans les Capitulaires, & à la fin du Code Theodosien, dans l'Appendice du P. Sirmond sur ce Code.

des marchez faits avec serment, des Mariages, des Testamens, des Sacrileges, du Parjure, de l'Adultere, & generalement de toutes les actions où il peut y avoir du peché.

Le credit des Papes qui soustenoient cette Jurisdiction, estant venu à diminuer, les Evesques qui l'exerçoient n'aïant plus la réputation où estoient leurs Predecesseurs; d'un autre costé la Noblesse s'estant ennuiée d'estre soumise comme le Peuple à la correction des Prestres; enfin les Laiques s'estant appliquez à l'estude des Loix pour participer au profit que rapportent ordinairement les affaires litigieuses, la Jurisdiction Seculiere a tellement pris le dessus, qu'elle a presque absorbé la Jurisdiction des Evesques. Ce changement arriva tard; pendant plus de mille ans, ni Duc, ni Comte, ni Centenier n'eust osé entreprendre sur la Justice de l'Eglise.

Le pouvoir de ces Juges Lais estoit fort borné sous le Regne des Rois des deux premieres Races. Le Centenier ne pouvoit condamner à mort; le Comte ne le pouvoit qu'en de certaines circonstances, & le Duc ne le faisoit jamais qu'avec de grandes pré-

cautions. Pour veiller sur eux tous on envoïoit de tems en tems des Commissaires dans les Provinces , jamais moins de deux ensemble ; le premier estoit un Prelat , le second un Duc ou un Comte ; leur principal emploi estoit d'écouter les plaintes & d'en faire leur rapport au Roy. De quelque Juge que ce fust on ne pouvoit appeller qu'au Roy : si l'appel estoit bien fondé , le Juge estoit responsable des dommages , frais & interests ; si l'appel estoit mal fondé , l'Appellant estoit condamné à l'amende s'il estoit Noble ; au foïet , s'il ne l'estoit pas.

Les Rois se faisoient honneur de rendre eux-mesmes la Justice. *Clovis* , *Childebert* , *Gontran* , *Chilperic* , *Clotaire II.* la rendoient souvent en Personne. Les Rois donnoient audience à la porte de leurs Palais , & quand ils ne le pouvoient , deux de leurs Officiers recevoient les Placets du Peuple , & les répondoient sur le champ , si l'affaire ne meritoit pas une plus ample discussion ; outre ces Maistres des Requestes , il y avoit dans le Palais un *Comte-Juge* , qui connoissoit de toute affaire qui regardoit l'Estat , le Roy ,

le Public. On voit dans *a* Gregoire de Tours, un *Goncilion* Comte du Palais sous Sigebert Roy d'Austrasie ; un *Trudulphe* sous Childebert II. *Tassillon* sous Dagobert, *Aigulphe* sous Clovis II. ce Comte avoit pour Conseillers, des Gens d'Epée comme lui, qu'on nommoit Eschevins du Palais. Quand le Roy, assisté d'Evesques, d'Abbez & de Ducs, présidoit à ce Tribunal, le Comte faisoit le rapport, & le Roy recueilloit les voix. Dans les Formules de *b* *Marculphe*, il y en a une d'un Jugement tel que le Roy doit le prononcer, sur la relation du Comte.

Principaux
Points de
l'ancienne
Jurispruden-
ce.

Dans tous ces Tribunaux regnoit une Jurisprudence qui sembloit moins punir le crime que l'autoriser. Il y a long tems que l'on a dit qu'il est aussi dangereux d'épargner le sang criminel, que d'en répandre d'innocent. Quelque crime qu'on eust commis (il n'y avoit d'excepté que le crime d'Estat) il n'en coustoit que de l'argent ; la Loi Salique avoit réglé combien l'on devoit donner au Roy pour l'amende, & à la Partie pour la réparation. La vie d'un Evesque estoit

a Liv. 5. chap. 19. liv. 9. chap. 12. & dans les Gestes de Dagobert. *b* Liv. 2. chap. 25.

à neuf cens sols d'or, celle d'un Prestre à six cens, celles des *a* Laïques à beaucoup moins. Le sol d'or dans ces premiers tems valoit de nostre monnoie, huit livres sept sols dix deniers.

Difficilement faisoit-on le Procès à quelque coupable que ce fust, veu le grand nombre de Témoins que la Loi demandoit pour le condamner ; il en

Ancienne
maniere de
faire la preuve
des choses
douteuses.

falloit soixante-douze contre un Eveque, quarante contre un Prestre, plus ou moins contre les Laïques, selon l'importance du cas, ou le merite de la personne. Le Témoin, s'il estoit

Par Témoins.

Laïque, n'estoit point entendu qu'il ne fust domicilié dans le lieu où il déposoit ; avant que l'interroger le Juge lui tiroit *b* l'oreille, ou lui donnoit un petit soufflet, pour l'avertir de prendre garde au témoignage qu'il alloit rendre. Quand on manquoit de preuves, si l'accusation estoit grave, il falloit en venir au combat ; si elle ne l'estoit pas, tout accusé estoit tenu de se purger, du moins par *c* serment : il n'y estoit reçu qu'en faisant jurer avec lui des gens de sa profession, de son sexe, de sa parenté, ou du moins

a Baluze, Capitul. tom 1. pag. 387. *b* *Ducange*, au mot *Auris*. *c* *Glossaire*, au mot *Juramentum*.

de son voisinage ; gens sans reproche, domiciliez & connus de l'accusateur.

Le Juge en fixoit le nombre, il pouvoit les nommer d'office, on les tiroit quelquefois au sort ; c'estoit ordinairement l'accusé qui les presentoit, & rarement en laissoit-on le choix à l'accusateur. Ce nombre estoit plus ou moins grand selon l'importance du cas, ou selon les presomptions qu'il y avoit contre l'accusé. Gontran Roy de Bourgogne, *a* doutant veritablement, ou faisant semblant de douter que son frere Chilperic fust pere de Clotaire II. *Fredegonde* mere de Clotaire, non seulement jura que son fils estoit légitime ; mais fit jurer la mesme chose par trois Evêques de ses amis, & par trois cens autres Témoins, quoiqu'il n'y eust qu'elle proprement qui sceust ce qui en estoit ; Gontran n'osa plus douter que Clotaire ne fust son neveu, après que tant de Témoins avoient fait les plus grands sermens pour le lui assurer.

Preuve par
le serment.

Le serment se faisoit dans une Eglise, à certains jours, à jeun, & avant midi, sur une Croix, sur un Autel, sur le Livre des Evangiles, sur le

Canon de la Messe, sur une Châsse, sur un Reliquaire, ou sur le Tombeau d'un Saint; tandis que les Témoins touchoient l'Autel ou la Croix, sur quoi on faisoit serment, l'Accusé estendoit ses mains sur les leurs, & protestoit à haute voix, qu'il n'estoit point coupable de ce qu'on lui imputoit; moiennant ces ceremonies qui faisoient souvent des parjures, on estoit déchargé de l'accusation, pourvû que l'Accusateur n'insistât point de son costé à faire preuve du contraire; car, si les Témoins juroient que l'Accusé estoit criminel, il falloit en venir au combat: estrange maniere de décider de l'innocence, & du bien des hommes; le plus fort, ou le plus adroit, estoit, selon cette Loi, celui qui avoit raison.

Cette coûtume venoit du Nord, où les Procès se terminoient par les armes, ou à l'amiable; de là elle avoit passé en Allemagne, en France, en Bourgogne, & insensiblement dans tout le reste de l'Europe. Estoit-on accusé de meurtre, de vol, de trahison, on ne pouvoit laver cette tache que dans le sang de son ennemi; arrivoit-il une dispute sur la propriété

Preuve par
le Duel.

d'un fond, ou sur l'estat d'une personne, pour peu que de part & d'autre le droit ne fust pas bien clair, on choisissoit deux Champions pour soutenir le pour & le contre. Les Docteurs Allemands consultez par *Othon I.* vers l'an 968. si en succession directe la representation devoit avoir lieu, furent de differens avis; sur cela il nomma deux Braves qui se battirent en sa presence pour décider ce point de Droit: l'avantage estant demeuré à celui qui soutenoit la representation, l'Empereur ordonna qu'elle auroit lieu à l'avenir, & que les petits-fils conséquemment succederoient aux biens de l'aïeul, avec leurs oncles & leurs tantes. Les François, au commencement qu'ils s'establirent dans les Gaules, faisant tous profession des armes, cette coustume n'eut pas grande peine à s'introduire parmi eux: elle s'y est maintenüe pendant près de douze siècles; & de tous les Peuples de l'Europe, chez qui ces sortes de combats estoient aussi en usage, les François ont toujours esté les plus exacts à en garder les differentes formalitez.

« Avant que d'en venir aux mains, il falloit qu'il y eust Sentence qui autorisast le combat ; quand le Juge avoit prononcé , l'Accusé jettoit un gage (d'ordinaire c'estoit un gant) ce gage de bataille estoit relevé par le Juge , & quelquefois par l'Accusé , avec la permission du Juge : ensuite les deux Combatans estoient envoiez en prison , ou mis en la garde de gens qui en répondoient. Celui des deux qui s'enfuiroit esté déclaré infâme & convaincu d'avoir commis le crime qu'on lui imputoit. Les gages reçûs , l'Accusé & l'Accusateur ne pouvoient plus s'accommoder que du consentement du Juge ; ils ne l'obtenoient qu'avec peine , & jamais sans paier l'amende que le Seigneur avoit droit de prendre sur la succession du Vaincu. • C'estoit le Juge ou le Seigneur qui fixoit le jour du combat ; c'estoient eux qui estoient tenus de préparer le champ , & de donner aux Combatans des armes portables : si le combat se faisoit à pied , les Champions ne pouvoient avoir qu'une épée & un bouclier ; s'il se faisoit à cheval , on les

a Pasquier , liv. 4. de ses Recherches , chap. 1. 2. 3.
Glossaire de Ducange , au mot *Duellum*.

armoit de toutes pieces. Ces armes estoient portées au son des fifies & trompettes, par le Juge au milieu du champ, & là benites par un Prestre, avec de grandes ceremonies. Avant que de s'approcher, les Combatans juroient qu'ils n'avoient sur eux aucun charme, & qu'ils se comporteroient en loiaux & preux Chevaliers: après, les Pareins leurs ceignoient l'épée, & d'autres gens leurs presentoient, l'un le cheval, l'autre la lance; enfin, par un cri public, les Hérauts deffendoient au Peuple, de faire ni signe ni bruit, ni de favoriser en quelque maniere que ce fust l'un ou l'autre des Combatans.

L'action commençoit par force démentis que se donnoient les Champions, puis les trompettes aiant sonné ils en venoient aux mains; après qu'ils s'estoient donné le nombre de coups de lance, d'épée, ou de dague, qui estoient marquez dans le Cartel, les Juges du combat jettoient en l'air une baguette pour avertir les Champions que le combat estoit fini: s'il duroit jusques à la nuit avec un succès égal, l'Accusé estoit réputé vainqueur; la peine du vaincu estoit celle

qu'eust mérité le crime dont on l'accusoit. Si le crime méritoit la mort, le vainqueur estoit desarmé, traîné hors du champ & exécuté aussi-tôt. Il n'y avoit que les Ecclesiastiques, les malades, les estropiez, les jeunes gens au dessous de vingt ans, & les hommes au dessus de soixante, qui fussent dispensés du combat; tous autres estoient obligés, ou de combattre en personne, ou de mettre un homme en leur place.

On nommoit proprement Champions, ces Braves de profession, qui moyennant bien de l'argent entroient en lice pour un autre. Si le crime dont il s'agissoit méritoit une peine capitale, le Champion qui succomboit estoit sans forme de procès mis à mort le moment d'après avec l'Accusateur ou l'Accusé qui l'emploioit. Gontran Roy de Bourgogne aiant vu dans une forest un bûle ou taureau sauvage nouvellement tué, s'en prit au Garde de bois, qui en accusa un Chambellan, le Chambellan niant le fait, Gontran voulut que la querelle se décidast par le combat, & obligea le Chambellan, qui estoit âgé & infirme, de mettre un homme en sa

place ; le Champion du Chambellan fut un de ses neveux , qui voulant desarmer le Garde , après l'avoir blessé à mort , se tua lui-mesme sans y penser du poignard de son ennemi : le neveu mort , l'oncle s'enfuit , mais on courut après , & par *a* ordre du Roy il fut lapidé sur le champ. Qui voudra voir plus en détail les différentes formalitez que l'on gardoit anciennement dans la preuve par le combat , n'aura qu'à lire l'Edit exprès que *Philippe IV.* dit le *Bel* , fit sur cela en 1306.

Preuve par
le Fer.

Un autre maniere de justifier son innocence , estoit de toucher un fer qu'on faisoit plus ou moins rougir , selon l'énormité du crime , ou selon les presomptions qu'il y avoit contre l'Accusé ; ce fer estoit beni & gardé fort soigneusement par les Ecclesiastiques , qui avoient droit d'en avoir un : tous n'avoient pas ce droit ; c'estoit une *b* distinction aussi utile qu'honorable ; car avant que de toucher ce fer , on paioit une somme à l'Eglise à laquelle il appartenoit. La preuve

a Glossaire de *Ducange* , au mot *Diellum*.

b Le mesme Glossaire , aux mots *Ferrum. Aqua. Judicium. &c.*

par le fer estoit la preuve des Nobles, des Prestres & autres gens libres, que l'on dispensoit du combat; trois jours avant que de la faire, on jeûnoit au pain & à l'eau.

Le jour qu'elle se faisoit, l'Accusé entendoit la Messe, & avant que d'y communier, il protestoit à haute voix, qu'il estoit innocent du crime dont on l'accusoit : la Messe finie, les Prestres chantant d'un ton lugubre, le conduisoient fort lentement à l'endroit de l'Eglise, destiné à faire ces preuves : l'Accusé, en y arrivant, baisoit le Livre des Evangiles, il y beuvoit de l'eau benite, on lui en jettoit sur le visage, sur le teste, sur ses habits, & plus encore sur la main dont il devoit toucher le fer : ce fer estoit un gantelet dans lequel on fourroit la main, ou une barre plus ou moins grosse; l'Accusé soulevoit cette barre, une, deux ou trois fois, selon que portoit l'Arrest, puis mettoit sa main dans un sac que l'on fermoit exactement, le Juge & la Partie apposoient leurs sceaux sur le sac & les ostioient trois jours après; si sur la main de l'Accusé, il ne paroissoit point de brûlure, il estoit renvoié absous : s'il y

en paroissoit, il estoit declaré coupable.

Preuve par
l'Eau.

La preuve par l'eau boiillante, dans laquelle on plongeoit la main, se faisoit aussi dans l'Eglise, avec les mesmes ceremonies. La preuve par l'eau froide, qu'on regardoit communément comme la preuve du petit Peuple, se faisoit sans tant de mysteres; après quelques Oraisons qu'on disoit sur le Patient, on lui lioit les pieds & les mains avant que de le jeter à l'eau: s'il furnageoit, on le traitoit en criminel, s'il enfonçoit il estoit censé innocent.

Ces cruelles épreuves, quelque incertaines qu'elles fussent, ne laissoient pas d'estre appellées *les Jugemens de Dieu*. Gontran Roy de Bourgogne, accusant un Ambassadeur de Childebert Roy d'Austrasie, d'estre traistre à son Maître, & peu fidele à ses amis: si tout autre qu'un Roy osoit me faire ce reproche, lui répondit l'Ambassadeur, nous nous battrions sur le champ, & Dieu en décideroit. Ces sortes de combats dont nostre Histoire est remplie, n'y sont point appellez autrement que les Jugemens de Dieu, parce que le Peuple s'imaginait que

Dieu eust fait un miracle, plustost que de jamais permettre que l'innocence succombast ; cette prévention quoiqu'elle n'eust aucun fondement, fut un des grands obstacles que l'on trouva à abolir des usages si peu raisonnables. Le Concile de Latan, tenu en 1215. sous le Pape Innocent III. deffendit aux Evesques, de souffrir qu'on fît dans l'Eglise la preuve par le fer ardent, ni par l'eau froide ou bouillante.

La preuve par le combat fut permise plus long-tems en France, parce qu'elle estoit plus du genie de la Nation. En 1386. la Dame de *Carouge*, s'estant plainte à son Mari, que pendant qu'il estoit absent, un Gentilhomme nommé le *Gris*, avoit jouï d'elle par surprise, & le Gris le niant fortement, il y eut Arrest du Parlement, qui ordonna que le Mari, quoiqu'il relevast de maladie, se *abat*troit contre le Gris ; le Gris fut terrassé & tué quelque moment après, niant toujours d'avoir surpris ni forcé la Dame de *Carouge* : en effet, ce n'estoit pas lui, mais un autre homme du voisinage qui l'avoüa au lit de

la mort. *François I.* permit aussi trois duels ; le dernier qui se soit fait dans toutes les formes anciennes, fut celui de *Chabot-Jarnac* & de *Vivonne la Chasteigneraie*, qui, le 16. Juillet 1547. se battirent l'un contre l'autre à Saint-Germain en Laye, en presence de *Henry II.* & de toute la Cour ; *Henry* fut si fâché de ce que *Vivonne*, qu'il aimoit, avoit esté vaincu, qu'il fit serment, qu'à l'avenir, il ne permettroit plus de duel.

Restes de
Paganisme
parmi les
François.

Ces preuves par le fer, par l'eau ou par le combat, estoient des restes de Paganisme & d'un Paganisme barbare, tel qu'estoit celui des François lorsqu'ils passerent dans la Gaule, non plus pour la ravager, comme ils faisoient depuis cent ans, mais pour y fixer leur demeure. La Religion Chrestienne fut long-tems à polir leurs mœurs, & ils furent long-tems à changer tous de Religion ; il n'y en eut guere que trois mille qui se firent baptiser avec *Clovis*, le reste se convertit tard & sous le Regne de *Charlemagne* ; c'est-à-dire, plus de trois siècles après il y avoit encore des Idolâtres parmi eux ; ceux mesmes qui furent baptisez, ou avec *Clovis*, ou

quelque tems après, ne laisserent pas de retenir quantité de pratiques & de superstitions païennes ; témoin cet usage, aussi ridicule que vain, de ne rien faire d'important, sans consulter, ou les Devins, ou les entrailles d'une beste, ou bien le vol des oiseaux : témoin l'aveugle confiance qu'ils avoient aux enchantemens, aux sortilèges, aux filacteres : témoin la feste des *Foux*, je veux dire, ces réjouïssances, aussi impies qu'extravagantes, qui se faisoient dans l'Eglise le premier jour de bl'an : témoin encore les festins qu'on faisoit à l'honneur des Morts, & l'appareil profane des funérailles des Grands Seigneurs ; coutume qui sous Charles VI. n'estoit point encore abolie ; au Service pompeux qu'il fit faire à Saint-Denis, au Connestable du *Guêclin*, en 1389. le Celebrant quitta l'Autel & interrompit les Mysteres, pour aller, en Mitre & Chasuble, à la porte du bas du Chœur, recevoir l'épée du deffunt, sa cuirasse, ses gantelets, ses cuissars, son heaume, sa banniere, qui furent apportez jusques-

^a Capitul. par *Baluze*, Tom. 1. pag. 150.

^b Glossaire de *Ducange*, au mot *Kalenda*.

^c Des *Ursins*, vie de Charles VI.

là par des gens armez de pied en cap, montez sur des *Palefrois*; c'est-à-dire, sur de grands chevaux couverts, les uns d'une armure, les autres d'un caparaçon, où l'on voïoit en broderie les Armoiries du Connestable.

Ce n'est pas seulement dans ces ceremonies, mais principalement dans les mœurs des anciens François, que le Paganisme regna long-tems; pour estre Chrestiens, ils n'en estoient pas plus reglez: le divorce, l'inceste & la polygamie estoient tolerez parmi eux. On voit dans *a* Marculphe, qui vivoit l'an 660. une formule de divorce, tel qu'il se pratiquoit alors. Clovis, depuis son baptesme, ne fut ni moins avide, ni moins cruel qu'auparavant; ses conquestes n'ont rien de noble, à ce qu'il semble à quelques gens, parce

Ferocité de
quelques-uns
de nos Rois
de la Premie-
re Race.

que ce n'estoit point un esprit de superioté qui les lui faisoit entreprendre, mais l'envie d'avoir plus de bien. Un an avant que de mourir, il tua de sa main, ou fit tuer par ses Satellites, quatre ou cinq *b* Princes de son Sang, pour se rendre maistre de quelques

a Liv. 2. chap. 30.

b Ragnacaire Roy de Cambray, Renomer Roy du Maine, Cararic, Riguer. Gregoire de Tours, liv. 2. chap. 4.

Villes, où ces Princes s'estoient établis. C'estoit un Conquerant qui sacrifioit tout à une politique sangui-
naire ; cependant , pour estre feroce ,
il n'en estoit pas moins habile ; ses
interests régloient toujours sa cruauté ,
& il sçavoit estre clement & doux
mesme quand il le falloit ; rarement
le temperament l'emportoit-il sur le
dessein.

Ses fils furent du moins aussi in-
humains ; *Childebert & Clotaire* , l'un
Roy de Paris , l'autre Roy de Soissons ;
pour s'emparer plus aisément du
Roïaume de leur frere ^a aîné , qui
venoit d'estre tué en poursuivant mal-
à-propos des fuyards qu'il avoit vain-
cus , massacrerent eux-mesmes ses fils
en 528. ^b *Chramne* , fils de Clotaire ,
s'estant révolté contre lui en 560. le
Pere eut l'inhumanité d'enfermer dans
une chaumiere le Rebelle , sa femme
& ses filles , & de les y faire brusler
vifs ; fut-ce par la dureté d'une hu-
meur feroce ? Fut-ce pour contenir ses
autres enfans dans le devoir , que
Clotaire en usa ainsi ? C'est ce qu'on
ne sçait point ; ce qu'il y a d'assuré ,

^a *Clodomir*. ^b *Gregoire de Tours* , liv. 3. chap.
18. liv. 4. chap. 20.

est que ce Prince, brave d'ailleurs & homme d'un fort grand mérite, avoit quelque chose de sauvage, c'estoit le génie du tems ; car, quoiqu'il y eust plus de soixante ans que les François estoient Chrestiens, & qu'ils vivoient dans un País, où le beau monde estoit civil, & sçavoit goûter les plaisirs, il n'y avoit encore parmi eux, ni *a* politesse dans les manieres, ni délicatesse de goust : témoin ce fade hypocras, composé de vin & de miel, dont les Nobles faisoient leurs délices. Ce fut dans un verre de cette dégoustante liqueur, que Fredegonde estant à Roüen, empoisonna un Grand Seigneur, qui venoit de la menacer de lui faire faire son Procès, pour avoir fait assassiner, cinq ou six heures auparavant, *Pretextat* Evêque de cette Ville.

Ce génie, aussi rustique que farouche, qu'on a tant blasmé dans Clotaire, regna encore sous ses enfans, je veux dire, sous Charibert Roy de Paris, sous Gontran Roy d'Orleans, sous Chilperic Roy de Soissons, & sous Sigebert Roy de Metz ; peu sous Charibert, Prince lent & voluptueux ;

a Gregoire de Tours, liv. 8. chap. 31.

encore

encore moins sous Sigebert, Prince chaste & moderé, mais avec éclat sous les autres. Chilperic estoit sanguinaire; & quoiqu'en quelques momens, Gontran fust doux & complaisant, plus par foiblesse que par bonté, on trembloit à en approcher dans les accès de sa colere; malheur aux gens qui estoient contrainsts d'essuier les premiers transports, il en coustoit souvent la vie pour des sujets assez legers. Une de ses femmes l'ayant prié, que si-tost qu'elle seroit enterree, il fist mourir deux Medecins dont les remedes l'avoient tuée, du moins à ce qu'elle disoit, il fut assez foible pour s'y engager par serment, & assez cruel pour executer sa promesse.

Sous Brunehaut & sous Fredegonde, Princesses habiles & galantes, qui gouvernerent assez long-tems; l'une le Roiaume d'Austrasie; l'autre le Roiaume de Neustrie, on commença à s'humaniser & à se polir peu à peu; l'humeur douce & paisible de Clotaire II. y contribua aussi beaucoup. Sous Dagobert I. qui avoit cinq femmes à la fois & un Serail de Concubines, on se plongea dans la débauche; sous son fils qui aimoit le vin, je veux

dire, sous *Clovis II.* c'estoit à qui boiroit le plus. La scene changea sous *Batilde* veuve de *Clovis*, qui fut Regente dix à onze ans : un naturel doux & timide la portant à la pieté, chacun, afin de lui plaire, voulut paroître homme de bien ; la dévotion vint à la mode, à la Cour principalement ; & quoique la perfidie y regnast comme auparavant, les Grands sçavoient se contrefaire, & si bien cacher leurs menées, qu'ils sembloient, mesme en se vengeant, n'avoir que des vûës de pieté : cette contrainte dura jusques à ce que la sainte Reine, rebutée des chagrins secrets qu'ils lui donnoient de tems en tems, se retira dans un Couvent.

Alors on leva le masque, & pour se dédommager de la violence qu'on s'estoit faite en déguisant ses passions, on leur lâcha la bride ; l'orgueil, l'avarice, la cruauté, la haine & la jalousie, éclaterent plus que jamais entre les principaux Seigneurs. *Leger* Evêque d'Autun, quelque vertueux qu'il fust, mit tout en œuvre pour supplanter & pour perdre le Maire *Ebroïn* ; le Maire de son costé se déchaisna contre *Leger*. Rien n'est plus eston-

nant que la fin tragique de ce Saint Prelat, qui fut jugé dans un Concile & dégradé par des Evesques qu'on honore comme de grands Saints; bientôt le desordre devint general, le Clergé, les Nobles & le Peuple, vivoient dans une licence qui augmentoit de jour en jour, d'autant plus que les Maires du Palais, qui pouvoient seuls la réprimer, n'estoient que trop embarrassés à se deffendre des cabales qui se faisoient contre eux tous les jours. Cette importante Charge de Maire du Palais, fut la cause de toutes les guerres, aussi frequentes que cruelles, qui desolerent la France, depuis le decès de *Clotaire III.* jusques au Regne de *Pepin*. Dans cette confusion, où le Roïaume assez souvent estoit comme en Anarchie, on retomba dans la barbarie, d'où à peine estoit-on sorti: le moïen que pendant ces troubles on eust songé à se polir & à supprimer peu à peu ce qu'il y avoit de farouche dans les coutumes des premiers tems!

Les differents usages dont j'ai parlé jusques à present, continuerent parmi les François sous le Regne des *Ca-*

Les mœurs
& coutumes
de la France
te R. & C., fu-
rent à p u

près les mef-
mes fous le
Regne des
Carlovin-
giens.

Origine du
Sacre de nos
Rois.

rolovingiens, avec peu de difference ; les Rois de cette Race , à leur avènement au Throsne , au lieu de se faire porter sur un Pavois autour du Camp , ainsi qu'en avoient usé les successeurs de Merovée , se firent oindre d'une huile sainte , à la maniere des Rois Juifs ; de tous les Rois François , Pepin est le premier qui ait esté sacré. Ce fut un mystere , autant de Politique que de Religion : Gens habiles lui firent entendre qu'il en feroit plus venerable ; & que loin de le regarder comme un Usurpateur , ce que faisoient bien des François , tous l'honoreroient après le Sacre comme un Prince donné de Dieu. Cette ceremonie fut trouvée si avantageuse , que presque tous ses Successeurs se sont fait sacrer comme lui. Loüis le Debonnaire ne fut point sacré Roy de France ; Charlemagne son pere le declarant son heritier , fit mettre sur le grand Autel de l'Eglise d'Aix-la-Chapelle , une Couronne magnifique , & en presence de tout le monde , dit à son fils d'aller la prendre & de se la mettre sur la teste.

Depuis
quand nos
Rois son sa-

Le Sacre se faisoit sous la Seconde Race , & bien avant dans la Troisième

me, par l'Archevesque de la Province où se tenoit la Diette, pour proclamer un nouveau Roy ; Charles, surnommé le Chauve, fut sacré à Orleans, le fils aîné de Loüis le Begue à Ferrieres en Gastinois, Robert à Orleans, Loüis le Gros dans la mesme Ville ; Gervais de Belesme Archevesque de Reims, en sacrant Philippe I. le jour de la Pentecoste 1079. dit que lui seul avoit ce droit comme successeur de Saint Remy, à qui le Pape l'avoit donné ; ce Prelat estoit bien hardi de tenir un pareil langage en aussi bonne compagnie, où on pouvoit lui dire qu'aucun de nos anciens Rois n'avoit esté sacré. C'estoit au Roy & non au Pape à accorder ce Privilege ; en effet, ce fut Loüis le Jeune, qui sollicité par sa femme, sœur de Guillaume de Champagne Archevesque de Reims, accorda à cet Archevesque, pour lui & ses Successeurs, l'honneur de sacrer les Rois.

Pepin & Charlemagne, & à l'exemple de ces Princes, les autres Rois de la Seconde Race, firent tenir deux fois tous les ans les Assemblées Generales ; les Evesques, Abbez, Ducs & Comtes s'y trouvoient tous à l'or-

crez à Reims

Diettes ou
Assemblées
Generales
sous la Se-
conde Race.

dinaire : ils y avoient autant de pouvoir que jamais ; la Guerre ou la Paix s'y resolvoit de leur avis ; & quand quelques-uns de ces Seigneurs avoient commis des crimes énormes , ou conjuré contre l'Estat , c'estoit là qu'ils estoient jugez par des Ducs & Comtes comme eux. Tassillon Duc de Baviere , fils d'une sœur du Roy Pepin , & Bernard Roy de Lombardie , y furent condamnez par les Grands de la Nation , à avoir la teste tranchée , l'un en 788. l'autre en 818. pour s'estre révoltez ; le premier contre Charlemagne ; le second contre le Debonnaire : leur peine fut commuée , Tassillon ne fut que dégradé & mis ensuite dans un Couvent , Bernard eut les yeux crevez & en mourut trois jours après.

Cours Plenieres, quand & à quelle occasion ont-elles cessé.

Les Cours Plenieres furent plus frequentes sous les Rois de la Seconde Race , qu'elles ne l'avoient encore esté ; elles estoient magnifiques sous Charlemagne. Comme l'Empire de ce Prince s'estendoit depuis le fond du Nord jusques à l'Ebre en Espagne , & jusqu'au Vulturne en Calabre , il venoit à ces Assemblées , des Ducs & Comtes de tout Pais , qui amenoient leur Cour avec eux , & qui faisoient

une dépense égale à celle des Rois. Cette magnificence alla toujours en diminuant, depuis le Regne de Charles le Simple; son fils & ses petits-fils avoient si peu de revenu, qu'ils eussent esté incommodez de tenir de ces Cours Plenieres. Hugues Capet les reſtablit, Robert les continua; l'un & l'autre affectoient d'y paroistre avec éclat, pour ſoutenir leur réputation dans l'eſprit de la Populace, qui regardoit ces nouveaux Rois avec mépris, quand elle ſe ſouvenoit des richesses & de la puissance de Clovis & de Charlemagne. Tout modeste qu'étoit Saint Loüis, dans ſes meubles, table, & habits, il outroit la ſumptuoſité en ces jours de ceremonie. Il ſ'en falloit beaucoup que ces nouvelles Cours Plenieres, euſſent la majesté & le luſtre des anciennes, parce que les Comtes & les Ducs, devenus Princes Souverains, en convoquoient d'autres chez eux, & dédaignoient de ſe trouver à celles qu'indiquoient les Rois.

Tout étoit bien changé depuis le Regne de Charles le Simple; la foiblesse de ce Prince, les guerres dont elle fut cauſe, l'ambition des Grands,

Démembrement de la Monarchie ſous Charles le Simple,

& les ravages continuels des Normands & autres Barbares, avoient si fort tout bouleversé, qu'au lieu que dans les premiers tems il n'y avoit en France que le Roy qui fust souverain, il s'éleva dans les Provinces, sous le Regne de Charles le Simple, autant de petits Souverains, qu'il y avoit de Gouverneurs; les Ducs, les Comtes & Vicomtes, rendirent leurs Gouvernemens hereditaires dans leurs Familles, & en firent des Principautez.

Ces différentes qualitez de *Duc*, de *Comte*, de *Vicomte*, quoiqu'inferieures l'une à l'autre, ne mirent point entre eux de subordination, tous estant Souverains & indépendans l'un de l'autre, ils se soucierent peu si elles estoient plus ou moins nobles, & retinrent eelles qu'ils avoient quand ils se firent Princes de leurs Villes; aussi y avoit-il des Comtes & des Vicomtes mesme qui ne cedoient en rien aux Ducs. Le titre de Duc, autrefois le premier de tous, estoit tellement déchu sur la fin de la Première Race, que pendant toute la Seconde, & bien avant dans la Troisième, tel Seigneur qui avoit un Duché, ne se faisoit appeller que Comte, comme

comme le Comte de Toulouse, qui estoit Duc de Septimanie, & le Comte de Poitiers, qui avoit le Duché de Guienne; dans la suite, le titre de Duc recouvra sa prééminence, & reprit si fort le dessus, qu'un Prince de branche cadette precedoit, quand il estoit Duc, les Princes d'une branche aînée, lors que ceux-ci n'estoient que Comtes. Loüis & Pierre Ducs de Bourbon, qui venoient de Robert de France, sixième fils de Saint Loüis, précéderent les Comtes d'Alençon, quoiqu'issus de Philippe III. fils aîné du mesme Saint Loüis, tant que la Terre d'Alençon ne fut point érigée en Duché & Pairie; elle ne fut ornée de ce titre qu'en 1414.

Ce démembrement de la Monarchie en autant de Principautez qu'il y avoit de Gouvernemens, bien-loin d'estre utile aux Peuples, ne fit qu'accroître de beaucoup le poids de leur servitude, par les Impôts énormes dont les chargeoient ces nouveaux

« Le 1. de Janvier le Comte d'Alençon qui estoit moult beau Seigneur & vaillant en armes, fut fait Duc, & disoit-on que c'estoit par envie du Duc de Bourbon qui alloit devant lui, & toutefois il estoit plus près de la Couronne, & comme le plus près, quand il fut Duc, il alla devant. *Vie de Charles VI. ann. 1414.*

Grande au-
torité des Ec-
clesiastiques,
pendant tou-
te la Seconde
Race, & bien
avant dans la
Troisième.

Princes, pour vivre avec le faste & la somptuosité des Rois. Il n'y eut guere que les Evesques qui gagnerent à ce changement; car outre que plusieurs d'entre eux se rendirent maistres de leurs Villes, il est certain qu'il augmenta la consideration, le bien & le pouvoir des autres. Plus ils avoient alors de credit sur l'esprit du Peuple; plus ces nouveaux Princes, dont l'Estat consistoit souvent dans une Ville & son Territoire, ou bien dans une Province, les craignoient & les ménageoient.

Pepin s'estant fait Roy par concours des gens d'Eglise, avoit fort accru leur autorité, soit par politique pour en paroistre plus religieux, soit par reconnoissance, qui n'est guere une vertu de Prince; cette autorité augmenta notablement par les liaisons que Charlemagne prit depuis avec les Papes, pour avoir occasion de s'emparer de l'Italie, sous pretexte de les deffendre; enfin, elle monta à un si haut point sous son fils Loüis le Debonnaire, & sous les enfans de Loüis, que les Evesques en quelque sorte estoient les Maistres de l'Estat. Charles le Chauve leur portant ses plaintes au Concile de Sa-

MŒURS ET COUTUMES. 51

vonnières contre l'Archevesque de Sens, qui avoit cabalé pour le déthrôner, leur dit d'un ton lasche & flateur, qu'aïant esté couronné Roy, de leur consentement & par leur ministère, on n'avoit pû le déposer qu'ils ne l'eussent oüi dans ses deffenses, & qu'après l'avoir entendu ils n'eussent rendu leur Jugement. Si les Evêques eussent employé ce credit extraordinaire à réprimer le vice & à protéger la vertu, les Mœurs eussent bientôt changé; mais loin d'en user ainsi, la plupart des Prelats estoient dans le déreglement.

La barbarie des premiers tems re- Mœurs cor-
gna parmi les François sous les Rois rompues de
de la Seconde Race, quasi autant qu'au- la Seconde
paravant; tout bon qu'estoit Charle- Race,
magne, & clement en quelques momens, il estoit si colere en d'autres, qu'irrité contre les Saxons qui se révoltoient tous les ans, qu'il en fit *b* décoller quatre mille cinq cens en un jour. Execution épouvantable, qui marque bien autant de ferocité dans le Juge, que de crime dans les coupables. La débauche du vin & des femmes fut aussi grande que jamais.

a *Duchesne*, Tom. 2. p. 436. *b* *Ibid.* pag. 242.

On s'enivroit si fort, qu'il fallut ordonner, qu'à l'avenir, qui se prendroit de vin, seroit excommunié & réduit à boire de l'eau trois ou quatre jours de la semaine ; à l'égard des femmes, s'il n'estoit plus permis d'en avoir plusieurs à la fois, on pouvoit du moins en changer, parce que en ce tems là le Divorce estoit toléré. Charlemagne répudia ses deux premières femmes, sans qu'on en voie d'autre raison, sinon qu'elles ne lui plaisoient plus. Ce Monarque fit de belles Loix contre le vice ; mais, parce que sa vie démentoit ces Loix, elles ne furent point executées. En vain Loüis le Debonnaire voulut-il les faire observer, il estoit tellement méprisé, que comme on se soucioit peu de lui plaire ou de lui déplaire, il n'y put jamais réussir.

Les guerres cruelles qui survinrent après sa mort, les ravages horribles, que firent près de cent ans durant, les Normands & autres Barbares ; par-dessus tout cela, la foiblesse des Rois qui regnerent jusques à Hugues Capet, augmentèrent beaucoup le désordre. Ce Monarque, homme habile, prudent & réglé, y eust sans dou-

te remedié, s'il eust eu moins de ménagement à garder avec les Seigneurs qui venoient de le faire Roy. Les bons exemples de Robert, qui regna quarante-trois ans, son estime pour les Gens de bien, sa douceur, son humeur paisible, firent regner de son tems, la vertu & l'honnesteté; & il y avoit grande esperance, que sous son fils Henry I. qui marchoit assez sur ses traces, la Nation se fust corrigée de ce qu'il y avoit de grossier & de déreglé dans ses Mœurs, si les Croisades, qui survinrent, bien-loin de réprimer le mal, ne l'eussent augmenté de beaucoup.

Qui le croiroit? Ces guerres, ces pellerinages, qu'on ne faisoit que par dévotion, contribuerent plus que toute chose à corrompre les Mœurs des Chrestiens: il n'est sorte de vice que l'Histoire ne reproche, non seulement aux premiers Croisez qui s'establirent en Orient, (on convient que leur vie estoit si abominable, qu'elle fut cause de la ruine du Roïaume qu'ils y avoient fondé) mais encore aux autres Croisez, qui pendant un siecle & demi, firent le voïage d'Outremer, pour secourir, ou pour recouvrer une

Mœurs cor-
rompues des
Croisez.

partie de la Terre Sainte. *Joinville*, dit *a* que dans l'Armée que Saint Louis mena en Egypte 1249. il y avoit de tous costez des lieux de prostitution; le Saint Roy, inutilement, fit ce qu'il put pour l'empescher, tout zelé qu'il estoit il ne put en venir à bout, parce qu'il n'avoit d'autorité que sur les gens qui estoient à sa solde, & quasi point sur la Noblesse qui faisoit le gros de l'Armée: hors l'hommage que les Gentilshommes lui rendoient à cause de leurs Fiefs, ils croïoient ne lui rien devoir; de maniere que si par chagrin, ou à quelqu'autre occasion, ils remettoient leurs Fiefs au Roy, ils croïoient par cet abandon estre quittes de tout envers lui.

Origine des
Fiefs.

b De tout tems & en tout Païs, les Princes ont donné des Terres, en récompense des services qu'on avoit rendu à l'Estat. Sous la Premiere Race, ces presens que faisoient les Rois, estoient nommez *Benefices*: ce n'est que vers l'an 900. qu'on les a appelez des *c Fiefs*, nom qui marque l'engagement que les Gens qui les recevoient, a-

a Histoire de Saint Louis, impression du Louvre, page 32.

b La Roque, Traité de la Noblesse.

c Ducange, au mot *Fendum*, & autres qui ont traité des Fiefs.

voient par là d'estre fideles au Prince qui les leur donnoit ; les Fiefs n'estoient qu'à vie. Le Feudataire mort, le Prince reprenoit le Fief, & jusques à ce qu'il en disposast par une nouvelle Investiture, il jouïssoit des revenus : Loi generale à laquelle, dès les premiers tems les Fiefs donnez à l'Eglise, estoient sujets comme les autres pendant la vacance des Sieges ; de là vraisemblablement est venu le droit de *Regale*, qui avec le tems s'est estendu sans distinction sur tous les biens de l'Evesché.

Les Fiefs n'ont commencé à passer du Pere aux enfans, que sur le déclin de la Seconde Race ; quand les Ducs & les Comtes eurent rendu leurs Gouvernemens hereditaires dans leurs Familles, ces nouveaux Souverains en userent comme faisoient les Rois : afin d'interessier des Gens à les maintenir, ils donnerent à leurs Officiers, pour eux & leurs descendans, une partie des biens Roïaux, qui se trouverent dans les Provinces, dont il venoient de se rendre maistres, & permirent à ces Officiers de gratifier à mesme titre, d'une portion de ces mesmes biens, les Soldats qui servoient sous eux ;

c'est là l'origine des Arriere-fiefs : Hugues Capet confirma, & l'usurpation des Comtes, & la disposition qu'ils avoient faite des biens Roiaux, en faveur de leurs Officiers, de peur que s'il y touchoit, tant de Gens qui avoient interest à soutenir ces alienations, ne conjurassent contre lui. Les grands Vassaux relevoient tous de la Couronne, & les petits relevoient des grands.

A qui,
quand &
comment on
rendoit hom-
mage.

On faisoit hommage de son Fief la teste nuë, à genoux, sans épée & esperons, les mains dans celles du Seigneur, qui estoit assis & couvert; l'hommage estoit lige ou simple; par le premier, on s'engageoit à servir le Seigneur envers & contre tous; par le second, cet engagement estoit plus ou moins restraint. L'hommage lige obligeoit à servir en personne, l'hommage simple permettoit de mettre un homme en sa place : l'hommage rendu, le Seigneur donnoit au Vassal l'Investiture de son Fief, en lui faisant toucher le bout des branches de quelque arbre de la Terre dont il s'agissoit, en lui mettant entre les mains un gazon, une canne, une épée, une banniere, des esperons, un gand, des

clefs, une broche, & autres simboles differens, selon l'usage du Païs; pour dernière ceremonie, le Seigneur baiſoit le Vaſſal, en témoignage de l'alliance qu'ils contraſtoient l'un avec l'autre: le traité eſtoit mutuel, ſi le Vaſſal perdoit ſon Fief, en refusant de ſecourir, ou de reconnoiſtre ſon Seigneur; le Seigneur reciproquement, perdoit ſes droits ſur ſon Vaſſal, ſ'il manquoit à le protéger. Le principal ſervice que devoient les Feudataires, eſtoit d'aller à la guerre ſous la Bannière du Seigneur, ou ſeuls, ou avec du monde; cette obligation eſtoit plus ou moins eſtendue, ou par l'érection du Fief, ou par la couſtume des lieux. De ces divers ſervices, naquirent les divers degrez qu'il y avoit parmi les differens noms de *Chevalier*, d'*Eſcuier*, de *Banneret* & de *Bachelier*.

Divers titres
& degrez de
l'ancienne
Noblesſe.

La plus haute Dignité, où l'homme de guerre puſt aspirer, eſtoit celle de Chevalier; il n'y avoit que les Chevaliers que l'on traitoit de Monſeigneur, il n'y avoit que leurs

Prééminence de la Dignité de Chevalier.

a *Ducange*, Diſſertation ix. & xxii. ſur l'Histoire de Saint Louis. Le meſme, en ſon Gloſſaire, au mot *Miles*.
b *Du Teller*, de l'eſtat de Chevalerie, page 31. & ſuivantes & autres.

femmes qui se fissent appeller Madame. *Jeanne d'Artois*, Princesse du Sang, qui le jour de ses nôces, devint veuve de Simon de Thoiars Comte de Dreux, du chef de sa Mere, ne se remaria point, & ne prit jamais d'autre titre dans toutes les Chartres qu'elle signa, que celui de *Mademoiselle de Dreux*, parce que le Comte son mari n'estoit encore qu'Escuier, quand malheureusement il fut tué dans un Tournoi, six heures après leur mariage : la Dignité de Chevalier estoit, dis-je, si grande que le Roy s'en faisoit honneur ; les ^a Chevaliers mangeoient à sa table : avantage que n'avoient point ses fils, ses freres, ses neveux, qu'ils n'eussent esté faits Chevaliers.

Loix de
l'ancienne
Chevalerie.

Quoique l'ancienne Chevalerie ne fust pas un Ordre réglé, comme ont esté depuis trois siecles les Ordres appelez Militaires, elle ne laissoit pas d'avoir ses Loix, auxquelles cinq cens ans durant, le Roy & les Grands Seigneurs se sont soumis avec plaisir. *b* René d'Anjou Roy de Sicile, surnommé le *Bon*, prit la peine de re-

^a La Roque, Traité de la Noblesse.
^b Il mourut en 1480.

cueillir ces Loix , de les transcrire sur du velin , & d'orner ce Recueil de vignettes & mignatures , où il representoit les différentes ceremonies d'une Promotion de Chevaliers ; ce Prince aimoit les Arts , & sçavoit , à ce que l'on dit , beaucoup mieux peindre que regner.

On ne faisoit point de Chevalier , qu'il ne fust Noble de pere & de mere , le moins c'estoit trois races ; on n'en faisoit aucun qui n'eust servi avec éclat , & qui ne fust en réputation d'homme incapable de commettre un crime ou une lâcheté : il se faisoit des Chevaliers en tems de guerre & en tems de paix : à la guerre , sans grande façon ; le Roy ou le General en faisoit avant le combat , & plus ordinairement après ; pour lors toute la forme estoit de leur donner sur une épaule deux ou trois coups de plat d'épée , en leur disant à haute voix : Je te fais Chevalier , au Nom du Pere , du Fils & du Saint-Esprit.

Lorsque pendant la Paix , à l'occasion d'un Mariage , ou de quelque autre solemnité , il se faisoit une Promotion , c'estoit avec plus de pompe & bien plus de formalitez ; le No-

Ceremonie
d'une Pro-
motion de
Chevaliers.

vice , je veux dire le Gentilhomme qui devoit estre fait Chevalier , passoit la nuit d'auparavant à prier Dieu dans une Eglise (son habit en ce premier jour estoit une Soutanne brune , toute unie & sans ornemens) le lendemain il communioit , puis il alloit au bain , où il quittoit la robe brune qui estoit l'habit d'Escuier ; celui de Chevalier estoit d'une forme particuliere & d'une étoffe bien plus riche.

Après s'estre baigné , le Novice se mettoit au lit , afin d'y recevoir ses visites de ceremoie ; quand elles estoient finies , venoient deux ou trois Seigneurs qui lui aidoient à s'habiller ; sa chemise estoit brodée d'or par le col & par les poignets , on lui mettoit sur sa chemise une maniere de camisolle faite de petits anneaux de fer joints ensemble en forme de mailles ; par-dessus cette *Jacque de Maille* , autrement appelée *Haubert* , il avoit un pourpoint de bufle , sur ce bufle une cotte d'armes , & sur le tout un grand manteau , taillé comme est aujourd'hui celui du Roy & des Pairs.

Le Novice , en cet équipage , qui estoit fort embarrassant , faisoit serment à genoux , de n'épargner ni vie ni biens

à défendre la Religion , à faire la guerre aux Infideles , à protéger les Orphelins , les Veuves , les Indeffendus ; c'estoit là le but principal de l'ancienne Chevalerie : le serment presté , les Seigneurs les plus qualifiez lui chaussoient des esperons dorez , d'autres lui presentoint le ceinturon , où pendoit une longue épée , dans un fourreau , couvert de toile & semée de croisettes d'or ; il falloit que cette longue épée fust benite par un Prelat , & qu'elle eust posé sur l'Autel pendant un tems considerable : le nouveau Chevalier , si c'estoit un Prince ou un Roy , alloit la prendre sur l'Autel , quelquefois c'estoit un Eveque qui la lui mettoit au costé ; plus ordinairement le Souverain qui faisoit la ceremonie , mettoit lui-mesme au Novice , l'épée & le ceinturon , puis après l'avoir embrassé , il lui donnoit sur les épaules deux ou trois coups de plat d'épée. Cette ceremonie , la plus grande qui fust alors , se faisoit au son des trompettes , des hautbois & autres instrumens , & estoit suivie de Festins , de Ballets & de Mascarades. Les Historiens de Charles VI. manquent de termes pour ex-

primer toute la magnificence qu'en admira à Saint-Denis, lorsque Charles y fit Chevaliers ses Cousins, Louis Roy de Sicile & Charles Prince de Tarente.

^a Il y avoit de grands & de petits Chevaliers ; les grands s'appelloient *Bannerets*, les petits s'appelloient *Bacheliers* ; les premiers composoient la haute Noblesse, les seconds n'estoient que de la moyenne. Il falloit que le Banneret fust Gentilhomme, de nom & d'armes ; c'est-à-dire, d'ancienne Noblesse, qu'il eust droit de mettre sur pied un certain nombre d'hommes d'armes, & du bien pour en défraier au moins vingt huit ou trente ; c'estoit une grande dépense, parce que chaque homme d'armes avoit, outre ses Valets, deux Cavaliers pour le servir ; armez, l'un d'une Arbaleste, l'autre d'un Arc & d'une Hache ; de sorte que cent hommes d'armes faisoient au moins trois cens chevaux. Un jour de bataille, le Gentilhomme qui desiroit estre fait Banneret, presentoit son *Penon* roulé au Roy ou au General, qui en faisoit une Banniere,

^a *Ducange*, Dissertation ix. sur l'Histoire de Saint Louis.

en couppant la queue du Penon. La Banniere estoit un Estendart quarré ; le Penon avoit une queue longue & estroite , à peu près comme les Giroüettes.

Les Bacheliers estoient d'un Ordre inferieur ; n'ayant point, ou assez de bien, ou assez de Vassaux pour lever eux-mesmes Banniere , ils servoient sous celle d'autrui. Les *Escuiers* ou *Damoiseaux* , estoient de jeunes Gentilshommes qui aspiroient à estre Chevaliers ; le nom de Damoiseau marquoit quelque prééminence , plus de naissance que de merite , au-dessus des autres Escuiers. Pendant son noviciat , si j'ose m'exprimer ainsi , l'Escuier se mettoit au service d'un Chevalier , il le suivoit par tout , portant sa lance & son épée , il avoit soin de ses chevaux , quelquefois il le servoit à table , sans jamais s'y mettre avec lui. Ces Escuiers ou Damoiseaux sont appelez *Valets* , dans l'Histoire du treizieme siecle ; ce mot n'avoit alors rien de deshonorable. *Villehardouin* , dans son Histoire , en parlant du Prince Alexis , fils d'Isaac Empereur des Grecs , le nomme par quatre ou cinq fois le *Valet de Constantinople* , parce

que ce Prince, quoique heritier de l'Empire d'Orient, n'estoit point encore Chevalier ; par la mesme raison, Loüis Roy de Navarre, Philippe Comte de Poitou, Charles Comte de la Marche, fils du Roy Philippe le Bel, & d'autres Princes de son Sang, sont qualifiez *Valets*, dans un Compte de de sa Maison de 1313.

Tous les
Tenants Fief,
mesmes Ec-
clesiastiques,
devoient plus
ou moins de
service au
Roy ou à
leur Sei-
gneur.

Ces differents Nobles ou Vassaux, faisoient tous profession des armes, & estoient tous tenus de servir le Prince en personne ; il n'y avoit d'exempts, que les femmes, les Evêques mesme ne l'estoient pas : Charlemagne les en dispensa, son fils leur fit la mesme grace ; mais beaucoup d'autres Rois n'eurent pas la mesme indulgence. Philippe Auguste aiant assemblé une Armée en 1209. pour marcher contre les Albigeois, les Evêques d'Orleans & d'Auxerre s'y rendirent avec leurs Vassaux, puis se retirerent incontinent, disant qu'ils n'estoient tenus de mener leurs troupes à l'Armée que quand le Roy la commandoit ; cette excuse fut fort mal reçüe, & le Roy l'aïant prise pour un reproche qu'on lui faisoit de

* Capitul. par Baluze, tom. 1. p. 146. 155. & 190.
n'estre

n'estre pas marché en Personne comme il l'avoit promis, il en fut tellement irrité contre ces deux Prelats, qu'il fit saisir leurs Fiefs, j'entends ceux qui relevoient de lui; les Prelats en firent grand bruit, néanmoins ils eurent beau se plaindre, quoique le Pape priaist pour eux, ils ne purent avoir main-levée, qu'en payant une grosse amende.

Que faisoient les Evesques qui alloient à la guerre? Demeuroient-ils sur la montagne, & se contentoient-ils de lever les mains au Ciel, tandis que les Seculiers donnoient bataille dans la plaine? Chacun suivoit son inclination, ceux qui avoient l'humeur guerriere, estoient armez de toutes pieces, & se trouvoient dans la meſlée; d'autres se souvenant combien l'Eglise a en horreur que ses Ministres versent du sang, faisoient scrupule de frapper, & se contentoient de prier pour l'heureux succès du combat; les plus sages se rachetoient & obtenoient, pour de l'argent, dispense d'aller à l'Armée, en y envoiant leurs Vassaux, sous la conduite d'un *Avoüé*. Cet *Avoüé*, autrement appelé *Vidame*, estoit un Noble, brave & puis-

fant, que les Eglises choisissent pour deffendre leur Patrimoine ; mais il n'arrivoit que trop souvent qu'elles donnoient, sans y penser, la brebis à garder au loup ; car le Vidame, en prenant son tems, ne manquoit guere de s'emparer d'une partie de leur bien.

De quelles
Troupes es-
toient com-
posées les Ar-
mées de la
Nation.

De cette multitude de grands & de petits Vassaux, estoient composées les Armées de la Nation ; ces Armées estoient si nombreuses quand tout estoit rassemblé, qu'elles faisoient plus de deux cens mille hommes ; le Roy pour cela n'estoit guere plus puissant, parce qu'il n'en estoit point le maître. Ces troupes avoient-elles servi vingt-cinq, trente, quarante jours, selon l'usage du Pais, ou selon les devoirs du Fief, les Seigneurs les remenoient chez eux ; chacun conservoit les siennes avec d'autant plus de soin, que l'on n'estoit considéré qu'à proportion du bon estat de celles qu'on avoit sur pied. De cette indé-

Le peu d'or-
dre & de dis-
cipline qu'il
y avoit dans
les Armées,
fut la cause
du malheur
des funestes

pendance, venoit le peu de discipline qu'il y avoit dans les Armées, on n'y obéissoit qu'avec peine ; & souvent un jour de bataille les Seigneurs pour avoir la gloire d'estre les premiers à

attaquer, alloient à la débandade donner sur les Ennemis : fatale impetuosité, qui a causé dans tous les tems les plus grands malheurs de la France, & qui particulièrement fit perdre sous *a* Philippe VI. la sanglante bataille de Cressi, & sous *b* Jean celle de Poitiers.

joursées de
Cressi - &
Poitiers, d'A-
ziatout,
&c.

Philippe, homme de grand courage, du reste homme vain, rustre & fougueux, eust crû faire tort à sa gloire, si au lieu de laisser repaître & un peu reposer ses troupes, épuisées par une longue marche, faite à la hâte, le jour mesme, à jeûn, & par un grand chaud, il n'eust attaqué les Anglois, dès qu'il les eut joint à Cressi. Le Roy Jean, homme violent, & aussi audacieux par son ignorance que par sa bravoure, ne fut deffait, près de Poitiers, par une Armée de fugitifs, six fois plus foible que la sienne, que parce qu'il eut l'imprudence, non seulement de rejeter les offres qu'elle faisoit de se retirer, & ne point servir de cinq ou six ans contre lui, mais encore de la faire attaquer, sans régler l'ordre de bataille, & mesme sans faire reconnoître les abords d'un

lieu escarpé, où cette Armée estoit campée.

Quand on sçait à propos prendre les hommes par leur foible, on en fait ce que l'on veut, à la Cour principalement, où la crainte de déplaire au Prince, & l'esperance d'en obtenir des caresses, des biens, des honneurs, les rend plus dociles qu'ailleurs. Les mesmes Gens, qui sous le Roy Jean, avoient esté si estourdis, devinrent sages sous Charles V. homme lent, mais fort avisé, qui ne se laissoit point aller au bruit, à l'opinion, encore moins à la vanité, & qui dans les entreprises, consideroit bien moins la gloire que l'utilité; homme doux, civil, moderé, mais aussi ferme qu'attentif à se faire obéir, qui mettoit sa ressource dans les précautions dont peut naître la seureté, & qui desesperant de vaincre dans l'effroi, où estoient les troupes depuis la prise du Roy Jean, croïoit faire beaucoup de s'empescher d'estre vaincu.

Les mesmes Gens, qui sous le Roy Jean, avoient esté si brusques & si précipitez, n'eussent osé sous son Successeur, je ne dis pas charger l'Ennemi quand on se trouvoit en presen-

ce ; c'eust esté un crime d'Estat de le faire sans ordre exprès , mais sortir de la Ville ou du Camp , aller à la petite guerre , ou tirer un seul coup sans en avoir permission ; quoique Charles V. n'eust pour la guerre qu'un talent médiocre , il ne laissa pas de la faire avec un heureux succès , parce qu'il sçavoit en habile homme donner ses ordres à propos , & qu'il estoit soigneux de les faire executer ; ce Prince estant d'ailleurs homme fort réglé dans ses mœurs , & la Reine sa femme , Princesse d'un rare mérite , ne donnant pas de son costé de moins bons exemples : les François , sous un Roy si sage , changerent presque tout à coup , & devinrent aussi circonspects , qu'ils avoient esté emportez sous les deux Regnes précédens.

De cet heureux estat , qui dura quatorze ou quinze ans , on retomba sous Charles VI. dans un abîme de malheurs ; la démence de ce Monarque , les galanteries de son épouse , les cabales que firent les Princes pour se saisir du Gouvernement , les cruelles Factions qui s'éleverent à ce sujet , mirent tout en combustion ; dans cette confusion , chacun pouvant im-

punément à l'ombre d'une des Fac-tions qui partageoient l'Estat , com-mettre toutes sortes de crimes ; le mal fut extrême , à l'Armée principale-ment, où il n'y avoit nulle discipline, ce qui fut cause de la perte de la Ba-taille d'Azincourt en 1415. Cet épou-vantable desordre continua sous *Char-les VII.* jusques à ce que par la bra-voure des Soldats & des Officiers , par le bonheur des conjonctures & par l'habileté de quelques-uns de ses Mi-nistres, aiant enfin pris le dessus, il eut forcé ses Ennemis à le reconnois-tre pour Roy.

Alors devenu paisible , & craignant néanmoins d'estre contraint de rentrer en guerre, il s'appliqua à restablir la discipline parmi les troupes ; comme les plus insolentes estoient celles que lui fournissoient les Feudataires de la Couronne , il s'en servit le moins qu'il put , & leva d'autres troupes qui ne dépendoient que de lui, afin d'en es-tre le maistre , & de pouvoir (quand elles le méritoient) les punir avec ri-gueur ; & parce que l'experience avoit fait voir depuis long-tems , qu'il es-toit beaucoup plus aisé d'introduire & de maintenir le bon ordre & la dis-

cipline parmi de l'Infanterie, que parmi de la Gendarmerie, les Corps qu'il prit à sa solde, ou qu'il leva dans le Roïaume, depuis le Traité d'Arras, qui fut fait 1435. ne furent presque que de gens de pied.

Le Gros des Armées Françoises, sous le Regne des Merovingiens, n'estoit que d'Infanterie; sous Pepin & sous Charlemagne, il y avoit dans ces Armées un nombre à peu près égal, de Gendarmes & de Fantassins; mais depuis que dans la décadence de la Maison Carlovingienne, les Fiefs furent devenus hereditaires dans les Familles, les Armées de la Nation, quelque nombreuses qu'elles fussent, n'estoient presque que de Cavalerie; il y avoit peu de Fantassins, & le peu qu'il y en avoit, ne servoit qu'à remuer la terre, à aller au fourrage & à dresser des batteries. L'Infanterie ne combattoit jamais en corps, on la mettoit par pelotons entre les files de Gendarmes, & son plus grand emploi estoit de les relever quand on les avoit terrassez: elle ne laissoit pas d'avoir des armes, comme des Arcs & des Arbalestes, avec quoi elle lançoit des fleches pointuës, & des *Matras*;

Sur la fin de la seconde Race, & bien avant dans la troisième, les Armées n'estoient que de Cavalerie.

on appelloit ainsi de gros dards qui ne perçoient point, & qui ne faisoient que meurtrir.

Un jour de bataille, on ne comptoit que sur les Cavaliers; leurs armes offensives estoient la Lance & le Sabre; pour armes deffensives, au lieu de Jacques de Maille, dont on s'estoit servi long-tems, ils prirent vers l'an 1300, une Cuirasse, des Brassars, des Cuillars, des Jambieres & des Gantelets; non seulement les Cavaliers estoient armez de toutes pieces, mais leurs chevaux estoient *Bardez*; c'est-à-dire, couverts d'une armure, de sorte que ces Escadrons paroissoient estre tout de fer: les Gendarmes avoient tous un Casque; le Roy le portoit doré, les Ducs & Comtes argenté, les Gentilshommes d'ancienne race le portoit d'un acier poli & les autres simplement de fer.

Drapeaux
& Estendarts
des troupes
Françoises.

Les Drapeaux de l'Infanterie n'estoient que de toile peinte, les Guidons de la Cavalerie estoient de velours ou de taffetas; & selon que les Bannerets estoient plus ou moins qualifiez, les Guidons de leurs Compagnies estoient plus ou moins brodez; le plus grand Estendart & le plus orné estoit

estoit le Penon Roïal. On s'avisa vers l'an 1100. d'attacher ce Penon au haut d'un mast ou gros arbre, planté sur un échafaut, qui posoit sur un chariot, tiré par des bœufs, couverts de housses de velours, ornées des devises ou des chiffres du Prince regnant; au pied du gros arbre, un Prestre, de fort grand matin, disoit la Messe tous les jours: dix Chevaliers, jour & nuit, montoient la garde sur l'échafaut, & autant de trompettes qui estoient au pied du gros arbre, ne cessoient de joïer des fanfares afin d'animer les troupes: cette embarrassante machine, dont la mode venoit d'Italie, ne fut en usage en France, qu'environ cent vingt ou trente ans; elle estoit au centre de l'Armée, c'est là que se donnoient les plus grands coups pour enlever le Penon Roïal, ou pour le deffendre; car on n'estoit point censé Vainqueur, si on ne s'en rendoit le maistre, ni Vaincu qu'on ne l'eust perdu.

Outre cette Banniere, qui estoit proprement la Banniere de France, nos Rois faisoient encore porter celle du Saint le plus celebre qu'on reclamast dans leurs Estats. Il n'est mention

Chappe de
Saint Martin.

dans nos Histoires de la premiere & seconde Race , que de la *Chappe de Saint Martin* , qui estoit un Voile de Taffetas , sur lequel le Saint estoit peint , & qui avoit posé un jour ou deux sur son Tombeau ; ce Voile estoit gardé avec respect sous une tente. Avant que d'en venir aux mains , on le portoit comme en triomphe autour du Camp ; on présuinoit si fort de ce Saint Prelat , que nos Rois en aiant ce Voile , se croioient assurez de vaincre.

L'Oriflamme.

A la Chappe de Saint Martin , qui fut en vogue six cens ans , succeda au douzième siecle une autre Banniere non moins fameuse , que l'on a appellée *Oriflamme* , à cause des flammes d'or dont elle estoit toute semée ; si on en croit quelques Histo-riens , elle fut apportée du Ciel à Clovis ou à Charlemagne , & elle y remonta du tems de *Charles VII.* ce petit conte se trouve avec beaucoup d'autres dans nos vieilles Histoires. L'Oriflamme n'estoit autre chose que la Banniere qu'on portoit aux Processions de Saint Denis , & dans les guerres particulieres que les Moines de cette Abbaïe avoient contre leurs

Voisins ; l'Avoüé de ces Moines qui estoit le Comte du Vexin, alloit la prendre dans leur Eglise avant de se mettre en campagne, & l'y reportoit en grande pompe, quand la guerre estoit finie. Louïs VI. dit le Gros, aiant acquis le Vexin, en usa comme faisoient les Comtes, de là vint que ses Successeurs s'accoustumerent peu à peu à se servir de l'Oriflamme, ce qui n'empeschoit pas qu'on ne portast en mesme tems la Banniere de France (l'une & l'autre n'estoit confiée qu'aux plus renommez Chevaliers.) Si l'Oriflamme ne parut plus sous Charles VII. c'est qu'il ne put aller la prendre en l'Abbaïe de Saint Denis, dont les Anglois estoient les maistres ; s'en estant bien passé dans les guerres qu'il eut contre eux, lui & les autres Rois négligerent cette Banniere ; par là insensiblement elle demeura ensevelie dans l'oubli & dans la poussiere, quoiqu'elle fust toujours au thresor de cette Abbaïe ; elle y estoit encore en 1596. mais à demi rongée des mittes. On ne se servoit de l'Oriflamme, ni de la Banniere de France, que dans les grandes expéditions : les Rois ne faisoient porter qu'un Estendart beau-

coup moins grand dans les petites guerres qu'ils eurent deux cens ans durant contre les Comtes & les Ducs, & quelquefois contre de simples Gentilshommes ; Loüis le Gros fut souvent aux prises avec les Seigneurs du Puiset & de Montl'hery, sans pouvoir en venir à bout.

Guerres Pri-
vées.

a Quand la Noblesse avoit des troupes, quand elle pouvoit impunément en avoir autant qu'elle vouloit, elle donnoit la loi plustost qu'elle ne la recevoit ; avoit-elle quelque differend, elle se faisoit elle-mesme justice : elle jouïssoit de ce Privilege depuis un tems immemorial ; il y en a des exemples dès le commencement de la Monarchie. Ces guerres particulieres, qui se faisoient dans le Roïaume, au sceu & au veu du Roy, toujours sans sa permission, souvent contre sa deffen-
se, n'estoient permises qu'entre Nobles : (il faut entendre par ce nom, tous Gens qui avoient des Fiefs, parce que selon l'ancien usage, il n'y avoit que les Nobles qui pussent en tenir :) les Eglises qui en avoient, jouïssoit

a Ducange, Dissertation-xxix. sur Joinville. Philippe de Beaumanoir, Coutume de Beauvoisis, &c. Gregoire de Tours, liv. 7. chap. 2. liv. 10, chap. 37.

aussi de ce droit, & l'exerçoient par leur Vidame.

La guerre se declaroit par voie de fait, ou par Cartel ; deux ennemis se rencontrant , mettoient-ils l'épée à la main , la guerre estoit déclarée , & les personnes qui se trouvoient au commencement de la querelle , estoient contraintes d'y prendre part , ne connussent-elles point , ni l'agresseur , ni l'offensé. Ce n'estoit pas un Heraut d'Armes qui alloit porter le Cartel ; des Evesques ou des Chevaliers , selon le rang ou la naissance du Seigneur qui estoit attaqué , alloient lui faire le deffi ; il n'avoit depuis cette annonce , que trois jours à se préparer ; si avant ce délai , il se faisoit des hostilités , celui qui les commettoit , estoit proscriit incontinent & ne passoit que pour un traître. Les Vassaux , les hommes de Fief , les domestiques & autres gens qui avoient quelque liaison d'amitié ou de dépendance avec l'une des Parties , estoient compris dans cette guerre ; les parens y entroient de gré ou de force , autrement ils n'heritoient plus : il n'y avoit d'exempts , que les Ecclesiastiques , les malades , les femmes , les

filles, & les hommes au-dessous de vingt ans.

On ne peut bien représenter les desordres épouvantables que caufoient ces guerres privées ; c'estoit à qui brusleroit la maison de son Ennemi, à qui tuëroit ses bestiaux, à qui arracheroit ses arbres, ses vignes, ses bleds ; on estoit, de costé & d'autre, continuellement en embuscade, & il n'y avoit point de jour qu'il ne se fît quelque massacre : la guerre finissoit par une Treve, par une Paix, ou par autorité du Juge : avoit-on des raisons de ne point entrer en guerre, ou desiroit-on en sortir ; on alloit au Haut-Justicier, déclarer que l'on estoit prest d'en passer par son Jugement : c'estoit le parti le plus seur ; mais selon les mœurs des François, c'estoit le moins honorable ; il y avoit plus de prudence que de cœur à en user ainsi. Alors le Haut-Justicier prenoit en sa sauve-garde celui qui avoit recours à lui, & deffendoit à la Partie de lui *meffaire ni médire* : dès que que la Justice estoit saisie, il n'estoit plus permis de poursuivre par la voie des Armes, la réparation du tort dont on se plaignoit.

Les Papes & les Rois firent, en differens tems, des efforts toujours inutiles pour arrester cette manie. Charlemagne & Charles le Chauve deffendirent sous de grandes peines, qu'on bruslast, ni vignes, ni bleds; Hugues Capet & Robert, qu'on tuaft aucuns bestiaux; Saint ^aLoüis alla plus loin, sa pieté & son zele le rendant plus hardi, il deffendit non seulement toutes les guerres particulieres, mais encore les *Armes à outrance*, les *Joustes*, *Pas d'Armes* & *Tournois*, où naissoient ordinairement les querelles qui attiroient ces guerres; mais ses Voïages d'Outremer ne lui permirent point de faire mettre à execution une si sage Ordonnance, son fils n'osa l'entreprendre. *Philippe IV.* l'ayant tenté en 1311. les Gentilshommes se révolterent pour maintenir leur Privilege, ce qui obligea Philippe de lever toutes les deffenses & de permettre en 1315. les Tournois & Joustes en tout tems, & les guerres particulieres quand on seroit en paix avec les Etrangers.

^a Ordonnance de 1257. rapportée au Registre du Parlement. *Olim*, &c

Tournois.

Les Peuples belliqueux ont tous aimé passionnément les exercices militaires, pour apprendre par des combats feints, à en gagner de véritables; de ces divers combats, il n'en est point que les François aient plus aimé que les *Tournois*, ils quittoient tout pour y aller, ils vendoient tout pour y paroître; on n'estimoit un Gentilhomme qu'autant qu'il y avoit esté, & la preuve la plus authentique qu'il pût donner de sa Noblesse, estoit d'y avoir combattu: les jeunes gens les regardoient comme une Ecole honorable, pour y apprendre leurs exercices; les gens faits, comme une occasion de faire admirer leur adresse, & les Amans, comme un moyen d'acquiescer l'estime des Belles. Les Dames ne souhaitoient rien avec plus d'ardeur, moins par le plaisir que leur donnoient de si magnifiques spectacles, que par la gloire d'y presider; c'estoit pour elles qu'ils se faisoient, & c'estoient toujours elles qui en donnoient le prix; ce prix estoit un Manchon, une Echarpe, ou un Bracelet.

L'Annonce du Tournoi se faisoit

a *Duange*. Dissertation vi. sur Joinville, & dans son Glossaire au mot *Torneamentum*.

d'ordinaire en Vers, & par deux Filles de qualité, accompagnées de Herauts d'Armes; devant & après l'Annonce que ces Filles faisoient en chantant, les Trompettes, Clairons & Hauts-bois jouïoient quelques airs guerriers: le Prince qui faisoit l'appel & celui qui le recevoit, convenoient de deux Chevaliers, gens d'une grande réputation, pour estre Juges du Tournoi; ces Juges, pour marque d'autorité, portoient une baguette blanche, & ne la quittoient point que le Tournoi ne fust fini: c'estoient eux qui fixoient le jour, le lieu du Combat, & les armes des Combattans; ces armes ordinairement, estoient des Lances sans fer, des Epées sans taillant ni pointe, souvent des Epées de bois, quelque-fois seulement des Canes: les Juges avoient soin de faire dresser des barrières pour fermer le Champ de Bataille, & des échafauts tout autour pour y placer les Spectateurs.

Les Chevaliers arrivoient quatre jours avant le Tournoi, leur équipage estoit pompeux; ils se ruinoient en chevaux de prix, en habits pour eux & leurs gens, en Perles, Emeraudes & Rubis, dont ils ornoient leurs Ar-

moiries : ces Armoiries estoient brodées, non seulement sur leur Cotte d'Armes, mais encore sur les houffes de leurs chevaux, qui estoient caparaçonnez de velours ou de taffetas.

Le lendemain de l'arrivée, les Armoiries des Chevaliers estoient portées au Couvent, où logeoient les Juges du Combat, & quand toutes ces Armoiries estoient rangées dans le Cloistre, les Juges y menoient les Dames, non seulement pour voir, mais afin d'estre presentes à l'examen qu'ils y faisoient, de la Noblesse & de la probité des Chevaliers & des Escuiers qui vouloient estre du Tournoi; on ne pouvoit en estre qu'on ne fust de Pere & de Mere Gentilhomme de deux ou trois races : un Noble n'y estoit point admis, s'il s'estoit mesallié; on en estoit encore exclus, pour avoir mal parlé des Dames, & generalement pour avoir fait quelque action qui ne fust pas d'un vrai Gentilhomme. Si des Gens à qui on pouvoit faire un reproche considerable, avoient la temerité de se presenter au Tournoi, ils estoient par ordre du Juge, defarmez, fustigez & mis à califourchon en quelque en-

droit de la Barriere , pour essüier un jour entier les insultes de la canaille. Cette severité aida à polir les mœurs ; car plus les jeunes Gentilshommes avoient d'envie de briller en de si nobles Assemblées , plus ils apprehendoient de rien faire qui les en excluist.

Quand toutes les Quadrilles estoient en ordre de Bataille , les Juges alloient de rang en rang , examinant exactement si personne ne s'estoit fait lier à la selle de son cheval ; chose indigne d'un Chevalier , & deffenduë dans les Tournois sous de très-rigoureuses peines : après , on sonnoit la charge ; pendant la meslée, les Lances , les Canes , les Epées , donnant ou sur la Cuirasse ou sur le Casques des Combattans , faisoient un bruit épouvantable. La Victoire se declaroit tard , parce que les Tenans & les Assaillans estoient gens braves & adroits , qui se la disputoient long-tems ; les vaincus sortoient des Lices , sans trompettes & se salvoient dans le bois le plus proche. Quels malheurs n'arrivoient-ils pas à l'occasion de ces Tournois ? Il ne s'en faisoit point , qu'il n'y eut une infinité de gens blessez dans l'action , d'écrasez sous les échafauts , de

foulez aux pieds des chevaux, & d'étrouffez de poussiere : il y perit plus de vingt Princes, & *a* Robert Comte de Clermont, sixiesme fils du Roy Saint Loüis, y receut sur la teste 1279. de si furieux coups, qu'il en perdit l'esprit.

On dit communément que c'est *Geofroi de Preuilli*, qui inventa ces exercices vers l'an 1036. parce que c'est lui qui les mit en regle & qui les rendit plus frequens ; mais ils sont bien plus anciens ; & nous voions dans nostre *b* Histtoire, que l'an 842. il y eut un Tournoi, à l'entrevüe qu'eurent à Strasbourg, Charles le Chauve Roy de France, & Loüis son frere Roy d'Allemagne.

Jouſtes.

Sur la fin du Tournoi se faisoient les Jouſtes, ſans annonce, ſans prix, ſans deſſi, & avec des armes *Courtoises* ; c'est-à-dire, qui ne bleſſoient point ; deux Braves, ſans autre deſſein que de faire voir leur adreſſe, ou de plaire à une Maiſtreſſe, rompoient une Lance ou deux : ces Braves courant à toute bride, ſe donnoient des coups ſi terribles, quand ils venoient à ſe rencontrer, qu'il falloit ſe tenir bien

a 5. tom. *Duchef.* p. 537. *b* *Idem.* 2. tom. p. 375.

ferme pour n'estre pas desarçonné. La difference qu'il y avoit entre les Tournois & les Joustes, c'est que les uns estoient des Batailles, & les autres n'estoient que des Duels.

a Les Armes à Oustrance, estoient un Armes à
Oustrance. Duel, comme les Joustes, mais un Duel de six contre six, quelquefois de plus ou de moins; presque jamais de seul à seul : Duel fait sans permission, avec des armes offensives, entre Gens de parti contraire, ou de differente Nation, sans querelle qui eut precedé; mais seulement pour faire parade de ses forces & de son adresse. Un Heraut d'Armes en alloit porter le Cartel; dans ce Cartel estoit marqué le jour & le lieu du rendez-vous, combien de coups on devoit donner, & de quelles armes on se devoit servir. Le deffi accepté, les Parties convenoient de Juges, qui decidoient de la Victoire: on ne pouvoit la remporter qu'en frappant son Antagoniste, dans le ventre ou dans la poitrine; qui frappoit aux bras ou aux cuisses, perdoit ses armes & son cheval, & estoit blasmé par les Juges; le prix de la Victoire, estoit la

Lance, la Cotte-d'Arme, l'Epée ou le Casque du Vaincu : ce Duel se faisoit en guerre & en paix ; à la guerre, avant une action, c'en estoit comme le prelude, & les Armées le prenoient comme un bon ou mauvais augure du Combat qu'elles alloient donner. On voit quantité d'exemples de cette sorte de Combats, tant dans l'Histoire de Saint Loüis, que dans celles de ses Successeurs, jusques au Regne de Henry II.

Pas d'Armes.

Le Pas d'Armes, se faisoit avec plus de ceremonie ; un Roy d'Armes & ses Herauts alloient en faire les annonces à la Cour, dans les grandes Villes & dans les Pais Estrangers, long-tems avant qu'il fust ouvert. Qui sortoit honorablement d'un Pas aussi dangereux, estoit regardé toute sa vie comme un prodige de valeur ; ce Pas estoit un passage, d'ordinaire en rase campagne ; quelquefois un Chevalier seul, souvent deux ou trois ensemble, entreprenoient, par vanité, de le defendre contre tout Venant. Le Pas estoit fermé par une barricade ; à la teste de ces barrieres estoit l'Ecu des Tenans, & à costé six autres Ecus,

à Mathieu Paris . Froissart . Monstrelet . &c.

de couleurs toutes différentes, qui marquoient les divers Combats, à la Lance, à l'Epée, au Poignard, à la Demi-pique, à pied ou à cheval, qu'on estoit prest de soutenir : les Chevaliers ou Escuiers qui venoient pour forcer le Pas, touchoient l'un de ces Ecus, pour marquer avec qu'elles armes ils avoient dessein de combattre, les Herauts en tenoient Registre, afin que les Assaillans combattissent l'un après l'autre, selon l'ordre de leur arrivée.

* Ces différentes formalitez furent observées exactement au *Pas de l'Arc Triomphal*, entrepris à Paris dans la rue Saint Antoine 1514. aux secondes Noces de Louïs XII. par son gendre François d'Angoulesme Duc de Valois & de Bretagne. Ces Combats n'estoient point des Jeux; c'estoit tout de bon qu'on se battoit, & il y avoit toujours du sang répandu. Les Combattans, après l'action, souppoient à la même table : on avoit soin qu'elle fust ronde, pour éviter toute dispute sur le rang & la presceance; de là est ve-

* Cereemonie de France, Liv. 8. chap. 41. La Colombiere, en son Livre de la Science Heraldique, 2. Vol. page 215. 218. & autres.

nu le nom de *Chevaliers de la Table ronde*. Après soupper, le Roy d'Armes prenoit les avis des Dames & des Chevaliers, avant que de prononcer, qui des Tenans ou des Assaillans avoient le mieux fait leur devoir; quand le Prix estoit adjugé, c'estoient les Dames qui le donnoient.

Origine des
Armoiries.

Les Tournois, les Joustes & Pas d'Armes, perfectionnerent les *Armoiries*, & acheverent de les rendre hereditaires. En quel tems & de quelle maniere ont commencé les Armoiries? C'est ce qu'on ne peut dire précisément; l'opinion la plus vraisemblable est qu'elles viennent des Croisades, avant lesquelles on ne voit point de veritables Armoiries; quand les choses naissent de hazard; quand l'usage, plus que la raison, les autorise peu à peu, difficilement peut-on en marquer au juste, l'origine & le progrès: s'il y a eu de tout tems des figures sur les Boucliers, sur les Cuirasses, sur les Drapeaux, ce n'estoient que des Hieroglyphes, des Emblemes & des Symboles: le Pere & les Enfans n'avoient pas les mesmes devises; les Familles en changeoient souvent, & ces images de fantaisie, ne servoient pas

pas à distinguer les Maisons les unes des autres, ni à en marquer la Noblesse.

a On ne voit point avant l'an 1150. d'Auteur qui parle du Blazon; selon les Gens qui ont remonté jusques aux sources de cet Art, il n'y a point eu avant ce tems de véritables Armoiries; ces Gens n'en exceptent aucunes, non pas même celles de France; car de dire, que ce fut un Ange qui les apporta à Clovis, ou que ce Prince les choisit au lieu de *Crapaux*, ou de *Coronnes*, que portoient les Predecesseurs, ce sont, disent ces Censeurs, de petits contes sans fondement, inconnus aux anciens Auteurs, & inventez par des modernes, qui ont donné des Armoiries à Adam, à Eve, à Noé, & aux douze Tribus d'Israël. Que voit-on sur les Sceaux de nos anciens Rois? Leurs Portraits, des Portes d'Eglise, des Croix, des Testes de Saints. Hugues Capet est représenté tenant un Globe d'un costé, & de l'autre une Main de Justice, c'est le premier à qui l'on voie cette espece de Sceptre;

a *Seguin*, Thésor Heraldique. *La Colombiere*, Science Heroïque. *Sainte-Marthe*, Traité des Armes de France, &c.

la Couronne n'est rehaussée que de fleurons. Loüis VI. dit le Gros, est assis dans une chaise à bras, vestu d'une espee d'aube, tenant un Sceptre à trois pointes, & aiant sur la teste une Couronne ornée de Croix.

Le premier Sceau, où il paroisse une veritable *Fleur-de-Lis*, est de Loüis, surnommé le Jeune; si on en voit sur les Tombeaux de Childebert, de Chilperic, de Fredegonde, de Dagobert, c'est que ces Monumens ont esté renouvellez, ou faits depuis l'an 1137. ainsi vraisemblablement c'est Loüis le Jeune qui choisit les *Lis* pour ses Armoiries. Dans le Sceau d'une Chartre de la fin du douzième siecle, ce Monarque est représenté tenant une *Fleur-de-Lis*, la Couronne en est ornée; & lorsqu'il fit sacrer son fils, il voulut que la Dalmatique & les Bottines du jeune Roy, fussent de couleur d'azur, & semées de *Fleurs-de-Lis* d'or.

Armes de
France.

Ses Successeurs n'ont point eu d'autres Armoiries, tous ont porté des *Fleurs-de-Lis*, sans nombre jusques à *Charles V.* Depuis le Regne de ce Prince, on commence à voir des Ecus qui n'ont que trois *Fleurs-de-Lis*; quoi-

qu'on dise communément que ce sont des Fleurs-de-Lis, il y a bien des gens qui soutiennent, que ce n'en est pas : les uns disent que ce sont des Lis de Marais ; selon d'autres, ce sont des Iris, vulgairement appellées des *Flambes*. Une troisième opinion est, que ce ne sont véritablement Lis de Marais ni de Jardin, mais le fer de l'*Angon*, ou Javelot des anciens François ; la piece du milieu estoit droite, pointuë & tranchante, les deux autres qui l'accompagnoient, estoient renversées en croissans ; une clavette lioit ces pieces, ce qui faisoit, à ce qu'on dit, le pied de la Fleur-de-Lis.

En quel tems Louïs le Jeune prit-il les Lis pour ses Armes ? Il y a bien de l'apparence que ce fut quand il se croisa avec les Grands de son Roïaume en 1147. les Princes & Seigneurs qui furent de la Croisade 1097. avoient mis dans leurs Estendars & à la teste de leurs Camps, des signes differens, pour ranger chacun ses Vassaux sous ces différentes Enseignes, dans une Armée, composée de vingt ou trente Nations, & de sept ou huit cens mille hommes. Louïs & les autres Princes, qui allerent cinquante

ans après au secours de la Terre Sainte, imiterent les premiers Croisez, & mirent de differens signes dans leurs Bannieres ou Drappeaux & à la teste de leurs Camps, pour rassembler plus aisément les troupes qui estoient à eux : c'est de là, à ce qu'on prétend, que sont venuës les Armoiries; car, comme il estoit fort glorieux d'avoir esté d'une Croisade, ces signes, qui en estoient des preuves, devinrent des marques d'honneur; & les Croisez, à leur retour, non seulement les conserverent dans les Bannieres & Estendards qu'ils faisoient porter à la guerre; mais encore les firent graver sur leurs Sceaux, peindre sur leurs Ecus, broder sur leurs Cottes-d'Armes, & s'en parerent dans les Tournois.

Ces marques de distinction exciterent bien-tost la jalousie de la Noblesse. Peu à peu cet usage devint general; tous les Seigneurs & Gentilshommes, ceux mesme qui n'avoient pas fait le Voiage de la Terre Sainte, voulurent avoir des Armoiries; & pas un ne se fust présenté à un Pas d'Armes ou Tournoi, qu'il n'eust eu sur sa Cotte-d'Armes & sur le caparaçon des chevaux qu'il devoit monter, une

devise en broderie : les Armoiries néanmoins n'ont esté fixes dans les Familles, & n'ont commencé communément à passer du pere aux enfans, que sous le Regne de Saint Louis, vers le milieu du treizième siecle. Toutes les sortes de Croix qui se trouvent dans les Ecussions, sont autant de preuves évidentes, que ce sont les Croisades qui ont fait naître les Armoiries ; une preuve que les Tournois y ont aussi contribué, sont les autres pieces, que d'ordinaire on voit dans ces mêmes Ecus. Les *Chevrons*, les *Pals*, les *Jumelles*, faisoient partie de la barriere qui fermoit le Camp du Tournoi ; les figures d'astres & d'animaux, viennent des noms que se donnoient les Tenans & les Assaillans, qui dans des vûes différentes, se faisoient appeler Chevaliers du Soleil, de l'Esttoile, du Croissant, du Lion, du Dragon, de l'Aigle, du Cigne.

Tandis que la Noblesse s'adonnoit à ces exercices pour apprendre le mestier des armes, d'autres François cultivoient les Sciences ; l'un ne contribuoit pas moins que l'autre à rendre l'Etat florissant. Pendant que les Romains estoient les maistres de la Caule,

Les Sciences autrefois florissantes en France, sous le Regne de nos premiers Rois, puis abandonnées tout à fait, sur la

fin de la première Race, commencent à y refleurir dans le Règne de Louis le Jeune.

il y avoit des Academies à Autun, à Bordeaux, à Marseille, à Tours & à Treves; ces Ecoles estoient celebres, & on y vint de toutes parts, jusques à ce que les Professeurs, faute de paie & d'Ecoliers, se disperferent peu à peu, au commencement du cinquième siècle, quand les Alains, Sueves, Vandales, Bourguignons & autres Barbares, ravagerent la Gaule en passant. Childebert parloit bien Latin, Charibert encore mieux, & Chilperic parfaitement. Gontran estant à Orleans y fut harangué en Hebreu, en Arabe, en Grec, en Latin. Clotaire II. sçavoit les Lettres, Dagobert son fils les aimoit; on ne les négligea que sous la tyrannie des Maires.

Les Sciences ressusciterent sous Charlemagne; cet admirable Prince en avoit une si haute idée, qu'il se mit à estudier à l'âge de près de trente ans; *Pisan*, lui apprit le Latin, *Alcin*, la Dialectique, la Rhetorique, l'Astronomie; Charlemagne lisoit tous les jours l'Ecriture, les Peres ou l'Histoire: il avoit un si grand desir de faire revivre les Lettres en France, qu'il ordonna que l'on ouvrist de grandes & petites Ecoles dans les Eglises Cathe-

drales & dans les plus riches Abbaïes ; c'étoient des Chanoines & des Moines qui enseignoient en ces Ecoles ; dans les grandes , la Theologie ; dans les petites , les Humanitez. Charles le Chauve sçavoit beaucoup : depuis lui , à cause des guerres , tant estrangeres que civiles , on n'estudia plus jusques au tems du Roy Robert. Sous *Loüis VII.* qui mourut en Septembre 1180. on parloit latin à Paris aussi bien qu'on faisoit à Rome sous l'Empire des Antonins , & mieux qu'on n'a fait en France jusques au Regne de François I.

Il y avoit dans le Roïaume dès la fin du onzième siecle & beaucoup plus dans le douzième , des hommes excellens en tout genre de Litterature : il y avoit des Theologiens dont la réputation s'est soutenuë jusques à present : genies sublimes & penetrans ; mais si jaloux les uns des autres , d'ailleurs si opiniaftres , qu'ils inventerent mille chicanes pour soutenir leurs opinion , ou plustost pour n'en point démordre & n'avoir pas le déplaisir de se ceder les uns aux autres.

L'ancienne Theologie , à laquelle on La Theolo-
est revenu depuis quarante ou cinquansic.

te ans , consistoit à bien estudier l'Ecriture & la Tradition ; la Religion ordonnant de croire sans approfondir les Mysteres : on se contentoit de sçavoir quels estoient les Dogmes de Foy, sans entreprendre de les prouver autrement que par l'Ecriture & par les Ouvrages des Peres. Ce fut l'orgueil de *Berenger* Archidiacre d'Angers , & l'émulation qu'il y avoit depuis quelque tems entre lui & *Lanfranc* Prieur de l'Abbie du Bec , qui firent naistre, sans y penser, la *Theologie Scholastique* ; l'Archidiacre aiant enseigné des erreurs sur l'Eucharistie, environ l'an 1047. *Lanfranc* lui opposa un fort grand nombre de Passages , tant des Peres que de l'Ecriture, si clairs & si convaincans, que pour en éluder la force, *Berenger* eut recours aux Sophismes & aux Distinctions que la Logique d'Aristote suggere à un esprit fin. *Lanfranc* & ses Seconds voiant les acclamations que ces subtilitez attiroient à son Adversaire, puiserent dans la mesme source de quoi deffendre & attaquer, non seulement sur cette matiere, mais encore sur toutes les autres.

a *Du Boulay*, Histoire de l'Université, Tome 1. page 348. & suiv. page 409. & 410.

Abelard,

a *Abelard*, *Gilbert de la Porée* Evêque de Poitiers, & autres Scavans de ce tems-là, suivirent la même methode.

Quoique le mérite de Gens si doctes, l'eust déjà mise fort en vogue, elle y fut beaucoup davantage, depuis qu'un de nos Evêques (c'est le celebre *b* *Pierre Lombard*, que l'on regarde communément le Pere de la Scholastique) eut mis au jour en 1150. son Livre, appelé *des Sentences*. *Pierre* devoit son élévation à la genereuse humilité de *Philippe de France*, qui avoit esté son disciple; ce Prince, cinquième fils de *Loüis le Gros* & Chanoine de Paris, aiant esté élu à l'Evêché de cette Ville, le ceda volontiers à *Pierre*, pour faire voir qu'en cette occasion, la science doit l'emporter sur la naissance même Roïale. *c* *Alexandre de Hales*, *Albert le Grand* & *Saint Thomas*, commenterent le Livre des *Sentences*. La *Somme* de *Saint Thomas* a toujours esté regardée comme un excellent Abregé de toute la Theologie; les Gens à qui elle ne plaist pas, n'y trouvent autre

a *Abelard*, mourut en 1142. & *Gilbert de la Porée* en 1164. *b* *Pierre Lombard*, mourut en 1164.

c *Alexandre de Hales*, mort 1148. *Albert le Grand* 1180. *Saint Thomas d'Aquin* 1274.

chose à redire, sinon que trop fréquemment il s'y est servi d'Aristote, pour prouver & pour expliquer les veritez Chrestiennes.

Ces Sommes de Theologie furent reçues par le plus grand nombre avec applaudissement, parce qu'il falloit bien moins de tems à apprendre son Saint Thomas, qu'à bien sçavoir la *Positive*, qui comprend l'Ecriture Sainte, les Conciles, les Peres & l'Histoire. Une autre raison du progrès de la Scholastique, c'est que ceux qui la possedoient estoient presque assurez de vaincre tel Adversaire que ce fust, & de n'estre jamais vaincus, tant elle fournissoit d'argumens, de subtilitez, de réponses & de faux-fuyans; ces avantages charmerent tellement les jeunes gens, qu'ils se donnerent tout-à-fait à cette nouvelle Theologie, & n'estudierent plus l'Ecriture ni la Tradition, ni mesme les Humanitez, ce qui est cause que le Latin, qu'on a parlé jusques à present dans les Ecoles de Theologie, est si barbare & si grossier.

Les vieux Theologiens qui avoient fait d'autres estudes, s'éleverent contre les nouveaux & les accuserent hau-

tement d'estre au moins suspects d'heresie; les nouveaux se mocquant des vieux, les traitèrent de bonnes gens, qui n'avoient pas assez d'esprit pour aimer les subtilitez, & les appelloient par ironie des *Theologiens à a Bible*; c'est-à-dire, qui sçavoient la Bible, & qui du reste n'eussent pû se débarasser d'un Sophisme. La querelle dura long-tems; enfin, les Scholastiques l'emporterent, & depuis cinq à six cens ans on n'a point enseigné d'autre Theologie que la leur. Cette Theologie est née en France, & c'est où elle a le plus fleuri.

L'esprit de chicane se glissa presque en mesme tems dans l'Ecole de Droit & dans celle de Medecine; le Corps de Droit (je parle ici du Droit Civil qui comprend *le Code, le Digeste, les Nouvelles & les Instituts*) demeura long-tems dans l'oubli, on n'en avoit point oûi parler avant que la Ville de Melphé eut esté prise par les Pisans: l'y aiant trouvé tout entier, ils l'emporterent avec eux, & le donnerent à revoir à un Allemand nommé *Varnier*. Varnier le publia à Bologne en Italie environ l'an 1130. *Placentin* disciple

Le Droit
Civil.

de Varnier, vint enseigner Droit en France vers l'an 1170. ce Droit y fut bien reçu; les gens d'esprit y admirerent ce bon sens & cette équité qui y regnent presque par tout, néanmoins quelque réputation qu'il eust parmi les Sçavans, les Papes & nos Rois ne laisserent pas de le deffendre: les Papes, dans l'apprehension que cette étude ne fust négliger l'estude de la Theologie; & nos Rois, de peur de donner une ombre mesme de pretexte aux prétentions de l'Empereur, s'ils souffroient que l'on enseignast le Droit Romain dans leurs Estats. Cette fraieur se dissippa, les deffenses furent levées, & en 1312. Philippe IV. dit le Bel, en establisant à Orléans une Université, ordonna qu'on n'y enseigneroit, ni Medecine, ni Theologie, ni Philosophie, ni Grammaire, mais seulement le Droit Civil. Quoique ce Droit ne serve point de regle, mais seulement de préjugé, à Paris & dans les Provinces qui se gouvernent par Coustumes, il y est néanmoins en si haute estime, qu'on ne reçoit point de Magistrat sans l'interroger sur la Loy.

Le Droit

Le Droit Canon, suivit de près l'ap-

parition du Droit Civil; *Gratien* Moine Benedictin, qui demouroit alors à Boulogne, jaloux de la réputation que Varnier y avoit acquise, se mit à faire un recueil de Canons de Decretales pour en former un Corps de Droit, par lequel on püst décider les différends Ecclesiastiques; & comme le Droit a trois objets, les personnes, les actions, les choses, ce Compilateur divisa son Ouvrage en trois parties; il explique dans la premiere, en cent & une distinction, ce qui concerne les personnes; dans la seconde, en trente-six causes, ce qui regarde les Jugemens; & dans l'autre, en cinq distinctions, ce qui a rapport aux choses sacrées. Le *Decret* de Gratien, c'est ainsi qu'on nomme son Livre, qui parut pour la premiere fois en 1151. fut le commencement & la base du Droit Canon, qui grossit avec le tems par la jonction des *Decretales*, du *Sexte* & des *Clementines*, qui sont autant de recueils des Constitutions des Papes.

Le Droit Canon fut du moins aussi bien reçu que l'avoit esté le Droit Civil. Le Decret fut approuvé par *Eugene III.* les Decretales par *Gregoi-*

re IX. le Sexte par *Boniface VIII.* les Clementines par *Clement V.* Les Papes ordonnerent que ce Droit seroit enseigné dans toute la Chrestienté, & qu'il y auroit force de Loy; leur autorité estoit alors si reverée, que l'on n'osa pas resister. Il n'y eut que les Juges de France, qui à cause de la querelle qu'avoit eu *Boniface VIII.* avec *Philippe le Bel*, refuserent d'admettre le Sexte; cette exception fut une atteinte qu'on y donna au Droit Canon: une autre atteinte plus fatale, fut la *Pragmatique Sanction*, faite à Bourges par *Charles VII.* 1438. ensuite vinrent le *Concordat*, que firent ensemble 1516. *Leon X.* & *François I.* puis les fameuses Ordonnances de *Cremieu* 1536. d'*Orleans* 1560. de *Moulins* six années après, de *Blois* 1579. lesquelles ont si fort affoibli ce Droit, qu'on ne l'observe plus en France, qu'autant qu'il se trouve conforme aux Ordonnances de nos Rois.

En general, il n'y a rien de plus beau ni de plus sensé que les dispositions de l'un & de l'autre Droit, d'abord on en fut charmé, dans l'esperance qu'il n'y auroit plus de dif-

ferends à l'avenir, ou du moins qu'ils seroient terminez avec plus de facilité; mais on eut bien-tost reconnu que la multitude des Loix, loin de prevenir les contestations, ne sert qu'à les multiplier: où il y a moins de Juges & de Jurisconsultes, moins il y a de Procès; comme on a veu dans tous les tems, que moins il y a de Medecins dans un Pais, mieux on s'y porte: pendant les cent années qu'ils furent exilez de Rome, il y mourut bien moins de monde qu'il ne faisoit auparavant; & on remarque qu'en Moscovie, où il n'y a encore aujourd'hui ni Medecins ni Apotiquaires, on y vit plus long-tems qu'ailleurs.

L'ancienne Medecine, qui pendant six à sept cens, a esté en usage en France, consistoit à prevenir le mal, à le souffrir avec patience, à faire diette le plus qu'on pouvoit, & à joindre à ce régime quelques remedes du Pais. Les pauvres de la campagne pratiquent encore avec succès cette medecine naturelle; la sobriété fait qu'ils sont rarement malades, la diette fait qu'ils le sont peu, & ils n'ont point d'autres remedes que quelques herbes qu'ils ont ouï dire estre

La Medecine.

propres à guerir leur mal. Si sous les deux premieres Races, on eust tenu registre des remedes dont les Medecins se servoient dans les Hospitaux, il n'y a point de maladie qu'aujourd'hui on ne guerist sans peine. Les simples qui viennent du Levant, & autres remedes estrangers, n'ont esté connus des François qu'environ l'an 1150.

^a Quelques curieux aiant lû *Hipocrate & Galien*, nouvellement traduits en latin, en furent tellement charmez, qu'ils commencerent à mépriser la Medecine naturelle, & à dire que c'estoit hazard, si elle avoit guerir quelqu'un; ces curieux se vantoient d'avoir trouvé dans Hipocrate, l'art d'exercer la Medecine, non plus à toute aventure comme on faisoit auparavant, mais par regles & par principes; & comme si ce qu'ils avoient lû leur eust fait voir à decouvert tous les secrets de la nature, ils prirent le nom de *Physiciens*; c'est-à-dire, gens qui connoissoient comment la nature agit, & ce qu'il faut pour la restablir quand elle se trouve alterée: vanité d'autant plus frivole, à ce que

^a Du Boullay, Histoire de l'Université, depuis l'an 1101. jusques en 1200.

difent quelques Censeurs, que ce n'est point par les Livres que l'on apprend à connoître les maladies & les remedes, & moins encore à appliquer les remedes aux maladies : il n'y a que l'experience qui puisse donner ces avantages.

Mieux on connoît le corps humain, mieux on sçait comment se fait le sang, la digestion, la nutrition, mieux on connoît les maladies, qui naissent toutes de quelque desordre qui trouble ces operations ; or comment, disent ces Critiques, pouvoit-on au douzième siecle, dire que l'on connoît la conformation du corps, puisqu'alors on ne sçavoit presque ce que c'estoit qu'Anatomie ? La dissection du corps humain a passé pour un sacrilege jusques au tems de François I. & on voit une consultation que fit faire l'Empereur Charles Quint aux Theologiens de Salamanque, pour sçavoir si en conscience on pouvoit dissequer un corps pour en connoître la structure. *Vesal*, Medecin Flamand mort 1564. est le premier qui ait débrouillé ce qu'on appelle Anatomie ; cette science s'est perfectionnée par de nouvelles découvertes. *Harvée*, Medecin An-

glois , découvrit 1628. la circulation du sang. *Pequet* , qui estoit François , découvrit le reservoir du chile 1661. & un autre deux années après , les vaisseaux , appelez limphatiques. Quoique les Medecins qui exerçoient sous Louïs le Jeune , n'eussent aucune de ces connoissances , ils se croioient néanmoins habiles , parce qu'ils avoient lû Hipocrate & Galien.

Dès que ces deux Auteurs commencerent d'estre connus en France , on ne s'y appliqua plus qu'à bien posséder leurs Ouvrages ; leur réputation , celle de leur País , l'obscurité de leurs Ecrits , (les hommes sont faits de maniere qu'ils n'estiment que ce qui vient de loin , & qu'ils n'admirent le plus souvent que ce qu'ils n'entendent point) par dessus tout cela , l'esperance de guerir plus viste & plus aisément par la méthode de ces grands hommes , ébloüirent tellement le monde , qu'on eut honte de se servir des herbes qui croissoient en France , on n'y estima plus que les plantes qui venoient d'Orient , & qui avoient un nom emphatique , comme sont beaucoup de noms Grecs.

Les Estudians en Medecine , au

lieu de rendre, pour se former, de frequentes visites aux malades, & d'observer soigneusement l'espece de la maladie, le degré de sa malignité, & le remede qui la guerit, s'adonnerent uniquement a lire les Grecs & les Arabes, lesquels ne sont pleins que de Sophismes & d'Argumens, qui établissent souvent le pour & le contre; de là vint cette incertitude qui pendant plusieurs siecles a regné dans la Medecine & qui a decrié cet Art. S'il y a eu de tout tems d'habiles Medecins dans le Roiaume, c'est moins la theorie que la pratique qui les a formez; celui qui jusques à present a eu le plus de réputation parmi les Galenistes, est *Jean Fernel*, né à Clermont en Beauvoisis 1506. la pureté & l'élégance de son latin, sa sagesse, sa penetration, sa profonde capacité, l'avoient mis en si haute estime, qu'on disoit, mesme de son vivant, qu'*Hippocrate* & *Galien* n'avoient sur lui d'autre avantage que d'avoir paru les premiers.

L'amour des Sciences & des Arts augmenta parmi les François; depuis que sous *Louïs le Jeune*, ou du moins peu de tems après, le Peuple

Le Peuple estoit autrefois plus ou moins esclavé.

devenu libre, en fut plus maître de choisir telle profession qu'il voulut: auparavant il n'y avoit de Personnes libres que les Gens d'Eglise & d'Epée, les autres Habitans des Villes, Bourgades & Villages, estoient plus ou moins esclaves. Il ne faut pas s'imaginer que les Villes fussent sous Clovis, sous Pepin, sous Hugues Capet, dans l'estat où nous les voïons; quoiqu'il y eust dans la Gaule, quand les Romains s'en emparerent, onze à douze cens Villes qui pouvoient très-bien se deffendre (du moins on le dit ainsi) il n'en estoit resté aucune qui n'eust esté démantelée, ou par les Romains eux-mêmes, ou par le commandement des Rois François, qui faisoient consister leurs principales forces à avoir des Armées nombreuses. Toutes les Villes du Roïaume avant le Regne de Philippe Auguste, qui mourut 1223. n'estoient fermées que d'un fossé; la plupart n'estoient point pavées, & il n'y habitoit que des Prestres & des Ouvriers, les Nobles vivoient sur leurs Terres; ceux qui estoient riches & puissans, avoient une Cour chez eux; autant de Seigneurs, autant de petits Souverains.

a Parmi les gens non libres, les uns estoient tout-à-fait *Serfs*, & d'autres n'estoient qu'*Hommes de Poëte*; les *Serfs* estoient attachez à la *Glebe*; c'est-à-dire, à l'heritage: on les vendoit avec le fonds. Ils ne pouvoient s'establiir ailleurs; ils ne pouvoient, ni se marier, ni changer de profession sans la permission du Seigneur; ce qu'ils gaignoient estoit pour lui; & s'il souffroit qu'ils cultivassent quelques terres à leur profit, ce n'estoit qu'à condition qu'ils païeroient par mois ou par an, la somme dont ils convenoient pour eux, leurs femmes & enfans: il s'en falloit beaucoup que les *Hommes de Poëte* dépendissent autant du Seigneur; le Seigneur n'estoit point le maistre ni de leur vie ni de leurs biens, leur servitude estoit bornée à lui païer de certains droits & à faire pour lui des corvées.

Les uns ni les autres ne faisoient point corps, & n'avoient ni Juges ni Loix, le Seigneur du lieu en estoit la Loi & le Juge; cela dura jusques à *Loüis VII.* Le Roy & les Grands Seigneurs s'estant trouvez vers ce

En quel
tems & à
quelle occa-
sion le Peu-
ple est il de-
venu libre.

a Glossaire de *Ducange*, au mot *Servus*, & au mot *Potestas*.

tems là, incommodez de la dépense qu'ils avoient faite aux Croisades, aux Cours Plenieres & aux Tournois, proposerent aux Villes & aux Bourgs qui estoient de leur dépendance, de se racheter pour de l'argent, moienant quoi les redevances que les Bourgeois païoient par teste, seroient assises sur les maisons, sur les terres & autres immeubles. Cette proposition fut bien reçûe par quelques Villes; il y en eut qui la rejeterent par soupçon & par des fiance, à la fin toutes l'accepterent; elles se racheterent les unes plustost, d'autres plus tard, & elles acquirent de leur Seigneur le privilege de se choisir un Maire & des Eschevins; cette permission estoit confirmée par le Roy, & afin qu'elle fust plus solide, le Seigneur donnoit pour caution un certain nombre de Gentilshommes & de Prelats du voisinage. Les Gentilshommes s'engageoient à prendre les armes contre lui s'il contrevenoit au Traité, & les Evesques promettoient, s'il manquoit à l'executer, de mettre ses Terres en interdit.

Origine de tant de Coutumes qu'on Le Peuple devenu libre, demanda des Loix, chaque Seigneur en donna

de plus ou moins favorables , selon le parti qu'on lui faisoit ; de là vient cette multitude de Coustumes que l'on voit encore aujourd'hui dans les Villes , Bourgades & Villages. Les nouveaux Affranchis , dans le dessein de s'égalier aux Ecclesiastiques & aux Nobles qui estoient jugez par leurs *Pairs* , c'est-à-dire par leurs pareils , demanderent à n'avoir pour Juges que des Gens du Peuple comme eux , ce qui fit qu'en plusieurs endroits , les Juges des Villes & Villages se qualifierent *Pairs Bourgeois* ; la Justice néanmoins se rendoit au nom du Seigneur , & il y avoit appel de ces premiers Juges aux siens. Ce changement fut avantageux au Roïaume ; les Villages se multiplièrent , il n'y eut plus de terres incultes , le Païsan devenu libre & maître de son industrie , se fit Fermier de son Seigneur , & prit à cens ou à champart , les terres que deux jours avant il faisoit valoir comme esclave. Les Villes furent plus peuplées , les Habitans s'y adonnerent aux Sciences , aux Arts , au Commerce ; les François jusques-là s'estoient peu mêlez de Négoces , presque tout le trafic se faisoit par les Estrangers qui enle-

voit encore
dans le
Roïaume.

voient l'or du Roïaume, & qui n'y apportoint souvent que des bagatelles.

Les Villes achetent de leurs Seigneurs le droit de se créer un Maire & des Eschevins.

En quel tems les Députez des Villes ont-ils eu entrée aux Assemblées Generales.

Les Diettes de la Nation ont esté appellées depuis la troisième Race, d'abord Parlemens, puis Estats Generaux & l'Assemblée des trois Estats.

Les Villes s'enrichirent & devinrent bien-tost si puissantes, que pour les faire contribuer avec moins de répugnance, on les appella par Députez aux Assemblées Generales. Leurs Députez y entrèrent en 1304. ce ne fut cette premiere fois que pour y représenter leurs besoins & leurs facultez; les honneurs augmentèrent selon le plus ou le moins d'argent que les Villes fournirent dans les necessitez publiques; de sorte qu'insensiblement elles formerent un *Tiers Estat*, qui eut dans ces Assemblées, autant & plus de pouvoir que la Noblesse & le Clergé; il n'y avoit auparavant que les Nobles & les Gens d'Eglise qui y eussent voix deliberative. Ces Assemblées estoient nommées *Parlemens*; c'est-à-dire, des Conferences sur des matieres importantes; depuis que le Peuple y eut entrée, elles furent appellées *Estats Generaux*, ou *l'Assemblée des trois Estats*, & l'ancien nom de Parlement passa à ces Compagnies qu'on establît dans le Roïaume pour rendre en dernier ressort la Justice

rice aux Particuliers. Ces Estats Generaux n'eurent pas le mesme pouvoir qu'avoient eu dans les premiers tems les Assemblées Generales ; ils ne se tenoient que quand le Roy vouloit, on n'y deliberoit ni de la Guerre ni de la Paix, & leurs fonctions se réduisoient à représenter leurs griefs, à regler les Subsidés & la maniere de les lever, ou à nommer à la Regence dans un tems de minorité, si le Roy n'y avoit pas pourvu.

^a Tant que les Meres des Rois pupiles se sont trouvées assez habiles pour gouverner l'Estat, elles ont eu la Regence depuis le Regne des Capetiens comme elles l'avoient eue sous le Regne des deux autres Races ; & je ne sçai sur quel fondement après le décès d'Henry II. on soutint qu'elle appartenoit au plus proche Prince du Sang. Le Roy Henry I. nomma le Comte de Flandres, qui n'estoit point Prince du Sang, mais qui avoit épousé sa sœur ; il ne le nomma, dis-je, pour Tuteur de Philippe I. & pour Regent de ses Estats, que parce qu'il ne croioit pas que la Reine Mere de

A qui estoit dévolue la Regence dans le bas âge des Rois.

^a Dupui. de la Majorité de nos Rois & des Regences du Roïaume. Du Tillet, des Regences, Sec.

Philippe, fust capable de les gouverner. C'estoit une Moscovite, qui se maria incontinent après la mort de son Mari, & qui enfin fut obligée d'aller mourir en son País.

Les Tuteurs de Philippe Auguste & les Regens de son Roïaume, pendant sa Minorité, furent sa Mere Alix de Champagne & Guillaume Archevesque de Reims, un des freres de cette Reine. Robert Comte de Dreux & Pierre, Sire de Courtenai, oncles paternels de Philippe, ne disputerent point la Regence; & on ne voit pas qu'ils se soient plaints de ce que à leur préjudice, Loüis VII. y avoit nommé l'oncle maternel de son fils.

Blanche de Castille Mere de Saint Loüis, fut Regente, à l'exclusion de Philippe, dit *Hurepel*, oncle paternel de Loüis. Si Philippe le Long fut Regent pendant quelques mois, ce fut à cause qu'on ne sçavoit de quel enfant accoucherait la Veuve du Roy Loüis Hutin. Les Oncles de Charles VI. ne furent Regens dans son bas âge, que parce que sa Mere estoit morte. Anne de France sœur de *Charles VIII.* fut Tutrice de ce Monarque, malgré les brigues du Duc d'Or-

leans , qui depuis fut le Roy Loüis XII. tant il est vrai que les Meres ou les Sœurs des Rois , ont toujours esté préférées aux plus proches Princes du Sang , quand l'occasion s'est présentée de disposer de la Regence.

Le Regent avoir tout pouvoir ; il Pouvoir du
Regent. touchoit sans en rendre compte les revenus de la Couronne , il recevoit les Foy & Hommages , il donnoit les Charges & Emplois , il faisoit la Paix ou la Guerre : la Justice se rendoit en son nom ; on scelloit de son Sceau , quand il estoit du Sang Roial , & quand il n'en estoit pas , il y avoit un Sceau particulier pour la Regence : cette autorité parut si énorme à Charles , surnommé le Sage , que de peur qu'on n'en abusast , il voulut du moins abréger le tems qu'elle devoit durer : pour cela par son Ordonnance du 21. May 1375. il fixa la Majorité des Rois de France à quatorze ans ; avant cette Loy , nos Rois n'estoient Majeurs au plustost qu'à vingt & un an. Philippe Auguste en avoit vingt qu'il estoit encore en tutele ; Saint Loüis n'en sortit qu'à vingt deux ans ; & depuis mesme cette Loy , Charles VI. à plus de vingt ans estoit encore en la

puissance de ses Oncles. Si l'Ordonnance de Charles V. diminua notablement le trop grand pouvoir des Regens, celle de Charles VI. de 1407. le sappâ par le fondement, aiant réglé qu'à l'avenir quelque âge qu'eust le fils du Roy, ou tel autre plus proche heritier, il seroit proclamé dès la mort de son Predecesseur; c'estoit une vieille prévention, que l'Heritier de la Couronne ne pouvoit, ni estre sacré qu'il ne fust Majeur, ni prendre le titre de Roy qu'il n'eust esté sacré. Jean, fils de Loüis Hutin, n'est point compté parmi nos Rois, dit le Greffier *du a Tillet*, parce que n'ayant vécu que huit jours, il ne fut point couronné.

Les grands
Vassaux de la
Couronne
est oient tous
invitez au Sa-
cre.

b Le Sacre se faisoit dans la Troisième Race, avec plus de magnificence & plus d'éclat qu'auparavant; les *Pair* y estoient mandez, on appelloit ainsi tous les Vassaux du mesme Fief, parce qu'ils estoient égaux entre eux; c'estoient les Conseillers nez du Seigneur: ils jugeoient avec lui, & ne pouvoient estre jugez que par leurs

a Du Tillet, Regne de Loüis Hutin.

b Le mesme, du Couronnement des Rois & des Reines, page 180. & des Pairs, page 152. *Ducange*, Glossaire, aux mots *Par*, *Princeps*, *Baro*.

pareils. Lorsqu'il prenoit possession du Fief dont ils dépendoient, ils estoient tenus de s'y trouver, & s'ils estoient en trop grand nombre, on en choisissoit douze pour accompagner le Seigneur dans cette ceremonie, & pour lui rendre, au nom de tous, les honneurs qui lui estoient deus. De là vint vraisemblablement que les Seigneurs qui relevoient immédiatement de la Couronne, estoient tous invitez au Sacre, parce que le Sacre estoit regardé comme la prise de possession de la Roïauté.

Ces grands Vassaux, fussent-ils Ducs, Comtes ou Vicomtes, estoient indifféremment appelez *Pairs*, *Princes* & *Barons*; Pairs, comme égaux entre eux; Princes, comme Seigneurs des lieux de leur dépendance; & Barons, comme les premiers & les plus puissans du Roïaume. Cette dernière qualité passoit au douzième siècle & bien avant dans le treizième, pour si noble & si relevée, qu'on quittoit le titre de Prince pour prendre celui de Baron; c'est ce que fit le Sire de Bourbon environ l'an 1200. quoique ses Ancestres eussent porté pendant plus de trois cens ans le nom de Comtes & de Princes.

Les grands Vassaux de la Couronne estoient indifféremment appelle Pairs, Princes & Barons.

Autrefois le titre de Prince n'estoit point attaché au sang, les Personnes mesme du Sang Roïal ne portoient point le nom de Princes, mais estoient appelez simplement les Seigneurs *du Lis* ou *du Sang* : quoique leur extraction leur donnast droit à la Couronne, ils n'avoient de rang à la Cour, dans l'Assemblée des Estats ni dans aucune ceremonie, que celui qui estoit attaché aux Dignitez qu'ils possédoient ; & lorsqu'ils ne possédoient point de Dignitez considerables, ils estoient confondus avec le reste de la Noblesse. Témoin la Maison de *Dreux*, qui descendoit de Loüis le Gros, par Robert son quatriéme fils ; car quoiqu'elle ait subsisté près de quatre cens soixante-dix ans, distinguée en quatre ou cinq branches, aucun de cette Maison n'a porté le titre de Prince, ni n'a eu de rang à la Cour ou dans les Assemblées Publiques, au-dessus des autres Gentilshommes. Cette Maison finit en Jean de Dreux Seigneur de Morainville, qui fut tué au siege de Verneuil 1399. ne laissant ni garçons ni filles.

C'est *Henry III.* qui ordonna aux Estats tenus à Blois en 1576. qu'à

l'avenir, les Princes du Sang précé-
 deroient en toute rencontre tous au-
 tres Princes & Seigneurs, de quelque
 Dignité que ceux-ci fussent revestus.
 Henry apprehendant que les Guises
 ne le supplantassent, eut en vûe, par
 cette Ordonnance, non seulement de
 les abbaïsser en élevant au-dessus d'eux
 les Princes des Maisons de Vendosme
 & de Montpensier; mais encore d'en-
 gager ceux-ci à le soutenir de toutes
 leurs forces contre les attentats & le
 trop grand pouvoir des autres: cette
 Declaration n'a guere moins contri-
 bué que l'épée de son Successeur, à
 faire monter sur le Throsne le Sang
 illustre des *Bourbons*. Le Lecteur me
 pardonnera cette petite digression, je
 ne la fais que pour lui apprendre des
 points d'Histoire qu'il sera bien-aise
 de sçavoir.

Le nombre des Barons qui rele-
 voient de la Couronne, j'entends im-
 médiatement, étant presque infini, Quand & par qui ont été institués les Pairs.
 on regla, pour un plus grand ordre,
 qu'il n'y en auroit que douze, six Ec-
 clestiaſtiques & six Laïcs qui feroient
 fonction de Pairs au Sacre des Rois.
 La principale fonction des Pairs est
 de soutenir la Couronne, quand l'E-

vesque la met sur la teste du nouveau Roy. Les douze anciens Pairs, sont l'Archevesque Duc de Reims, l'Evesque Duc de Laon, l'Evesque Duc de Langres, l'Evesque Comte de Beauvais, l'Evesque de Chalons sur Marne, & celui de Noyon. Les anciens Pairs Seculiers, sont les Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, & les Comtes de Flandres, de Champagne & de Toulouse. Quand ce nombre fut-il fixé? Pourquoi ces douze Pairs furent-ils preferez à tant d'autres qui ne leur cedoient en puissance ni en dignité? Est-ce la faveur qui en décida? Fut-ce le merite des personnes? C'est sur quoi on ne peut satisfaire la curiosité du Lecteur. Le point le moins développé de toute nostre Histoire, est ce qui regarde la Pairie, ce qu'on en dit n'est que conjectures; or il est beaucoup plus aisé de combattre celles d'autrui, que de bien établir les siennes.

Rapporter à Hugues Capet, à Pepin ou à Charlemagne, l'institution des douze Pairs, c'est ne pas sçavoir nostre Histoire; il n'est point fait mention de Pairs avant le Regne de Louïs VII. Au commencement de la Troisième Race

Race les Villes de Laon , de Beauvais , de Langres , de Noyon , ni de Chalons sur Marne , n'appartenoient pas à leurs Evêques : ces Prelats n'eurent point au Sacre de Philippe Auguste de fonction particuliere ; au contraire il est dit en termes exprès dans les *a* Historiens du tems , que Guillaume Archevesque de Reims , oncle maternel de ce Prince , fit la ceremonie , assisté de trois Archevesques , de Tours , de Bourges & de Sens , au Sacre de Philippe V. en 1316. les choses estoient si peu réglées comme elles l'ont esté depuis , par Jugement de ce Monarque , l'Evêque de Beauvais y eut le pas sur celui de Langres. La Comtesse *b* d'Artois assista à ce Sacre , en qualité de Pair , & y soustint avec les autres la Couronne du nouveau Roy , qui estoit son gendre. Une autre Comtesse *c* d'Artois fit encore fonction de Pair en 1364. au Sacre de Charles V. ce qui prouve qu'indifferemment tous les Pairs y estoient invitez , & que tous

a Duchesne , Tom 4. page 437 *b* Continuateur de Nangis. *c* Ceremonial de France , Sacre , Pasquier , liv. 2. de ses Recherches , chap. 9. & 10.

y pouvoient encore faire les mesmes fonctions.

Les anciens Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, les anciens Comtes de Flandres, de Champagne & de Toulouse, avoient leurs Pairs comme le Roy : on ne voit point en aucun Historien du tems, que ces anciens Comtes & Ducs aient esté nommez Pairs de France ; on ne lit point qu'ils aient pris ce titre ni qu'ils fussent appelez au Sacre : quand on commence à les y voir par representation, ces Provinces estoient la pluspart réunies à la Couronne, ce n'est qu'au Sacre de *Charles VII.* en Juillet 1429. qu'on les voit la premiere fois representez par six Seigneurs ; ce qui feroit quasi penser qu'on n'affecta cette parade que pour rendre son Sacre plus auguste, & pour attirer à ce Prince plus de respect de la part des Peuples, dans un tems où ses Ennemis qui estoient maistres de Paris & de plus de la moitié du Roïaume, le traitoient de *Roy en peinture*, de *Roitelet*, de *Roy de Bourges*.

Grands
changemens
sous Charles
VII. dans la

Autant que Charles VII. eut de peine à se soustenir les premieres années de son Règne, autant devint-il

puissant, quand par l'adresse de ses Ministres, par l'habileté de ses Capitaines, & par la valeur de ses troupes, il eut chassé de son Roïaume les Anglois & les Bourguignons. Le Clergé, les Nobles & le Peuple, ruinez par la guerre qui duroit depuis si longtemps, lui laisserent sans resistance, changer comme il voulut les usages les plus anciens.

Sous lui plus de *Cours Plenieres*, Plus de Cours Plenieres. la guerre contre les Anglois lui servit de pretexte ou de raison de n'en plus tenir; elles estoient fort à charge au Roy & à la Noblesse: la Noblesse s'y ruinoit au jeu & le Roy en dépense énorme, de table, d'habits, d'équipages, il lui falloit à chaque fois habiller ses Officiers, ceux de la Reine & des Princes: ces habits s'appelloient *Livrées*, parce qu'on les leur livroit aux dépens du Roy; il falloit, fut-ce à regret, qu'il fît des liberalitez, autrement on ne l'estimoit point; y avoit-il sur son buffet quelque vase d'un travail exquis; y avoit-il sur sa Couronne un diamant extraordinaire, la coustume vouloit qu'il en fît present à quelqu'un. Les grandes sommes qu'il en coustoit pour tenir de ces

Cours Plénieres , furent cause que l'on n'en tint plus ; s'il y a eu plus de galanterie , plus de brillant , plus de politesse dans les festes & réjouissances qu'on a faites depuis à la Cour , il y avoit dans ces anciennes , plus de grandeur & de majesté.

Plus de
Tournois ni
de Guerres
P. 1. éc.

Plus de *Tournois* sous Charles VII. du moins sans sa permission. Depuis qu'on eut trouvé les armes à feu , à quoi bon permettre ces Joustes pour apprendre à manier des armes dont on ne se servoit plus. Plus de *Guerres Privées* , rien n'estoit plus contraire à la tranquillité publique. La guerre contre les Anglois , desacoustuma peu à peu les Seigneurs & les Gentilshommes de ces guerres particulieres. Les Ministres de Charles profitant de l'accablement , où les Peuples se trouvoient alors , changerent l'ordre des Finances , de la Guerre & de la Justice ; ce sont eux proprement qui ont mis nos Rois hors de page , en abolissant les coutumes qui avoient borné jusques-là l'autorité Roïale.

En quoi
consistoit les
revenus de
nos anciens
Rois.

a Le revenu des Rois des deux premieres Races consistoit principalement dans les Terres qu'ils faisoient valoir,

a Liv. 4. de la Diplomatique.

on en compte plus de cent soixante ; il y avoit dans la plupart un Palais , un Bois , des Estangs , un Haras & des Bestiaux , des Esclaves qui en avoient soin , un *Domestique* ou Intendant qui commandoit à ces Esclaves : on y faisoit , dans la saison , toutes sortes de provisions , afin d'y recevoir la Cour , & ce qu'elle ne consommoit pas se vendoit au profit du Roy : quand il faisoit voïage , ce qui arrivoit souvent , les Villages lui fournissoient des voitures pour ses équipages , il logeoit dans les Abbayes ou chez les principaux Seigneurs ; il y estoit défrayé magnifiquement , & ses Hostes ne manquoient jamais de lui faire , quand il s'en alloit , un present en argenterie. Dans la suite , cette honnesteré devint une obligation ; & quand les Rois se dégoutterent de mener une vie errante , ils exigerent un droit de *a Giste* , des Evêques , Abbez & Seigneurs chez qui ils ne logeoient plus ; avec ce peu de revenu les Rois de la premiere Race ne laisserent pas de tems en tems , n'ayant point d'autre fonds d'ailleurs que ce qu'on leur donnoit aux Assemblées Generales ,

a Glossaire de Ducange , au mot Gistum.

de faire de grandes Conquestes & de bastir des Forteresses, des Eglises, Couvents & Palais.

Charles Martel s'em-
pare du bien
des Eglises,
en prend
pour lui une
partie, & en
donne une
autre à ses
Officiers.

En 730. ou environ, Charles, sur-nommé Martel, s'empara des biens de l'Eglise, sous pretexte de soutenir la guerre contre les Sarazins; la véritable cause fut l'avarice de ce Maire, ces biens lui faisoient envie; ils estoient devenus immenses par les largesses des Fideles, par l'industrie du Clergé qui avoit en valeur les terres incultes & desertes qu'on lui avoit abandonnées, & par la *Dixme* que l'Eglise prenoit depuis un siecle ou deux sur tous les biens Seculiers. La Dixme qu'on païoit aux Sacrificateurs de l'Ancien Testament, fut abolie dans le Nouveau avec la Sacrificature; & pendant cinq à six cens ans il n'y a eu d'autre regle sur ce qu'on devoit donner aux Ministres de Jesus-Christ, que celle de la charité. Saint Augustin est le premier qui ait porté les Fideles à païer la Dixme. Le second Concile de Tours en 568. y exhorta tous les François, le second de Mafcon le leur ordonna dix-sept ans après; cette pieuse imposition que les Peuples mirent sur eux-mêmes, devint

bien-tôt universelle, ce qui accrut infiniment le bien des Ecclesiastiques.

Le Pere de Martel, loin de s'emparer de ce bien, fit conscience de recevoir une somme considerable qu'ils lui offroient dans son besoin; le fils à beaucoup près ne fut pas aussi modéré, bien au contraire, il prit pour lui les Evêchez & les Abbaïes les plus riches, & donna la pluspart des autres à ses principaux Capitaines: les petits Officiers eurent des Cures pour leur part; les uns les autres n'eurent d'abord ce bien qu'à vie, & ces differens ^a Benefices ne commencerent proprement à passer du pere aux enfans, que quand dans la decadence de la Famille de Charlemagne, les Fiefs devinrent hereditaires; les biens d'Eglise entrerent alors dans le commerce, ils se vendoient & se partageoient comme les autres biens de Famille. On voit dans les ^b Cartulaires, des ventes d'Eglise & d'Autels, avec les Cloches, les Ornemens, Calices, Croix & Reliques. Marioit-on une

^a *Perlatum est ad nos quod inter haredes Ecclesia in Rebus propriis dividantur.* II. Concil. de Châlons.
^b Glossaire, au mot *Ecclesia*. Cartulaire de l'Abbaïe de Farfe, *Duchesne*, Tom. 3. page 650. & suiv.

filles, on lui donnoit en dot une Cure dont elle affermoit la Dixme & le Casuel ; ce desordre continua pendant la Seconde Race, & quelques années dans la Troisième. Hugues Capet & son Pere estoient Abbez de Saint-Denis, de Saint Germain des Prez, de Saint Martin de Tours, de Corbie & de Marmoutier.

Le bien Ecclesiastique qui avoit enrichi les Grands lorsqu'ils s'en estoient emparez, commença à les appauvrir, quand à force de remontrances les Evêques & les Papes les engagerent à le rendre sous le Regne de *Robert* & de son fils *Henry I.* le revenu des Rois en diminua notablement ; il n'estoit pas déjà bien grand, tant parce qu'on ne leur faisoit plus des presens extraordinaires comme on en faisoit autrefois aux Assemblées du Champ de Mars, que parce qu'il leur restoit peu des grandes Terres qui avoient fait la richesses de leurs Predecesseurs.

Le revenu des Rois estant, dis je, beaucoup diminué par la restitution du bien d'Eglise qu'ils possedoient, ils se virent obligez, quand ils entreprirent des guerres, de demander du secours à leurs Peuples. La Croi-

sade de Louïs VII. attira une première taxe en 1147. Un semblable voyage que fit son fils Philippe Auguste en 1190. en attira une seconde, celle-ci alla au dixième de tous les biens, meubles & immeubles; la Noblesse & le Peuple s'estoient plaints avec tant d'aigreur de la première taxe, que de peur de les irriter, on ne leva la seconde que sur les Ecclesiastiques. Les voyages d'Outremer estoient alors si à la mode, & le Peuple les consideroit comme des actions si religieuses, qu'on eust jetté des pierres aux Evêques, s'ils eussent refusé d'y contribuer.

Quoique depuis Saint Louïs il ne se soit plus fait de Croisades, on n'a pas laissé de tems en tems de lever sur le Clergé de France des *Decimes* plus ou moins fréquentes, selon que le Pape & le Roy estoient plus ou moins amis. François I. en obtint une 1515. sous pretexte d'un voyage qu'il devoit faire au Levant pour en chasser les Turcs; à cette occasion on taxa tous les Benefices, aux dixième de leur revenu: Bien que cette imposition, aux termes mêmes de la Bulle, ne deust estre que pour un an, on continua de l'exiger, & elle fut enfin

convertie 1561. en seize cens mille livres de rente, que le Clerge paie pour le Roy en l'Hostel de Ville de Paris.

Au commencement de la Troisième Race, une ressource pour l'Estat, estoit de taxer les Juifs.

Une autre ressource qu'eurent les premiers Rois de la Troisième Race, fut de bannir & de rappeler les Juifs, les flatter ou les maltraiter, afin de tirer de ces sangsuës ce qu'elles avoient succé de trop du sang du Peuple François. Trente-sept ans après la mort du Fils de Dieu, ^a Tite assiegea Jerusalem & la mit à feu & à sang; il perit à ce siege onze cens mille Juifs, quatre-vingt-dix-sept mille furent menez en esclavage, le reste se dispersa; plusieurs passerent dans la Gaule, le négoce les y enrichit, l'usure les en fit chasser par Childébert I. en 533. par Dagobert, cent ans après, par Philippe I. en 1096. par Philippe II. en 1182. ils y rentrerent l'an 1198. en promettant au Roy un present en argent comptant, & à chaque Seigneur, sur les Terres de qui ils establirent leur demeure,

Different fort de ces Usuriers en France.

^a Les *Etablissement* de Saint Louis, liv. 1. chap. 127. rapportez par *Ducange*, dans l'Histoire de ce Saint Monarque. Autres Statuts du mesme Louis IX. de 1230. rapportez par *Duchesne*, Tom. 3. page 421.

une redevance tous les ans ; moyennant ces conditions , le Roy & les Seigneurs les prirent en leur sauvegarde ; mais cette protection si favorable en apparence à la seureté des Juifs , ne servit que d'occasion à augmenter de tems en tems le poids de leur ^a servitude ; le Roy & les Seigneurs les regardant comme des demi esclaves , les vendoient ou troquoient , & assignoient sur eux le paiement de toutes leurs dettes. Le doüaire de Marguerite de Provence, veuve de Saint Louis , estoit assigné sur les Juifs , qui lui paioient chaque quartier deux cens dix-neuf livres sept sols six deniers.

Tant de mauvais traitemens ne rebuterent point une Nation avare ; ces Usuriers s'en consoloient par le gain qu'ils faisoient en France , quoi qu'à proportion de ce gain on ne cessast de les harceler pour en avoir une partie : car tantost on les accusoit d'avoir empoisonné les puits , égorgé de petits enfans , ou crucifié un homme le jour du Vendredi Saint ; tantost on vouloit qu'ils se convertissent. Saint

^a Registres de la Chambre des Comptes , rapportez Traité de la Police , Vol. 1. liv. 2. Tit. 3. p. 283.

Loüis ordonna en 1296. qu'ils porteroient devant & derriere une piece jaune sur leur habit, cette piece s'appelloit *la Roëlle*. Philippe III. y ajouta en 1227. un corne sur le bonnet. Philippe IV. les dispensa de porter ni corne ni Roëlle. Après avoir esté pendant deux ou trois cens ans la victime & le jouët de la cupidité des Grands, ils furent bannis du Roïaume à perpetuité. Bien des gens n'approuverent point que Philippe le Bel eust chassé de ses Estats, des Citoyens laborieux, qui pouvoient dans l'occasion lui fournir ou prester de grandes sommes argent comptant.

^a Loüis X. dit Hutin, aiant trouvé l'Espagne vuide lorsqu'il vint à la Couronne, & aiant grand besoin d'argent, fit deux choses qui lui en donnerent; l'une fut de permettre aux Juifs de revenir dans le Roïaume, & l'autre d'obliger les Serfs à se racheter; le Roy en avoit une quantité prodigieuse, ce qui produisoit infiniment, parce qu'ils travailloient tous plus pour lui que pour eux: ce ne fut point volontairement qu'ils paierent la taxe à quoi on les imposa, elle pa-

^a Joan Gall. quæsti. varie quæsti. 318.

tut à ces ames basses, plus dure que la servitude.

• Quoique ce ne fust que pour treize ans que Loüis X. eust permis aux Juifs d'exercer leur commerce en France, il tira d'eux, argent comptant, cent vingt-deux mille cinq cens livres, somme énorme pour ce tems-là; & de plus, il se fit ceder les deux tiers de ce qu'on leur devoit lorsque le Roy son Pere les avoit exilez. Philippe V. confirma cette permission, parce qu'ils lui firent un gros present. Philippe VI. la révoqua. Jean leur en accorda une nouvelle pour vingt ans, Charles V. une autre pour seize; sous Charles VI. accusez d'avoir fait mourir en croix, le jour du Vendredi Saint, un enfant Chrestien, ils furent chassez pour toujours, avec defense de revenir sous peine d'estre brûlez vifs.

• Le changement de la Monnoie ne fut pas d'un moindre secours; un des points de nostre Histoire les moins éclaircis, est ce qui regarde la Monnoie. Avant Philippe le Bel, on ne voit sur cela rien de bien certain; chez toutes les Nations il y a toujours

Une autre source, depuis Philippe le Bel, fut le changement de la Monnoie.

eu deux sortes de Monnoie, une Monnoie réelle (ce sont les pieces qui ont cours) & une Monnoie imaginaire, c'est la Monnoie de compte que l'on a inventée pour faciliter le commerce. Les Grecs & les Juifs comptoient par mines & par talens, les Romains par sesterces; on compte en Angleterre par sterlins, en Hollande par gros, en Allemagne par florins, en France par livres. Henry III. ordonna 1577. que l'on compteroit par écus; mais Henry IV. vingt après restablit le compte par livres; la livre a toujours esté de vingt sols, & le sol de douze deniers: autrefois douze deniers pesoient un sol, & vingt sols pesoient une livre. Les sols & les deniers ont esté d'argent fin jusques à Philippe I. on y mesla un tiers de cuivre en 1103. moitié dix années après, les deux tiers sous Philippe IV. les trois quarts sous Philippe VI. Cet affoiblissement alla toujours en augmentant; & les choses ont si fort changé, que vingt sols qui avant l'an 1000. pesoient une livre d'argent, ne pesent pas le tiers d'une once.

Les anciennes Monnoies estoient toutes frappées au marteau; le mou-

lin, machine inventée vers l'an 1550. est plus propre à rendre les lames d'une épaisseur & d'une dureté convenable; cette machine ne parut en France qu'en 1648. *Briot* ni *Varin* n'en estoient point les inventeurs, il y avoit long-tems qu'on s'en servoit en Allemagne avant que ces deux Graveurs l'eussent mis en usage en France. Jusques à Henry II. il ne s'est point fait de Monnoie qui ait porté le nom du Prince, toutes les pieces, avant ce Regne, prenoient leurs noms de la figure qui estoit empreinte dessus. Telles estoient les agnels, saluts, angelots, chaîses, pavillons, chevalots, reines, lions, moutons, & les écus, à la Couronne, au Porc-épic ou au Soleil; ces especes estoient d'or, les plus fortes ne valoient pas plus de sept livres dix sols de nostre Monnoie: la piece la plus forte qu'on ait fabriquée en argent est l'Ecu de cent sols.

Le Roy seul faisoit faire de la Monnoie d'or d'un plus haut prix que d'un denier; il estoit le seul qui en frappast de pur argent; les Seigneurs ne pouvoient en faire faire que de billon: il n'y avoit dans le Roïaume qu'un

Seigneurs
qui avoient
droit de bat-
tre Monnoie.

petit nombre de Seigneurs qui eussent droit de battre *a* Monnoie. On compte parmi les Prelats, les Archevesques de Bezançon, de Lyon, de Reims & de Vienne; les Evesques d'Amiens, d'Arras, d'Autun, d'Auxerre, de Beauvais, de Cahors, de Chalons, de Clermont, de Langres, de Laon, de Lodeve, de Marseille, de Meaux, de Metz, de Montpellier, de Noyon, d'Orleans, de Toul, de Valence & de Verdun; les Abbez de Cluni, de Saint-Denis en France, de Saint-Martin de Tours & le Prieur de Savigni: parmi les Laïques, il n'y avoit que les Hauts Barons, tels qu'estoient les Ducs & les Comtes, & quelques Vicomtes privilegiez, comme les Vicomtes de Bearn, de Narbonne, de Limoges, de la Brosse, de Turenne, & les Seigneurs de Mehun, de Chateau-Roux, de Chateau-Neuf, d'Auxonne, de Chateau-Villain, de Vierson & de Fauquemberge.

Rien n'estoit plus embarrassant que cette quantité de Monnoies, toutes differentes en poids, en prix, en bonté; celles du Roy estoient reçues par tout; les Monnoies de Barons n'a-

a Glossaire de *Ducange*, au mot *Moneta*.

voient

voient cours que dans leurs Seigneuries : à mesure que les Rois sont devenus puissans, ils ont supprimé toutes ces différentes especes; il fallut autant de prudence, que de tems pour en venir à bout. Charles VII. y mit la dernière main, en ordonnant que ses Monnoies seroient les seules qui auroient cours dans toute l'estendue du Royaume; l'alteration de la Monnoie fut le plus prompt & le plus sûr moyen que trouva ce Monarque pour soutenir la guerre contre les Anglois : l'affoiblissement qui se fit de son tems, est le plus grand que l'on ait vû; car il tiroit de profit sur chaque marc d'argent qu'on convertissoit en Monnoie, deux cens soixante dix livres, & plus de deux mille cinq cens sur chaque marc d'or.

Ces casuels & revenus extraordinaires joints aux Domaines de nos Rois, suffirent tant que ces Princes n'eurent guerre qu'avec quelques Gentilshommes qui pilloient l'Eglise & le Peuple, comme du tems de Louïs le Gros, ou avec les Ducs & les Comtes qui relevoient de la Couronne; mais quand ils eurent sur les bras toutes les forces d'Allemagne, d'Angle-

En quel
tems & à
quelle occa-
sion ont été
establis la Ca-
belle, les Ai-
des & la Tas-
le.

terre, de Flandres, d'Espagne, il fallut trouver d'autres fonds ; de là vinrent en différens tems, *la Gabelle*, les *Aides*, *la Taille* ; la Gabelle se prend sur le Sel, les Aides sur les Marchandises & Boissons, & la Taille sur les Personnes : l'Impost sur le Sel commença sous Philippe IV. en 1286. cet Impost sous Philippe V. fut de deux deniers par Minot, de quatre sous Philippe VI. de six sous Jean, de huit sous Charles le Sage, de douze sous Charles VII. & de beaucoup plus sous Louïs XI. c'est Philippe VI. dit de Valois qui en 1331. établit le Grenier à Sel, & obligea le premier les Peuples de certains Païs à prendre du Sel en ces Greniers.

Le Vassal autrefois devoit des Aides au Seigneur, quand le Seigneur faisoit son fils aîné Chevalier, lorsqu'il marioit sa fille aînée, ou qu'il estoit pris prisonnier dans une guerre legitime ; le Vassal en devoit encore quand le Seigneur achetoit une Terre, ou qu'il alloit à la Croisade. Ces Aides anciennes que l'on appelloit en ce tems-là *Loiaux*, *Aides*, *Aides Coustumiers*, servirent de modèle sous le Roy Jean, à en établir d'autres

vers l'an 1354. qui furent païées par tout le monde ; cette imposition n'estoit que d'un sol pour livre , tant sur le Vin & autres Boissons qui se vendoient en gros & en détail , que sur toutes les autres Denrées qui se transportoient hors du Roïaume. Loüis IX. vulgairement appelé Saint Loüis , leva une Taille sur le Peuple à l'occasion de la Croisade de 1248. quelques-uns de ses Successeurs , en des necessitez pressantes , renouvelèrent cette imposition. La Taille fut haute sous Loüis XI. elle estoit si modique du tems de son Pere , que dans les Villages & Villages , c'estoit à qui en païeroit davantage.

Ces differens Subsidies augmentèrent de tems en tems , selon les besoins de l'Estat ; ils ne s'imposoient que pour un tems , la Gabelle n'est ordinaire que depuis le Regne de Jean , les Aides depuis sa prison , la Taille depuis Charles VII. Ces Subsidies ne se levoient que du consentement des Peuples ; c'estoient les Estats Generaux qui en ordonnoient la levée , & qui se chargeoient de la faire : cette maniere de lever les deniers publics aiant de grands embarras , Charles VII. la

changea ; & au lieu des Officiers qui estoient commis par les Estats , il en mit d'autres qui en son nom reçurent les Aides , Taille & Gabelle , & qui n'en comptoient plus qu'à lui : le Peuple ne se plaignit point de cette nouveauté , parce qu'il ne s'en trouva pas plus mal : si le Clergé en murmura , ce fut inutilement ; la Noblesse ne s'y opposa point , parce que n'ayant plus permission de mettre des troupes sur pied , elle n'estoit plus en estat de faire aucune resistance. Nous l'avons déjà dit , tant que la Noblesse put armer , elle donnoit la Loi plustost qu'elle ne la recevoit.

Change-
ment dans la
Milice sous
Charles VII.

Autrefois les Armées estoient composées des troupes que les Feudataires estoient obligez d'y mener , chacun en fournissoit selon son contingent , & les commandoit en personne. Les Compagnies de Gendarmes qui faisoient le Gros de l'Armée n'avoient point d'autres Capitaines que les Chevaliers Bannerets à qui elles appartenoient ; ces Chevaliers , en tems de Paix , ne laissoient pas d'entretenir plus ou moins de monde sur pied , à proportion de l'estendue & de la dignité de leur Fief ; ce qui les rendoit si

puissans, qu'on n'auroit osé, malgré eux, changer rien à l'ancien usage, s'ils n'eussent fait naître, sans y penser, l'occasion de les desarmer. Les Seigneurs épuisez par la cruelle guerre qui duroit depuis long-tems entre la France & l'Angleterre, aiant remontré à Charles VII. qu'ils ne pouvoient de plusieurs années, ni lever ni entretenir leurs Compagnies de Gendarmes, Charles, bien conseillé, les en dispensa pour toujours : par là il les desarma ; car, dès qu'ils ne furent plus tenus de mener des troupes à l'Armée, ils n'eurent plus permission d'en avoir aucunes sur pied.

Depuis ce tems-là on n'a plus ouï parler de *Bannerets*, ni de *Bacheliers* ; les Gentilshommes de vieille race se sont qualifiez Chevaliers sans avoir reçu l'Accolade : il estoit plus aisé d'en usurper le titre que de s'en rendre digne ; une qualité si illustre ne s'estoit donnée jusques-là, qu'au merite & à la vertu ; mais pendant la guerre des Anglois, & pendant celle qu'excita la haine & la jalousie des Maisons d'Orleans & de Bourgogne, on fit tant de Chevaliers qui ne le meritoient point, que la dignité s'avilit.

Etablis-
sement des
Compagnies
d'Ordonnan-
ce,

Au lieu des Milices que les Vassaux de la Couronne estoient tenus de fournir au Roy, il eut des troupes réglées, & toutes de la Nation, ce qui auroit rendu la France invincible si on eust continué à n'en point mettre d'autres sur pied; car, au dire des gens du mestier, il n'y a pas de comparaison entre le service que rendent les troupes de la Nation, & le secours que l'on attend souvent inutilement des troupes Estrangeres; d'où est venu ce paradoxe de politique, qu'il est plus avantageux d'estre battu avec ses troupes que de vaincre par celles d'autrui. Les *Compagnies d'Ordonnance* (c'est ainsi que l'on appelloit les troupes levées par le Roy) estant païées exactement: (c'est à cette occasion que l'on rendit la Taille ordinaire:) on chastia severement le Gendarme & le Fantassin qui maltraitoit le Païsan, ou qui ne faisoit pas son devoir; on punissoit également l'Officier & le Soldat, le Noble & le Roturier: le sang de la Noblesse ne se versoit autrefois que dans les batailles, & jamais sur les échafauts, si ce n'estoit pour crime d'Estat.

Depuis que les Gentilshommes eu-

rent esté desarmez , on ne les épargna plus : avoient-ils mérité la mort , on les y condamnoit , ou bien en de certains cas on les dégradoit de Noblesse ; cette bonne police produisit bien-tost son effet , le Peuple en fut moins mal-traité , & la guerre s'en fit beaucoup mieux. Charles VII. n'estoit point capable de conduire un si grand dessein , ce fut l'ouvrage de ses Ministres , gens habiles & prévoians ; ils ne manquèrent qu'en une chose pour ce qui concerne la guerre , qui estoit , ou de supprimer la dignité de Connestable , ou du moins de diminuer de sa trop grande autorité.

a Tant qu'il y a eu en France un *Grand Senechal* (il y en a eu depuis Pepin jusques à Philippe Auguste) le *Connestable* n'a esté que le premier Escuier du Roy ; sous ce premier Escuier il y en avoit deux autres qui estoient appellez *Mareschaux* , parce qu'ils avoient soin de l'Ecurie , & qu'ils en dressoient les chevaux ; quelques-uns de ces Officiers s'estant trouvez Gens de merite & en faveur auprès du Roy , ils eurent le commandement

Origine & progres de la dignité de Connestable & de celle de Mareschal de France.

de la Gendarmerie , leurs successeurs se rendirent dignes de l'avoir ; ce qui fit qu'insensiblement on ne le donna plus qu'à eux ; le Roy s'en faisoit honneur , d'ailleurs il y trouvoit son avantage , parce qu'ils dépendoient plus de lui que n'eussent fait d'autres Commandans. Ces Escuiers devenus Generaux d'Armée , garderent entre eux dans le service la mesme subordination qu'ils avoient eüe dans l'Escurie : les Mareschaux de France n'estoient en l'un & en l'autre que les Lieutenans du Connestable.

Tels furent les commencemens de ces illustres Charges , qui dans la suite sont devenues les premieres de la Couronne ; les Mareschaux de France font de là leur foi & hommage , & ne peuvent en estre privez selon les Loix ordinaires que l'on ne fasse leur Procès. La dignité de Connestable donnoit un trop grand pouvoir ; le Connestable estoit le maistre des Armées , il nommoit les Officiers & les cassaït quand il vouloit ; il livroit bataille quand il le jugeoit à propos ; en Paix comme en Guerre il estoit le Chef de tous les Conseils , & avoit le pas sur le Chancelier , mesme au Parlement :

Parlement : un si grand pouvoir rendoit cette Charge si formidable, que les Rois qui ont sçû regner, l'auroient volontiers supprimée, si le tems le leur eust permis. Loüis XI. tout raffiné qu'il croïoit estre, ne laissa pas de la remplir ; mais il s'en repentir, & une des causes de la mort du Connestable Saint-Paul, fut le desir qu'avoit le Roy, de se deffaire d'un Officier qui alloit de pair avec lui.

Si les Ministres de Charles VII. furent loüez par les gens habiles, d'avoir mis l'ordre dans la Guerre, ils ne le furent pas moins d'avoir réglé, autant qu'ils purent, ce qui regarde la Justice. Sous la Première Race, & bien avant dans la Seconde, la Justice ne se rendoit qu'au nom du Roy, parce qu'alors il n'y avoit que lui de Souverain dans le Roïaume ; les Comtes & les Ducs la rendoient en personne dans les lieux de leur ressort ; mais depuis que sous Charles III. vulgairement appelé le Simple, qui mourut en 929. ils se furent faits Princes de leurs Villes, ils s'abstinrent du mestier de Juges, & nommerent des Officiers pour rendre sous eux la Justice. Les Fiefs en

Changement
sous Charles
VII. dans la
Judicature.

Par qui la
Justice estoit
elle rendue
autrefois.

mesme tems estant devenus hereditaires , le Gentilhomme fut le Seigneur & le Juge de son Village : ses Pairs ; c'est-à-dire, les premiers Vassaux, estoient ses Conseillers nez ; les Seigneurs, dans la suite, s'ennuyant des fonctions de Juges, mirent en leur place des *Prevoists*, qui jugeoient en dernier ressort, parce que les Justiciables estant alors Serfs du Seigneur, ils ne pouvoient se plaindre qu'à lui des prévarications du Juge. Lorsque sous Loüis le Jeune & sous son fils Philippe Auguiste, les Villes, Bourgades & Villages, se furent rachetez de la servitude, comme nous l'avons déjà marqué, les choses changerent de face.

Les Habitans devenus libres, avoient-ils reçu quelque tort de leur Seigneur ou de son Juge, ils en portoient leurs plaintes au Roy, qui convoquoit un *Parlement* ; c'est-à-dire, en langage de ce tems-là, une Assemblée nombreuse de Prelats & de Gentilhommes, pour y examiner ces plaintes ; les Seigneurs n'eurent point sujet de s'élever contre cette nouveauté, non seulement parce que le Procès y estoit jugé par leurs Pairs, je

veux dire par leurs égaux ; mais principalement parce que le Roy aiant confirmé tous les Traitez qui s'estoient faits pour l'affranchissement des Villes, il estoit necessairement le Juge des contraventions : c'est par là qu'insensiblement il recouvra une Jurisdiction, sinon directe & immédiate, du moins médiante & par appel, sur les sujets de ses Vassaux.

Quoiqu'avant l'affranchissement des Villes, Bourgades & Villages, on ne donnaît le nom de *Parlement*, qu'aux Assemblées qui se tenoient pour Affaires d'Estat, on ne laissa pas, dans la suite, d'appeller aussi Parlemens, les Assemblées, où l'on jugeoit les Affaires des Particuliers, parce que le Roy y présidoit, & que les unes & les autres estoient composées de Prelats, de Barons & de Chevaliers ; avec cette difference que les Seigneurs en general, avoient tous droit de se trouver à l'ancien Parlement, & qu'il n'entroit dans le nouveau, que ceux que le Roy nommoit : le nouveau Parlement se tenoit, où le Roy vouloit, quand il le trouvoit à propos.

Les Affaires se multipliant, les Rois reglerent qu'il se tiendroit à Pas-

ques & à la Toussaints, & que chaque Sceance dureroit deux mois ; il se tenoit à Paris plus souvent qu'ailleurs, afin d'enrichir cette Ville par l'affluence des Plaideurs : il n'y fut sedentaire qu'en 1302. c'est Philippe le Bel qui ordonna, qu'à l'avenir, cette Assemblée se tiendrait dans une des Chambres du Palais qu'il venoit d'y faire bastir : à chaque Sceance, nouveaux Juges ; rarement les continuoit-on ; tous estoient d'Eglise ou d'Epée ; le nombre n'en estoit point fixé. Philippe de Valois regla en 1344. qu'il y en auroit trente, sans y comprendre les Presidens, dans la Chambre du Plaidoyer, aujourd'hui appelé Grand-Chambre ; quarante aux Enquestes, huit aux Requestes.

Depuis
quand les Le-
gistres ont-ils
entrée au
Parlement.

Jusques au Regne de ce Prince, il n'estoit point entré de Laïques au Parlement, qu'ils ne fussent au moins Chevaliers ; si on y appelloit des *Gens de Loi*, ce n'estoit que pour les consulter ; sur la fin de ce Regne ils y eurent voix deliberative & entrée comme les Chevaliers ; cela fit de la bigarure, les Chevaliers, à l'ordinaire, s'y trouvoient l'épée au costé & avec leur manteau ; les Gens de Loi au

contraire, n'osant prendre le manteau, qui estoit l'habit de Chevalier, n'estoient vestus que d'une robe qui n'estoit point ample & traînante comme la robe d'aujourd'hui, mais serrée comme une soutane. Le Chevalier s'appelloit *Messire* ou *Monseigneur*, & on ne traite encore aujourd'hui le Parlement de *Nosseigneurs*, qu'en memoire des Chevaliers qui le composoient autrefois; les Legistes au contraire, fussent-ils Presidens, & mesme Premiers Presidens, n'estoient qualifiez que de *Maistres*. Le Premier President *a* Mauger qui mourut 1418. n'est point appellé autrement dans les Registres du Parlement, & Philippe de Morvilliers, d'ailleurs homme de qualité, ne fut point traité de Messire, qu'il n'eust esté fait Chevalier. Les Presidens au Mortier, qui representent les Chevaliers, en ont conservé l'habit, & la robe des Graduez est demeurée aux Conseillers qui leur ont succédé.

L'arrivée des Legistes causa de grands changemens; ces Gens pleins des formalitez qu'ils avoient puisées dans le

^a Voyez son Epitaphe & celui de sa femme, page 6. de *Eldrichard*, Eloge des Premiers Presidens.

Droit, introduisirent la *Procedure*, & par là se rendirent maistres des Affaires les plus difficiles : ce jargon de chicane rebuta fort les Chevaliers qui n'y entendoient rien ; une autre mortification fut de se voir assez souvent presidez par un Gradué, au lieu que dans les premiers tems, c'estoit toujours un Haut-Baron qui presidoit au Parlement ; enfin, ce qui acheva de les dégouter, c'est qu'il devint perpetuel : cette assiduité ne leur laissant point assez de tems pour avoir soin de leurs affaires, & pour rendre pendant la guerre le service qu'ils devoient au Roy, ils prirent de là occasion de ne plus aller au Parlement. Les Archevesques & les Evesques, qui autrefois avoient tous droit d'opiner dans ces Assemblées, en avoient esté congediez, du Regne de Philippe V. sous pretexte qu'ils estoient tenus de resider en leurs Eglises ; par le congé donné aux uns, & par la retraite des autres, les Legistes y resterent seuls ; ce qui a donné à la Robe la consideration où elle a toujours esté depuis.

Les lumieres & la probité de ces premiers Docteurs en Droit, qui eu-

rent sceance au Parlement, les mirent en haute réputation; ils se laissoient rarement surprendre, & jamais corrompre; ils ne recevoient ni presens ni visites, un grand fond d'honneur faisoit toute leur richesse, ils vivoient de leurs gages; & quand ils n'estoient point paieés, ils reprenoient leur mestier, qui estoit d'enseigner le Droit; cette simplicité ne diminuoit en rien le respect qu'on avoit pour eux, au contraire ils en estoient plus honorez: leur principale application estoit d'expedier les Parties: les Procès duroient peu, on les vuidoit tous en deux mois, pour ne point les laisser traîner jusques à un autre Parlement; la Justice se rendoit sans frais, l'Arrest mesme ne coustoit rien, le Greffier en estoit paieé sur un fond que faisoit le Roy. Un malheureux Commis, qui venoit de toucher ce fond, s'estant enfui sous Charles VIII. ce Prince, qui estoit en guerre avec ses voisins, & qui avoit fort peu d'argent, se laissa aisément convaincre par quelques-uns de ses Ministres, qu'il n'y avoit nulle injustice à faire paier aux Parties l'expedition de leurs Arrests.

Jusques à Charles V. c'estoit le Par qui les

Officiers du
Parlement
estoiient-ils
nommez.

Roy qui avoit nommé les Officiers du Parlement; Charles, pour faire voir qu'il estoit moins jaloux de maintenir son autorité que de procurer le bien public, voulut que les Conseillers, Presidens, & le Chancelier mesme, fussent élus par Scrutin à la pluralité des voix; c'est ainsi que *Pierre d'Orgemont* fut élu Chancelier de France, en presence de ce Monarque, dans une Assemblée Generale des Princes, Prelats & Barons, & de tous les Presidens & Conseillers du Parlement, tenuë au Louvre le 20. Novembre 1373. En pareilles Assemblées tenuës à l'Hostel Saint-Paul, en presence de Charles VI. furent élus Chanceliers de France, *Arnaud de Corbie* 1389. & *Henry de Marle* 1413. C'est sous ce mesme Roy que le Parlement commença à se tenir toute l'année. Charles VII. devenu paisible, rentra dans la possession, où estoient ses Predecesseurs, d'en remplir les places vacantes. Louis XI. pour en paroistre plus absolu, sans attendre qu'il vacquast des places, changeoit continuellement les Officiers du Parlement. *Mathieu de Nanterre*, de Chef de cette Compagnie en fut fait second

President 1465. sans autre raison, à ce qu'on dit, sinon que le Roy vouloit faire voir qu'il estoit le Maistre.

Les Charges de Judicature n'ont esté perpetuelles & non sujettes à changement que depuis qu'elles sont venales : c'est sous François I. que l'on commença de les vendre ; la pluspart des François affamez de rang & d'emploi, mirent là leur argent comptant, elles devinrent une mine d'or ; dans la suite cette mine d'or à produit des sommes immenses, sans qu'il en ait cousté au Roy que des gages plus ou moins forts, dont il s'est remboursé par le moien de la *Paulette* : c'est ainsi que l'on appella du nom de *Charles Paulet*, qui en fut l'inventeur & le premier Fermier, le droit que l'on obligea les Gens de Robe & de Finances, de païer au Roy tous les ans, pour pouvoir, dans l'année, disposer de leurs Charges, & estre dispensés de la regle des quarante jours ; auparavant, il falloit que les Resignans survécussent de quarante jours à leur démission, autrement leurs Charges estoient dévoluës au Fisc.

Depuis
quand les
Charges de
Judicature
sont-elles
perpetuelles
& venales.

La Paulette.

Comme le Roy en profitoit peu, & que souvent il les donnoit, à l'in-

portunité des Grands, on s'avisa sous Henry IV. en 1604. pour trouver sans rien déboursier de quoi paier les gages des Officiers, de les dispenser de cette regle, en paiant au Roy, tous les ans, le soixantième de la Finance de leurs Charges; cette dispense estoit une grace & non une vexation, cependant on ne laissa pas de crier fort contre ce droit; mais les choses changerent tellement en moins de quatre ou cinq ans, que les Officiers se fussent plaints d'estre ruinez si on eust refusé de les admettre à le paier; quoique cette grace ne fust d'abord accordée que pour neuf ans, on l'a toujours renouvelée pour un pareil nombre d'années jusques en 1709. qu'on obligea les Officiers à racheter le fonds de ce droit. Un mal incurable qu'a fait la Paulette, c'est qu'elle a perpetué la venalité des Charges, ce qui a fermé pour toujours la porte des honneurs civils à beaucoup de personnes de qualité & de vertu, qui la plupart ne sont pas riches, & l'a ouverte à des gens qui quelquefois n'ont d'autre merite qu'un bien, souvent mal acquis.

Dès que les Charges furent vena-

les, on donna des Lieutenans de Robe à tous les Officiers d'Epée, on interdit à ceux-ci la plupart de leurs fonctions, pour les attribuer aux autres. Tout ce qui n'estoit que Commission dans les Parlemens & ailleurs, fut créé en titre d'Office; ces créations & toutes celles qu'on a faites sous les Regnes suivans, ont insensiblement multiplié à l'infini le nombre des Officiers de Finance & de Judicature.

Le premier de tous & celui qui a inspection sur les autres, c'est le *Chancelier*; sa Charge ne se vend point; à quel prix pourroit-on la mettre? Et qui seroit assez riche pour la paier? Elle est presentement la premiere Charge de la Couronne, autrefois elle n'estoit que la cinquième: il y avoit devant lui le Senéchal, le Chambrier, le Grand-Maistre & le Connestable; le Chancelier ne se mesloit que de l'expedition des Lettres; l'on l'a appelé *Refe-rendaire*, sous la Premiere Race, & *Chancelier*, dans la Seconde; *Refe-rendaire*, parce que c'estoit lui qui rapportoit toutes les Lettres devant le Roy; *Chancelier*, parce qu'il les barroit quand elles n'estoient pas bien dressées, ou parce qu'il les scelloit dans

Origine & progrès de la Charge de Chancelier.

un endroit enfermé de grilles, autrefois appelé *Chanceaux* : son pouvoir s'accrut fort sous la Troisième Race, par la suppression de quelques-unes de ces grandes Charges qui avoient rang avant la sienne : néanmoins en 1224. il eut peine à obtenir d'avoir voix deliberative dans l'Assemblée des Pairs ; & depuis que le Parlement fut sedentaire à Paris, il n'y eut place pendant long-tems, qu'après les Evêques & les Princes.

L'autorité de ce premier Officier est montée peu à peu au point où nous la voïons ; il preside à tous les Conseils, & ne peut estre refusé ; il accorde ou refuse les Lettres, Graces & Remissions, comme feroit le Roy en personne : c'est le seul homme du Roïaume qui ne porte point le deuil ; dès qu'il est parvenu à cette Dignité, il se détache, pour ainsi dire, de lui-mesme & de sa Famille, pour ne plus représenter que la Justice dont il est Chef : il ne seroit pas bien que cette vertu toute divine, parust se ressentir des foibleesses humaines. Je parlerai plus amplement de cette Dignité quand je

donnerai la Liste de ceux qui l'ont possédée.

Ce n'est pas seulement par la re- Reglemens
 forme de la Guerre, des Finances & contre le Lu-
 de la Justice, que les Ministres de xe, le Jeu &
 Charles VII. rendirent son Regne re- les Modes,
 marquable ; mais encore par les sa-
 ges Loix qu'ils publièrent contre les
Modes, contre le *Luxe*, & contre le
Jeu. Les Modes autrefois duroient
 beaucoup davantage qu'elles n'ont
 fait depuis cent ans ; ce changement
 continuel qu'on reproche à la Nation,
 marque moins sa legereté, quoiqu'en
 disent les Estrangers, que la fécondité
 du genie de nos Ouvriers à inventer
 tant de façons de se coëffer & de s'ha-
 biller ; chacun sçavoit dans l'ancien
 tems de quelle couleur, de quelle
 forme & de quoi il devoit s'habiller ;
 un Escuier n'auroit osé prendre un
 habit de Chevalier, moins encore un
 homme du Peuple, s'habiller comme
 un Escuier. Philippe IV. dit le Bel,
 fixa par son Ordonnance de 1294.
 l'Etoffe qu'on devoit porter ; le prix
 qu'on y pouvoit mettre, & ce qu'on
 devoit donner de façon, chacun selon
 sa naissance, son âge ou sa profession.
 Il supprima par cet Edit quelques

Modes qui estoient à charge, & défendit expressement qu'on en inventast de nouvelles.

Il n'y a point de Loix qui s'exécutent moins que les Loix somptuaires; d'une Mode que l'on supprime, il en naît aussi-tôt une autre aussi ruineuse que la première; & quelques défenses que l'on fasse, l'industrie de l'Ouvrier trouve moyen de les éluder. Philippe ne fut point obéi, & l'on vit naître de son tems plus de Modes qu'auparavant, & les plus bizarres du monde; témoins ces Souliers pointus qui furent appelez *Poulaines*, du nom de l'homme qui les faisoit; la pointe de ces Souliers estoit plus ou moins longue, selon la qualité des Gens: elle estoit pour les riches, au moins d'un pied & demi, & de deux ou trois pour les Princes; plus ce bec estoit ridicule, plus il sembloit beau; il estoit recourbé & orné de quelques grotesques: cette chaussure fut en vogue jusques à Charles V. qui eut peine à l'abolir. Quand une Mode s'est introduite, quelque bizarre qu'elle soit, son empire est plus fort que celui des plus sages Loix.

Souliers bizarres.

Comment

Les cheveux longs furent à la mo-

de sous la Première Race ; le Roy les portoit très-longs , & ses Parens de mesme , & la Noblesse à proportion de son rang & de sa naissance , le Peuple estoit plus ou moins rasé ; l'homme Serf l'estoit tout-à-fait ; l'homme de *Poëte* ; c'est-à-dire , l'homme payant tribut , ne l'estoit pas entièrement. Pepin & Charlemagne méprisèrent les cheveux longs ; Charlemagne les portoit courts , son fils encore plus ; Charles le Chauve n'en avoit point ; on recommença sous Hugues Capet à les porter un peu plus longs. Je ne sçai sur quel fondement cela déplut aux Ecclesiastiques , si fort , qu'en quelques endroits on excommunia les Gens qui laissoient croistre leurs cheveux. Pierre Lombard Evêque de Paris , en fit un si grand scrupule à Loüis , surnommé le Jeune , que ce Prince fit couper les siens ; les autres Rois jusques à Loüis XIII. ne les ont portez que fort courts ; les cheveux de Saint Loüis , de Charles V. & de Loüis XII. tels qu'on les voit dans leurs Portraits & sur leurs Médailles ou Monnoies , ne passent pas le milieu du cou. Sous Loüis XIII. la mo-

en differens
tems a-t-on
porté les che-
veux.

de changea ; comme il aimoit fort les cheveux , on lui fit plaisir de les porter longs ; ce changement embarrassa les Courtisans : ceux de la vieille Cour , qui estoient à demi rasez , furent contraints , pour se mettre à la mode , de prendre des *Coins* ou *Perruques*. Il est surprenant qu'une coëffure aussi commode qu'est la Perruque , & qui estoit si commune parmi les Grecs & les Romains , n'ait esté en usage en France , que depuis le Regne de Louïs XIII.

Mode des
Aumusses ,
Chaperons &
Bonnets.

Plus de mille ans durant on ne s'y est couvert la teste que d'*Aumusses* & de *Chaperons* ; le Chaperon estoit à la mode dès le tems des Merovingiens , on le fourra sous Charlemagne , d'*Hermine* ou de *Menu Vair* ; le siecle d'après , on en fit tout-à-fait de peaux , ces derniers s'appelloient Aumusses , ceux qui estoient d'étoffe retinrent le nom de Chaperons : tout le monde portoit le Chaperon : les Aumusses estoient moins communes ; on commença sous Charles V. à abbatre sur les épaules , l'Aumusse & le Chaperon , & à se couvrir d'un *Bonnet* : si ce Bonnet estoit de velours , on l'appelloit *Mortier* ; s'il n'estoit que de laine ,

laine , on le nommoit simplement Bonnet ; l'un estoit galonné ; l'autre n'avoit pour ornement que des cornes peu élevées , par l'une desquelles on le prenoit : il n'y avoit que le Roy , les Princes & les Chevaliers qui se servissent du Mortier ; le Bonnet estoit la coëffure du Clergé & des Graduez , le Mortier fut peu à la mode , les Bonnets y ont toujours esté ; avec cette difference , qu'autrefois ils estoient de laine , & que depuis environ cent ans on ne les fait plus que de carte que l'on couvre de drap ou de serge.

On ne voit point de *Chappeaux* , En quel
avant le Regne de Charles VI. on tems a-t-on
commença de son tems à en porter commencée à
à la campagne , on en porta sous Char. porter des
les VII. dans les Villes , en tems de *Chappeaux*.
pluie , & sous Loüis XI. en tout tems.
Loüis XII. reprit le Mortier , François I. s'en dégoutta & porta toujours un Chapeau ; Henry II. prit une Toque ; François II. y mit un Plumer , & Charles IX. des Pierreries. Henry III. se coëffoit en femme ; on ne voit ni *Fraîses* ni *Collets* avant Henry II. son Pere avoit le cou nud : à remonter jusques à Saint Loüis , les autres Rois l'ont eu de mesme , hors

Charles, surnommé le Sage, qu'on voit par tout représenté avec un Collet d'Hermine.

En quel
tems a-t-on
commencé à
porter l'Habit
court.

L'Habit long estoit autrefois celui des Gens de distinction, ils ne portoient l'Habit court qu'à l'Armée & à la Campagne; l'ornement principal de l'un & de l'autre consistoit à estre bordé de Martre, Zibeline, d'Hermine ou de Menu Vair. On s'avisa sous Charles V. d'armer les Habits, je veux dire, de les chamarrer depuis le haut jusques en bas, de toutes les pieces de son Ecu; cette mascarade dura cent ans. Loüis XI. bannit l'Habit long; Loüis XII. le reprit, on le quitta sous François I. un goust de ce Prince, fut de taillader son Pourpoint. Henry II. portoit un Juppon pour Haut-de-Chausses, des Trousses de Page & un petit Manteau, qui n'alloit guere qu'à la ceinture; les fils s'habillerent comme le Pere. Depuis Henry IV. les Habits d'homme & de femme ont si souvent changé de modes, qu'il seroit ennuyeux d'en faire ici le détail.

Ornemens
& Habits des
Dames Françoises.

Les Dames Françoises ont esté peu parées pendant huit a neuf cens ans; leur coëffure estoit simple, peu de

frisure, nulle dentelle, du linge uni, mais du plus fin; leurs robes estoient fort serrées & couvroient tout-à-fait la gorge; ces robes estoient armoriées, à droit l'Ecu du mari, à gauche celui de la femme: les Veuves estoient habillées à peu près comme les Religieuses; cet air de modestie continua jusques à Charles VI. sous son Regne, les Dames commencerent à se découvrir les épaules, sous Charles VII. qui aimoit les femmes, elles prirent des Pendans d'oreilles, des Colliers & des Bracelets. Anne de Bretagne, femme de Loüis XII. méprisa les ajustemens, Catherine de Medicis & Henry III en inventerent de nouveaux; la Mere & le fils porterent le luxe jusques à l'excès.

Le *Luxe* est de tout tems & de tout País; comme il n'a d'autres bornes que celles de la vanité, inutilement entreprendroit-on de l'abolir, c'est beaucoup de le moderer; on ne connoissoit point le luxe parmi les François, avant qu'ils eussent conquis les Gaules, depuis mesme cette conquête ils conserverent leur modestie, & les Loix somptuaires ne furent point necessaires en France avant le

Les François n'ont aimé le luxe que depuis les voyages de Charlemaigne en Italie.

Regne de Charlemagne ; les voïages fréquents que ce Prince fit en Italie, corrompirent les mœurs des François ; ils en rapportèrent l'envie d'avoir des Palais, des Equipages magnifiques, des Meubles superbes, des Habits riches & somptueux ; c'estoit à qui feroit venir ce qu'il y avoit de plus beau & de plus cher au-delà des Monts : cette dépense déplut à Charles, il tascha de la réprimer par la severité des Loix, & plus encore par son exemple ; il estoit vestu simplement, hors les jours de ceremonie, où la majesté de l'Estat doit paroistre dans son Souverain.

En quel
tems a-t-on
commencé à
faire en Eu-
rope de Etof-
fes de Soie.

Le desordre augmenta sous ses Successeurs ; plus les tems furent malheureux, plus la Noblesse fit de dépense en habits, en meubles, en festins ; ce fut encore tout autre chose quand les Etoffes d'Or & d'Argent, & quand les Etoffes de Soie furent un peu devenuës communes. Deux Moines, venant des Indes en 555. apporterent à Constantinople des millions de Vers à Soie, avec l'instruction pour faire éclore ces œufs, élever & nourrir ces Vers, en tirer la Soie, la filer & la mettre en œuvre ; il s'em

fit des Manufactures à Athenes , à Thebes , à Corinthe ; Roger Roy de Sicile , en establit une à Palerme , environ l'an 1130. par là ces sortes d'Etoffes furent communes en peu de tems en France comme en Italie. On s'apperçut bien-tost du dommage qu'en souffroit l'Estat ; le luxe est un fleau , si j'ose m'exprimer ainsi , qui fait quelquefois plus de mal que n'en fait la guerre ou la peste : l'envie d'avoir de ces Etoffes incommodoit les Particuliers , & faisoit sortir du Royaume quantité d'argent tous les ans , parce qu'elles n'y venoient qu'à grands frais.

Cette dépense alla toujours en augmentant jufques au Regne de Louis XI. qui par bizarerie autant que par politique , à ce que disent les Historiens , ou par une fausse modestie , estoit vestu le plus souvent moins en Roy qu'en petit Bourgeois , n'ayant point honte de paroître aux plus augustes ceremonies avec un habit de bure , une casaque d'aussi grosse étoffe , une calotte à oreilles , & par-dessus un bonnet gras , où il n'y avoit pour ornement que des Nostre-Dame de plomb ; quoique l'on s'en mocquast à la Ville & à la Cour , peu de

Gens eussent osé risquer de se mettre proprement pour ne point irriter un Prince cruel & desfiant, qui faisoit sans forme de Procès, emprisonner, pendre ou néier, les Gens qui lui déplaisoient. Sous Charles VIII. & sous Loüis XII. la pruderie de la Reine Anne, qui fut femme de l'un & de l'autre, entretint à la Cour cet air austere & négligé.

Le Luxe,
grand sous
François I.
encore plus
sous Henry
II. & excessif
sous Henry
III.

La somptuosité y fut grande sous François I. depuis principalement que les Dames y furent appellées; avant lui elles n'y venoient point, la passion extrême qu'elles ont toutes d'estre parées, la jalousie, la vanité, le desir de plaire à ce Prince ou de s'attirer des Amans, leur faisoit prendre pour s'habiller ce qu'il y avoit de plus riches Etoffes. La Cour d'Henry II. fut du moins aussi magnifique par l'affluence d'hommes & de femmes de la premiere qualité, par un concours d'Italiens, qui attirez en France par Catherine de Médicis, apporterent de leur País la maniere délicate d'emploier les belles Etoffes: & enfin, par l'émulation qui regnoit entre Catherine & les Maistresses de son Mari, c'estoit à qui se mettroit

le mieux, & qui auroit le plus bel habit.

La somptuosité augmenta notablement sous la Regence de cette Reine, femme habile & voluptueuse, également avide de se divertir & de commander, qui gouverna neuf à dix ans dans le bas âge de Charles IX. Catherine aimant passionnément la braverie & les plaisirs, & croiant que le meilleur moyen pour regner plus absolument, estoit d'amollir les Grands par les charmes de la volupté, & de les ruiner par la dépense, les engagea eux & leurs femmes à en faire une grande en habits, en festins, bals & équipages; & bien loin de trouver mauvais que l'on eust des galanteries, elle n'élevoit auprès d'elle quantité de très-belles filles, que pour tascher, par ces Sirenes; on les appelloit ainsi, d'enchanter les Gens les plus graves, & par là de les disposer à faire ce qu'elle souhaitoit.

Le luxe n'avoit garde de diminuer sous Henry III. dont la plus grande occupation estoit d'inventer des modes, & de donner le bon goust aux habits d'hommes & de femmes; sous un Prince si effeminé, qui aimoit la

magnificence & qui s'y connoissoit; le luxe, dis-je, loin de diminuer, fut porté jusques à l'excès. Les Mignons, les Princes & Princesses, & à l'exemple de la Cour, la Noblesse & la Bourgeoisie se ruinoit en habits superbes; ce luxe excessif confondoit les conditions, abismoit les Familles, & consumoit en riches Etoffes, en Franges & en Broderies, tant de matieres d'or & d'argent, qu'on en manquoit à la Monnoie: jamais les mœurs n'avoient esté plus corrompues qu'en ce temps-là, le desordre fut extrême & universel, la plupart des jeunes Seigneurs s'adonnoient, mesme ouvertement, à un crime qu'on n'ose nommer: les femmes estoient sans pudeur, & plus on les négligeoit depuis que le Roy, dégousté d'elles, avoit changé d'inclination, moins elles rougissoient des plus grandes effronteries.

A quoi se
diversifioit-
on dans les
premiers
tems.

Ce fut encore sous Henry III. qu'on poussa la passion du jeu jusques à la fureur. Une trop longue attention épuise si fort les esprits, que si de tems en tems, non seulement on ne cessoit d'agir; mais si mesme on ne se délassoit par quelque chose d'amusant,

sant, on tomberoit bien-tost en langueur ; cette suspension de travail est appelée recreation , parce que pendant ce repos il se forme de nouveaux esprits qui reparent ceux qui se dissipent par une trop grande application : cette recreation estoit dans les premiers tems une promenade , une conversation , une course , une partie de chasse , ou quelque autre de ces exercices , qui en fortifiant le corps , ne laissent pas d'égaier l'esprit ; mais à mesure qu'on s'éloigna de la vie simple du premier âge , on devint bien plus difficile , & les Gens un peu délicats , trouvant ces plaisirs trop fades , en chercherent de plus picquans.

Les Grecs inventerent les Echecs & les Dez , pour se desennuier au siege de Troyes ; les Lidiens , pour charmer la faim pendant une extrême disette , inventerent les *Cartes* & la *Paume* , ils jouïoient un jour & mangeoient l'autre ; comme naturellement les hommes fuient le travail , & n'aiment qu'à se divertir , ces jeux devinrent si communs , qu'on fut contraint de les deffendre , & d'armer contre ces passe-tems , toute l'autorité des Loix.

Invention
des Echecs,
des Dez, des
Cartes, &c.

De tout
tems les Fran-
çois ont esté
joueurs.

a De tout tems les François ont esté grands joueurs; avant qu'ils eussent conquis la Gaule, on dit qu'ils se jouïoient eux-mêmes quand ils n'avoient plus rien à perdre, & par là devenoient esclaves de celui qui avoit gagné : cette manie diminua depuis qu'ils furent establis en-deça du Rhin. Les jeux de hazard n'estoient point à la mode dans la Premiere Race, ils y furent sous Charlemagne, & plus encore sous son fils Louïs le Debonnaire, l'un & l'autre les deffendit sous de très-rigoureuses peines. Saint Louïs, par Edit, condamna à une amende les Gens qui jouïoient aux Echecs; Charles V. deffendit la Boulle, la Paume, les Quilles, le Palet & tous autres Jeux qui ne contribuoient point à apprendre le mestier des armes : c'estoit dans un tems de guerre, où toute son attention estoit de faire des Soldats. Louïs XI. estoit joueur, son fils davantage, Louïs XII. peu, François I. encore moins; le plaisir de Henry II. estoit de courir la bague, celui de Charles IX. de forger & de battre un fer; la passion d'Henry III. estoit le Jeu de Hazard, il y perdit

Jeux de Hazard, à la mode sous

a Tacit. Mœurs des Germains.

des sommes immenses ; a l'exemple <sup>Henry III.
& Henry IV.</sup> du Roy, tout le monde jouïoit, on ne voïoit de son tems que Brelans & Academies.

a Le mal continua sous Henry IV. ce Monarque aimoit le jeu, parce qu'il y estoit heureux ; & selon quelques Historiens, il n'estoit point fasché que la Noblesse s'y ruinaît, afin qu'elle fust moins en estat de rien machiner contre lui : de son tems les Mignons n'eurent aucun credit, bien au contraire, on les regardoit avec horreur : les Dames revinrent à la mode ; l'exemple du Roy, qui les aimoit, fit renaître la galanterie. Il y a bien des Gens qui ont peine à appeller ainsi la passion extraordinaire qu'il témoigna toujours pour elles, ni le débordement qu'un si mauvais exemple causa parmi les François ; quelque amoureux que fust ce Prince, il n'en estoit ni moins actif ni moins sensible à la gloire, & après avoir triomphé des plus formidables Ennemis, il s'en alloit executer un projet aussi noble que jamais on en ait conçu, lorsqu'un détestable coup trancha sa vie & ses desseins le 14. May 1610.

a Mezerai, in 4. page 470. Tome III.

L'humeur fâcheuse de sa Veuve, je veux dire *Marie de Médicis*, son opiniastreté, ses défiances, ses inquiétudes, son peu de docilité à recevoir de bons conseils, & son aveugle attachement à des Gens odieux, d'ailleurs peu dignes d'estime, excitèrent pendant sa Regence, des troubles qu'elle ne sceut calmer. Les premières années du Regne de Louis XIII. se passerent aussi en cabales, qui se faisoient de jour à autre pour maintenir ou pour supplanter les Ministres ou les Favoris, qui sous lui tenoient le timon : dans cette agitation l'Estat estoit en danger, si Louis XIII. quasi malgré lui, après deux ans de résistance, n'eust enfin choisi pour Ministre le Cardinal de *Richelieu*, genie supérieur, également capable & de former un grand dessein & de le bien executer ; les traverses continuelles que causerent à ce Politique la haine de la Reine Mere qui avoit esté sa Patrone, les inégalitez du Roy, les complots continuels que brassioient les Grands du Roiaume, & les menées secretes du Roy d'Espagne, de l'Empereur & des autres Princes Estrangers, qui craignoient tous le Cardi-

nal, ne l'empeschèrent point de travailler à restablir le Roïaume dans sa splendeur, & à le rendre, sinon aussi vaste, du moins aussi florissant qu'il l'estoit sous Charlemagne.

Toutes les semaines il en conféroit avec des Gens qui estoient païez pour lui en trouver les moïens : si les guerres du dehors & les intrigues du dedans, ne lui permirent point d'achever un si beau projet, du moins il ne négligea rien pour l'avancer le plus qu'il put : comme il estoit bien persuadé que rien ne fait plus d'honneur au Prince ni de bien à l'Estat que de cultiver les beaux Arts, ce fut par là qu'il commença, n'épargnant ni argent ni peines pour faire fleurir ceux qu'il aimoit, entre autres la Philosophie, la Poësie, l'Architecture, la Peinture & la Musique ; il se piquoit d'estre Philosophe, il faisoit aisément des Vers, & croïoit entendre le Theatre mieux que personne de son siecle.

De tout tems on s'est appliqué à la Philosophie : il y avoit tant de Philosophes parmi les Grecs, ces Philosophes enseignoient des opinions si incroïables & si contraires les unes aux autres sur toutes sortes de matieres,

Nouveau lustre de la France sous Louis XIII. par l'application du Cardinal de Richelieu à y faire fleurir les beaux Arts.

Depuis quand les François se sont-ils appliqués à la Philosophie.

qu'ils en devinrent méprisables; témoin les diverses idées que ceux d'entre eux qui s'adonnoient à l'estude de la Morale, avoient du Souverain Bien, qu'ils mettoient ou dans les richesses ou dans l'insensibilité; le plus grand nombre, dans les plaisirs; tous enfin, où il ne peut estre. En general, leur vertu n'estoit qu'ambition; plus ils estoient superbes, plus ils se croïoient Philosophes; & si quelquefois ils méprisoient les honneurs, les coups, les injures, ce n'estoit que par vanité: l'orgueil qui leur fournissoit les traits piquans dont ils perçoient tout homme qui leur déplaisoit, leur servoit de cuirasse pour ne point ressentir les traits qu'on lançoit contre eux. Les Romains s'adonnerent à la Philosophie bien moins que n'avoient fait les Grecs, & les François encore moins que les Romains.

Sous la Premiere Race, on n'enseignoit en France que la Grammaire, l'Arithmetique, la Dialectique; l'Astronomie fut à la mode sous Charlemagne, l'Astrologie Judiciaire y fut sous Loüis le Debonnaire, Prince timide & curieux: il n'y avoit point de Grand Seigneur qui n'eust chez lui un Astro-

logue. Bien des Gens ne peuvent souffrir qu'on ait la moindre confiance en l'Astrologie Judiciaire ; car , autant qu'il y a de danger à vouloir percer l'avenir , autant , disent-ils , y a-t-il de foiblesse à se flatter qu'on l'apprendra par cette Science ; comment peut-on se persuader qu'on lise dans les Astres , ce que nous ferons toute la vie ? Quelle liaison & quelle proportion avons-nous avec ces grands corps qui sont si éloignez de nous ?

a Sous la Troisième Race, les François ne se sont appliquez à la Philosophie, qu'environ l'an 1050. les Ecrits d'*Aristote* aiant esté vers ce tems-là apportez de Grece en Espagne & d'Espagne en France, ce Philosophe y eut bien-tost un fort grand nombre de Sectateurs ; *Berenger*, *Abelard*, *Gilbert de la Porée*, & autres beaux esprits, lui donnerent de grandes loüanges, mais c'estoient tous Gens nottez ; plus ils lui donnerent de loüanges, plus sa doctrine devint suspecte ; d'autant plus que les Peres Grecs & beaucoup des Peres Latins avoient dit dès les premiers siècles, qu'il n'y a

a Du Boullai, Histoire de l'Université. De Lacroix, De variâ Aristotelis fortunâ.

point de Philosophe dont les principes soient plus contraires à la créance de l'Eglise. Un Concile tenu à Paris en 1209. fit brusler en place publique tous les Ouvrages d'Aristote, & défendit d'en lire aucun sous peine d'excommunication.

Ces deffenses subsisterent plus de quatre-vingt ans ; ensuite, selon les conjonctures, & le plus ou le moins de credit des Disciples de ce Philosophe, ces deffenses furent plus ou moins modifiées, on les leva entiere-ment 1447. les Sectateurs en triompherent ; & pour le dédommager de ce qu'il avoit esté pros crit, ils firent presque passer en Loi, qu'on n'enseigneroit plus d'autre Philosophie que la sienne : leur passion alla si loin, que *Ramus*, qui estoit Professeur dans un College de Paris, aiant écrit cent ans après contre la Logique d'Aristote, les Gens de *a* l'Université firent condamner le Livre au feu, & l'Auteur à une prison ; il y avoit dans cette poursuite, à ce que disent les *b* Historiens, autant de haine contre *Ramus*, dont ses Confreres estoient ja-

a Histoire de l'Université, ann. 1543. & 1544.

b De Thou, ann. 1573.

loux, que d'estime pour Aristote. Ramus aiant appelé, le Roy François I. évoqua l'affaire au Conseil, parce qu'elle faisoit un si grand bruit, qu'il y avoit lieu d'apprehender qu'elle ne causast une sedition; le dessein du Roy n'estoit point de décider cette querelle de College, mais de calmer les esprits en la leur faisant oublier: l'affaire traîna; le dénouement fut que Ramus reconnut, pour avoir la paix, qu'il y avoit de la temerité, de l'orgueil & de l'ignorance à contredire Aristote.

Une si grande victoire affermit pour long-tems l'empire de ce Philosophe. Qui eust osé s'élever contre? On demeura pendant soixante-dix ans dans un respectueux silence; *Gassendi* le rompit 1625. en attaquant fort vivement la Philosophie d'Aristote; *Descartes* en fit autant quelques années après: ils en vouloient principalement à sa Physique, lui reprochant qu'il avoit traité cette partie de la Philosophie en Metaphysicien. Aristote établit trois principes de la generation, la matiere premiere, la forme substantielle & la privation; comment, disoient ces Philosophes, la privation qui n'est rien peut-elle estre le prin-

cipe de quelque chose de réel? C'est un jargon, disoient-ils, & un jargon inintelligible, de dire que lorsque la secheresse & la chaleur qui est dans le bois, sont venuës à un certain point, elles tirent du sein de la matiere la forme substancielle du feu, qui y estoit déjà en puissance.

A force de décrier la Philosophie d'Aristote, ils mirent la leur en credit; Gassendi n'a fait que renouveler la Philosophie d'Epicure, Descartes prétend en avoir fait une nouvelle: tous deux enseignent que les Estres materiels sont composez de corpuscules; avec cette difference, que selon Gassendi, ces petits corps sont indivisibles, & qu'au contraire selon Descartes, ils se divisent à l'infini: Descartes est le plus hardi, rien ne lui semble difficile, non pas mesme de créer un monde; il ne demande pour cela qu'une matiere divisée en quantité de petits quarrez qui se meuvent fort rapidement, chacun autour de son centre, leurs carnes venant à se froisser, il s'en fera une poussiere tout-à-fait subtile; matiere telle qu'en la meslant avec une autre plus grossiere, il pourra s'en former un Ciel,

des Astres & des Elemens. Ces deux puissans *a* Genies , nez à sept ans près l'un de l'autre, l'un en Provence, l'autre en Touraine, ont fait grand honneur à la France.

Quelques-uns de nos Poëtes ne lui en ont pas moins fait par ces excellentes Poëties qui ont esté traduites dans toutes les langues de l'Europe : il y a eu en France, dès le commencement de la Monarchie, des Poëtes qu'on appelloit *Bardes*, qui chantoient au son des musettes, les actions des Hommes Illustres : de là venoit cette coustume, qui estoit encore en usage au commencement de la Troisième Race, de ne point donner de combat, que dix ou douze grosses voix n'eussent chanté de toutes leurs forces la chanson, dite de *Roland*, afin d'animer les troupes par le recit des hauts faits d'armes de ce Heros imaginaire. *b* *Guillaume* Duc de Normandie, surnommé le *Bastard*, estant prest de donner bataille à *Haralde* son Com-

Poësie Française, ancienne & moderne,

a *Pierre Gassendi*, Chanoine & Prevost de Digne, né dans un Bourg de ce Diocèse, mourut à Paris 1655 à 65. ans. *René Descartes*, né à la Haye en Touraine, mourut à Stokolm en 1650. à 54. ans.

b *Mathieu Paris*, *Guillaume de Malmesburi*, ann. 1066.

petiteur pour la Couronne d'Angleterre, fit chanter cette chanson trois fois avant qu'on sonnast la charge. D'autres Poëtes, nommez *Fatistes*, faisoient de petites Pieces qui estoient chantées par des Chœurs ; ces petits ouvrages estoient d'autant plus estimez, que le Poëte y mesloit souvent des traits piquans contre le vice, & des éloges de la vertu.

La Poësie fit peu de progrès sous les Rois Merovingiens, elle fleurit sous Charlemagne qui l'aimoit avec passion ; depuis lui on la négligea jusques au Regne de Loüis VII. ce fut sous ce Prince que naquit la Poësie Françoisse, tous les Vers faits auparavant, n'estoient qu'en Romain rustique ; jargon barbare & grossier, composé de Tudesque, de Gaulois & de Latin. En France, comme ailleurs, il y a toujours eu force Rimeurs & peu de Poëtes : je ne nommerai que ceux qui ont le plus contribué à embellir nostre Poësie.

Abelard, fit en Vers l'Histoire de de ses aventures ; il vivoit dans le douzième siecle. *Guillaume le Court* & *Alexandre de Paris*, traduisirent un Poëme Latin, nommé l'*Alexandria-*

de ; les Vers de cette traduction sont tous de douze sillabes , on a depuis appelé ces sortes de Vers *Alexandrins*, ou du nom du Grand Alexandre, qui est le Heros de la Piece, ou du nom d'un des Traducteurs. En 1203. ou environ *Hugues de Berci*, Moine de Cluni, fit une Satire ingénieuse, où personne n'estoit épargné ; il lui donna le nom de *Bible*, parce que ce Moine prétendoit n'y dire que des veritez, cette premiere Poësie estoit encore bien informe ; sous Saint Louis elle fut plus exacte. *Thibaut* Comte de Champagne, *Pierre Mauclerc* Comte de Bretagne, *Charles* Comte d'Anjou & *Raoul* Comte de Soissons, faisoient de jolies Chansons. La Poësie vint si à la mode, qu'il y avoit des Maistres à rimer sous le Regne de Philippe III. autant que de Maistres à danser. Le Roman de la *Rose*, commencé du tems de Saint Louis, par *Guillaume de Loris*, fut achevé par *Jean de Meun*, environ quarante ans après : ce Poëme, tout vieux qu'il est, a conservé jusques à present de la réputation, non seulement parmi les François, mais mesme parmi les Estrangers. Il y a des endroits d'un

aussi bon goust, que ce qu'on admire le plus dans les Poësies Grecques & Romaines.

En 1325. une Dame de Toulouse, nommée *Clemence Isaure*, institua les Jeux *Floraux*; on les appelle ainsi, parce que les Prix que l'on y donne sont une *Violette* & un *Souci*, l'une d'or & d'autre d'argent; en fondant ces deux Prix, cette Dame s'est procurée des loüanges éternelles: le jour de la distribution on jette des fleurs sur son tombeau; on en couronne la statuë qui est dans l'Hostel de Ville, & on recite à son honneur des Vers Latins & François; ces exercices s'establirent en d'autres endroits: par là insensiblement la Poësie se perfectionna; elle consistoit alors en Ballades, en Chants Roïaux, en Vaudevilles & Rondeaux.

Corbeil, dit *Villon*, qui vivoit du tems de Loüis XI. commença à donner aux Vers, un tour aisé & naturel; *Oétavien de Saint-Gelais*, traduisit sous Loüis XII. l'*Odissee* & l'*Eneïde*, *Homere* & *Virgile* sont moins faits pour estre traduits que pour estre imitez. *Melin*, fils d'*Oétavien*, fit bruit sous François I. on ne voit point avant ce

Poète de Madrigaux François , il en faisoit de fort jolis ; ces petites pieces plurent si fort , que pendant un siecle & demi on ne donnoit point de serenade , qu'on ne chantast à l'honneur des Dames , un Madrigal ou deux. *Clement Marot & du Bellai* , n'eurent pas moins de réputation ; Marot est le premier qui ait fait des Eglogues , des Elegies , des Epigrammes & des Epitaphes en François ; il traduisit cinquante Pseaumes , le grave & le serieux n'estoit point son fait , il ne plaisoit que dans l'enjoué & le badin. Du Bellai donna de l'harmonie & de la douceur à ses Vers , il fit revivre le Sonnet , oublié depuis trois cens ans ; c'est lui qui en fixa les regles.

Belleau & Ronsart , brillèrent sous Henry II. & plus encore sous Charles IX. Belleau fit des Pastorales ; les premieres Oeuvres de Ronsart furent des Odes & des Hymnes , il prétend qu'on n'en a point fait avant lui ; son beau genie , son stile enflé & sa vaste érudition le firent admirer de son tems , aujourd'hui on auroit horreur de l'inhumanité avec laquelle il écorchoit tous les Auteurs Grecs & Latins. Dès que le goust s'est raffiné , Ronsart , du

comble de l'honneur, est tombé presque dans le mépris. *Desportes*, *Bertaut* & *Pibrac*, se distinguèrent sous Henry III. *Pibrac* par sa Poësie sentencieuse, *Desportes* par ses Vers Galans, *Bertaut* par un tour aisé qu'il sçavoit donner à ses Vers. *Malherbe*, vint sous Henry IV. servir de modele à tous les Poëtes qui aspirent à la perfection, il a beaucoup contribué à rendre la Langue plus pure & la Poësie plus exacte ; ce qui surprend en lui, c'est qu'il s'exprime en Vers avec autant de netteté & d'un air aussi naturel que s'il avoit écrit en Prose.

Sous Louis XIII. de *Beuil* Marquis de *Racan*, fit des Pieces fort estimées ; *Theophile*, mit en vogue les Pointes & les Antitheses ; son brillant, sa vivacité, & plus encore sa hardiesse, imposèrent à bien des Gens. *Mainard*, sçavoit mieux qu'un autre assaisonner une Epigramme. *Voiture*, remit à la mode les Ballades & les Rondeaux ; il y dans tous ses Ouvrages une finesse & un enjouement que l'on a peine à imiter : il n'y a sorte de Poësie où les François n'aient réüssi, hors peut-estre dans le Poëme Epique. La *Pucelle de Chappelain*, le *Saint-Louis*
du

du Pere le *Moine*, ni le *Clovis* de *Desmarais*, ne sont pas d'assez beaux Ouvrages pour entrer en comparaison avec l'*Illiad*e d'*Homere*, l'*Eneide* de *Virgile*, ou la *Jerusalem* du *Tasse*.

Sous le Regne de *Louïs XIV.* *Benserade* a excellé dans les Vers Galans, *Boileau* dans la Satire, & la *Fontaine* dans les Contes. Les Fables ont le don de plaire, quand ces chimeres sont racontées avec esprit; elles endorment si bien la raison, que l'on y prend plus de plaisir qu'à de veritables Histoires.

Nos Poëtes Dramatiques ont encore plus excellé; les Estrangers conviennent qu'il n'y a rien dans l'antique de plus beau ni de plus fini que quelques Pieces de ces grands Hommes: il ne s'estoit point fait avant le Regne de *Charles V.* de Piece de Theatre en François; ces Pieces, mesme au commencement, n'estoient que des recits en Vers sur quelques-uns de nos Misteres. Les Poëtes, à l'envi, travaillerent sur ce nouveau plan, on y joignit des Episodes, ainsi insensiblement on en fit une Piece en forme; les Acteurs qui la jouïoient prirent des Lettres de *Charles VI.* pour former

une Compagnie sous le nom de *Confreres de la Passion* ; ces Confreres acheterent à Paris un Hostel , où ils représenterent la Passion du Fils de Dieu, distribuée en Scenes & en Actes : le Theatre perd son agrément en y représentant les Misteres de la Religion, & on ne peut guere conserver toute la majesté des Misteres en les exposant sur le Theatre. Cette Piece & autres semblables , comme les *Actes des Apostres* , toutes ennuyeuses qu'elles estoient, furent les seules qu'on representa pendant plus de cent trente ans.

Jodelle en fit d'autres sous Henry II. *Bailf* sous Charles IX. *Garnier* sous Henry III. & Henry IV. *Hardi* sous Louis XIII. ces Pieces estoient si fades , il y avoit si peu de pensées , si peu d'art , si peu de justesse , d'ailleurs le langage en estoit si rude , qu'elles vieillirent bien-tost ; elles tomberent tout-à-fait à la premiere vûe de la *Silvie de Mairet* , parce que celle-ci valloit un peu mieux , on y courut, après vint la *Marianne de Tristan*, qu'on trouva admirable , pour les beaux sentimens & pour la versification. Quelque beauté qu'eussent ces

Pieces, qu'est-ce que c'estoit en comparaison des Tragedies de *a Corneille*?

Lorsque le *Cid* parut 1637. ce fut une joie, une admiration & une espece d'émotion si grande dans toute la France, que l'on n'y parloit d'autre chose; chacun en apprenoit les plus beaux endroits, on ne se lassoit point de voir cette piece, & pour louer une chose rare, on disoit en proverbe, cela est beau comme le *Cid*. *Horace*, *Cinna*, *Rodogune*, *Polieuſte*, *Pompée*, *Nicomede*, *Othon*, *Oedippe*, *Heraclius*, qui sont encore du mesme Auteur, parurent autant de chefs-d'œuvre: il n'y a personne qui ne mist ce Poëte au-dessus de tous les tragiques, s'il estoit un peu plus égal; il est si admirable en quelques-unes de ces Pieces, que l'on ne peut souffrir qu'il soit médiocre en quelques autres. *Corneille* sous *Loüis XIII.* n'eut point de Concurrent, sous *Loüis XIV.* il en eut un qui fit de si belles Tragedies, qu'on doute encore à qui des deux on doit donner la préférence.

Racine, parut après *Corneille*, mais il ne le coppia pas; il courut après lui dans la mesme carriere sans mar-

a Pierre Corneille, né à Roüen en Juin 1606.

cher sur les pas ; ce sont deux originaux , mais de différente maniere : tous deux heureux à inventer , habiles à bien peindre , exacts à conserver les bienfécances : on aime mieux Racine , parce qu'il est plus tendre , & on admire plus Corneille , parce qu'il s'éleve davantage : ils ont porté la Tragedie à ce degré de perfection où les Grecs la firent monter , & où jamais ne purent atteindre les plus grands Genies des Romains. C'est à ces deux Hommes que la France est redevable d'égaliser en cela l'ingenieuse Athenes , & de triompher de la superbe Rome.

Moliere , dans son genre , est encore plus original ; personne n'a eu plus de talent pour jouïr tout le Genre humain , pour trouver le ridicule des choses les plus serieuses , & pour l'exposer de maniere que l'on ait honte d'y tomber : au sentiment de bien des Gens , il y a plus de sel attique dans les Comedies de ce Poëte , que dans celles d'aucun ancien Grec ou Romain ; ses Pieces sont semées de railleries délicates , & on y voit par tout une judicieuse sobriété à ne dire que ce qu'il faut en chaque caractère , & une adresse merveilleuse à sçavoir at-

traper la naïveté de la pure nature : ses portraits sont si beaux , ces beautés sont si naturelles , qu'elles se font sentir aux personnes les plus grossières. Les Etrangers avoient que jamais la Grece ni Rome , n'ont rien produit de plus parfait que le sont la pluspart des Pieces de Corneille , de Racine & de Moliere.

Tandis qu'on y courroit, parut un nouveau Spectacle qui n'attira pas moins la foule , je veux dire les *Opera* ou Tragedies en Musique ; elles sont de l'invention des Italiens , mais c'est en France qu'on les a perfectionnées : tout est superbe dans ce Spectacle , Machines , Habits , Décorations ; la Scene surprend , les Airs enchantent , tout ensemble paroît merveilleux : il ne laisse pas d'y avoir des Gens que ces merveilles ennüient fort : les yeux ont beau estre charmez , si l'esprit n'est point satisfait , il faut de necessité que les sens viennent à languir ; ces Gens ne peuvent soutenir l'ennui de recitatif , qui n'a ni l'agrément du chant , ni la force de la parole ; & ils ne regardent l'*Opera* que comme un travail bizarre , où le Poëte & le Musicien , également gésnez , se donnent

Tragedies
en Musique.

bien de la peine à faire un mauvais Ouvrage. Tout le monde n'en pense pas de mesme ; & il y a bien plus de personnes qui sont charmées de l'Opera, qu'il n'y en a à qui il déplaist ; ce que les Connoisseurs y admirent, est moins la Piece & le Spectacle, que la Musique qui enleve.

Miracles de
la Musique
selon les
Grecs.

Cet Art est assez ancien en France, preuve que nos Aïeux n'estoient pas aussi grossiers qu'on voudroit nous le faire croire ; rien n'est plus délicieux au goust de la plupart du monde, ni de plus charmant que la *Musique* : les Grecs en estoient si entousiasmez, qu'il n'y a point de miracles qu'ils ne lui aient attribué, comme de faire marcher les rochers, de forcer les plus grosses pierres à se placer l'une sur l'autre pour bastir des Temples & des Villes, d'inspirer tout à coup aux hommes les plus lasches une si grande envie de se battre, qu'ils s'assommoient les uns les autres en entendant un air guerrier, selon le mode Phrigien, ou de les calmer tout à coup, dans le fort mesme de la meslée, en leur chantant un air plus doux, selon le mode Lidien : ces Hiperboles outrées que la Grece menteuse prenoit plaisir à

debiter , ne signifient autre chose ,
 sinon qu'il n'y a point d'homme ni
 si stupide ni si farouche , qu'on n'égaie
 ou qu'on n'apprivoise par les charmes
 de la Musique ; la Musique cependant
 ne consistoit alors que dans la simple
Melodie ; c'est-à-dire , dans le chant
 d'une voix ou de plusieurs , l'une après
 l'autre : les Anciens n'ont point con-
 nu la Musique à plusieurs Parties ;
 tous les Orientaux ne la regardent en-
 core que comme une désagréable &
 ennuyeuse confusion , & ne peuvent
 souffrir ce contraste de sons graves &
 de sons aigus , de diezes , de fugues , de
 syncopes , en quoi consiste , selon nous ,
 ce qu'il y a de merveilleux & de di-
 vin dans la Musique.

En 1025. ou environ , *Gui* , dit l'*A-*
retin ; c'est-à-dire , né à Arrezzo , Moi-
 ne Benedictin de Nostre-Dame de
 l'ompse , dans le Ferrarois , inventa ,
 à ce que l'on dit , la Musique à plu-
 sieurs Parties ; ce Religieux né Mu-
 sicien , peu content de la melodie ,
 trouva , à force de rêver , qu'en gar-
 dant des proportions , on pouvoit faire
 chanter ensemble plusieurs voix , quoi-
 que différentes , & en former une har-
 monie qui charmaît l'esprit & l'oreille :

Musique à
 plusieurs Par-
 ties , par qui
 inventée.

c'est lui qui inventa les *Lignes*, la *Gamme*, & les six fameuses sillables, *Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La*; il n'y a pas soixante ans que *Si*, fut imaginé par un François nommé le *Maire*; cette septième sillabe, à ce que disent les Gens de l'art, est si commode pour entonner & pour connoître les intervalles, que malgré tous les vains efforts & routes les langues des vieux Maîtres, il n'y a point eu de Musicien en France ni en Italie, qui ne s'en soit servi depuis.

Musique
ancienne en
France.

L'Europe applaudit à l'invention de l'Arétin; les Eglises considérables, en France principalement, eurent bientôt un Chœur de Musique, on y chantoit auparavant le Plein-Chant Romain ou François: la Psalmodie est ancienne dans l'Eglise; quoiqu'à parler exactement, ce fut bien moins un Chant, les trois ou quatre premiers siècles, qu'une prononciation plus pitetique & plus ferme. Saint Gregoire Pape, qui sçavoit la Musique, corrigea le Chant ancien, ce Chant réformé s'establit aussi-tôt après dans les Eglises d'Italie; celles de France gardèrent le leur jusques à ce que Pepin & Charlemagne, par complaisance pour les Papes, ordonnerent qu'on ne chan-
teoit

teroit dans les Eglises du Roïaume que le Plein Chant Gregorien ; quelques Eglises obéirent ; d'autres ne prirent qu'une partie de ce Chant & le meslerent avec le leur : ce Chant mi-parti de Gregorien & de François, demeura dans beaucoup d'Eglises, & on continua de s'en servir à l'ordinaire pour les Pseaumes & les Antiennes, depuis mesme qu'il y eut Musique.

Il y avoit Musique dans l'Eglise de Paris, bien avant l'an 1400. ce fut un Parisien, nommé de *Mœurs*, qui au lieu de *Points* & de *Lettres*, dont on se servoit auparavant, pour marquer le degré de gravité ou de hauteur qu'on doit donner à chaque ton, inventa en 1330. les figures ou caracteres que l'on a appellez des *Notes*, parce qu'elles désignent l'abbaissement ou l'élévation de la voix, ses mouvemens vistes & lents, & toutes les variations qui peuvent faire harmonie. La Musique de l'Aretin, toute pesante & toute ennuyeuse qu'elle estoit, n'a pas laissé de regner six siècles ; il n'y a pas soixante-dix ans qu'on a commencé à l'égaier & à la rendre plus expressive ; les Maîtres Italiens y ont beaucoup contribué, leurs compo-

tions de Chapelle ont plus de variété & plus de grace que les nostres : quand en 1647. *Baptiste Lulli*, Florentin, fut amené à onze ou douze ans par le Chevalier de Guise en France, on n'y faisoit que commencer à y cultiver la Musique ; Lulli l'apprit des Maîtres François, & devint bien-tost si habile qu'il les surpassa tous, il a porté cet Art à un point d'élégance & de perfection, où personne depuis lui n'a pû encore parvenir : les Musiciens François ont toujours excellé à faire des airs & des chansons ; ils excellent dans l'exécution de toute sorte de Musique, & on peut dire sans flatter, qu'il n'y a point de Nation qui chante aussi proprement.

En quel
tems la Pein-
ture a-t-elle
commencé à
ressusciter en
Europe, & à
s'y perfec-
tionner.

Nos Peintres ont acquis plus de réputation que nos Musiciens, j'entends nos Peintres modernes ; car à l'égard des anciens, ils ne faisoient rien de supportable, leurs figures n'estoient dessinées ni drappées comme il le falloit ; pas une n'estoit en sa place, de leur bouche sortoient des rouleaux où les demandes & les réponses que ces figures se faisoient, estoient écrites en grosses lettres : ridicule maniere d'exprimer dans un tableau les passions des

personnages. La Peinture, cet Art si vanté parmi les Grecs & les Romains, estoit demeurée ensevelie sous les ruines de l'Empire jusques en 1260. qu'on commença en Italie à dessiner correctement, & à donner à ses figures plus de vie & de verité qu'on n'avoit fait depuis mille ans; cette Peinture renaissante fut cependant très-long-tems informe, & ce n'est que deux siècles après que *Michel Ange*, que *Raphaël*, que le *Correge* & le *Titien*, l'ont portée à la perfection: c'est avec raison que l'Italie se glorifie d'avoir produit de si grands Maistres, il n'y a point eu jusques à present de plus sçavant dessinateur que Michel Ange *Buonarotti*; personne n'a si bien peint que le *Correge*, le coloris du *Titien* est d'une beauté qui enchante; tout est charmant dans *Raphaël*, tout y est naturel, & dans un beau naturel.

La belle Peinture n'est pas fort ancienne en France, je n'entends point parler de la *Peinture sur le verre*, ce sont les François qui l'ont inventée, elle a esté long-tems en vogue, depuis cent ans elle n'y est plus, c'est dommage qu'on l'ait négligée jusques à en perdre le secret; il y a en quelques

Peinture sur
le verre.

Eglises des vitres d'un goust excellent pour le dessein & les couleurs ; je ne parle que de la Peinture à Huile , à *Fraisque* , en *Detrempe* , sur bois , sur toile , sur enduit : Maistre *Roux* & le *Primateice* , tous deux nez en Italie , l'un à Florence , l'autre à Bologne , appellez par François I. qui aimoit les Sciences & Arts , apporterent le bon goust en France. *Cousin* , *Brunel* , *Du Perat* , *Baulleri* , *Lerambert* , *Du Breuil* , quoiqu'instruits par le *Primateice* , n'en firent pas de meilleurs Ouvrages.

nos
ont-
ils immen-
cé à se dis-
tinguer.

Blanchard & *Voüet* , sont les premiers qui se soient distinguez parmi les Peintres François , *Blanchard* par le coloris , *Voüet* par le dessein ; le premier avoit attrapé cette harmonie de couleurs , cette conduite de lumie-
re , & cette fraischeur de teintes qu'on admire dans le Titien ; *Voüet* , quoi-
que moins habile , eut cependant beau-
coup plus la vogue ; il n'y a guere d'Eglises à Paris ou de Maisons con-
siderables , où l'on ne voie de ses Ou-
vrages ; jamais Peintre n'eut tant d'E-
levés , on en compte jusques à vingt
qui ont eu de la réputation : trois de
ces Eleves , le *Sueur* , le *Brun* & *Mi-
gnard* , en ont acquis une très-grande.

Les Ouvrages de le Sueur approchent fort de la perfection, il y a de la vie, de la grace, de la dignité ; rien n'est mieux entendu que la disposition de toutes les figures : le Sueur ne travailloit que de génie, il a marché sans guide sur les traces des plus grands hommes, & de lui-même il s'est formé dans l'école de Raphaël, sans en avoir vû les Ouvrages.

Le Brun traitoit le tendre & le terrible, le sérieux & l'enjoué également bien ; la fortune lui fut favorable dès qu'il commença de paroître, & depuis ne l'abandonna point ; il est mort dans une haute estime, comblé de gloire & de biens. La Galerie & le Grand Escalier de Versailles, les Victoires d'Alexandre, la Famille de Darius, les Peintures de Vaux-le-Vicomte, sont d'excellents morceaux qui lui ont fait bien de l'honneur ; il dessinoit correctement, son coloris semble fade à bien des Gens ; & selon ces Censeurs, il regne dans ses Pièces une confusion qui fait peine : l'ordonnance, à ce qu'ils prétendent, n'est pas heureuse dans la plu part.

Pierre Mignard, estoit un grand Peintre, ses Ouvrages sont fort esti-

mez ; les plus considérables sont le Dôme du Val de Grace, le Salon & la Galerie de Saint-Cloud ; s'il s'y trouve quelque défaut, ce n'est rien en comparaison des beautés qui brillent par tout. Quelque réputation que ces trois Hommes aient acquise, elle n'approche point de celle où est le *Poussin*.

A force d'étudier toutes les beautés de l'antique, le grand goût, la correction, l'élégance, les proportions, les expressions, les draperies, les airs de tête, les attitudes & généralement tout ce qu'on admire le plus dans les Statues antiques, le Poussin devint si habile, que les Italiens, quoique d'ailleurs ils estiment peu les Ouvrages des Etrangers, n'ont pas laissé de son vivant & encore après sa mort, de le comparer à Raphaël ; tous deux ont exprimé parfaitement, Raphaël avec plus de grace, le Poussin avec plus de force : il y a plus d'étude dans celui-ci, & plus de naturel dans l'autre ; leurs tableaux sont admirables pour l'invention, pour l'ordonnance, pour la variété des sujets également nobles & nouveaux ; les personnages y sont vivans ; on y

découvrir leur naturel & le degré de leurs passions selon leur âge, leur condition & leur País : tous les Ouvrages de Raphaël ne sont pas tout-à-fait de lui, il faisoit les desseins & ses Eleves les peignoient; le Poussin n'a point eu d'Eleves, il n'y a pas un de ses Ouvrages qui ne soit tout-à-fait de lui; quoique la main lui tremblât dans les derniers tems, & qu'à peine pût-il placer son pinceau, il ne laissoit pas de travailler & de faire des tableaux d'une beauté inestimable; son coloris n'est pas brillant non plus que celui de Raphaël, parce que tous deux ont moins cherché ce qui peut contenter les yeux, que ce qui doit enlever l'esprit : l'un & l'autre estoit fort desinteressé, & n'avoit pour vûe principale que la perfection de l'Art.

Nos Architectes ne le cedent point à nos Peintres, les uns & les autres ont soutenu également bien la gloire de la Nation, autant que quelques Peuples se sont adonnez à l'Architecture, autant d'autres l'ont-ils négligée; les Perses ni les Egyptiens, au sentiment de bien des Gens, n'y ont point excellé; ces Pyramides si vantées n'avoient rien de considerable, à ce qu'il

L'Architecture négligée en France pendant plus de mil ans, y est florissante depuis François I.

semble à ces Censeurs , que leur prodigieuse grandeur , & dans les ruines qu'on voit encore de l'ancienne Persepolis , il s'en faut bien qu'on y découvre les beautez qui brillent par tout dans les ruines d'Athenes & de Rome.

On ne sçauroit bastir plus mal que l'on a fait en France depuis le Regne de Clovis jusques au tems de François I. les maisons estoient faites à peu près comme des coulombiers , les Palais comme des Forteresses , & dans ce nombre presque infini d'Eglises qu'il y a dans le Roïaume , on n'y admire que leur grandeur ; on distingue néanmoins le nouveau gothique du vieux , & on convient que les Eglises Cathedrales de Paris , de Roïen , de Beauvais , d'Amiens , de Reims , de Vienne , de Chartres , l'Abbaïe de Saint Oüen de Roïen , celle de Roïaumont , & quelques autres en petit nombre , ne laissent pas d'estre de beaux vaisseaux : pour faire des bastimens sans proportions ni ornemens , il ne falloit point d'Architectes , des Maçons suffisoient pour peu qu'ils sçussent choisir la pierre & bien preparer le mortier ; ce mauvais goust a

duré près de mil ans en France, le peu de cas qu'on y faisoit de la profession d'Architecte, la crainte de n'y pas réussir, & la prévention où l'on estoit en ce tems-là qu'on ne pouvoit, quelque effort qu'on fît, atteindre à la réputation & au mérite des Italiens, faisoient que peu de François embrassoient cette profession, c'estoit moins le génie que le courage qui leur manquoit.

Dès que François I. eut promis de récompenser les François qui travailleroient à se perfectionner dans les Arts, il s'éleva tout à coup des Gens qui se distinguèrent en toutes sortes de professions; les Maçons devinrent Architectes, & à force d'estudier les beautés & secrets de l'Art, ils s'y rendirent très-habiles: entre plusieurs desseins qu'on donna à François I. pour bastir le Louvre, deux parurent excellens, l'un estoit d'un Italien, nommé *Sebastien Serlio*, & l'autre d'un Parisien, appelé *l'Abbé de Clagni*: Serlio faisoit le mestier depuis plus de quarante ans, il n'y en avoit pas dix que de Clagni s'y appliquoit; son dessein néanmoins fut trouvé si noble & si beau, que ce fut celui qu'on

suivit , de l'avis mesme de Serlio , *Ponce & Gougeon* , autres François , executerent ce dessein ; ce qu'ils ont fait au Louvre est regardé comme un modèle de la plus belle Architecture.

Qui le croiroit , l'Escorial est basti par *Loüis de Foix* Parisien ; ce ne fut pas sans peine que Philippe II. Roy d'Espagne , se servit pour cela d'un François ; la jalousie des Architectes Espagnols , Italiens , Flamans , fit long-tems balancer ce Prince , & ce fut quasi malgré lui qu'il rendit justice au merite. Le dessein de de Foix charma tellement les Connoisseurs , que Philippe ne put s'empescher de décider en sa faveur. Catherine de Médicis qui se connoissoit à tout , se servit pour ses bastimens des fameux *de Lorme & Bullant* , parce qu'après avoir bien cherché , elle n'en trouva point d'aussi habiles en Italie ; de Lorme a surpassé les anciens dans la coupe des pierres , & dans l'art de faire des voûtes. Le Luxembourg ou Palais d'Orleans à Paris , un des plus parfaits Edifices & des mieux entendus de l'Europe , est d'un François ,

nommé *la Brosse* ; le Portail de Saint Gervais , une des Paroisses Paris , est encore du mesme Architecte ; le Cavalier *Bernin* , qui passe parmi les Italiens pour le plus grand Maistre qu'ils aient eu depuis Michel Ange , disoit qu'il n'avoit rien vû de plus parfait que ce Portail.

Sous Louïs XIII. & sous Louïs XIV. *le Veau* , *Perraut* , *Duval* , *Mansart* , ont immortalisé leur nom ; le premier par le nouveau Louvre , l'autre par la Façade de ce magnifique Edifice , le troisiéme par le *a* Val de Grace , & le dernier par un grand nombre d'Eglises , Palais & Maisons , dont on admire l'élégance ; il y a dans tous ces Ouvrages un bon goust , une propreté qu'on ne voit point ailleurs. Si on n'ose pas dire que les François soient parvenus à la perfection de l'Art , du moins est-il bien certain qu'ils en approchent de fort près.

Mais c'est assez parler des Coustumes du tems passé , ces Mœurs antiques sont si éloignées des nostres , qu'elles n'ont plus de sel pour nous ;

^a Eglise bastie à Paris au Fauxbourg Saint Jacques , par la Reine Anne d'Autriche Mere de Louïs XIV.

204 HISTOIRE DE FRANCE, &c.
je m'arreste de peur d'ennuier à en
faire un plus grand détail, d'autant plus
que ce qui manque ici se trouvera
mis en la place dans l'Histoire du
Regne des Rois.

Fin des Mœurs & Coustumes.



T A B L E

D E S

MOEURS ET COUTUMES DES FRANCOIS

DANS LES DIFFERENS TEMS
DE LA MONARCHIE.

A

ABBAYES anciennes,
comment dotées par les
François, page 10

Abbez. Les plus puissans estoient
mandez aux Assemblées Ge-
nerales, 9. & aux Cours
Plenières 16

Aelard. Scavant du douzième
siècle, 97. fait en vers Fran-
çois l'Histoire de ses Avantu-
res. 181

Academies ou Lieux d'Estude. Il
y en avoit de fort celebres
dans la Gaule du tems des
Romains. 93. & 94

Accusation. Differentes manie-
res autrefois en usage en Fran-
ce pour se purger d'une Ac-
cusation. 25. & *suiv.*

Actes des Apostres Ancienne pie-
ce en François, représentée
pendant long-tems sur le
Theatre de l'Hostel de Bour-
gogne. 186

Affoiblissement de la Monnoie.
Le plus grand que l'on ait
vû a esté sous Charles VII.
137

Aides. Droit qui se leve sur
les Marchandises & Liqueurs.
En quel tems & à quelle oc-
casion il a esté establi, 118.
& 139. depuis quand est-il

TABLE DES MŒURS

- perpetuel. 139. & 140
- Aides coutumieres* ou *Loyaux Aides*, ce que c'estoit, par qui & quand elles estoient deuës. 138
- Albert le Grand* écrit sur le Livre des Sentences. 97
- Alcuin* apprend à Charlemagne la Dialectique, la Rhetorique & l'Astronomie. 95
- Alençon*. En quel tems cette Terre a esté érigée en Duché & Pairie, 49. de qui descendoient les Princes de cette Maison, & pourquoy pendant long-tems ont-ils esté précédés par les Ducs de Bourgogne, quoique ceux-ci fussent issus d'une Branche cadette? *ibid.*
- Alexandre de Halles* commente le Livre des Sentences. 97
- Alexandre de Paris* Poëte François du douzième siècle. 180
- Alexandrin* Vers de douze Syllabes, pourquoi appelez ainsi? 181
- Alexis*, fils d'Isaac Empereur des Grecs, pourquoi est-il appelé par Villehardouin le Valet de Constantinople. 63
- Alix de Champagne* Mere de Philippe Auguste, est Regente pendant la minorité de son fils, & pendant le Voïage que ce Prince fait au Levant. 114
- Anatomie*, inconnue aux Anciens, 105. qui le premier l'a débrouillée, *ibid.*
- Angon* Espece de Javelot dont se servoient les anciens François. 7
- Anne de Bretagne* femme de Charles VIII & de Louis XII. méprise les ajustemens, 163. son air prude tient la
- Cour dans la modestie. 166
- Anne de France* Dame de Beaujeu, est Regente du Roïaume pendant la minorité de Charles VIII. son frere. 114
- Anne de Russie* Mere de Philippe I. n'est point Regente dans le bas âge de son fils, pourquoy? 114. & 114
- Année Civile*, quel jour elle a commencé en France dans les differens tems de la Monarchie. 7
- Annonce*, par qui & avec quelles ceremonies se faisoit l'annonce d'un Tournoi. 80. & 81
- Apocrisaire*, Officier de nos anciens Rois 8
- Appel*. A quelle peine, dans les premiers tems, estoit condamné l'Appellant quand l'Appel estoit mal fondé. 13
- Arbalestes*. L'Infanterie s'en servoit. 71
- Arms*. On en donnoit aux Fantassins. 71
- L'Architecture* negligée en France pendant plus de mil ans, 199. & suiv. y florissoit sous François I. 201
- Architectes* François approchent fort aujourd'hui de la perfection de l'Art. 203
- L'Arctin*, Guy dit l'Arctin, Moine de Nostre Dame de Pompose, en quel tems il a inventé la Musique à plusieurs Parties. 70
- Aristote*, sa Logique suggere de vaines subtilitez, 96. En quel tems ses Ecrits furent apportés en France? 105 ils y sont deffendus, 76. quand ces deffenses ont esté levées. *ibid.*
- Armes offensives & deffensives*

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

des anciens François. 7. & 8
Armes, dont on se servoit dans
 les Tournois. 81

Armes Courtoises, pourquoi ain-
 si appellées, 84 où s'en ser-
 voit-on ? *ibid.*

Armes à ouirance, Combat sin-
 gulier de six contre six, ja-
 mais de seul à seul, 85. ses
 Loix 85. & 86

Armes de France ne sont point
 aussi anciennes qu'on le dit,
 89. Contes qu'on fait sur
 cela, *ibid.*

Armées, dequoi anciennement
 estoient composées les Ar-
 mées de la Nation, 66. 110.
 le peu de discipline qu'il y
 avoit dans ces Armées. 66.
 & *suiv.*

Armoiries. Ce qui y a donné
 lieu ? comment elles se sont
 perfectionnées ? quand telles
 ont commencé de passer du
 pere aux enfans. 88. & *suiv.*

Armoiries des Chevaliers & E-
 cuiers qui vouloient estre d'un
 Tournoi, estoient examinées
 par les Juges du Combat,
 quelques jours avant qu'il
 commençast. 82

Arrests. L'expédition n'en couf-
 toit rien. Ce n'est que de-
 puis Charles VIII. qu'on l'a
 fait paier aux Parties. 151

Arrest du Parlement qui or-
 donne un duel. 35

Arrièresefs Leur origine. 55.
 & 56.

Artois. Une Comtesse d'Artois
 assiste comme Pair au Sacre
 de Philippe V. & une autre
 à celui de Charles V. 121

Ass'mblées Generales de la Na-
 tion, quand & où elles se
 tenoient, 7. 8. pourquoi on

les appelloit Ass'mblées du
 Champ de Mars ou de May,
 9. les Ducs & Comtes, les
 Reines mesmes y estoient ju-
 gez, 11. C'estoit là qu'on
 regloit tout ce qui concer-
 noit l'Estat de la Nation,
 12. qu'on nommoit un Tu-
 teur aux Enfans du Roy,
 qu'en faisoit le partage de
 sa succession, qu'on fixoit le
 jour & le lieu pour procla-
 mer le nouveau Roy, 13.
 ces Ass'mblées se tenoient
 deux fois tous les ans sous
 les Rois de la seconde Race.

46
Assises. Où se tenoient-elles an-
 ciennement ? 20

Astrologie judiciaire, en vogue
 sous Louis le Debonnaire,
 174. combien cette Science
 est vaine. 175

Astronomie, à la mode sous
 Charlemagne. 174

Saint Augustin est le premier
 qui ait porté les Fideles à
 paier la Dixme. 116

Armusses se portoient autrefois
 sur la teste. 160. & *suiv.*

Avoisé Seigneur puissant du
 voisinage, que les Eglises
 choissoient pour deffendre
 leur bien. 65. & 66

B:

BACHELIER. Degré de
 Noblesse, 57. & *suiv.*
 quand ce nom s'est-il aboli ?
 141

Baguette. Les Juges d'un Tour-
 noi en portoient une blanche,
 & ne la quittoient point que
 le Tournoi ne fust fini. 81

Bais, Poëte tragique sous Char-

TABLE DES MŒURS

- les IX. 186
- Banneret* ou Chevalier Banneret. Degré de haute Noblesse, 52. comment on y parvenoit, 62. selon que les Bannerets estoient plus ou moins qualifiez, les Guidons de leurs Compagnies estoient plus ou moins ornéz, 71. quand ce nom s'est-il aboli? 141
- Banniere*, ce que c'estoit. 63
- Banniere de France* ou Penon Royal. Drapeau de nos anciens Rois attaché au haut d'un gros arbre qui posoit sur un chariot, 71. on n'estoit point censé vainqueur si on ne gaignoit ce Penon, ni vaincu qu'on ne l'eust perdu, *ibid.*
- Barbares* ravagent la Gaule en passant. 5
- Bardes*, anciens Poëtes François. 179
- Bar* &c. On appelloit ainsi les chevaux couverts d'une armure. 72
- Baron*. Prééminence de ce Titre, 117. & *suiv.* Les Barons avoient droit de battre Monnoie, 116. autrefois c'estoit toujours un Haut Baron qui présidoit au Parlement. 150
- Bataille de Cressi*, 67 de Poitiers, *ibid.* d'Azincourt, 70 quelle fut la principale cause de la perte de ces Batailles, *ibid.*
- Barilde* femme de Clovis II. & Regente sous Clotaire III. 13. son caractère, 42. elle se retire dans un Couvent, *ibid.*
- Beauvais*. L'Evesque de Beauvais a le pas sur celui de Langres au Sacre de Philippe V. 121
- Du Bellay* Poëte François. C'est lui qui a ressuscité le Sonnet & qui en a fixé les regles. 183
- Belleau*, sous qui ce Poëte vivoit. Ses Ouvrages. 183
- Benfferade*, a excellé en vers galans. 185
- Berenger* Archidiacre d'Angers, ses erreurs sur l'Eucharistie, 96. Ses disputes avec *Laufranc*, firent naître sans y penser la Theologie Scholastique, *ibid.* aide beaucoup à mettre Aristote en vogue. 175
- Bernard* Roy d'Italie, est condamné à mort par les Grands de France. 46
- Bernin*. Le Cavalier Bernin l'Architecte le plus celebre que les Italiens aient eu depuis Michel-Ange. Le cas qu'il faisoit du Portail de S. Gervais de Paris. 103
- Bertaut* Poëte François sous Henry III. 116
- Bien* d'Eglise envahis par les seculiers, 126. comment ils s'estoient accrus, *ibid.* & *suiv.* ils deviennent hereditaires dans les Familles, & se vendent comme les autres biens, 127. sous quel Regne on les restitua au Clergé 128
- Blanchard*. En quoi ce Peintre a excellé. 156
- Blanche* de Castille Mere de S. Louis, Regente pendant la Minorité de ce Prince. 14
- Blazon* On ne voit point d'Auteur qui en parle avant l'an 1150. 89
- Boileau* Despreaux Poëte satirique. 185
- Bonnets*. Depuis quand on a commencé d'en porter. 160 & 161

Bouclier.

ET COUTUMES. DES FRANÇOIS.

Bouclier Arme deffensive des anciens François. 8

Boulle. Le jeu de Boulle est deffendu par Charles V. 170

Bourbon. Archambaut Sire de Bourbon quitte le Titre de Prince pour prendre celui de Baron 117

Bourbon. Maison Roïale. De qui descendent les Princes de cette Maison. 49. Loüis & Pierre Ducs de Bourbon précéderent les Comtes d'Alençon, quoique ceux ci fussent plus proches de la Couronne, jusques à ce que la Terre d'Alençon eut esté érigée en Duché & Pairie, *ibid*

Bourguignons s'establissent dans les Gaules vers les Alpes, & ils abolissent dans leurs Estats le Titre de Duc & de Comte. 10. & 11

Bouteiller, Officier de nos Rois. Ses fonctions. 8

Bracelets. Depuis quand on en a porté 163

Brassards Quand on commença de s'en servir 72

Brigandages des anciens François qui en sont chastiez par les Empereurs. 3. & *suiv.*

Briot. Ce n'est point ce Graveur qui a inventé le Moulin dont on se sert pour monnoyer 135

La Bross. Architecte François. Ses principaux Ouvrages. 102

Le Brun Peintre celebre sous Loüis XIV. 196. Ses principaux Ouvrages & ce qu'on y trouve à redire 197

Brunchaut Reine d'Austrasie, est jugée à mort par les Grands de la Nation, 11. Elle avoit esté Regente pendant la Mi-

norité de son fils & de ses petits-fils, 13. La Cour s. polit sous son Gouvernement. 42
De Bullant Architecte François est employé par Catharine de Médicis. 162

C.

Carouge. Avanture de la Dame de Carouge 35

Cartel. Par qui estoit porté le Cartel des Guerres Privés, 77. & celui des Armes à outrance. 85

Cartes. Les jeux de Cartes, par qui inventez. 169

Casque On le portoit different selon sa condition. 72

Catherine de Médicis porte le luxe à l'excès, 161. ses inclinations & sa politique. 167

Cavalerie. Sur la fin de la Seconde Race & bien avant dans la Troisième les Armées Françaises n'estoient presque que de Cavalerie, 71. de quoi elle estoit armée. 72

Centeniers Juges du Peuple, 19. jusques où s'estendoient leur pouvoir. 21

Chabot carnac, se bat en duel en presence d'Henry II. 16

Chambrier, Officier de nos Rois. Ses fonctions. 8

Champ de Mars ou de May, ce que c'estoit. 9

Champions Gens qui se battoient pour faire la preuve de quelque chose, 28. leurs armes selon les differens Com. 13, 29. & 30. leur sort après le Combat, 31. à qui proprement on dennoit le nom de champion, *ibid*.

Chancelier. Cette Charge n'estoit

S

TABEE DES MŒURS

- autrefois que la cinquième de la Couronne, 155. son progrès, *ibid.* le pouvoir qu'elle donne aujourd'hui, 156. c'est le seul homme du Royaume qui ne porte point le deuil, pourquoi ? *ibid.*
- Chanoines* des Eglises Cathedrales enseignoient autrefois les Sciences & les Humanitez. 95
- Chanson*, dite de Roland, qu'on chantoit avant le Combat afin d'animer les Troupes. 179
- Chant Gregorien*, quand & par qui introduit en France. 192. & 193
- Charpe de S. Martin*, Ce que c'estoit, 74. nos Rois la faisoient porter à l'Armée comme leur principale bannière, *ibid.* combien de tems elle a esté en vogue, *ibid.*
- Chappeaux* En quel tems on a commencé à s'en servir. 161
- Chapperons*. Anciennement tout le monde en portoit, 160. différentes sortes de Chapperons, *ibid.*
- Charges*. Quand les Charges de Judicature ont-elles commencé à estre perpetuelles & venales. 153. & *suiv.*
- Charibert* Roy de Paris. Son caractère, 40. il parloit bien Latin. 94
- Charlemagne*, en quel habit il est représenté dans une Mosaïque faite de son tems, 14. Il renouvelle la Loy faite par Constantin en faveur de la Jurisdiction des Evêques, 21. L'estenduë de son Empire, 46. Il fait décoller 4500. hommes en un jour, 51. Il répudie ses deux premières femmes, 51. Ses Loix ne sont point executées, parce que sa vie les démentoit, *ibid.* Son amour & son estime pour les Sciences, 94. Ce n'est point lui qui a institué les Pairs, 110. Il rasche inutilement de reprimer le luxe, 164. Il aimoit la Poésie avec passion. 180
- Charles Martel*, s'empare du bien de l'Eglise. 116. & 127
- Charles le Chauve* est sacré à Orleans, 41. Ses plaintes au Concile de Savonnières contre l'Archevesque de Sens : Il estoit sçavant. 50 & 51.
- Charles III.* dit le Simple. Changement arrivé de son tems dans la Monarchie. 47 & *suiv.*
- Charles V.* son portrait, 68. sa sage conduite & son attention à maintenir la discipline parmi les Troupes, 69. on commence à voir de son Regne des escus de France qui n'ont que trois Fleurs-de-lys, 90. il fixe la Majorité de ses Successeurs à quatorze ans, 115. il veut que les Præsidents & Conseillers du Parlement & le Chancelier mesme soient élus par voie de Scrutin, 152. c'est de son Regne qu'on a commencé à faire des Pièces de Théâtre en François. 185
- Charles VI.* fait faire un Service pompeux au Connestable du Guesclin, 37. sa magnificence dans une Promotion de Chevaliers, 62. malheurs de son Regne, 69. 70. il ordonne que le plus proche heritier de la Couronne, Major ou non, sera proclamé

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

- Roy dès la mort de son Predecesseur, 116. il chasse les Juifs pour toujours, 133. c'est de son tems que le Parlement a commencé à se tenir toute l'année. 132. & suiv.
- Charles VII. force ses Ennemis à le reconnoître pour Roy, 70. il restablit la Discipline parmi les Troupes, *ibid.* singularité de son Sacre, où pour la premiere fois on voit par representation les douze anciens Pairs, 122. changemens arrivez de son Regne, *ibid.* & suiv. dans la Monnoie, 137. dans les Finances, 139. & 140. dans la Milice, 141. dans la Justice, 145. & suiv. dans la Police. 157. & suiv.
- Charles IX. ordonne que l'Année Civile commencera au premier Janvier, 7. quel estoit son plus grand plaisir. 170
- Charles Comte d'Anjou, frere de S. Louïs, faisoit de jolies chansons. 181
- Charles-Quint Empereur, fait faire une consultation aux Theologiens de Salamanque, pour sçavoir si en conscience on pouvoit dissequer un corps. 105
- Chevalier. Prééminences de cette Dignité, 57. & suiv. qualitez qu'il falloit avoir pour y parvenir, 59. ceremonies d'une Promotion de Chevaliers, *ibid.* & suiv.
- Chevaliers de la Table Ronde, pourquoi appelez ainsi? 87. & 88
- Chevaliers. Il n'y avoit qu'eux que l'on traitast de Messire & de Monseigneur, 57. 58. 149. ils avoient séance au Parlement, 148. quand & pourquoy ils s'en sont retiréz. 155
- Cheveux, on les a portez longs dans la Premiere Race, courts dans la Seconde, un peu plus longs dans la Troisième. 159. & suiv.
- Childebert Roy de Paris, rendroit la Justice en personne, 23. sa cruauté, 39. il parloit bien Latin. 94
- Childeric pousse ses Conquestes jusques à la Loire. 5
- Chilperic Roy de Soissons, Prince sanguinaire, 41. parloit Latin parfaitement. 94
- Chramne est bruslé vif par ordre de son pere Clotaire I. 39
- Le Cid, Piece de Theatre la plus celebre qui ait paru en France. 187
- Clagni. L'Abbé de Clagni Architecte François. Le dessein qu'il donne pour le Louvre est preferé à tous les autres. 201
- Clementines. Ce que c'est. 101
- Clodion. Jusques où il poussa ses Conquestes. 5
- Clodomir, fils aîné de Clovis, est tué par sa faute en poursuivant des fuyards. 39
- Clotaire I. massacre deux de ses neveux, & fait brusler un de ses fils. 39
- Clotaire II. fait supplicier la Reine Brunehaut, 11. il rend la Justice en personne, 23. son humeur douce contribué à polir les mœurs, 42. il estoit sçavant. 94
- Clovis. Ses Conquestes, 5. sa politique, 19. sa cruauté, 38. caractere de ce Monarque, 39.

TABLE DES MŒURS

- le Clovis, de Desmarests, *Comte du Palais*, de quoi ce Ju-
Poëme Epique peu estimé 185 ge connoissoit. 23
- Clovis II. estoit sujet au vin. *Concile de Latran* en 1115. dé-
41. & 42. fend qu'on fasse dans les E-
Collets, ils ne sont en usage que glises la preuve par l'eau ni
depuis Henry II. 161 par le fer. 35
- Combats singuliers, en quel cas Le II. *Concile* de Tours exhorte
on les ordonnoit? qui en es- à prier la Dixme, & le II.
toit exempt? quelles en es- de Mascon l'ordonne 126
toient les Loix? 27. & *suiv.*
pourquoi estoient-ils appelez
les Jugemens de Dieu? 34
- Comedies representées par gestes, *Confreres* de la Passion, pour-
faisoient autant de plaisir que quoi on appella ainsi les pre-
les veritables Comedies. 17 miers Comediens qui jouèrent
des Pieces en François 186
- Commissaires, on en envoïoit de *Conneftable* n'estoit originaire-
tems en tems dans les Pro- ment que le Premier Ecuier
vinces pour recevoir les plain- du Roy, 143. progrès de cette
tes des Peuples, 18. on n'en Dignité, son pouvoir, 161.
envoïoit jamais moins de & *suiv.* estoit Chef de tous
deux ensemble, un Prelat les Conseils. 144
- avec un Duc ou un Comte. 23
- Compagnies* d'Ordonnance, par *Constantin* permet de porter au
qui & quand establies. 112 Tribunal des Evêques, les
Comté, Dignité Romaine abo- affaires quoique déjà liées à
lie par les Go's, & gardée un Tribunal Seculier. 20 &
par les François, n'estoit 21
- qu'une Commission dans les *Corbeil*, dit Villon. Poëte Fran-
commencemens de la Monar- çois du tems de Louis XI.
chie. 10 & 11 182
- Comte, ce Titre estoit aussi ho- *Corbie*, Arnaud d' *Corbie* est eslu
norable que celui de Duc Chancelier de France à la plu-
pendant la seconde Race, & ralité des voix. 152
- bien avant dans la troisieme. 48. & 49
- Comtes*, estoient tous mandez *Corne*, on obligeoit les Juifs de
aux Assemblées du Champ France d'en porter une sur
de Mars, 10. & aux Cours leur bonnet. 132
- Plenieres, 16. leurs fonctions *Corneille*, Pierre *Corneille* le plus
& l'estenduë de leur pouvoir, celebre de nos Poëtes Tragi-
10. 11. 2. se font Souve- ques, 187. ses principales
rains des Villes dont ils es- Pieces, *ibid.* Parallele de lui
toient Juges, 48. 145 sont & de Racine. 188
- appelez Princes & Barons. *Le Corrage*, en quoi ce Peintre
117 a excellé. 195
- Cour de Chrestienté*, ce qu'on ap-
pelloit ainsi. 21
- Couronne*, comment estoient fai-
tes celles de nos anciens

Rois.

15

D.

Cours Plenteres, magnifiques Assemblées, où & quand se faisoient-elles ? 15 & 16. qui s'y trouvoit ? 16. quelles en estoient les principales ceremonies ? les divertissemens & les occupations ? 16. & *suiv.* combien elles dursient, 18. frequentes sous la seconde Race, 46. fort à charge au Roy, 123. il ne s'en est plus tenu depuis Charles VII. *ibid.* & *suiv.*

Coutume, d'où vient qu'il y a en France tant de Coutumes différentes. 111

Crimes, tous Crimes hors les Crimes d'Etat, n'estoient punis anciennement que d'une amende pecuniaire. 14. & 25

Les Croisades, ont contribué à corrompre les mœurs des Europeens, 53. ont donné lieu aux Armoiries, 88. & aux Decimes, 129. il ne s'en est point fait depuis S. Louis, *ibid.*

Croisez, il n'est sorte de vices que l'Histoire ne leur reproche. 53

Croix, toutes les différentes Croix qu'on voit dans les Armoiries, sont des preuves évidentes que ce sont les Croisades qui les ont fait naître. 94

Cuirasses, quand on a commencé à s'en servir. 71

Cuissars, en quel tems ils ont commencé d'estre en usage. 72

Cures données à des Officiers qui en affermoient le revenu, 127. servoient quelquefois de dot. 128

D A C O B E R T I. Prince débauché, 41. il aimoit les Lettres. 94

Dames presidoient aux Tournois & en donnoient le prix, 80. & *suiv.* estoient autrefois peu parées, 161. depuis quand elles portent des Colliers, 163. depuis quand elles viennent à la Cour. 166

Damoiseau, Titre de Noblesse, 61. à qui on le donnoit, *ibid.*

Débauche du vin & des femmes, grande dans les premiers tems, 41. 42. 51. 52

Decimes levées en differens tems. 129 & *suiv.*

Decret de Gratien, en quelle année parut ce Livre, & par qui il fut approuvé. 101

Decretales, ce que c'est. 101

Denier, autrefois les Deniers estoient d'argent fin, 134. les differens degrez par où ils sont venus au prix qu'ils valent aujourd'hui, *ibid.*

Deniers Publics, par ordre de qui & comment levez autrefois. 119. & 140

Descartes, celebre Philosophe Moderne, attaque vivement la Philosophie d'Aristote, 177. il ne trouve de difficulté, pas mesme à créer un Monde, 178. & *suiv.*

Desportes, Poète François sous Henry III. 184

Deuil, pourquoi le Chancelier ne porte point le Deuil. 156

Dez à jouer, par qui inventez. 169

Diettes ou Assemblées Generales de la Nation Françoise, quand

TABLE DES MŒURS

- & où elles se tenoient, 8. & *suiv.* leur pouvoir. 12. & 13
- Discipline**, le peu de Discipline qu'il y avoit autrefois dans les Armées Françoises, a esté la premiere cause des plus grands malheurs du Roïaume. 66. & *suiv.*
- La Disséction** du corps humain a passé pour un sacrilege jusques au tems de François I. 105
- Divorce**, toleré dans les premiers tems. 38. 52
- Dixme**, quand on a commencé de la païer en France. 126
- Domestique**, Officier de nos anciens Rois, qui avoit l'Intendance des Maisons Roïales. 125
- Dons Gratuits**, dans leur origine, deviennent forcez dans la suite quand on continué d'en faire. 12
- Doüaire** de la veuve de S. Louis, n'estoit que de 877. l. 10 s. qui estoient assignez sur les Juifs. 131
- Poëmes Dragmatiques** ou Pieces de Theatre, quand on a commencé d'en faire en François, 185. nos Poëtes y ont excellé, *ibid.*
- Drappeaux** de l'Infanterie, de quoi ils estoient anciennement. 72
- Dreux**, quoique la Maison de Dreux descendist du Roy Louis le Gros, aucun de cette Maison n'a porté le Titre de Prince, 118. en qui & en quel tems elle finit, *ibid.*
- Droit Civil**, ce qu'il comprend, quand & où il fut decouvert, 99. pourquoi il fut deffendu par les Papes & par nos
- Rois. 10
- Droit Canon**, par qui 11, 101. nes'observe presque plus en France. 102
- Druides** ou Prestres des anciens François, estoient les Theologiens, les Astrologues, les Medecins & Juges de la Nation. 2
- Duché**, Dignité Romaine abolie par les Gots & par les Bourguignons, dans les lieux où ils s'establirent, 10. & 11. conservée par les François, *ibid.* simple Commission dans les premiers tems, *ibid.* devient hereditaire. 48
- Duc**, ce Titre autrefois le premier de tous, perd sa préeminence sous la seconde Race, & la recouvre sous la troisieme. 48. & 49
- Ducs**, estoient mandez aux Assemblées du Champ de Mars, 10. & aux Cours Plenieres, 16. leurs fonctions & leur pouvoir, 10. 11. 12. mangeoient avec le Roy dans les Cours Plenieres, 16. se font Souverains dans leurs Gouvernemens, & les rendent hereditaires dans leurs familles, 48. 145. sont appelez Princes & Barons. 117
- Duels**, permis par le Roy & par le Parlement, en de certaines circonstances. 35. & 36
- Duval** faveux Architecte. 103

E.

EAU bouillante, la preuve par l'Eau bouillante estoit la preuve des gens libres 34

Eau froide, la preuve par l'eau

ET COUTUMES DES FRANÇOIS

- froide estoit la preuve du petit peuple, comment elle se faisoit. 34
- Ebroïn* Maire du Palais, sa haine contre S. Leger. 42
- Echecs*, par qui inventez, 169. Saint Louis deffend ce jeu sous peine d'une grosse amende. 170
- Echevins*, leur origine. 110
- Echevins* du Palais, qui ils estoient 24
- Ecoles* ordonnées par Charlemagne, dans les Eglises Cathedrales & dans les Grandes Abbaïes. 94. & 95
- Ecu*, Henry III. ordonna que l'on compteroit par Ecus. 134
- Ecuier*, degté de Noblesse, 57. fonctions de l'Ecuier. 63
- Egyptiens*, ils n'ont point excellé dans l'Architecture. 199
- Eglises*, les anciennes Eglises de France sont d'une Architecture grossiere, 200. il y en a cependant quelques-unes qui quoique basties à la Gothique, ne laissent pas d'estre de beaux vaisseaux, *ibid.*
- Enfans* du Roy, mesme les non legitimes, succedoient tous également si le pere le vouloit ainsi. 13
- Epée*, celle des premiers François estoit si longue & si large, & l'acier estoit si fin, qu'elle coupoit un homme en deux. 8
- Epiques*, nous n'avons point de Poèmes Epiques en François, qu'on puisse dire excellens. 184
- Eslaves*, le Roy en avoit dans ses Terres une quantité prodigieuse. 132
- L'Escorial*, Palais si renommé des Rois d'Espagne, a esté basti par un Parisien. 202
- Estats Generaux*, quand on les a appellez ainsi, 112. leur pouvoir, 113. c'estoit eux qui ordonnoient la levée des deniers publics & qui se chargeoient de la faire. 139
- Estat*, le Tiers-Estat, quand a commencé à se former. 112
- Estoffes* d'or, d'argent & de soie, depuis quand elles sont communes. 164. & *suiv.*
- Les Evêchez*, donnoient sous nos premiers Rois une si grande autorité, qu'on quittoit les plus beaux emplois de l'Estat pour entrer dans la Prelature. 9
- Evesques*, estoient mandez aux Assemblées du Champ de Mars, 9. & aux Cours Plenières, 16. en quel tems ils y mettoient au Roy une Couronne sur la teste, *ibid.* mangeoient avec lui, *ibid.* leur pouvoir sous nos premiers Rois, 20 & *suiv.* ce pouvoir accroist sous les Rois de la seconde Race, 30. causes du progrès & de la décadence de leur Jurisdiction, 21. & 22. alloient à l'Armée. 64. & 65

F.

- F**A B L E S, le goust qu'on y prend quand elles sont racontées avec esprit. 185
- Fantassins*, anciennement il y en avoit peu dans les Armées Françaises, 71. à quoi ils y servoient, *ibid.*
- Fatistes*, anciens Poètes François. 180
- Fer ardent*, la preuve par le Fer

TABEE DES MŒURS

- estoit la preuve des gens libres : toutes les Eglises n'avoient pas droit d'avoir ce Fer probatique , 31. & 31. avec quelles ceremonies on le faisoit toucher à l'homme qui faisoit la preuve , — *ibid.*
- Fernel*, Jean, sa réputation parmi les Medecis Galenistes. 107
- Fesse* appelée des Foux, reste de Paganisme. 37
- Festin* Royal dans les Cours Plénieres. 16. & 17
- Festins* qu'on faisoit à l'honneur des Morts. 37
- Fendarmes*, n'estoient obligés de servir qu'un certain nombre de jours, 57. 66. le peu de discipline qu'il y avoit parmi leurs Troupes, 66. 70 ils les commandoient en personne. 140
- Fiefs*, ce que c'est & pourquoi on les nommoit ainsi, 54. & 55. quand ils ont commencé à passer du pere aux enfans, 55. à quoi ils obligeoient. 56. & *suiv.*
- La Fontaine*, en quoi ce Poëte a excellé. 185
- De Foix* Architecte François qui a basti l'Escorial. 102
- Formules* de Marculphe, modeles d'Actes tels qu'on les dressoit du tems de cet Auteur. 24
- François*, sont originaiement Peuples de la Germanie : quelles Provinces ils y habitoient, 1. leur Religion, Mœurs, Costumes & Expéditions pendant qu'ils estoient au delà du Rhin, 2. & *suiv.* ils n'inhumèrent personne qu'avec ses beaux habits, ses armes, ses chevaux & un valet, 3. s'emparent de la Gaule, 5. de quelles armes ils se servoient dans ces premiers tems, 7. & 8. estoient jugés selon la Loy Salique, 19. sont très-long tems à se polir, 38 & *suiv.* leur précipitation dans les Batailles, 67. leur passion pour les Tournois & autres Exercices Militaires, 80. & *suiv.* cultivent les Sciences, 93. de tout tems ont esté grands jolisseurs. 170
- François I.* n'estant que Duc de Valois, ouvre un Pas d'Arme à Paris aux secondes nocces de son beau-pere le Roy Louis XII. 87. il permet trois duels, 36. sous pretexte d'un voyage qu'il devoit faire au Levant pour en chasser les Turcs, il obtient de Leon X. que tous les Benefices de France soient taxez au dixième de leur revenu. 119
- Fredesonde* femme du Roy Chilperic Regente pendant la Minorité de son fils Clotaire II. 41. elle fait jurer avec elle des Evêques de ses amis, & trois cens autres témoins pour prouver que son Fils estoit legitime, 10. elle empoisonne un Seigneur dans un verre d'hypocras, 43. la Cour se polie pendant sa Regence. 41
- Funeraillles*, l'appareil des Funeraillles des Grands Seigneurs, reste de Paganisme. 37

G.

LA GABELLE ou Impost sur le Sel, sur qui, quand & par qui establi. 143

Gages de Bataille, ce que c'estoit, 29. par ils estoient don-

NEZ

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

nez & relevez, *ibid.*

Galien, en quel tems les Ecrits de ce Medecin ont paru en France, & le changement qu'ils y ont apporté à l'ancienne maniere de traiter les malades. 104. & *suiv*

Gantelet de Fer, quand on a commencé à s'en servir. 72

Garnier Poëte Tragique. 186

Gassendi n'a fait que renouveler la Philosophie d'Epicure, 177. il attaque vivement celle d'Aristote, *ibid.*

Gauls, il y avoit du tems des Romains, du moins à ce que l'on dit, jusqu'à douze cens Villes en estat de se pouvoir deffendre. 108

Gaulois, estoient jugez dans la premiere Race, selon le Droit Romain. 9

S. Gelais, Octavien & Melin de S. Gelais Poëtes François sous Louis XII. & François I 181

Gentilhomme de nom & d'Armes. 61

Geoffroy de Preuilly passe pour l'inventeur des Tournois. 84

Gervais de *Bellefme*, prétensions de cet Archevesque de Rheims. 45

Gilbert de la *Porée* Evêque de Poitiers, 97 aide beaucoup à mettre en vogue les Ecrits d'Aristote 175

Gisse, Droit que nos anciens Rois exigeoient des gens chez qui ils ne logeoient plus. 126

Guétran Roy de Bourgogne, met sa Lance à la main de son neveu Childebert II. pour le designer son Successeur, 14. rend la Justice en personne, 23. assiste à un duel qu'il a-

voit ordonné pour un léger sujet, 31. & 32. ses reproches à un Ambassadeur, 34. fait mourir deux Medecins à la priere d'une de ses femmes, 41. son caractere, *ibid* estant à Orleans il y est harangué en Arabe, en Grec, en Latin. 94

Gois s'estab'issent dans la Gaule vers les Pirenées, 5. ils y abolissent les Titres de Duc & de Comte. 10

Gougeon Architecte sous François I 102

Grands, les Grands de la Nation, leur pouvoir dans les premiers tems, 11. faisoient des presens au Roy, aux Assemblées du Champ de Mars, 12. estoient appelez aux Cours Plenieres. 16

Gratien Moine Benedictin, premier Auteur du Droit Canon. 101

S. Gregoire reforme le Chant. 191

Greniers à Sel, par qui establis. 138

Le Gris, un Gentilhomme nommé le Gris, accusé d'avoir joui par surprise de la Dame de Carouge, se bat par Arrest contre le mari de cette Dame. 35

Guerres Privées, en usage dès les premiers tems, 76 Loix de ces Guerres, 77. les desordres qu'elles cau'oient, 78. vains efforts des Papes & des Rois pour arrester cette manie, 79. sont abolies sous Charles VII. 141

Du Guesclin, Charles VI fait faire un Service pompeux à ce Connestable. 37

T

TABLE DES MŒURS

- Le Gui* de Chefne, les Prestres des anciens François le cueilloient en ceremonie, 2. quand il estoit benî, il n'y avoit, à ce qu'ils contoient, point de maladies qu'il ne guerist. 3
- Gidon* de l'ancienne Gendarmerie, de quoi il estoit? 72
- Guillaume le Bastard*, autrement dit le *Conquerant*, fait chanter trois fois la chanson dite de *Roland*, avant que d'attaquer Heralde son competitor pour la Couronne d'Angleterre. 179. 180
- Guillaume* de Champagne Archevesque de Rheims, oncle maternel de Philippe Auguste, est Regent du Roïaume pendant la minorité de ce Prince, 114. c'est à sa consideration que Louis VII. accorda à ses successeurs l'honneur de sacrer les Rois. 11
- Guillaume le Court* ancien Poëte François. 180
- Guillaume de Loris* Auteur du Roman de la Rose. 181

H.

- H**ABIT ROÏAL, de quelle forme & de quelle couleur il estoit dans les premiers tems? 14
- Habit* de Chevalier & d'Escuyer. 60
- Habit* long estoit celui des gens de distinction, 161. quand il a cessé d'estre à la mode, *ibid.* & *suiv.*
- Habit* court, on n'en portoit qu'à l'Armée & à la Campagne. 162
- Habits* armoiez, combien cette mascarade a duré. 161
- Hache*, Armes des anciens François. 7
- Hardi* Poëte Tragique. 186
- Harvée* Medecin Anglois, découvre la circulation du sang. 105. & 106
- Haubert*, ce que c'estoit. 60
- Henry I.* son application à faire regner dans sa Cour l'honnêteté & la vertu, 38. nommé pour Tuteur d'un fils qu'il laissoit pupille, non la Reine Mere de ce fils, mais le Comte de Flandres, pourquoi? 113. & 114
- Henry II.* assiste à un duel, & jure de n'en plus permettre, 36. c'est le premier de nos Rois dont le Portrait ait esté mis sur la Monnoie, 135. comment il s'habilloit, 162. quel estoit son plus grand plaisir. 170
- Henry III.* ordonne que l'on compteroit par escus, 134 que les Princes du Sang auroient par tout la préseance sur tous autres Princes & Seigneurs, 118 & 119 se coëffoit en femme, 163. sa plus grande occupation, 167. sa passion pour le jeu. 170
- Henry V* reëtablit le compte par livres, 134. il aime le jeu & les femmes, 171. son grand dessein, *ibid.*
- Hermuts* d'Armes, à quoi employez dans les Cours Plénieres, 17. leurs fonctions dans les Combats singuliers & dans les Tournois & Pas d'Armes. 77 & *suiv.*
- Hermine*, on en fourroit les Chapperons & on en brodoit les habits. 160

ET COUTUMES DES FRANÇOIS

Hipocras, composé de vin & de miel, délices des anciens François. 40

Hipocrate, en quel tems ses Ouvrages ont parut en France. 104

Hommage, Lige ou Simple, à quoi l'un & l'autre obligeoit, 56. ceremoniel que l'on observoit autrefois en rendant hommage, *ibid.*

Homme d'Armes avoit avec lui deux Cavaliers pour le servir. 62

Les Hommes n'estiment que ce qui vient de loin, & ils n'admirent le plus souvent que ce qu'ils n'entendent point. 106

Hommes de Poëte, qui on appelloit ainsi. 109

Hospitalité, les anciens François l'exerçoient à l'endroit de tous les passans. 3

Huzues de Berce ancien Poëte François, fait une Satire à qui il donne le nom de Bible. 181

Hugues Capet, reſtablit les Cours Plenières, 47. son habileté, 52. & 53 confirme l'usurpation des Ducs & des Comtes, 56 c'est le premier de nos Rois à qui on voit une main de Justice, 89 ce n'est point lui qui a institué les Pairs, 120 il estoit Abbé de plusieurs Abbayes. 128

I.

JACQUES de Maille, ce que c'estoit, 60. quand on a cessé d'en porter. 72

Jambieres, quand on a commencé de s'en servir. 72

Idolâtres, il y en avoit encore

en France sous le Regne de Charlemagne. 36

Jean, fils de Louïs Hutin, pourquoi n'est point compris parmi nos Rois. 116

Jean. Le Roy Jean, son caractère, 67. ce qui lui fit perdre la Bataille de Poitiers où il fut pris, *ibid.* permet aux Juifs, pour de l'argent, de demeurer en France vingtans. 113

Jean de Mehun, ancien Poëte François, est Auteur en partie du Roman de la Rose 181

Jeanne d'Artois, Princesse du Sang, veuve de Simon Comte de Dreux, ne prit jamais d'autre Titre que celui de Mademoiselle de Dreux, pourquoi? 58

Joux de Hazard à la mode sous Charlemagne & son fils, 170. plus encore sous Henry III. *ibid.*

Jux Floraux, par qui & quand instituez, 182. quels prix on y donne, *ibid.*

Inauguration, comment se faisoit celle de nos premiers Rois. 14. & *suiv.*

Inceste, toléré dans les premiers tems 33

Infanterie faisoit le gros des Armées Françoises sous les Rois Merovingiens, 71. elle ne combattoit point en corps sur la fin de la seconde Race & au commencement de la troisieme, *ibid.* à quoi on l'emploioit, & de quoi elle estoit armée, *ibid.*

Investiture, comment elle se donnoit. 56. & 57

Jodelle Poëte Tragique. 16
Jongleurs, qui on appelloit ainsi,

TABLE DES MŒURS

- 17
Joustes, quand elles se faisoient, 84. la difference qu'il y avoit entre les Joustes & les Tournois. 85
Isaure, Clemence Isaure institué les Jeux Floraux, 181. les honneurs qu'on lui rend dans la distribution des Prix, *ibid.*
Jugemens de Dieu, pourquoy on appelloit ainsi les preuves par l'eau bouillante & par le fer ardent. 54
Juges, chacun estoit jugé anciennement par gens de sa Profession 19
Juges Lays estoient tous autrefois d'Epée, 20. où anciennement les Juges tenoient leurs assises, *ibid.* ils ne pouvoient rien acquerir dans leur District, *ibid.* estoient responsables des dommages, frais & de interests quand l'Appel qu'on intermettoit de leurs Sentences estoit bien fondé, *ibid.* tous estoient d'Eglise ou d'Epée, jusqu'au Regne de Philippe VI. 146
Juges des Tournois, leurs fonctions. 81
Juifs s'establiſſent dans les Gaules, 130. en sont chassés, *ibid.* achètent la permission d'y revenir, 130. & 131. en sont chassés pour toujours, 132. sont rappelés par Louis X. *ibid.* sont de nouveau chassés pour toujours par Charles VI. 133
Juriconsultes, moins il y en a dans un Païs, moins il y a de Procès. 103
Jurisdiction Ecclesiastique, jusqu'ou elle s'estendoit anciennement, 20. & *suiv.* ce qui avoit contribué à l'establiſſir, 21. ce qui l'a fait tomber. 21
Jurispudence, quelle estoit celle des François sous les premieres Races. 24
Jupon, à la mode sous Henry II. 162
Ivrognerie, vice commun en France dans les premiers tems, 51. peines ordonnées contre les Ivrognes 52
Justice, rendre la Justice, c'est la premiere fonction des Rois, 18. l'utilité qu'ils en retirent, 19. par qui elle estoit rendue dans les Villes & Villages? *ibid.* anciennement les Rois se faisoient honneur de la rendre en personne, 23. sous les premieres Races, elle ne se rendoit qu'au nom du Roy. 145

L.

LAIQUEs, dans les premiers tems ne sçavoient la pluspart ni lire ni écrire. 21
Lanfranc Prieur de l'Abbaïe du Bec en Normandie, combat vivement l'Herésie de Berengier 96
S. Leger Evêque d'Autun, fin tragique de ce Prelat. 42. & 43
Legistes, leur entrée au Parlement y cause de grands changemens, 149. éloge de ces premiers Docteurs en Droit qui y eurent entrée, 150. & *suiv.* n'estoient qualifiés que de Maîtres. 149
Lis, quel est celui de nos Rois qui a choisi cette fleur pour Armes, 90. depuis quand ne voit-on dans l'Ecu de Fran-

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

ce que trois Fleurs-de-Lis, *ibid.* les Fleurs-de-Lis qu'on voit dans l'Ecu de France, sont-elles véritablement des Fleurs-de-Lis. 91

Livrées, ce qu'on appelloit ainfi. 123

Ley Salique, par cette Loy tout crime hors celui d'Estat pouvoit s'expier pour de l'argent, 24. à combien estoit la vie d'un Evêque, *ibid.* d'un Prestre, &c. 25

Loix Somptraires ne s'exécutent qu'avec peine & jamais bien exactement 158

De Lorme fameux Architecte sous François II. & Charles IX. en quoi il a excellé. 202

Louis I. dit le Debonnaire, par complaisance pour le Peuple, se trouve aux Spectacles quoiqu'il ne les aimast pas, 18. il n'est point sacré Roy de France, 44. il accroist l'autorité des Evêques, 50. & les dispense d'aller à l'Armée. 64

Louis VI. dit le Gros, est sacré à Orléans, 45. c'est le premier de nos Rois qui ait fait porter à l'Armée la Bannière appelée Oriflamme, 75. comment il est représenté dans ses Sceaux. 90

Louis VII. dit le Jeune, c'est lui qui a accordé à l'Archevêque de Rheims l'honneur de sacrer nos Rois, 45. c'est lui qui a choisi le Lis pour ses Armoiries, 90. en quel tems? 91. avant lui il n'est point fait mention de Pairs, 120. c'est sous son Regne qu'on a recommencé à cultiver les Sciences en France, 95. que

les Villes ont acheté de lui ou des Seigneurs de qui elles dépendoient, le pouvoir de se créer un Maire, 110. & qu'est née la Poésie Francoise. 180

Louis IX. vulgairement appelé S. Louis, estoit somptueux & magnifique les jours de cérémonie, 47. son zèle à repri- mer le vice, 54. & les Guerres Privées ou Tournois, 77. c'est sous son Regne que les Armoiries sont devenues hé- reditaires, 93. depuis lui il ne s'est plus fait de Croisa- de, 129. le Saint *Louis* du Pere le Moine, Poëme Epi- que peu estimé. 184. 185

Louis X. dit Hutin, permet aux Juifs de revenir en France moyennant une grosse somme argent comptant, 131. il obli- ge ses Esclaves à acheter leur liberté, *ibid.*

Louis XI. pour en paroître plus absolu, changeoit de tems en tems les Officiers du Par- lement, 152. il estoit vestu moins en Roy qu'en petit Bourgeois, même les jours de cérémonie. 165

Louis XIII. c'est sous lui qu'on a commencé à porter des Coins & des Perruques. 159. & 160

Louvre, Palais de nos Rois à Paris. de qui en est le des- sein? & par qui ce dessein a-t-il été exécuté? 20. & 202

Lully, Jean-Baptiste Lully Flo- rentin, le plus célèbre Maî- tre de Musique des derniers tems, apprit cet Art en Fran- ce & des Maîtres François. 194

TABLE DES MŒURS

Luxe, fleau aussi à craindre que la Guerre, 165. quand introduit en France, 163. & suiv. grand sous Henry III. 167
Luxembourg ou Palais d'Orléans à Paris, qui en a esté l'Architecte? 202

M.

MADAME, on ne donnoit ce titre qu'aux femmes de Chevaliers. 58
Matrigaux, quand on a commencé d'en faire en François, 183. Coutume d'en chanter un ou deux avant que de donner une Serenade, *ibid.*
Maillet, Arme des anciens François. 7
Main de Justice, quel est celui de nos Rois à qui on en voit le premier. 89
Mainard Poëte François, excelloit pour les Epigrammes. 184
Majorité, à quel âge nos Rois estoient Majeurs, 115. qui a fixé le tems de leur Majorité, *ibid.* ils n'estoient point sages qu'ils ne fussent Majeurs. 116
Maires du Palais, leur autorité, 8. s'emparent du Gouvernement. 11
Maires du Palais, l'envie de parvenir à cette grande Charge, fut la cause de toutes les Guerres depuis Clotaire III. jusques au Regne de Pepin. 47
Le Maire Musicien François, invente le Si. 192
Mairet Poëte Tragique, sa Piece la plus estimée. 186
Malades, ce n'est qu'en les visitant & qu'en bien observant

leur mal, qu'on devient habile Medecin. 105. & 7
Malherbe, modele de tous les Poëtes qui aspirent à la perfection. 184
Mansart celebre Architecte. 101
Manteau, de quelle forme & de quelle couleur estoit anciennement le Manteau Royal. 14
Marculphe, en quel tems vivoit cet Auteur. 38
Marschaux de France n'estoient dans leur origine qu'Escuiers du Roy, 143. progrès de cette Dignité, 144. font de leur Charge foi & hommage, *ibid.*
Marguerite de Provence, veuve de Saint Louis, de combien estoit son Douaire, & sur quoi il estoit assigné. 131
Marie de Medicis, son caractere. 172
Marle, Henry de Marle est élu Chancelier de France en presence de Charles VI. à la pluralité des voix. 152
Marot, Clement, se vante d'estre le premier qui ait fait des Eglogues & des Elegies en François. 183
Massue, Arme des anciens François. 7
Matras, ce que c'estoit 71. & 72
Mauclerc, Pierre, dit Mauclerc, Comte de Bretagne, faisoit de jolies chansons en François. 181
Mauger Premier President de Paris, n'est point appelé Mefire, mais seulement Maistre dans les Registres du Parlement; pourquoi? 149
Medecine, en quoi consistoit l'ancienne Medecine, & com-

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

- bien elle a esté en usage en France, 101. en quel tems s'y est introduite la Medecine methodique, 104. ce qui a décrié cet Art. 107
- Medecins*, moins il y en a en un País, mieux on s'y porte, 101. furent bannis cent années de Rome, *ibid.* ceux du douzième siècle prenoient le nom de Phisiciens, 104. leur vanité, *ibid.* c'est moins la Theorie que l'experience qui fait les bons Medecins. 105. & 106.
- Melodie*: ce qu'on appelloit autrefois ainsi. 191
- Melphe*: c'est dans cette Ville que l'on trouva le Droit Civil. 99
- Merouée*, jusques où il poussa ses Conquestes. 5
- De Meun*, Jean, acheve le Roman de la Roze. 181
- Michel Ange Busnarotti*, en quoi ce Peintre a excellé. 195
- Mignard*, Pierre, les Ouvrages les plus estimez de ce Peintre. 197
- Ministres*, ce sont ceux de Charles VII. qui à parler exactement, ont mis les Rois hors de page. 104
- Modes* dutoient autrefois long-tems, 157 le changement de Modes n'est point injurieux à la Nation, *ibid.*
- De Meurs* Musicien François, inventeur des Notes. 193
- Mœurs* des François avant qu'ils se fussent establis dans la Gaule, 2. Mœurs des mêmes sous le Regne des Rois de la premiere Race, 3. & *suiv.* 38 sous ceux de la seconde, 44. & *suiv.* 51. sous ceux
- de la troisieme. 71. & *suiv.*
- Moines*, les anciens Moines défrichoient les terres, &c. 10. enseignoient les Sciences & les Humanitez 95
- Moliere* Poëte comique le plus celebre des derniers tems. 188
- Monnois*, on sçait peu de chose des anciennes Monnoies de France, 133. elles estoient frappées au marteau, 134. avant Henry II. il n'y en a point eu qui ait porté le nom du Prince, 135. noms des différentes sortes de Monnoies qui autrefois ont eu cours en France, *ibid.* le Roy seul en faisoit faire de pur argent, *ibid.*
- Monseigneur*, ce Titre ne se donnoit qu'aux Chevaliers. 57. 149
- Mortier*, bonnet de velours, 160. qui avoit droit de s'en servir. 162
- Morts*, l'attention qu'avoient les anciens François à bruler en ceremonie ou à inhumer les corps. 3
- Morvilliers*, Premier President de Paris, n'est traité de Messire dans les Registres du Parlement, que depuis qu'il fut Chevalier. 149
- Mosaïque* faite du tems de Charlemagne, laquelle se voit encore à Rome dans l'Eglise de Sainte Susanne, 14. en quel habit ce Prince y est représenté, *ibid.*
- Moscovie*, pourquoi on y vit plus long-tems qu'ailleurs. 103
- Moulin*, Machine qui sert à monnoier, par qui inventée? & quand on a commencé de s'en servir en France. 135

TABLE DES MŒURS

Musiciens François, en quoi ils excellent. 194

Musique, cet Art est ancien en France. 190. & *suiv.*

Musique à plusieurs Parties, par qui inventée? 191

N.

NANTERRE, Mathieu de Nanterre, Premier Président au Parlement de Paris, en devient second Président. 152

Négoce, jusques bien avant dans la troisieme Race, les François ne s'estoient point mellez de négoce. 111

Nobles, n'estoient jugez anciennement que par des Gentilshommes comme eux, 19. III. au commencement de la troisieme Race, hors l'hommage qu'ils rendoient au Roy à cause de leurs Fiefs, ils croioient ne lui rien devoir, 54. faisoient tous profession des armes, 64. avoient des troupes sur pied & se faisoient la Guerre sans la permission du Roy, 76. leur passion pour les Joustes, Pas d'Armes & Tournois, 80. vivoient sur leurs Terres & point dans les Villes, 108. donnent eux mesmes occasion de les desarmer. 141

Noblesse, differens degrez qu'il y avoit parmi la Noblesse. 57

Normands, leurs ravages, 48. & *suiv.*

Noies de Musique, par qui inventées. 193

O.

OFFICIERS de nos anciens Rois, 8. en quels tems ils sont devenus Officiers de la Couronne? 9

Opera, Tragedies en musique, par qui inventées? 189. charment les uns & ennuient les autres, *ibid.*

Ordonnance, les Compagnies d'Ordonnance: ce qu'on appelloit ainsi, 142

Orgemont, Pierre d'Orgemont, est élu Chancelier de France en presence du Roy Charles V. à la pluralité des voix. 152

Orissanne: ce que c'estoit, 74. les petits contes qu'en ont fait quelques uns de nos Historiens, *ibid.* pourquoi elle ne parut plus sous Charles VII. 75. on ne se servoit de cette Banniere que dans les grandes Expeditions, *ibid.*

Othon I. Empereur, fait battre deux braves en sa presence pour décider un point de droit. 28

P.

PAGANISME, il en demeura beaucoup de choses & long-tems parmi les François. 36. & *suiv.*

Païsemens, parmi les anciens François ne se faisoient point en argent, mais en bled, ou fruits, ou bestail. 3

Pairs de Fief, qui on appelloit ainsi? III. leurs fonctions, *ibid.*

Pairs Bourgeois. 111

Pairs de France, quand & par

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

- qui instituez, 117. & *suiv.* *Paulette*, origine de ce Droit, estoient tous invitez au Sacre, 153. le mal qu'il a fait, 154
119. les douze anciens Pairs, *La Paume*, par qui ce Jeu a-t-il esté inventé? 169. est défendu par Charles V. 170
120. & *suiv.* les anciens Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, les anciens Comtes de Flandres, de Champagne & de Toulouse avoient leurs Pairs comme le Roy, & on ne lit point qu'ils aient jamais pris le Titre de Pair. 122
- Palais*, nos Rois en avoient dans toutes leurs Terres. 124. & 125.
- Palestrois*, ce que c'estoit. 38
- Palet*, Jeu défendu par Charles V. 170
- Palmes*, nos anciens Rois en portoitent quelquefois au lieu de Sceptre. 15
- Pantomimes*, faisoient le plus grand divertissement des Cours Plénieres, 17. les François excelloient dans cet Art. 18
- Parlement*, difference de l'ancien & du nouveau, 212. 147. & *suiv.* quand celui-ci est-il devenu perpetuel? *ibid.* pourquoi le traite-t-on de *Nesseigneurs*? 149 comment les Places en estoient autrefois remplies. 152
- Pas d'Arms*, Combat singulier, ses Loix, 86. qui sortoit de ce Pas honorablement, estoit regardé comme un prodige de valeur. *ibid.*
- Pas de l'Arc Triomphal*, Combat soutenu à Paris aux secondes nœces de Louis XII. 87
- Passion* de Nostre Seigneur représentée pendant cent ans sur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne. 186
- Pavois*, Bouclier courbé de deux costez, sur lequel, lors de la proclamation du Roy, on le portoit à l'entour du Camp. 11. & 14
- Pauvres*, leurs causes anciennement estoient appellées les premières, 10. on ne pouvoit rien juger contre eux sans en avertir l'Evesque, pourquoi? *ibid.*
- Pendants d'oreille*, depuis quand les femmes en portent. 163
- Peinture*, en quel tems elle resuscita en Europe? qui sont ceux qui ont le plus contribué à la perfectionner? 194. & *suiv.* la belle Peinture n'est pas ancienne en France, 195. Peinture sur le verre par qui inventée? *ibid.*
- Penon*, Estendart, de quelle forme il estoit, 63. machine où estoit attaché le Penon Royal. 73
- Pepin*, est le premier de nos Rois qui se soit fait sacrer, 44. il accrut beaucoup l'autorité des gens d'Eglise. 50
- Pequet*, Medecin François grand Anatomiste. 106
- Perraut*, le principal ouvrage de cet Architecte. 103
- Perruques*, depuis quand en usage en France. 160
- Perfes*, n'ont point excellé en Architecture. 199
- Peuple*, par qui jugé dans les premiers tems, 19 & 20. autrefois plus ou moins esclavé, 109. quand devenu

TABLE DES MŒURS

- libre ? 110
- Pharamond*, premier Roy des François. 9
- Philippe Auguste*, oblige les Evêques d'aller à l'Armée, 64.
- punit ceux d'Orleans & d'Auxerre pour y avoir manqué, 65. il se croise. 129
- Philippe de France*, dit Hurepel, oncle paternel de Saint Louis, ne dispute point la Regence à la Reine Mere de ce Saint. 114
- Philippe III.* dit le Hardy, veut que les Juifs portent une corne sur leur bonnet. 132
- Philippe IV.* dit le Bel, regle par un Edit les différentes formalitez de la preuve par le combat, 32. avec quelle modification il permet les Guerres Privées, 79. il establit à Orleans des Ecoles de Droit Civil, 100. il bannit les Juifs pour toujours, 132. & proscriit les nouvelles modes. 157. & 158
- Philippe V.* moyennant un fort gros present que lui font les Juifs, leur permet de demeurer en France. 133
- Philippe VI.* dit de Valois, son caractère, 67. ce qui lui fit perdre la bataille de Cressi, *ibid.* c'est lui qui a establi les Greniers à Sel, 119. & qui a fixé le nombre des Juges du Parlement. 148
- Philippe de France*, cinquiesme fils de Louis le Gros & Chanoine de Paris, cede genereusement l'Evêché de cette Ville à Pierre surnommé Lombard dont il avoit esté Disciple. 97
- Philosophes*, pourquoi peu estimez parmi les Grecs, 173.
- leur orgueil, 174. en quoi ils mettoient leur souverain bien, *ibid.*
- Philosophie*, quand s'y est-on appliqué en France. 175
- Pibrac*, Poëte François. 184
- Pierre de France*, Sire de Courtenai, sixiesme fils du Roy Louis le Gros ne dispute point la Regence pendant la Minorité de Philippe Auguste son neveu à la Reine Mere de Philippe. 114
- Pierre Lombard* Evêque de Paris, est regardé communément comme le Pere de la Scholastique, 97. fait scrupule à Louis VII. de laisser croistre ses cheveux. 159
- Piramides* d'Egypte, ne sont considerables que par leur grandeur. 199
- Pisan*, apprend le Latin à Charlemagne. 94
- Pisans*, où ils trouverent le Droit Civil, & à qui ils le donnerent à revoir. 99
- Placentin*, est le premier qui ait enseigné le Droit Civil en France. 100
- Plaisantins*, Bouffons qui estoient appelez aux Cours Plenieres. 17
- Poësie*, en quel tems est née la Poësie François, 180. quand a-t-elle commencé à estre exacte & se perfectionner, 182.
- estoit à la mode sous Philippe III. 181
- Poëtes*, il y en a eu en France dès le commencement de la Monarchie. 179
- Poligamie*, tolerée dans les premiers tems. 38
- Ponce*, Architecte fort estimé. 101

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

Poulaines, souliers bizarres, cependant long-tems à la mode. 158

Le Poussin, le plus estimé des Peintres François, 198. parallele de lui & de Raphaël, *ibid.*

La Pragmatique Sanction, faite à Bourges par Charles VII. 102

Prelats, noms des Prelats de France qui avoient droit de battre Monnoie. 136

Presens, en quoi consistoit ceux qu'on faisoit aux Rois dans l'Assemblée du Champ de Mars, 11. on ne leur en faisoit plus dans la troisieme Race. 128

Presidens au Mortier, d'où vient leur Habit? 149

Preussis, jugeoient en dernier ressort, 146. par qui & quand ont-ils esté établis? *ibid.*

Preuve par le serment, 26. & 27. par le combat, 27. & *suiv.* par le fer ardent, 32. par l'eau bouillante ou froide, 34. ces preuves quoique fort incertaines ne laissoient pas d'estre appellées les Jugemens de Dieu, *ibid.* c'estoit des restes de Paganisme. 36

Le Primatice, Peintre Italien, apporte en France le bon goust, 196. ses Eleves, *ibid.*

Prince, à qui ce Titre se donnoit, 117. n'estoit point attaché au sang. 118

Princes du Sang ne s'appelloient autrefois que les Seigneurs du lis ou du sang, 118. & n'avoient d'autre rang que celui de leur dignité de Duc, de Comte, &c. sinon estoient confondus avec le reste de la

Noblesse, *ibid.* Reglement de Henry III. en leur faveur. 118. & 119

Les Princes du Sang d'une branche cadette precedoient quand ils estoient Ducs, les Princes d'une branche aînée lorsque ceux-ci n'estoient que Comtes. 49

Prix des Tournois, 80. & des Armes à Oustrance, par qui ils estoient donnez. 85. & 86

Procedure, par qui a-t-elle esté introduite? 150

La Pucelle de Chappelain, Poëme Epique peu estimé. 184

Q.

QUILLES, ce Jeu est défendu par Charles V. 181

R.

RACAN, de Beuill Marquis de Racan, ses Poësies. 184

Racine, Poëte Tragique, 187. parallele de lui & de Pierre Corneille. 188

Ramus, Professeur dans un College de Paris, s'attira une grande affaire pour avoir écrit contre la Logique d'Aristote. 186

Raphaël, le plus estimé des Peintres Italiens. 195

Recreations, en quoi consistoient celles de nos Peres. 169

Referendaire, Officier des Rois de la premiere Race, 8. ses fonctions, *ibid.*

La Regale, son origine. 55

Regence, à qui donnée dans la premiere Race, 13. dans la troisieme. 113

Regent, estenduë de son pou-

TABLE DES MŒURS

- voir. 115
- Reines* Meres des Rois pupilles, ont esté de tout tems Regentes lorsqu'elles ont esté capables de gouverner. 13. 113
- René* d'Anjou Roy de Sicile, surnommé le Bon, fait un Recueil des Loix de l'ancienne Chevalerie. 58. & 59
- Rentes*, d'où viennent les Rentes appellées sur le Clergé, qu'on paie à l'Hôtel de Ville de Paris. 119. & 130
- Revenu* des Rois des deux premieres Races, en quoi il consistoit, 124. & 125. diminué notablement. 128
- Revue*, il s'en faisoit une au premier de Mars ou de May de toutes les forces de la Nation dans les premiers tems de la Monarchie. 7
- Rheims*, qui a accordé aux Archevesques de cette Ville l'honneur de sacrer les Rois. 45
- Richelieu*, le Cardinal de Riche-lieu, son application à rendre le Roïaume florissant, 172. & *suiv.* aimoit les Sciences & les Arts. 171
- Robe*, il n'y avoit point de gens de Robe pendant les premieres Races, ni bien avant dans la troisieme, 19. & 10. quand ils ont commencé d'avoir entrée au Parlement, 149 d'où vient leur grand credit. 150
- Robert*, est sacré Roy à Orleans, 45. les bonnes qualitez, 51. il fait revivre les Sciences en France 95
- Robert* de France, Comte de Dreux, quatriesme fils de Louis le Gros, ne dispute point la Regence dans le bas âge de son neveu Philippe Auguste, à la Reine Mere de Philippe, 114. est la Tige de la Maison de Dreux qui a subsisté plus de 400. ans. 118
- Robert* de France Comte de Clermont, sixiesme fils de Saint Louis, quel malheur il lui arriva dans un Tournoi. 84
- Roëlle*, piece jaune que portoient les Juifs devant & derriere. 132
- Roman* rustique, Jargon barbare, composé de Tudesque, de Gaulois & de Latin. 180
- Ronsart*, caractère de ce Poëte. 181
- La Rose*, vieux Roman encore estimé, 181. par qui commença & par qui achevé, *ibid.*
- Maître Roux* Peintre Italien, appelé en France par François I. 196
- Roy*, on n'en portoit point le nom qu'on n'eust esté sacré, 116
- Rois*, nos premiers Rois ne refusoient rien aux Prelats, 9. & 10. il ne resta à ces Princes que le nom de Roy, depuis que les Maires se furent saisis des resnes du Gouvernement, 12. estoient désfrayez en faisant voyage par les Evesques & Seigneurs. 126
- S.
- S**ACRE de nos Rois, quand & par qui introduit, 44. où & par qui il se faisoit, *ibid.* & 116. qui y estoit invité. 119. & *suiv.*
- Sceaux*, ce qu'on voit sur les Sceaux de nos premiers Rois, 89. de qui est le premier Sceau sur lequel on voit des Fleurs-de-Lis. 90
- Sceptre* ou Baston Roïal, com-

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

- ment il estoit fait ancienne- *Simples* du Levant, en quel
 ment, 15. Sceptre à trois tems on a commencé de s'en
 pontes. 90 servir en France. 104
Sciences, négligées en France sur *Sirenas*, pourquoi on appelloit
 la fin de la premiere Race, ainsi les Filles d'Monneur de
 y ressuscent sous Charlema- la Reine Catherine de Medi-
 gne, 93 & *suiv.* & y fleu- cis. 167
 rissent sous Louis VII. 95. *Sol* ancien estoit d'or ou d'ar-
 & *suiv.* gent, 134. combien il valloit
 de nostre monnoie? *ibid.* jus-
 & *Seigneur*, en recevant l'hom- ques à quel Regne les sols
 mage de son Vassal, contrac- ont esté d'argent fin, *ibid.*
 toit alliance avec lui, 57. son époques des differentes alte-
 pouvoir sur les Seifs & hom- rations de cette monnoie, *ibid.*
 on de Poëte, 109. il estoit *Sommes* de Theologie recents
 la Loi & le Juge de son Vil- avec applaudissement, pour-
 lage, *ibid.* & 145. quelle sorte quoy? 98
 de Monnoie les Seigneurs pou- *Soutane*, habit d'Ecuier, 60. &
 voient faire battre, 135. qui de Legiste. 149
 estoient ceux d'entre eux qui *Souverain*, jusques à Charles le
 avoient droit d'en faire frap- Simple il n'y a eu en France
 per. 136 d'autre Souverain que le Roy,
 & *Seneschal*, jusques à quel tems 47. 48. & 145. c'est sous lui
 il y a eu un grand Seneschal que les Ducs & les Comtes se
 en France? 143 font faits Souverains de leurs
 & *Sentences*, le Livre des Senten- Gouvernemens, *ibid.*
 ces, qui en est l'Auteur? 97 *Soie*, en quel tems & par qui
 & *Seifs*, combien dépendoient de elle fut apportée en Europe.
 leur Seigneur, 109. le Roy 165
 en avoit une quantité prodigieuse, 132. Louis Hutin
 oblige les Seifs à se racheter. *Subsides*, les Subsides ne se le-
ibid. voient autrefois que du con-
 & *Serlio*, habile Architecte Ita- sentement des Peuples, c'est-
 lien. 101 toient les Estats Generaux qui
 & *Serment*, surquoy, quel jour & en ordonnoient la levée, &
 où se faisoit le Serment pour qui en faisoient recevoir l'ar-
 se purger d'une accusation 17 gent. 139
 & *Service*, devant chaque Service *Le Sueur*, Peintre François,
 qu'on portoit sur la table du en grande réputation. 196
 Roy, dans les Cours Plenié-
 res, marchaient des Flutes &
 Haut Bois. 17
 & *Le Sexte*, rejeté en France, estoit servie avec profu-
 pourquoy? 102 sion & peu de délicatesse. 10.
 & *Sigebert* Roy de Metz, son ca- & 17
 ractere. 41 *Taille*, par qui établie, &

T.

TA B L E de nos anciens Rois
 estoit servie avec profu-
 sion & peu de délicatesse. 10.
 & 17
 41 *Taille*, par qui établie, &

TABLE DES MŒURS

quelle occasion , 138. depuis	riage.	58
quand elle est ordinaire 139	<i>Thrasine</i> de nos anciens Rois,	
<i>Tassillon</i> Duc de Baviere est	n'avoit ni bras ni dossier,	
condamné à mort par les	pourquoi ?	14
Grands de France. 46	<i>Tiers Estat</i> , quand s'est-il for-	
<i>Taxes</i> en argent , quand & à	mé.	112
quelle occasion on a com-	<i>Le Titien</i> : talent de ce Peintre.	
mencé à en lever. 119	195	
<i>Témoins</i> , combien il en falloit	<i>Tombeaux</i> , ceux des Princes &	
pour faire le Procès aux dif-	Princesses où il y a des Fleurs-	
ferens coupables , 16. quelles	de Lis ont esté renouvellez ou	
formalitez on gardoit pour	faits depuis 1137. 50	
recevoir leur témoignage ? 27	<i>Toque</i> , à la mode sous Henry	
<i>Terres</i> , qui avoient appartenu	II ses enfans- 161	
aux Romains & aux Visi-	<i>Tournois</i> , combats de plaisir par	
gots , furent partagées entre	qui inventez , 80. Loix , An-	
les François après la con-	nonce , Prix , ceremonies ,	
quête des Gaules , 6. le Roy	description & desordres de ces	
en eut les principales , <i>ibid.</i>	Combats , 81. & <i>suiv.</i> ont	
elles faisoient son plus grand	contribué à faire naître les	
revenu , 114. combien il en	Armoiries , 92. quand ils ont	
avoit. 125	cessé. 124	
<i>Theologie</i> Scholastique où née,	<i>Trafic</i> , jusques bien avant dans	
à quelle occasion & où elle	la troisieme Race, le Trafic	
a le plus fleuri ? 96. & <i>suiv.</i>	ne se faisoit en France que	
<i>Theologie</i> positive. 98	par les Estrangers. 111	
<i>Theologiens</i> à Bible , pourquoi	<i>Tristan</i> , Poëte Tragique , sa	
appelez ainsi ? 99. leur dis-	piece la plus estimée. 186	
pute avec les Scholastiques ,		
<i>ibid.</i>		
<i>Theophile</i> , Poëte François. 184		
<i>Thibaut</i> , Comte de Champagne,		
grand faiseur de chansons.		
181		
<i>Thierry</i> , fils aîné de Clovis,		
succede à son Pere dans une		
partie de ses Estats , quoiqu'il		
ne fust pas legitime. 13		
<i>Saint Thomas d'Aquin</i> , sa Som-		
me a toujours esté regardée		
comme un ouvrage excellent.		
97		
<i>Thouars</i> , Simon de. . .) Com-		
te de Dreux, du chef de la		
Mere, est tué dans un Tour-		
noi six heures après son ma-		

V.

VAIMIER, Duc de Cham-
pagne, demande pour ré-
compense de ses services l'E-
vesché de Troyes. 9
Vair, Menu-Vair, peau précieu-
se dont on bordoit les habits
& les chapperons. 160
Du Val, l'ouvrage le plus esti-
mé de cet Architecte. 203
Val-de-Grace, superbe Eglise
bastie dans un des Fauxbourgs
de Paris. 103
Valet, ce nom anciennement
n'avoit rien de deshonorale,
63. Fils de France & Fils

ET COUTUMES DES FRANÇOIS.

- d'Empereur appelez Valets. 163
 63. & 64
Larin, fameux Graveur, n'est point l'inventeur du Moulin dont on se sert pour monnoier. 135
Varnier, Docteur Allmand, revoit le Droit Civil 39
Vassal, ce qu'il devoit au Seigneur, & ce que le Seigneur lui devoit, 56. & 57. les grands Vassaux de la Couronne estoient tous indifferemment appelez Pairs, Princes & Barons. 117
Le Veau, Architecte. Le nouveau Louvre est de lui. 203
Vervaine, les Prestres des anciens François la cueilloient en ceremonie, 2. elle chassoit, à ce qu'ils contoient, les mauvais Esprits, *ibid.*
Vesal, est le premier qui ait débrouillé l'Anatomie. 105
Veuves, leurs Causes & celles des Pauvres estoient appellées les premieres, 10. on ne pouvoit rien juger contre elles que l'Evesque n'en fust averti, *ibid.* estoient habillées comme aujourd'hui les Religieuses. 163
Vexin, les Comtes de Vexin estoient les Avoüez de l'Abbaïe de Saint-Denis, 75. & en cette qualité ils n'avoient point d'autre Banniere que l'Oriflamme qui estoit la Banniere de cette Abbaïe 74. & 75
Vicomtes, il y en avoit d'aussi puissans que des Ducs & des Comtes. 48
Vidames, qui ils estoient. 65
Vielle, à la mode dans les premiers tems. 17
Villes de France jusques au tems de Philippe Auguste, n'estoient fermées que d'un fossé, 108. elles achetent de leurs Seigneurs le Droit de se créer un Maire, 110. en quel tems leurs Députez ont eu entrée aux Assemblées Generales. 12
Vivonne, la Chasteigneraie se bat en duel en presence d'Henry II. contre Chabot Jarnac. 36
Voirure, combien ses Poësies sont estimées. 184
Vouet, Peintre celebre, 196. ses Eleves, *ibid.*

Fin de la Table des Mœurs des François.





[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]









